



MAIRIE DE SINEDE
REPUBLICQUE DU BENIN

BP: 02 SINEDE
Tél: +229 58 41 74 00
+229 60 70 52 08
Email: contact.sinende@mairie.bj



PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 4^{ème} GENERATION DE SINEDE (PDC 4)

JUIN 2024

SOMMAIRE

<i>LISTE DES TABLEAUX.....</i>	<i>2</i>
<i>LISTE DES FIGURES.....</i>	<i>4</i>
<i>SIGLES ET ACRONYMES</i>	<i>5</i>
<i>INTRODUCTION</i>	<i>10</i>
<i>PREMIERE PARTIE.....</i>	<i>12</i>
<i>CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE</i>	<i>12</i>
<i>DEUXIEME PARTIE</i>	<i>24</i>
<i>ANALYSE DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE de la Commune</i>	<i>24</i>
<i>TROISIEME PARTIE.....</i>	<i>83</i>
<i>STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET CONDITIONS DE MISE EN œuvre DU PDC.....</i>	<i>83</i>
<i>CONCLUSION</i>	<i>349</i>
<i>ANNEXES.....</i>	<i>350</i>

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tendances de l'évolution de la population par arrondissement	15
Tableau 2 : Calendrier de rédaction et de validation du rapport de diagnostic préalable à l'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé.....	20
Tableau 3 : Difficultés rencontrées et moyens de mitigation	23
Tableau 4 : Synthèse de la pluviométrie au cours de l'année 2021	27
Tableau 5 : Taux de réussite à l'examen du CEP dans la commune de Sinendé de 2019 à 2022.....	31
Tableau 6 : Principaux raisons d'appréciation de l'éducation maternelle et primaire dans la commune de Sinendé de 2019 à 2022.....	31
Tableau 7 : Statistiques de l'alphabétisation dans la commune de Sinendé de 2017 à 2022	34
Tableau 8 : Prévalence des maladies courantes dans la commune de Sinendé (2017-2021)	36
Tableau 9 : Point des budgets du secteur de la protection sociale de 2019 à 2022 selon les sources de financement.....	39
Tableau 10 : Inventaire des ouvrages de desserte en eau potable dans la commune de Sinendé.....	41
Tableau 11 : Acteurs intervenant dans le secteur Sport et loisirs	42
Tableau 12 : Chaînes de valeur issues de la transformation agroalimentaire.....	43
Tableau 13 : Chaînes de valeur issues de la transformation agroalimentaire.....	43
Tableau 14 : Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Bénin, 2018.....	48
Tableau 15 : Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Bénin, 2018	48
Tableau 16 : Évolution de la production sur les 4 dernières années.....	51
Tableau 17 : Point des nombres des activités de gouvernance administrative	59
Tableau 18 : Point des outils d'opérationnalisation du PDC3	62
Tableau 19 : Point sur les initiatives de redevabilité menées autour de la mise en œuvre du PDC3	62
Tableau 20 : Point d'exécution financière des programmes du PDC	65
Tableau 21 : Evolution des investissements depuis 2017 à 2021	66
Tableau 22 : Indicateurs de recettes de gestion budgétaires 2017-2021.....	73
Tableau 23 : Problèmes majeurs au niveau communal.....	76
Tableau 24 : Synthèse des Fondements, Principes directeurs et Valeurs du PDC4 de la commune de Sinendé.....	85
Tableau 25 : Tableau d'arrimage des OS du PDC 4 avec de Bénin Alafia, du PND, du PAG2, du SDAC et les ODD	87
Tableau 26 : Changements en termes des éléments de la chaîne de résultats du PDC4 de Sinendé.....	98
Tableau 27 : Cadre d'orientation stratégique du PDC4 de Sinendé	107
Tableau 28 : Cadre programmatique du PDC4 de Sinendé	113
Tableau 29 : Plan d'actions consolidé des programmes	189

Tableau 30 : Plan d’actions détaillé pluriannuel des programmes du PDC4.....	194
Tableau 31 : Cadre logique du PDC4.....	256
Tableau 32 : Nombre de programmes et projets et leurs montants respectifs	274
Tableau 33 : Schéma de financement du PDC4 de Sinendé	278
Tableau 34 : Cadre de performance du PDC4	281
Tableau 35 : Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD.....	300
Tableau 36 : Analyse des risques liés à la mise en œuvre du PDC4	347
Tableau 37 : Leçons apprises de la mise en œuvre du PDC3 de la commune de Sinendé	350
Tableau 38 : Phasage du processus d’élaboration du PDC4 et des méthodes, techniques et outils de collecte et d’analyse utilisés	351
Tableau 39 : Calendrier de déroulement des principales activités du diagnostic préalable à l’élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé	352
Tableau 40 : Calendrier de rédaction et de validation du rapport de diagnostic préalable à l’élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé	353
Tableau 41 : Arbre à problèmes en matière d’environnement et d’aménagement du territoire communal.....	353
Tableau 42 : Cartographie des acteurs intervenant dans le domaine de l’environnement et de l’aménagement du territoire dans la commune de Sinendé.....	356
Tableau 43 : Parc des ouvrages d’assainissement de la commune de Sinendé	357
Tableau 44 : Arbre à problèmes dans les sous-secteurs de l’éducation maternelle et primaire	362
Tableau 45 : Résultats du diagnostic SEPO dans les sous-secteurs de l’éducation maternelle et primaire	363
Tableau 46 : Arbre à problèmes du secteur de la santé dans la commune de Sinendé ..	365
Tableau 47 : Résultats du diagnostic du secteur de la santé dans la commune de Sinendé	366
Tableau 48 : Priorisation des Principaux problèmes dans le sous-secteur de l’eau potable	368
Tableau 49 : Arbre à problèmes du secteur Sport et loisirs.....	370
Tableau 50 : Répertoire des structures offrant des services non-financiers	370
Tableau 51 : Priorisation des principaux problèmes du secteur de l’agriculture dans la commune de Sinendé.....	371
Tableau 52 : État des lieux des réformes réalisées et en cours et état des lieux comparé dans la commune de Sinendé.....	376
Tableau 53 : Récapitulatif du rattachement des services communaux.....	377
Tableau 54 : Synthèse des cibles prioritaires de la commune de Sinendé (1).....	379
Tableau 55 : Synthèse des cibles prioritaires de la commune de Sinendé (2).....	379
Tableau 56 : Synthèse des cibles prioritaires de la commune de Sinendé (3).....	380

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de situation géographique de la commune de Sinendé	13
Figure 2 : Carte du découpage administratif de la commune de Sinendé	13
Figure 3 : Carte de population de la commune de Sinendé.....	16
Figure 4 : Données sur le nombre de centres ouverts, les effectifs des apprenants et les taux de participation des femmes.....	34
Figure 5 : Effectifs des personnels soignants	37
Figure 6 : Taux d'exécution physique.....	64
Figure 7 : Taux d'exécution financière du PDC	64
Figure 8 : Cadre logique de la théorie de changement du PDC4 de la commune de Sinendé	91
Figure 9 : Schéma illustratif des éléments de la chaîne de résultats du PDC4.....	97
Figure 10 : Répartition pondérale des programmes du PDC4 et justification	277
Figure 11 : Cadre institutionnel et stratégique de mise en œuvre du PDC4	279
Figure 12 : Cadre opérationnel de mise en oeuvre du PDC4	279
Figure 13 : Principaux facteurs de succès	347
Figure 14 : Carte de répartition des dépotoirs de la commune de Sinendé	357
Figure 15 : Carte du réseau hydrographique de la commune de Sinendé.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 16 : Carte pédologique de la commune de Sinendé.....	360
Figure 17 : Carte présentant la situation et l'état des infrastructures scolaires de la commune de Sinendé	363
Figure 18 : Carte de la répartition et de la présentation de l'état des centres de santé de la commune de Sinendé	366
Figure 19 : Carte de l'état des infrastructures hydrauliques et de leur répartition dans la commune de Sinendé	368
Figure 20 : Carte du réseau routier de la commune de Sinendé	372
Figure 21 : Carte de répartition des sites touristiques de la commune de Bembéréké	374

SIGLES ET ACRONYMES

ACMA	:	Approche Communale pour le Marché Agricole	MISP	:	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
ADECOB	:	Association de Développement des Communes du Borgou	MND	:	Ministère du Numérique et de la Digitalisation
AEV	:	Adduction d'Eau Villageoise	ODD	:	Objectifs de Développement Durable
AFEJE ONG	:	Appui à la Gouvernance Locale et au Renforcement de l'Attractivité Territoriale	OMS	:	Organisation mondiale de la Santé
AGORA	:	Appui à la Gouvernance Locale et au Renforcement de l'Attractivité Territoriale	ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
ANAT	:	Agence Nationale d'Aménagement du Territoire	OSC	:	Organisation de la Société Civile
APE	:	Association des Parents d'Élèves	OSP	:	Organisation Socioprofessionnelle
APIC ONG	:	Association pour la Promotion des Initiatives Communautaires	PADME	:	Association pour la Promotion et l'Appui au Développement de Micro-Entreprises
ARCEP	:	Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste	PADT	:	Programme d'Appui au Développement Territorial
ASGoL	:	Appui au Secteur de la Gouvernance Locale	PAG	:	Programme d'Actions du Gouvernement
ATDA	:	Agence Territoriale de Développement Agricole	PAEFE	:	
BTC	:	Briques de Terre Comprimées	PAGEDA	:	Programme d'Appui à la Gestion Décentralisée de l'Alphabétisation
CCMP	:	Cellule de Contrôle des Marchés Publics	PASTR	:	Programme d'Appui au Sous-secteur du Transport Rural
CEDEF	:	Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes	PC2D	:	Programme de Croissance pour le Développement Durable
CEG	:	Collège d'Enseignement Général	PCE	:	Programme Communale Eau
CEDEAO	:	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest	PCE	:	Programme Communale pour l'Emploi
CLCAM	:	Caisses Locales de Crédits Agricoles Mutuels	PCMA	:	Plateforme Communale Multi-acteurs pour l'Emploi des Jeunes
CODIR	:	Comité de Direction	PCT	:	Physique Chimie Technologie
CONAFIL	:	Commission Nationale des Finances Locales	PDA	:	Plan de Développement Agricole
COVID19	:	Coronavirus	PDC	:	Plan de Développement Communal
CPS	:	Centre de Promotion Sociale	PDU	:	Plan Directeur d'Urbanisme
CQM	:	Certificat de Qualification au Métier	PEA	:	Poste d'Eau Autonome
CQP	:	Certificat de Qualification Professionnelle	PFR	:	Plan Foncier Rural
CSA	:	Centres de Santé d'Arrondissement	PIDACC	:	Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques
CSC	:	Centres de Santé Communal	PJUD BENIN ONG	:	Organisation à but non lucratif de prestation de services et de promotion de biens culturels et scientifiques au service de l'émergence de 'une Jeunesse béninoise laborieuse, volontariste, majeure et entreprenante
DAAF	:	Direction des Affaires Administratives et Financières	PNIASAN	:	Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
DAT	:	Délégation à l'Aménagement du Territoire	PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
DDD-B	:	Direction Départementale du Développement du Borgou	PRMP	:	Personne Responsable des Marchés Publics

DDL	:	Direction du Développement Local et de la Planification	ProPFR	:	Projet de Promotion d'une Politique Foncière Responsable au Bénin
DDPD	:	Direction Départementale de la Planification et du Développement	ProSOL	:	Protection et Réhabilitation des Sols dégradés pour améliorer la sécurité alimentaire
DGPD	:	Direction Générale des Politiques Publiques	PSDSA	:	Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole
EDP	:	Espace de Développement Partagé	PTF	:	Partenaire Technique et Financier
EPCI	:	Établissement Public de Coopération Intercommunale	RP 17	:	Région Pédagogique 17
FCFA	:	Françaises des Colonies Françaises d'Afrique	SA	:	Secrétaire Administratif
FADeC	:	Fonds d'Appui au Développement Communal	SBEE	:	Société Béninoise d'Énergie Électrique
FDS	:	Forces de Défense et de Sécurité	SDAC	:	Schéma Directeur d'Aménagement Communal
FEED	:	Femmes, Enfants, Environnement pour le Développement	SE	:	Secrétaire Exécutive
FPM	:	Forage équipé de Pompe à Motricité humaine	SEPOCA	:	Succès – Échecs – Potentialités – Obstacles – Conclusion – Actions
GAR	:	Gestion Axée sur les Résultats	SODECO	:	Société de Développement du Coton
GBCO	:	Gestion Budgétaire et Comptable des Communes	SONEB	:	Société Nationale des Eaux du Bénin
GIZ	:	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	TMG	:	Töpfer Müller Gabner
GSM	:	Global System for Mobile communication	Research	:	ThinkTank for Sustainability
HIMO	:	Haute Intensité de Main d'œuvre	ULPE	:	Unité Locale pour la Promotion de l'Emploi
IMF	:	Institution de Microfinance	UVS	:	Unité Villageoise de Santé
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Appliquée			
INSTaD	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie			
MASM	:	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance			
MDGL	:	Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale			
MEF	:	Ministère de l'Économie et des Finances			
MDN	:	Ministère de la Défense Nationale			

PREFACE DU MAIRE



Conformément aux dispositions de l'article 30 de la loi 2021-14 du 20 décembre 2021, portant code de l'administration territoriale en République du Bénin, le conseil communal vient se doter son Plan de Développement Communal (PDC) à l'horizon 2024-2028.

Ce plan que nous venons de confectionner est un véritable outil captivant qui permettra à la commune de Sinendé, cité de Bona Koné d'infléchir les tendances lourdes observées en milieu communautaire. Il s'agit de la baisse des revenus, du faible accès aux services sociaux de base, de la dégradation continue des ressources naturelles et de l'environnement. Pour ce PDC, les groupes les plus vulnérables vont faire l'objet d'une attention particulière. Il vise donc à améliorer significativement les conditions de vie des citoyens

et citoyennes de Sinendé durant ce quinquennat qui se point à l'horizon à travers la mise en place de ce plan. Ses éléments caractéristiques concernent (1) la participation et l'inclusion de tous les acteurs notamment les bénéficiaires de tous genres au diagnostic ; (2) l'articulation avec les orientations nationales et programmes d'actions du Gouvernement, (3) la prise en compte des dimensions transversales et (4) la contribution à l'atteinte des objectifs de Développement Durables à travers la réalisation des dix cibles prioritaires retenues au niveau de la Commune.

Il est le fruit d'un long processus de réflexions à travers des ateliers communautaires et communaux alternés par des restitutions et validations qui ont permis de choisir les priorités en termes de besoins et aspirations, définir les objectifs et les actions adéquates en présence des représentants des catégories d'acteurs au niveau de la commune, des services techniques communaux, déconcentrés et nationaux. Ce plan est conçu grâce aux appuis techniques et financiers de l'ADECOB, la Coopération Suisse et l'UNICEF et autres partenaires nationaux auxquels nous exprimons, ici, toute notre gratitude.

A travers ce document, que chaque acteur ayant participé à son élaboration trouve une satisfaction morale et intellectuelle.

Compte tenu des potentialités dont dispose notre commune, le Conseil Communal et le Secrétariat Exécutif pleinement engagés tout le long du processus d'élaboration de ce plan de développement, et fort de leurs motivations, œuvrant de toute leur légitimité pour créer les conditions idoines pour sa mise en œuvre effective à travers la bonne gouvernance territoriale, le renforcement des capacités des acteurs, le renforcement de la communication entre autres.

A partir de ce plan, le Secrétariat Exécutif en collaboration avec le conseil communal procédera à l'élaboration et à l'exécution de Plans Annuels de Travail assortis des stratégies adaptées aux réalités de la commune.

L'exécution de ce plan fait donc appel à la participation de tous les acteurs concernés (les services techniques, la diaspora, les membres des communautés, les ONGs et associations de développement, les PTF, l'état, les coordonnateurs des projets et programmes,...) intervenant dans l'espace communal et le secteur privé dont je ne doute pas un seul instant de leurs disponibilités à nous appuyer dans le cadre de sa mise en œuvre. Ceux-là, nous comptons sincèrement sur leurs appuis multiformes afin que ce plan connaisse, au terme de son horizon, un aboutissement heureux pour le bien-être recherché de nos populations.

Nous souhaitons amplement concrétiser notre vision c'est-à-dire faire de Sinendé « ***A l'horizon 2028, Sinendé est une commune bien gouvernée dans un environnement bien aménagé, sécurisé et attractif pour un développement durable et équilibré*** ».

Pour finir, j'invite et je souhaite que ce plan suscite l'engouement des partenaires publics et privés, les ressortissants de la commune à venir investir dans les différents axes de développement que nous avons retenus tout en réaffirmant notre ferme volonté à mettre en place les conditions de partenariat gagnant-gagnant.

RESUME EXECUTIF DU PDC4

De quatrième génération, ce plan de développement communal (PDC) de Sinendé s'inscrit d'une part, dans la continuité des PDC de première, deuxième et troisième génération et, d'autre part, dans la mouvance des nouveaux défis de développement qui s'imposent à la commune.

Le document est structuré autour de cinq (05) grands chapitres. Le premier présente le cadre méthodologique d'élaboration du PDC4. Il développe le processus d'élaboration, de structuration et de contenu du PDC4 de même que les difficultés rencontrées, les limites du PDC4 ainsi que la problématique du développement de la commune.

Le deuxième chapitre présente de façon succincte la commune à travers (i) sa situation géographique et son organisation administrative, (ii) ses grands traits physiques et (iii) sa démographie et ses données sociales.

Le troisième chapitre s'inscrit dans le même esprit de suite en développant l'état actuel du développement de la commune, notamment à travers la présentation des principaux résultats du diagnostic préalable à l'élaboration du PDC4.

Ainsi, sur le plan spatial, la commune est soumise à une forte pression démographique notamment, au niveau des arrondissements de Sinendé et de Sèkèrè dans un contexte de faible aménagement du territoire communal et de l'exposition de l'habitat et du cadre de vie aux effets des changements climatiques, notamment l'inondation.

Sur le plan environnemental, la commune est caractérisée par un faible niveau d'hygiène et d'assainissement, une faune dévastée, des ressources en eau faiblement exploitées, des sols érodés et appauvris par l'utilisation des engrais chimiques et des forêts menacées par l'agriculture extensive. Au plan de la gouvernance des services sociocommunautaires, la commune affiche une bonne performance dans les secteurs de l'éducation formelle, de l'alphabétisation, de la santé, de l'approvisionnement en eau potable et des services financiers et non-financiers. En revanche, les secteurs de la protection sociale, de l'électrification solaire, des sports, cultures et loisirs et de la transformation agroalimentaire et de la nutrition sont caractérisés par une faible performance de la commune.

En termes du genre, la situation des femmes n'est pas reluisante, notamment en ce qui concerne la sphère politique, l'accès à la terre et aux crédits. Les conditions de vie des personnes handicapées et âgées et des enfants ne sont pas non plus encourageantes. La promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes constitue également des secteurs où les actions de la commune doivent être plus orientées.

Sur le plan des secteurs économiques, l'agriculture vient en première position. Les principales cultures vivrières de la commune sont : l'igname (*Dioscorea bulbifera*), le maïs (*Zea mays*), le manioc (*Manihot esculenta*), le haricot (*Phaseolus vulgaris*), le sorgho (*Sorghum bicolor*), et le mil (*Pennisetum glaucum*). Elles constituent la base de l'alimentation de population de la commune. On note aussi des cultures de rentes telles que le coton, l'arachide, l'anacarde et le soja. Les exploitations sont de type familial, de petites tailles et extensives. Quelques femmes individuelles ou en groupements se livrent aux activités de maraîchage et de transformation. Les défis en matière de développement agricole concernent principalement l'adoption des techniques de la neutralité de la dégradation des terres (NDT) et de la gestion durable des forêts (GDF). Le secteur de l'élevage bénéficie d'une attention soutenue de la part de la commune en raison notamment, des crises entre éleveurs et agriculteurs. La pêche est organisée par la commune en collaboration avec les acteurs professionnels. Le secteur minier est caractérisé par l'exploitation de quelques carrières, mais le potentiel minier de la commune est largement sous-exploité. Par ailleurs, la commune ne dispose d'aucune industrie. En outre, le réseau routier est faiblement densifié de même que le secteur du transport qui est faiblement organisé. Les réseaux de télécommunication quoique disponibles dans la commune n'en couvrent qu'une partie. Le secteur de l'artisanat bénéficie d'une assez bonne organisation même si le perfectionnement des artisans reste un défi permanent. En ce qui concerne le tourisme et l'hôtellerie, leur potentiel est faiblement exploité. La digitalisation s'avère également un secteur à développer et à adapter aux secteurs économiques et éducatif.

Sur le plan de la gouvernance politique, institutionnelle et administrative, la commune de Sinendé affiche de bons scores. Les principaux défis en la matière concernent (i) la création des conditions favorables au

fonctionnement optimal des organes infracommunaux, (ii) le renforcement des capacités techniques du personnel administratif et des élus, (iii) l'organisation durable des séances de reddition des comptes, etc. En outre, les finances de la commune sont très limitées face à l'étendue des défis à adresser en matière de développement. Les ressources propres de la commune sont variables et leur croissance nécessite un engagement politique plus prononcé. Quant aux ressources de transfert, elles doivent bénéficier d'une gestion plus anticipative du personnel communal. L'intercommunalité et la coopération décentralisée demeurent des leviers que la commune doit densifier en vue d'accroître ses ressources financières.

Le quatrième chapitre met en exergue le cadre stratégique du PDC4 en précisant (i) ses fondements, principes et valeurs, (ii) sa raison d'être et sa vision actualisée et (iii) le modèle logique qui porte les changements attendus de sa mise en œuvre. Le PDC4 de Sinendé s'articule autour de quatre (04) orientations stratégiques, cinq (05) objectifs stratégiques, cinq (05) programmes et cinquante-huit (58) projets.

Le cinquième et dernier chapitre du PDC4 présente son cadre programmatique et son dispositif de mise en œuvre. D'un coût total de Six milliards six cinquante et un millions cinq cent quarant mille 6.651.540.000 FCFA, le PDC4 sera financé par les ressources propres de la commune, les ressources de transfert du fonds d'investissement communal (FIC), les ressources de contreparties des communautés et les ressources mises à disposition par les partenaires techniques et financiers (PTF) de la commune. Le mécanisme de suivi-évaluation du PDC4 repose sur un dispositif multi-acteurs dont le responsable du développement local et de la planification (RDLP) assure le leadership. Ce mécanisme devra permettre de mesurer l'atteinte des objectifs et la réalisation des résultats/changements attendus du PDC4. En dernier ressort, quelques risques et conditions de succès de la mise en œuvre du PDC4 sont mis en évidence.

INTRODUCTION

Le processus de décentralisation se poursuit au Bénin depuis bientôt 20 ans à travers l'alternance des conseils communaux/municipaux, l'animation plus ou moins régulière des sessions des conseils communaux/municipaux, l'offre de service de proximité aux populations, l'exercice du pouvoir au niveau local, etc. En 2021, les dispositions réglementaires régissant la décentralisation ont été revues. La loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin a modifié et remplacé l'ensemble des anciennes dispositions sans pour autant remettre en cause les principes fondamentaux de la décentralisation au Bénin. Les principaux enjeux de la décentralisation y sont conservés : la démocratie à la base et le développement local.

Conformément à l'article 30 de cette loi : « la commune élabore, adopte et veille à la mise en œuvre des documents de planification de développement, en harmonie avec les orientations nationales... Dans ce cadre, elle élabore les documents de planification nécessaires, à savoir : le schéma directeur d'aménagement de la commune (SDAC), le plan de développement communal (PDC) ... ». A cet effet, les communes du Borgou sont à leur 3^{ème} génération de Plans de Développement (PDC3) qui sont arrivés à expiration en décembre 2021. Le processus d'élaboration des PDC de 4^e génération des communes du Borgou, démarré en 2021 avait été suspendu pour diverses raisons à l'étape d'évaluation des PDC3. Cette étape avait bénéficié de l'accompagnement de quelques consultants indépendants.

Dans leurs planifications annuelles d'activités, toutes les sept (07) communes du Borgou (à l'exception de la municipalité de Parakou) ont prévu l'élaboration des PDC4. L'accompagnement de cette action de grande portée pour le développement communal est assuré, comme par le passé, par l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADECOP). Expression de la volonté manifeste des communes membres à se mettre ensemble pour relever les défis des territoires du département, l'intercommunalité promeut le développement équitable et solidaire de l'ensemble des collectivités territoriales du Borgou. Elle a pour rôles, entre autres, de mobiliser des partenaires techniques et financiers (PTF) et de capter des financements pour accompagner la mise en œuvre des activités planifiées des communes du Borgou. A cet effet, l'ADECOP a négocié et obtenu du Bureau de la Coopération suisse au Bénin à travers le Programme AGORA¹, un financement dont une partie sera utilisée pour soutenir les communes du Borgou dans le processus d'élaboration de leurs PDC4.

Mis en œuvre suivant l'approche du « faire-faire » et « faire-ensemble », le processus d'élaboration des PDC4 des communes du Borgou a mobilisé une kyrielle d'acteurs institutionnels publics du niveau départemental et du niveau communal. Ainsi, sous le leadership de l'ADECOP, le bureau d'études' *Expertise Territoires'* recruté suite à un appel à concurrence a assuré le coaching des services communaux couplé à la démarche de territoire qui privilégie une large concertation et mobilisation des acteurs locaux. Il a également mis à la disposition des acteurs communaux, les outils nécessaires et les a accompagnés tout au long du processus d'élaboration de leur PDC. L'assurance qualité des documents produits a été faite par l'ensemble des parties prenantes.

Le présent PDC est le document de planification du développement de la commune de Sinendé issu du processus d'élaboration qui a mobilisé l'ensemble des acteurs pendant six (6) mois. La démarche d'élaboration du PDC a été essentiellement participative, consultative, inclusive et itérative. Elle a effectivement impliqué tous les acteurs du niveau village jusqu'au niveau communal. A cet effet, les aspirations réelles des populations à la base et des groupes organisés ont été exprimées, priorisées et prises en compte dans l'élaboration de ce document en tenant compte des 10 cibles ODD prioritaires de la Commune notamment les cibles 2.2, 4.1, 5.5, 6.2, 7.1, 8.5, 9.1, 10.1, 11.1, 12.8 et des thématiques transversales d'actualité.

Le Comité Technique mis en place au sein du Comité de Pilotage en est le principal moteur. Il a assuré la supervision technique de tout le processus d'élaboration du PDC4.

À l'instar du Plan d'Actions du gouvernement (PAG), le PDC oriente les actions de développement de la commune sur la base d'un diagnostic préalable. Dans son allure, le PDC est à la fois un document

¹ Appui à la Gouvernance locale et au Renforcement de l'Attractivité territoriale

stratégique et opérationnel. Son financement est assuré par les ressources propres, les ressources de transfert et les contributions des partenaires techniques et financiers (PTF).

Le PDC a une portée communale, car ne couvrant que le territoire communal. Toutefois, il s'aligne sur les principaux cadres sectoriels, multisectoriels et transversaux de développement à l'échelle nationale et internationale. L'objectif de la commune en initiant l'élaboration de cette quatrième génération de son PDC est d'assurer, entre autres, la cohérence et la qualité dans la délivrance des services publics de base dans tous les secteurs de développement du territoire communal. Le PDC4 assure une cohérence avec le PDC3 et investit de nouveaux champs d'actions compte tenu des exigences actuelles en matière de développement intégral et équilibré du territoire communal.

Pour atteindre les objectifs de développement déclinés dans le PDC4, la commune mise sur une approche participative, inclusive et prospective dans la limite des prérogatives qui lui sont assignées par la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021, portant Code de l'administration territoriale en République du Bénin. La redevabilité est également un des principaux piliers de l'action publique communale dans le cadre de la mise en œuvre du PDC4.

Le présent document s'articule autour de trois (03) grandes parties :

- ❖ La Première partie intitulée Contexte de développement de la commune ;
- ❖ La deuxième partie intitulée Analyse du diagnostic stratégique de la commune ;
- ❖ La troisième partie désignée Stratégie de développement et conditions de mise en œuvre du PDC.

PREMIERE PARTIE

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

I. CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

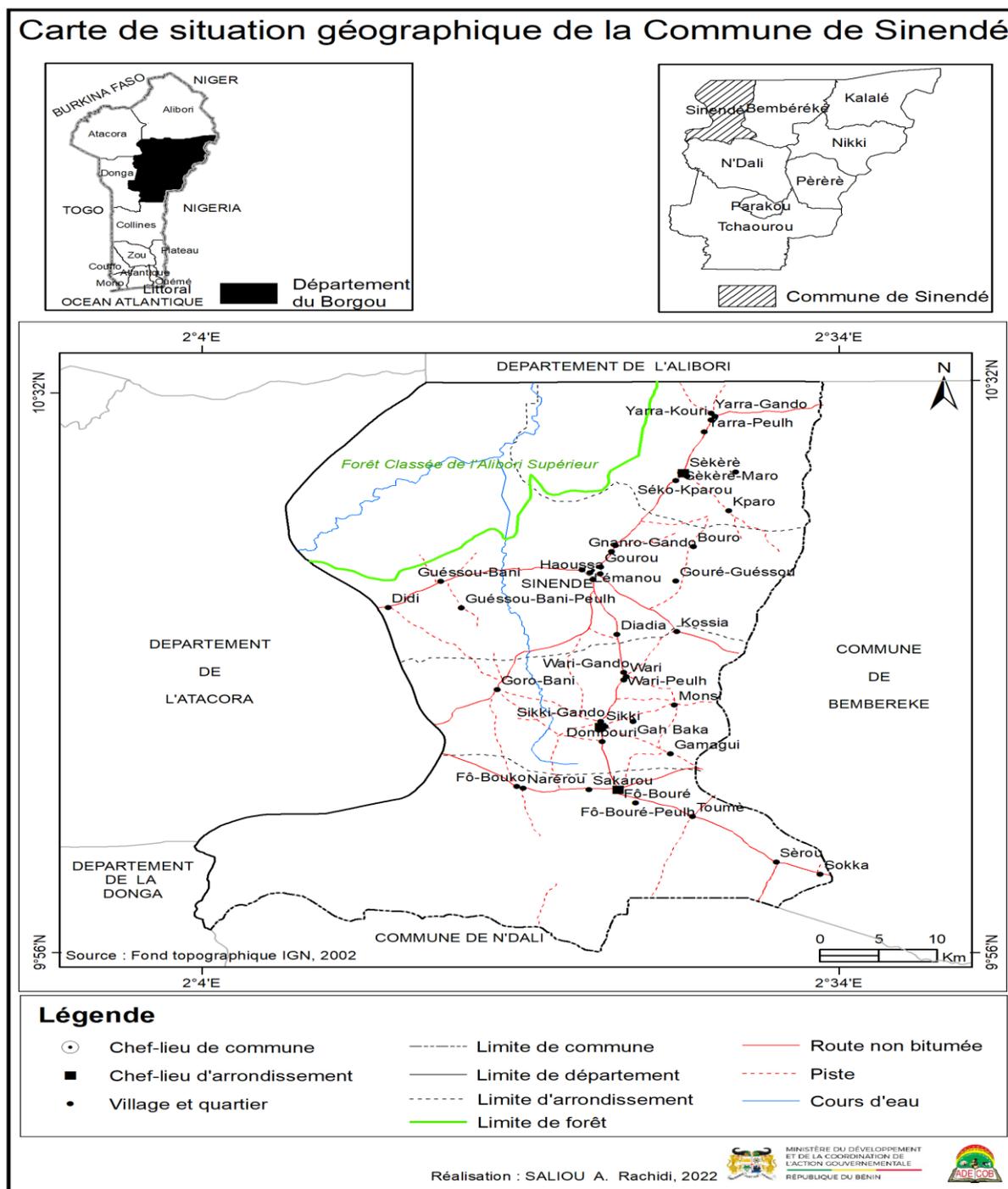
Cette partie offre un aperçu de la présentation de la commune de Sinendé sur divers plans.

1.1. PRESENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Sinendé est située au nord-ouest du département du Borgou (nord-est du Bénin), et s'étend sur une superficie de 2.289 km², soit 8,85% de la superficie du département du Borgou et 2,03% de celle du Bénin. Elle est limitée au sud par la commune de N'Dali, au nord par la commune de Gogounou dans le département de l'Alibori, à l'est par la commune de Bembéréké et à l'ouest par les communes de Kérou et Ouassa-Péhunco (dans l'Atacora) et Djougou (dans la Donga) comme l'indique la carte 1.

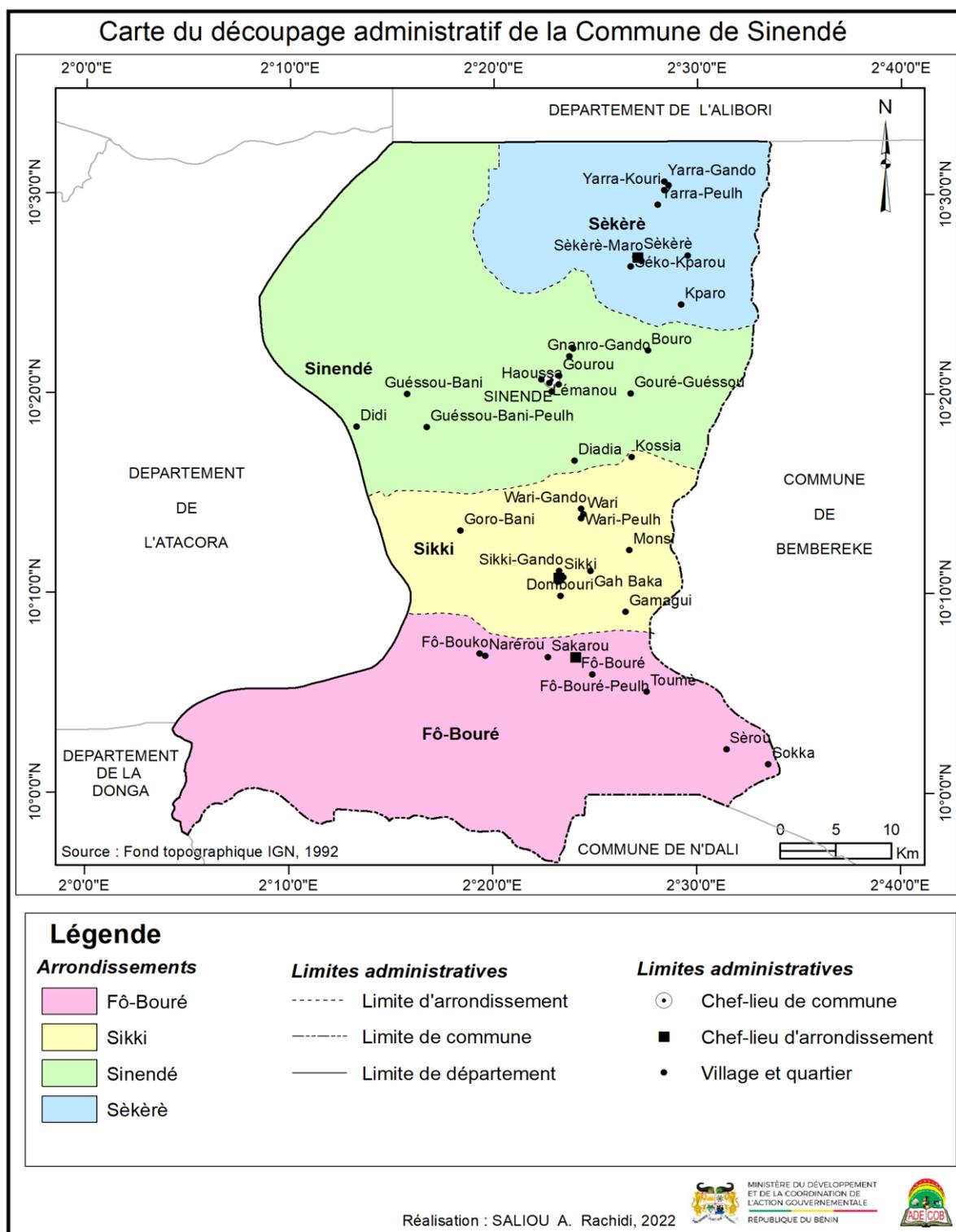
Selon la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin, la commune de Sinendé est subdivisée en quatre arrondissements à savoir : Sinendé, Fô-Bouré, Sèkèrè et Sikki, pour un nombre total de quarante trois (43) villages administratifs et quartiers de ville auxquels sont rattachées cent trente trois (133) localités ou hameaux dispersés.

Figure 1 : Carte de situation géographique de la commune de Sinendé



Source : Fond Topographique, IGN 2002

Figure 2 : Carte du découpage administratif de la commune de Sinendé



Source : Fond Topographique, IGN, 1992

La Loi n°2021-14 du 20 décembre 2021, portant Code de l'administration territoriale en République du Bénin à travers ses décrets d'application n°2022-319 du 1^{er} juin 2022 portant critères de catégorisation des communes en République du Bénin et n°2022-320 du 1^{er} juin 2022, portant catégorisation des communes en République du Bénin procède à la classification formelle des communes suivant trois types de statut : commune à statut particulier, commune à statut intermédiaire et commune à statut ordinaire. Cette classification repose sur des critères bien définis et peut être actualisée suivant une périodicité décennale.

À l'issue de la catégorisation des communes, Sinendé est classée dans la catégorie des communes à statut ordinaire. En effet, l'article 4 du décret d'application n°2022-319 du 1^{er} juin 2022, portant critères de catégorisation des communes en République du Bénin stipule que « les autres communes qui ne peuvent pas être classées communes à statut particulier ou communes à statut intermédiaire sont classées dans la catégorie des communes à statut ordinaire.

Les communes à statut particulier sont celles qui répondent aux critères cumulatifs ci-après : (i) avoir une population d'au moins deux cent mille (200.000) habitants ; (ii) mobiliser sur une période d'au moins trois (03) ans, précédant l'année de l'évaluation de la catégorisation des communes, des ressources budgétaires propres s'élevant à un milliard (1.000.000.000) FCFA au moins chaque année.

Les communes à statut intermédiaire sont celles qui sont chef-lieu de département ou ont une population d'au moins 100 000 habitants et ont pu mobiliser durant les trois dernières années (2018, 2019 et 2020) des ressources propres s'élevant au moins à 500 millions de francs CFA ou qui ont joué un rôle prépondérant dans l'histoire du Bénin.

1.2. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

La population de la commune de Sinendé est composée principalement de Bariba, de Peulh, et d'autres groupes ethniques comme les Yoruba, Djerma, Fon, Ibo, etc. On note une homogénéité socioculturelle et identitaire au niveau de la population. La même langue, les rites et événements culturels sont partagés à l'échelle de la commune, ce qui constitue un facteur fédérateur autour d'une identité territoriale. L'existence des mêmes valeurs sociales, culturelles et linguistiques constitue une force majeure pour bâtir un développement local solide et durable.

Les données du RGPH3, 2002, ont révélé que la religion prépondérante est l'islam avec 58% d'adeptes.

Les autres religions pratiquées par la population sont : les religions traditionnelles (11,1%), le catholicisme (7,9%) et le protestantisme (1,8%).

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 4^{ème} édition de 2013 (RGPH4, 2013), la population de Sinendé est de 91 672 habitants contre 63 373 habitants en 2002 soit un accroissement de 2,99%. La population féminine est de 46 032 soit 50,21%. La structure de la population par âge indique une extrême jeunesse de la population de la commune. La population scolarisable 6-14 ans est de 23 834 selon la moyenne globale du Borgou et la population active 15-59 ans s'élève à 42 719 selon la moyenne globale du Borgou.

D'après les résultats du RGPH4, 2013, la population se répartit ainsi qu'il suit dans les arrondissements de la commune : l'arrondissement de Sinendé compte 35 267 habitants soit 38,47% ; Fô-Bouré 15 268 habitants soit 16,65% ; Sikki 17 644 habitants soit 19,24% et Sèkèrè 23 493 habitants soit 25,62%. L'arrondissement le plus peuplé est Sinendé, mais Sèkèrè a la densité la plus élevée. Celle de la commune s'établit à 40 hbts/km².

Le tableau n°1 ci-dessous donne un aperçu de l'évolution de la population de la commune (par intervalle de cinq (05) ans) par arrondissement jusqu'en 2034.

Tableau 1 : Tendances d'évolution de la population par arrondissement

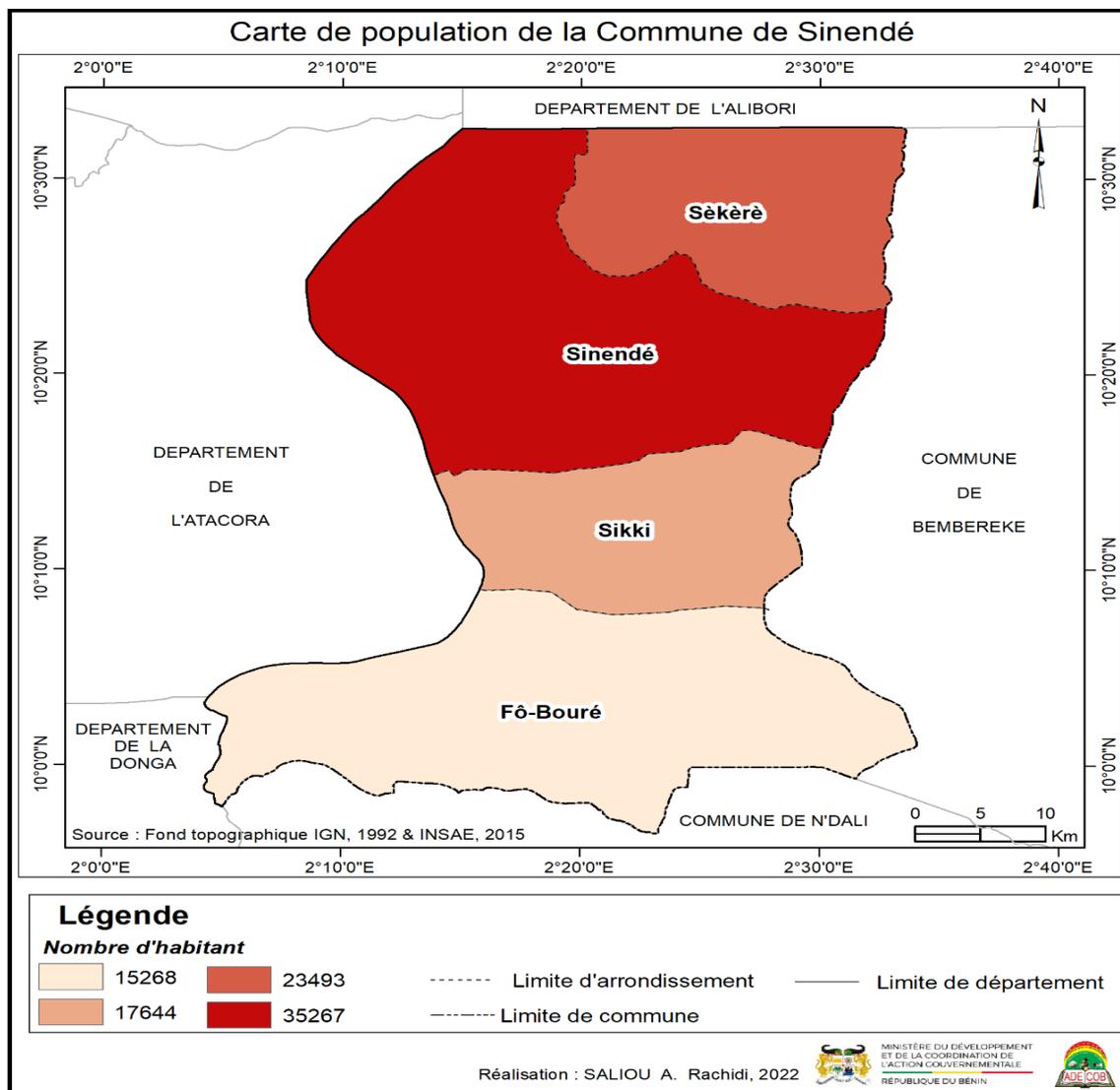
Arrondissements	1979	1992	2002	2013	2019	2024	2029	2034
Fô-Bouré	4 719	7 467	10 677	15 268	18 231	21 134	24 501	28 403
Sèkèrè	6 572	9 465	14 314	23 493	28 052	32 520	37 699	43 704
Sikki	4 222	8 458	12 398	17 644	21 068	24 423	28 313	32 823
Sinendé	8 894	14 526	25 984	35 267	42 111	48 818	56 593	65 607
TOTAL	24 407	39 916	63 373	91 672	109 461	126 895	147 107	170 537

Source : Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC), Sinendé (2019-2034)

L'analyse du tableau n°4 ci-dessus montre que les arrondissements de Sinendé et de Sèkèrè sont les plus peuplés de la commune et ce, de façon diachronique. Ensuite, viennent les arrondissements de Sikki et de Fô-Bouré.

La figure n°3 ci-dessous donne un aperçu de la présentation cartographique de la population de la commune de Sinendé.

Figure 3 : Carte de population de la commune de Sinendé



Source : Fond topographique IGN, 1992 et INSAE, 2015

1.3. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE

Les aspects économiques sont appréciés à travers l'analyse des potentialités économiques locales mais aussi par le dynamisme des acteurs de l'économie locale et leur engagement face au développement de la commune.

L'agriculture est la principale activité qui occupe la population de la commune. Il ressort du diagnostic engagé dans le cadre de ce PDC que plus de 90% de la population active de la Commune vit de l'agriculture qui représente plus de 75 % du secteur primaire Elle est caractérisée par un potentiel en superficie cultivable estimé à 165 380,69 ha soit 70,41% de la superficie totale de la commune selon le SDAC 2019-2034. maïs (*Zea mays*), le manioc (*Manihot esculenta*), le haricot (*Phaseolus vulgaris*), le sorgho (*Sorghum bicolor*), et le mil (*Pennisetum glaucum*).

A l'agriculture, s'associe un élevage pastoral, en pleine expansion et très diversifié qui est complété par l'élevage non moins important d'ovins, de caprins et de volailles. La commune regorge également des

ressources hydrauliques avec le fleuve Alibori qui traverse la commune et quelques retenues d'eau ; toute chose qui facilite le développement des activités de pêche.

La forte production agricole de la commune augure d'un bel avenir au secteur de la transformation des produits agricoles, même s'il est actuellement embryonnaire. Il est porté par des groupements de femmes et quelques ONG qui interviennent dans la transformation de produits agricoles

Le secteur des services y est aussi en pleine expansion, grâce à l'artisanat et au commerce. En effet, l'artisanat constitue le troisième secteur important. Les principaux métiers traditionnels sont la forge, la maçonnerie et le tissage. On peut identifier aussi des ateliers de couture, de coiffure, de mécanique, de menuiserie, de dépannage radio, de soudure, etc. L'artisanat est organisé en plusieurs associations avec à leur tête, le Collectif des associations et groupements professionnels d'artisans qui en constitue la structure faitière.

La commune de Sinendé dispose d'un grand potentiel touristique qui devrait être valorisé à travers les différents aménagements y afférents mais surtout le développement du secteur de l'hôtellerie. Il n'existe pas d'hôtels de grands standings et l'indisponibilité relative de l'énergie électrique conjuguée à l'impraticabilité des pistes et routes n'offrent pas un écosystème favorable à l'attraction des investisseurs.

Le domaine de l'exploitation des carrières et mines est en pleine expansion dans la commune car celle-ci dispose de plusieurs carrières de graviers dans les quatre (04) arrondissements qui servent aux différentes activités de construction des infrastructures et habitats. Ce secteur souffre néanmoins des difficultés d'organisation car l'exploitation de ces carrières n'est pas convenablement encadrée, suivie et taxée.

Les activités commerciales s'organisent autour des infrastructures marchandes car la commune possède des atouts appréciables en termes d'infrastructures et d'équipements marchands (Boutiques, Boucheries, marchés de bétail, marchés ordinaires, Magasins de stockage des produits agricoles).

1.4. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

1.4.1. Grands traits physiques

Le relief général de la commune de Sinendé est une pénéplaine. Il se présente sous forme de plateaux et de collines sur le prolongement Ouest du mont Bembéréké. Ces collines sont situées à l'Est et au Nord de l'arrondissement de Sinendé (Kossia, Niaro, Bourou).

Le climat est de type soudano guinéen avec deux saisons : une saison pluvieuse s'étendant d'avril à octobre, soit environ six (6) mois de pluie et une saison sèche allant de la mi-octobre à la mi-avril. La hauteur d'eau annuellement enregistrée varie entre 1.000 mm et 1.200 mm avec le maximum de précipitations au mois d'août et de septembre. Le régime des vents est caractérisé par le mouvement alternatif de l'harmatan qui souffle pendant la saison sèche et de la mousson, vent humide, qui souffle pendant la saison des pluies. Il faut ajouter à cela, des vents forts et violents ainsi que des tornades observées au début et vers la fin de la saison des pluies. La température moyenne varie tout au long de l'année entre 24,2°C (septembre) et 29,5°C (mars), soit une amplitude thermique de 5°C. Ces températures sont caractérisées par une amplitude thermique diurne supérieure à l'amplitude annuelle.

Le principal cours d'eau qui traverse la commune est l'Alibori. Il s'étire sur 306 km avec ses affluents que sont : Niyori, Souédarou, Dandarou et Daouso. Il traverse la forêt classée de l'Alibori Supérieur en passant par Guessou-Bani et Gorobani. Les autres cours d'eau qui sont des bras de cours d'eau saisonniers tarissent tous pendant la saison sèche.

La végétation de la commune de Sinendé qui était autrefois bien diversifiée a été sérieusement perturbée par l'action de l'homme au point de rendre difficile sa caractérisation. En effet, l'exploitation forestière très poussée a dénaturé le paysage naturel de la commune. Cependant, on peut dire qu'il s'agit d'une végétation de type soudano-guinéen faite de savane boisée avec vestiges de forêts le long des cours d'eau dégradé par endroit par l'homme. On y trouve également une mosaïque de cultures, des aires de pâturage et de la jachère. Non loin des zones cultivées, se maintient une savane parc à espèces protégées. Il s'agit essentiellement du karité (*Vitellaria paradoxa*), du néré (*Parkia biglobosa*) et du baobab (*Adansonia digitata*). Cette savane est coupée dans sa partie Est par la forêt de Ouénou-Bénou (30 000 ha dans la commune de Bembéréké) et au Nord par celle de l'Alibori Supérieur (250 000 ha). Les grandes essences forestières qui peuplaient autrefois les forêts ont été toutes détruites dans le cadre de l'exploitation

forestière non contrôlée. Cela a provoqué de profonds bouleversements, faisant naître une végétation « humanisée » caractérisée par la disparition de nombreux ligneux, des ressources fauniques et même des espèces protégées.

Les champs et les jachères constituent l'expression de l'action anthropique. On rencontre des cultures telles que l'igname (*Dioscorea esculenta*), le sorgho (*Sorghum bicolor*), etc. Les espèces ligneuses rencontrées dans les champs et les jachères sont celles épargnées à cause de leur importance socioéconomique.

Il s'agit essentiellement du karité (*Vitellaria paradoxa*) et du néré (*Parkia biglobosa*). Les recrûs ligneux rencontrés très souvent dans les champs et les jachères sont : *Daniellia oliveri*, *Parinari curatellifolia* et *Pteleopsis suberosa*.

Dans la commune de Sinendé, on distingue trois (03) grands ensembles à savoir :

- les sols minéraux bruts ;
- les sols peu évolués (lithiques et modaux) ;
- les sols ferrugineux tropicaux (peu lessivé en argile, lessivé en sesquioxides, hydromorphes, sans concrétions, à concrétions, indurés.

La répartition de ces différents types de sols est présentée par la carte des sols.

1.4.2. Ressources en eau

Les ressources en eau de surface de la commune subissent une forte pression anthropique tendant à provoquer leur raréfaction. En effet, l'utilisation abusive des engrais chimiques et herbicides contribue à la dégradation du sol et le rend moins compact. En outre, les pratiques culturales non-adaptées aux environs des cours d'eau sont responsables de l'ensablement des cours d'eau. Le reboisement des berges pourrait ralentir leur ensablement.

Quant aux retenues, leur dragage périodique contribuera au ralentissement de leur ensablement.

En ce qui concerne les ressources en eau souterraine, la commune dispose d'une source d'eau minérale existe dans le village de Kparo dans l'arrondissement de Sèkèrè. Cette source d'eau pourrait faire l'objet d'une étude approfondie en vue de son exploitation économique.

Dans l'arrondissement de Sikki, l'eau souterraine est difficilement accessible à cause de la nappe qui n'est pas perméable. À cet effet, une attention particulière doit être accordée à cet arrondissement pour la mobilisation des ressources en eau potable.

La figure n°15 de l'annexe 1 présente le réseau hydrographique de la commune de Sinendé.

1.4.3. Ressources fauniques

Dans les forêts de la commune, la faune n'est plus bien fournie. Des animaux tels que les primates, les céphalophes, les lions, les buffles, les bubales, les antilopes, les phacochères, les lièvres, les éléphants... ne sont plus perceptibles dans la commune. La chasse est interdite dans les réserves. Quelques mammifères sont représentés en petit nombre. Les oiseaux sont nombreux et diversifiés et regroupent, entre autres, des espèces comme *Ardeola ibis* (garde-boeufs), *Umida meleagris* (pintade), *Francolin bicalcaratus* (francolins), *Streptopelia vinacea* (tourterelle vineuse), *Bucorvus abyssinica* (grand calao).

Le principal enjeu pour le maintien de la faune dans les forêts de la commune est la lutte contre le braconnage et la chasse abusive.

II. DEMARCHE D'ELABORATION DU PDC 4

L'élaboration du PDC4 s'appuie sur les repères méthodologiques indiqués dans le guide intitulé *Démarche d'élaboration, de structuration et du contenu des Plans de Développement Communaux* édité en octobre 2022 par la Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD) du Ministère du Plan et du Développement (MPD). Le chapitre présente (i) le contexte et la justification de l'élaboration du PDC4, (ii) le processus d'élaboration du PDC4, (iii) les difficultés rencontrées et limites du PDC4 et (iv) la problématique du développement de la commune de Sinendé.

De quatrième génération, le PDC actuel de la commune de Sinendé est élaboré en s'appuyant sur les repères méthodologiques du nouveau guide d'élaboration, de structuration et de contenu des PDC. Sa conception s'articule autour de 4 principales phases à savoir :

1. la phase préalable (études préalables à l'élaboration du PDC) ;
2. la phase de rédaction (structuration et contenu des éléments essentiels et intégration des thématiques transversales) ;
3. la phase de validations et d'adoption et ;
4. la phase d'approbation et de popularisation.

2.1. PHASE PRÉALABLE

L'analyse diagnostique constitue une étape très importante du processus d'élaboration du PDC. En effet, l'étape du diagnostic est à cheval sur deux phases à savoir :

1. la *phase préalable* et plus spécifiquement *l'étape préparatoire* à travers laquelle les outils du diagnostic sont conçus et testés sous le contrôle d'un cadre institutionnel bien précis et ;
2. la *phase de rédaction et d'intégration des thématiques transversales* et plus spécifiquement *l'étape de structuration et de contenu des éléments essentiels* qui adresse le diagnostic et ses différents éléments constitutifs.

Le processus de diagnostic préalable à l'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé s'est donc appuyé sur le cycle méthodologique prescrit dans le guide édité par la DGPD. Le diagnostic s'est déroulé notamment à travers une analyse documentaire, la collecte et l'analyse de données empiriques, la structuration et le contenu des éléments essentiels.

Les principaux objectifs poursuivis à travers les enquêtes de diagnostic de niveau village et de niveau arrondissement sont :

1. faire un état des lieux sectoriel au moyen d'un outil digital intégré auprès de la population dans les villages et quartiers de villes de chaque arrondissement ;
2. diagnostiquer les secteurs prioritaires du développement communal ;
3. faire le dépouillement, le traitement, l'analyse et la synthèse des données recueillies ;
4. restituer les résultats préliminaires du traitement et de l'analyse des données par arrondissement ;
5. prioriser les problèmes par village/quartier de ville ;
6. rédiger le rapport provisoire d'analyse diagnostique ;
7. jeter les bases pour l'appréciation des défis et du cadre stratégique du PDC4.

Le phasage et les principales articulations de la démarche méthodologique sont développés dans les titres ci-dessous.

2.1.1. De la décision du conseil communal à la formation des membres du conseil communal et du comité de pilotage

L'avis préalable du Conseil communal s'est traduit par la prise d'un arrêté n°53/020/MC-SDE/SE/RDLP/RAAF/SA du 02 septembre 2022, portant création, composition, attributions et fonctionnement du Comité de pilotage du processus d'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé. Cet arrêté encadre la création, la composition, les attributions et le fonctionnement du Comité technique d'élaboration du PDC4.

Le Comité de pilotage du processus d'élaboration du PDC4 est composé de 28 membres et le Comité technique d'élaboration du PDC4 est composé de 08 membres plus le consultant accompagnant le processus technique.

2.1.2. Des autres acteurs du dispositif opérationnel de mise en œuvre

Les deux comités ainsi créés bénéficient de l'accompagnement du bureau d'études 'Expertise Territoires SARL' recruté en septembre 2022 suite à un appel à concurrence lancé par l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADECORB).

Ce dispositif est soutenu par un pool de personnes ressources thématique mises à disposition par la GIZ et l'UNICEF et les Services Déconcentrés de l'État, en l'occurrence, la Direction Départementale du Développement du Borgou (DDD-B) et l'ADECOB.

2.1.3. De l'exploitation Du Rapport Évaluatif Du Pdc3

La synthèse du diagnostic de mise en œuvre du PDC3 de la commune de Sinendé se résume aux succès et échecs ressortis à travers l'évaluation dudit PDC3. Le tableau n°35 de l'annexe 1 présente ces succès et échecs.

Sur la base des résultats obtenus à l'issue de l'évaluation critériée² de la mise en œuvre du PDC3 de la commune de Sinendé, des recommandations ont été formulées en vue d'améliorer le processus d'élaboration du PDC4, sa mise en œuvre et son évaluation. Le processus actuel a pris en compte ces recommandations afin d'améliorer les résultats attendus.

Le tableau n°36 de l'annexe 1 présente les principales articulations du processus méthodologique d'élaboration du PDC4 ainsi que les méthodes, techniques et outils de collecte et d'analyse utilisés.

2.1.4. De la collecte de données empiriques

Le calendrier des principales activités de préparation, de concertation et de déroulement des enquêtes de terrain est présenté dans le tableau n°37 de l'annexe 1.

2.2. PHASE DE RÉDACTION ET DE L'INTÉGRATION DES THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Cette phase intègre la rédaction et l'intégration des thématiques transversales et plus spécifiquement, l'étape de structuration et de contenu des éléments essentiels qui adresse d'une part, le diagnostic et ses différents éléments constitutifs et, d'autre part, le cadre programmatique et de mise en œuvre du PDC4.

2.2.1. Étape de rédaction du diagnostic préalable à l'élaboration du PDC 4

La documentation du rapport de diagnostic d'une part, la relecture critique et la validation dudit rapport d'autre part, ont été faites suivant le calendrier et les modalités présentés dans le tableau n°38 de l'annexe 1.

2.2.2. Étape de rédaction du PDC 4

La documentation du PDC4 d'une part, la relecture critique et la validation dudit PDC4 d'autre part, ont été faites suivant le calendrier et les modalités présentés dans le tableau n°1 ci-dessous.

Tableau 2 : Calendrier de rédaction et de validation du rapport de diagnostic préalable à l'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé

N°	Activités	Dates	Techniques/outils de collecte	Acteurs impliqués
1	Élaboration du cadre d'orientation stratégique et de la théorie de changement du PDC4	13 - 14 décembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> - PPT présentant les principaux résultats du diagnostic - Fiche de formulation des orientations, objectifs stratégiques, programmes et projets du PDC4 - Remplissage du cadre logique de la théorie de changement 	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise Territoires - Mairie de Sinendé - ADECOB
2	Documentation du rapport de diagnostic	26 décembre 2022 - 20 janvier 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Bases de données - Cartes thématiques - Canevas du rapport provisoire de diagnostic 	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise Territoires - Mairie de Sinendé - ADECOB
3	Relecture critique et validation du PDC4	28 février au 02 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution de groupes de travail - Travail en groupes - Restitution en plénière 	<ul style="list-style-type: none"> - Élus communaux - Membres du Comité technique - ADECOB

² Critères OCDE : Pertinence, Efficacité, Efficience, Cohérence, Impact, Viabilité/Durabilité

N°	Activités	Dates	Techniques/outils de collecte	Acteurs impliqués
			<ul style="list-style-type: none"> - Formulation de recommandations d'affinement du rapport de diagnostic - Validation provisoire du rapport de diagnostic 	<ul style="list-style-type: none"> - DDD-B - Expertise Territoires

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

2.3. PHASE DE VALIDATION ET D'ADOPTION

La démarche de territoire a servi de base à l'élaboration du présent plan de développement communal. Ce fut un processus de large consultation des acteurs à la base et des populations assorti d'une approche itérative au cours de laquelle le Comité de Pilotage avec son bras opérationnel, le Comité Technique, a associé les élus, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, les organisations de la société civile, les services techniques déconcentrés de l'Etat au niveau communal et parfois départemental, les services communaux de la mairie.

Un atelier de vision et de programmation tenu dans le cadre d'une session du cadre de concertation des acteurs élargie a permis de définir tous les contours du PDC4 : vision ; orientations stratégiques, cadre logique, plan d'actions, etc. Sur la base des résultats de cet atelier, le Comité Technique d'élaboration du PDC4 a proposé l'avant-projet de document du PDC4.

Le premier draft du document ainsi élaboré a été présenté au Comité de pilotage pour avis lors d'un atelier organisé dans la municipalité de Parakou (28/02 au 02/03/23). Les amendements et observations de ce creuset rassemblant tous les acteurs de la commune ont été intégrés au document afin de produire le projet de document du PDC4 qui sera adopté par le Conseil Communal qui est l'organe habilité à cet effet.

Les validations du PDC4 consistent en des validations techniques et à grand public. Quant à l'adoption du PDC4, elle a été effectuée par le Conseil Communal de Sinendé.

2.3.1. Validation technique

Le rapport de diagnostic et le PDC4 ont été techniquement validés lors de deux (02) ateliers de relecture critique organisés l'un à la mairie de Sinendé et l'autre, à la Direction Départementale de la Fonction Publique (DDFP) sise dans la municipalité de Parakou. Les tableaux n°4 et n°5 ci-dessus présentent les dates auxquelles ces documents ont été relus et validés par le Comité technique d'élaboration du PDC4.

2.3.2. Validation à grand public

Une fois le document de PDC4 provisoire validé par le Comité de pilotage et le Comité technique, il a été organisé un atelier communal réunissant toutes les couches sociales représentatives de la commune en vue d'une présentation à grande échelle des différentes articulations du document et de recueillir les derniers amendements et suggestions. La consolidation du PDC4 à l'issue de cet atelier communal a permis de rendre disponible la version finale avant transmission au Conseil communal.

Cette validation à grand public du PDC4 a donc été faite lors d'un atelier communal tenu le 26 mai 2023 à la salle de conférence de la mairie.

2.3.3. Adoption du pdc4 par le conseil communal

Le PDC4 de la commune de Sinendé a été adopté lors de la session du Conseil communal tenue le 29 janvier 2024 à la salle de délibération de la mairie suivant la délibération 2024 n°53/010/MC-SDE/SE/SDLP/SA.

Le projet de PDC4 élaboré a été, dans un premier temps, soumis au comité technique qui l'a amendé et pré-validé les 15, 16 et 17 mars 2023. Dans un second temps, ce document pré-validé a été soumis à l'ensemble des acteurs de développement de la Commune qui l'a validé lors d'un atelier communal tenu le 19 mai 2023 dans la salle de la maison des jeunes de Nikki.

Le projet de PDC ainsi validé, a été examiné par une équipe pluridisciplinaire du Ministère de Développement pour s'assurer de la prise en compte des thématiques transversales telles que le dividende

démographique et les Objectifs de Développement Durables (ODD) lors d'une séance tenue à la DDD-Borgou les 27 et 28 juin 2023.

La prise en compte des différents amendements de la DGCS ODD et de la DGPD a permis d'obtenir un PDC4 de meilleure qualité soumis au conseil communal qui l'a adopté lors de sa session ordinaire du 25 septembre 2023.

2.4. PHASE D'APPROBATION ET DE POPULARISATION

L'approbation et la popularisation constituent deux (02) étapes méthodologiques de légitimation institutionnelle et communautaire du PDC4.

2.4.1. Avis consultatif du ministère en charge de la planification

En plus de l'approbation du PDC4 par l'Autorité de tutelle, il est également prévu une étape de recueil de l'avis consultatif du Ministère en charge de la planification.

2.4.2. Approbation

Une fois adopté par le Conseil communal, le PDC4 a été transmis à l'autorité de tutelle pour approbation par le Préfet après vérification de la cohérence du document avec les politiques, stratégies, normes et autres outils nationaux à travers un avis consultatif du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC).

2.4.3. Popularisation

Pour faciliter la popularisation du PDC4, un support synthétique de sa présentation a été élaboré par le Comité technique. Ce support sert de base à la mise en œuvre de différentes initiatives d'information et de communication sur ce document de référence du développement de la commune.

En effet, les moyens de popularisation du PDC4 sont nombreux et variés. On peut, entre autres, citer :

- la confection de plaquettes ou de dépliants de présentation du PDC4 ;
- la traduction en langues locales du PDC4 pour faciliter son appropriation par les alphabétisés de la commune ;
- la production et la diffusion des émissions radiophoniques ;
- la confection d'affiches et de kakémonos ;
- l'animation d'assemblées villageoises et d'arrondissement de restitution du contenu du PDC4 ;
- l'animation des conseils de village et d'arrondissement ;
- les tables rondes et conférences sur le développement de la commune ;
- les réunions du cadre intégrateur de la commune ;
- etc.

Pour ce faire, la commune s'est dotée d'un plan de communication sur le PDC4 en recourant aux canaux les plus appropriés et en tenant compte de la variété des cibles à toucher. La mobilisation sociale est au cœur de la mise en œuvre de ce PDC 4^{ème} génération et des prises de décision des autorités communales. A cet effet, les outils de planification opérationnelle et de suivi-évaluation adéquats sont élaborés et opérationnalisés. L'élaboration du PDC4 a été une occasion non seulement de mobilisation des services communaux, mais aussi de mobilisation sociale pour le développement. L'engouement observé lors des différentes activités de concertation et de consultation organisées tout au long du processus d'élaboration du PDC4 doit être entretenu.

2.5. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LIMITES DU PDC4

Les principales difficultés caractérisant le processus de diagnostic préalable à la conception du PDC4 de la commune de Sinendé et les moyens déployés en vue de les atténuer sont documentés dans le tableau n°2 ci-dessous.

Tableau 3 : Difficultés rencontrées et moyens de mitigation

N°	Difficultés	Moyens de mitigation
Phase préparatoire		
1	Insuffisante appropriation de l'outil digitalisé KoboCollect par certains agents enquêteurs	- Tenue d'une session de renforcement de capacités - Création d'un forum WhatsApp de suivi et d'assistance
Phase de diagnostic		
2	Légère perturbation du calendrier de déroulement des enquêtes	- Diffusion de communiqués-radios d'information sur la tenue des enquêtes de terrain - Assistance permanente des bureaux d'études via les forums WhatsApp créés
3	Difficultés de chargement des formulaires d'enquête dans la base données	- Assistance permanente des bureaux d'études via les forums WhatsApp créés
4	Prise erronée des données de géoréférencement de certaines infrastructures par les agents enquêteurs	- Assistance permanente des bureaux d'études via les forums WhatsApp créés
5	Indisponibilité de certaines données surtout celles quantitatives	- Recoupement des données à différentes échelles et sources d'information - Analyse économique - Extrapolation

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

Par ailleurs, le PDC4 présente quelques limites relatives notamment à :

- i. l'exhaustivité de certaines données statistiques par exemple, celles relatives aux changements climatiques ;
- ii. l'actualité de certaines données statistiques par exemple, celles relatives à la taille du cheptel bovin, ovin, caprin, porcin... Les données du Recensement National de l'Agriculture (RNA) effectué en 2018-2019 ne présentent pas des statistiques désagrégées au niveau communal ;
- iii. la sincérité de certaines données statistiques par exemple, celles relatives à la production agricole sur les cinq (05) dernières années qui positionnent l'igname en première place parmi les produits vivriers.

DEUXIEME PARTIE

ANALYSE DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DE LA COMMUNE

I. ANALYSE DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DE LA COMMUNE

Cette partie présente la synthèse des résultats obtenus à l'issue des diagnostics sectoriels.

1.1. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

La problématique du développement de la commune de Sinendé met en exergue l'ensemble des problèmes qui se posent dans cette commune et qui, d'une certaine manière ou d'une autre, conditionnent, affectent ou entravent son développement.

L'analyse diagnostique réalisée dans les différents secteurs de la commune de Sinendé après la mise en œuvre des activités du PDC 3 révèle que la commune a connu de grandes avancées mais aussi de recul, de craintes profondes et de vives espérances suivant les secteurs considérés. Ainsi l'offre de services publics s'est sensiblement améliorée tant du point de vue des infrastructures que du personnel administratif mais la qualité des services et la fréquentation restent à améliorer.

L'administration locale est la porte d'entrée du processus de développement local. Elle assure la pleine exécution des prérogatives conférées aux communes par les textes et lois sur la décentralisation. A Sinendé, on note l'existence de services techniques et administratifs clés qui permettent d'assurer un minimum d'efficacité à l'administration communale. Aussi, l'administration communale s'est dotée d'un nouveau cadre de travail en 2019 offrant aux agents de meilleures conditions de travail. Cependant le besoin en personnel qualifié reste d'actualité. Bien que doté de cadres techniques par le Gouvernement, la plupart des services communaux fonctionne avec un personnel insuffisant en ce qui concerne les cadres d'exécution. On note également une insuffisance de matériels.

Sur le plan démographique, la population de Sinendé est jeune et présente une forte croissance. Cela pose à la commune des défis en matière d'amélioration du taux brut de scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école mais aussi de maintien de ces enfants dans le système éducatif (niveau primaire, secondaire) et de la protection de leurs autres droits (santé, nutrition, épanouissement, ...).

Dans le domaine de l'agriculture, l'existence de vastes étendues de terres cultivables l'existence de bas-fond et le caractère adapté du climat à la culture de produits vivriers permettent à la commune d'avoir une autosuffisance alimentaire. Malheureusement, la destruction du couvert végétal et l'appauvrissement des sols du fait des perturbations climatiques et des actions anthropiques menacent cette stabilité alimentaire. En outre les dysfonctionnements notés au niveau des organisations paysannes, le caractère rudimentaire des techniques de production, l'insuffisance d'encadrement technique et la non adoption à grande échelle des mesures de gestion durable des terres (GDT) affectent significativement la production de cultures de rentes et limitent la compétitivité de l'agriculture. L'insuffisance d'aménagement des bas-fonds est un obstacle majeur à la production de culture de contre saison à grande échelle. La maîtrise des techniques de transformation agro-alimentaire et la recherche d'opportunités d'écoulement des produits s'imposent aussi comme défis. Aussi l'exploitation forestière qui est caractérisée principalement par la production du bois d'œuvre et devenue une activité commerciale génératrice de revenus pour plusieurs ménages exerce une forte pression sur la ressource naturelle bois et forêts dans la commune.

L'économie de la commune est principalement agricole caractérisée par une production vivrière et de rente orientée vers la commercialisation. Sa conséquence directe est l'augmentation continue des emblavures et l'utilisation plus accrue des pesticides dans le but d'augmenter les productions. S'il est à constater que la pression sur les terres est globale, il faut retenir une particularité au niveau de l'arrondissement de Sèkèrè où la dégradation est très poussée entre 2000 et 2015. Aussi, convient-il de noter que la partie de la forêt classée de l'Alibori supérieur qui se retrouve dans cet arrondissement a connu une forte pression ces 15 dernières années.

On y voit donc la nécessité d'améliorer les niveaux de rendement des productions à travers l'adoption des techniques de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques, de développer le processus de sécurisation des terres conformément au code foncier pour diminuer l'insécurité foncière galopante. Cela appelle également au développement de la transformation des productions agricoles. La

commune gagnera à diversifier son économie agricole d'une part mais en donnant de la valeur ajoutée à ses productions par cette transformation. Les investissements dans les projets d'entrepreneuriat des jeunes pourraient aller dans ce sens pour trouver par ailleurs des solutions à l'emploi des jeunes. D'autres domaines économiques notamment celui du tourisme et de l'économie numérique sont à explorer par ailleurs.

Dans le domaine de l'élevage, le mode de production demeure traditionnel et peu compétitif en dépit de la diversification des activités d'élevage et de l'aménagement des espaces pastoraux que les couloirs de passage et les aires de pâturage dans les différents arrondissements. Nonobstant les efforts, le secteur est confronté aux difficultés liées à l'insuffisance des points d'eau, les épizooties, le non accès aux services vétérinaires adéquats. L'insuffisance et l'obstruction des couloirs de passage et aire de pâturage engendrent également de fréquents conflits entre éleveurs, agriculteurs et transhumants et freinent le développement du secteur.

Le secteur de la pêche reste peu développé en dépit du potentiel de la commune en matière de cours d'eau. L'ensablement des cours d'eau, l'intoxication des espèces halieutiques du fait de techniques de pêches inadaptées sont les principaux problèmes qui se posent.

Au niveau de la santé il y a eu un effort de couverture de tous les arrondissements et même de quelques grosses agglomérations en infrastructures de santé (dispensaires isolés, maternités isolées) pour permettre aux populations de bénéficier de soins de proximité. Contrairement à cette situation relativement reluisante, la carte sanitaire fait ressortir des disparités importantes qui doivent être corrigées entre les localités, les villages et les chefs-lieux d'arrondissement. La qualité des infrastructures et les conditions de travail précaires (vétusté ou inexistence des bâtiments, défectuosité des équipements, inexistence d'incinérateur, difficulté d'accès à l'eau et à l'électricité) ne permettent pas d'offrir des services de qualité. En outre on note un manque réel personnel qualifié. Le plateau technique des différentes formations sanitaires qui est en déphasage avec les besoins actuels de la population, mérite un renforcement afin de permettre la prise en charge de certains malades souvent référés vers l'hôpital de Zone de Bembèrèkè et le CHD de Parakou.

Au plan de l'habitat et de l'urbanisme, la commune peut se prévaloir du lotissement deux (02) chefs-lieux d'arrondissement. Toutefois compte tenu de l'indisponibilité de tous les documents des lotissements déjà effectués, il urge de corriger cette défaillance. Ainsi le faible lotissement de la commune entraîne la limitation de l'accès des citoyens aux services sociaux de base. Aussi les contestations foncières appellent les acteurs communaux à une vaste opération de sécurisation foncière de ces terres mais aussi des terres agricoles pour parer aux nombreux conflits fonciers et à l'insécurité foncière aux s'exposent les agriculteurs et les investisseurs. Tout ceci fait appel également à une vulgarisation du SDAC ainsi que du respect des différentes affectations.

S'agissant de la sécurité, des personnes et des biens est assurée par les Commissariats des arrondissements de Sinendé et Fô-Bouré. Les arrondissements de Sèkèrè et de Sikki n'en disposent pas contrairement à ce que prévoit la carte sécuritaire en République du Bénin. Face à la situation actuelle de la partie septentrionale de notre pays et la proximité de la commune avec la forêt de l'Alibori supérieur où il a été enregistré des attaques terroristes en mai 2023, il s'impose une co-construction de la sécurité entre les populations et les agents des forces de l'ordre ainsi que des actions de cohésion sociale tendant à réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Aussi, un plaidoyer auprès de l'Etat central pour la création des unités de police au sein des arrondissements de Sèkèrè, Sikki aiderait davantage la commune à vivre dans un climat de sécurité et de confiance.

Au plan énergétique, les efforts fournis ont permis de couvrir plusieurs villages et quartiers de ville de la commune à savoir (Sèkèrè-Marô, Sèkèrè-Gando, Seko-Kparou et Gando dans l'arrondissement de Sèkèrè, (Niaro, Guessou-Bani et Sinendé) dans l'arrondissement de Sinendé, (Sikki) dans l'arrondissement de Sikki et (Fô-Bouré, Toumè) dans l'arrondissement de Fô-Bouré. Les villages de Wari dans l'arrondissement de Sikki, Serou et Sokka dans l'arrondissement de Fô-Bouré ont bénéficié de l'installation des équipements électriques mais ils ne sont pas encore raccordés au réseau de la SBEE. Aussi faut-il le signaler, les villages et quartiers de ville connectés au réseau de la SBEE sont confrontés au problème de coupures intempestives du courant électrique. Quant aux ménages des autres villages de la commune, elles accèdent à l'électricité

par leurs propres moyens de production (solaire, groupes électrogènes). De considérables efforts restent à fournir en matière de fourniture de l'énergie électrique aux populations de la commune. Alors des plaidoyers doivent être entrepris pour une couverture intégrale des quartiers de ville /village de la commune. De même les deux stations d'essence existantes ne fonctionnent plus et les populations se tournent vers l'utilisation des produits pétroliers de contrebande pour leur approvisionnement avec les risques liés à l'incendie auxquelles elles sont exposées. L'utilisation du bois de chauffe et du charbon de bois pour la cuisine pose de véritables problèmes environnementaux.

S'agissant du transport, des efforts remarquables ont été opérés dans les aménagements et la réhabilitation des pistes de déserte rurales. Le bitumage de la voie Guessou-sud – Sinendé, si elle est finalisée contribuera à désenclaver la commune. Néanmoins le parcours reste toujours long car l'ouverture de voies dans les chefs-lieux des arrondissements et l'accès aux grosses agglomérations demeurent un souci. Les difficultés de circulation des biens et des personnes se font observées surtout en période pluies. Le manque de parc automobile surtout pour les gros porteurs crée de désagréments.

Quoique l'accès aux chaînes de radio et télévision nationales soit faible, le secteur des télécommunications est en plein expansion. On note la présence de nombreux réseaux cellulaires et un nombre de plus en plus croissant d'abonnés. L'extension des voies et moyens de communication est un facteur important de développement aujourd'hui avec la dynamique de digitalisation que le gouvernement a amorcé depuis quelques années.

La situation de la femme dans la commune de Sinendé est liée au contexte socio-culturel marqué par une inégalité entre l'homme et la femme surtout dans l'accès et le contrôle des ressources notamment. De même, la femme n'a pas accès au crédit, aux intrants et au contrôle des ressources dans le ménage. Néanmoins, elles émergent dans les activités commerciales et artisanales (transformation des produits agricoles et de cueillettes).

Quant à la protection sociale, elle se limite aux actions du Centre de Promotion Sociale (CPS) qui avec l'aide des PTF et les apports du Gouvernement assure le minimum aux couches vulnérables. Des actions de grandes envergures doivent être réalisées pour éviter l'étouffement du CPS car la commune de Sinendé est une commune qui compte beaucoup de personnes vulnérables.

La capacité financière réelle de la commune de Sinendé ne dépasse pas trois cent cinquante millions (350 000) francs CFA par an en moyenne. Le financement des projets structurant et ambitieux par la commune impose à l'administration communale l'adoption de meilleurs outils de gouvernance qui intègrent à la fois la mobilisation des ressources propres et externes mais aussi la reddition de comptes aux populations à la base. Cela aura le mérite de susciter une meilleure participation citoyenne des populations aux actions de développement de la commune.

1.2. DIAGNOSTIC SPATIAL

1.2.1 ÉTAT DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

1.2.1.1 SOUS-SECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

En matière d'aménagement du territoire, les données ont été collectées à deux 02 niveaux essentiellement :

- premier niveau : les documents programmatiques en matière d'aménagement ;
- deuxième niveau : les actions engagées au titre de l'aménagement du territoire communal.

En ce qui concerne le premier niveau, il convient de noter que la commune de Sinendé dispose d'un Schéma directeur d'aménagement communal (SDAC) élaboré en 2019 pour une durée de quinze ans soit (2020-2034) 2020-2034.

Le SDAC est un document de planification spatiale qui fixe les orientations fondamentales à long terme de l'aménagement de l'espace communal, en préservant l'équilibre entre l'extension urbaine, l'exercice des activités rurales, le développement des autres activités économiques, la protection des espaces forestiers, des sites et des paysages et la préservation des sites naturels. Il prend en compte les programmes de l'Etat, des Collectivités Locales, des Établissements et Services Publics et détermine ainsi la destination générale des sols et la localisation des grands équipements d'infrastructures.

Il a pour objectif essentiel de garantir une organisation cohérente de l'espace en servant de cadre à des politiques de développement, d'aménagement et de protection. C'est un outil d'aide à la décision des investissements pour le développement local.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Communal(SDAC) a plusieurs fonctions. Il s'agit entre autres :

- d'une fonction de planification de l'occupation de l'espace ;
- d'une fonction de cohérence des équipements dans la commune ;
- d'une fonction de coordination spatiale du développement économique et social.

La vision du SDAC de la commune de Sinendé a été élaborée au cours d'un atelier qui a réuni les membres du comité de pilotage et autres acteurs clés du processus. Après ces mises en cohérence, la vision du SDAC de la commune adoptée s'énonce comme suit : « **en 2034, Sinendé est une commune agro sylvo pastoral désenclavée où les ressources naturelles et foncières sont sécurisées dans un espace bien aménagé et durable** »

De cette vision, il a été formulé des objectifs et des modes d'affectation du sol. Ainsi, quatre (4) orientations stratégiques ont été formulées dont sont issues trois grandes affectations du territoire d'ici 2034 à savoir : zone agricole (A), zone naturelle (N) et zone urbaine (U & AU).

C'est ce document stratégique qui permettra d'élaborer les Plans de Développement Communaux de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} génération de Sinendé.

En ce qui concerne le deuxième niveau, les constats établis sont documentés dans le tableau n°39 de l'annexe 1.

En outre, la cartographie des acteurs intervenants dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire communal est présentée dans le tableau n°40 de l'annexe 1.

1.2.1.2 SOUS-SECTEUR DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

La commune de Sinendé présente une diversité en matière d'habitat. Dans les milieux urbains notamment les chefs-lieux d'arrondissement, la plupart des habitats sont en matériaux durs et définitifs.

En outre, la quasi-totalité des bâtiments administratifs est en matériaux durs et définitifs assortis d'un style architectural moderne. Les données recueillies par l'observation indiquent que très peu d'habitats urbains sont construits en blocs de terre comprimés (BTC).

De même, dans les centres urbains déjà lotis, les habitats sont construits et groupés mais respectant peu les règles d'occupation du sol. En outre, il existe quelques noyaux anciens non-lotis hébergeant des habitats construits sans respect des règles d'occupation du sol.

À mesure qu'on s'éloigne des centres urbains, les habitats en matériaux durs et définitifs laissent la place à ceux en terre et quelques fois en banco assortis d'un toit coiffé en pailles ou en tôles. Dans les milieux ruraux purs, les habitats sont érigés en forme de concession ayant vocation à accueillir, outre le fondateur lui-même, sa ou ses conjointe(s), ses ascendants, ses descendants ainsi que leurs conjointes et parents alliés. Dans ces milieux, il est noté beaucoup plus, une dispersion des habitats ayant une fonction sociale de différenciation et de préservation familiales.

Le sous-secteur de l'habitat est confronté à de sérieux défis environnementaux et climatiques qui appellent à une analyse spécifique.

Le tableau n°5 ci-dessous présente la synthèse des données pluviométriques de la commune au cours de l'année 2021.

Tableau 4 : Synthèse de la pluviométrie au cours de l'année 2021

Commune	Synthèse au 31 Déc 2021	
	Htr (mm)	Nombre de jours
1 ^{ère} Décade	357,47	21
2 ^{ème} Décade	493,34	22

3 ^{ème} Décade	381,99	18
Total	1 232,79	61

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

En 2021, la commune de Sinendé a enregistré les premières pluies à la fin du mois d'avril, notamment à Sokka. La dernière décade du mois de mai a connu l'installation effective des pluies au niveau de toutes les localités de la commune. Elles ont été irrégulières depuis lors occasionnant des poches de sécheresse dans plusieurs villages de la commune. Ceci a entraîné la perturbation de l'exécution de plusieurs opérations culturales, notamment les labours et les semis. Vers la fin du mois de juillet, une stabilisation de la pluviométrie a été observée. Quant à la hauteur d'eau tombée, elle a été plus importante que l'année précédente avec un pic observé le mois de septembre, notamment dans la première décade. Jusqu'à la première moitié du mois de novembre, la pluie a continué par tomber dans la commune de Sinendé ; ce qui a eu pour conséquence (i) l'inondation des habitats et du cadre de vie, (ii) la dégradation de la qualité de plusieurs cultures qui avaient déjà totalement bouclés leurs cycles, le soja et le maïs notamment, etc.

Au total, 1 232.79 mm de pluies ont été enregistrés dans la commune en 61 jours de pluies au cours de l'année 2021. La pluviométrie enregistrée en 2021 est donc supérieure à celle de l'année 2020 qui est de 1 194.00 mm en 59 jours. Malgré ce bon score, la mauvaise répartition dans le temps de cette pluviométrie bénéfique aux cultures et encore moins au cadre de vie.

Le faible assainissement du territoire communal expose donc les habitats et le cadre de vie à des inondations périodiques en cas de fortes pluies. Au cours de l'année 2021, quelques cas d'inondations ont été notés dans tous les arrondissements et plus spécifiquement dans ceux de Fô-Bouré et Sinendé.

A travers l'appui technique des partenaires tels que DEDRAS ONG, GIZ (ProPFR, Prosilience, Prosol) dans la commune, les clubs écologiques sont fonctionnels et les populations adaptent des mesures de résilience face aux effets néfastes des changements climatiques. Ces actions visent l'atteinte de **la cible 12.8 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.**

Conformément à l'arrêté interministériel n°0113/MCVDD/MDGL/MJL/DC/SGM/DGDU/SA du 12 avril 2023 portant mesures spéciales ad hoc d'achèvement et de clôture d'opérations de lotissement ou de remembrement urbain en République du Bénin, les travaux ont été relancés dans les localités de Fô-Bouré dans l'arrondissement de Fô-Bouré et de Gourou (Danrigorou/A&B) dans l'arrondissement de Sinendé. Ces opérations entrent en ligne de compte de la mise en œuvre de **la cible 11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.**

1.3. DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

1.3.1 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE L'HYGIÈNE ET DE L'ASSAINISSEMENT

L'état des lieux en matière d'hygiène et d'assainissement dans la commune n'est pas reluisant. En termes de gestion des déchets solides ménagers dans les arrondissements urbains, une seule structure de pré-collecte a été dénombrée. Elle intervient de façon sporadique et ses capacités financières, humaines et matérielles sont très limitées.

En termes d'organisation spatiale de la filière, la commune ne dispose d'aucun site de regroupement et d'aucune décharge finale. En outre, aucun mécanisme de transport des déchets précollectés n'existe. Ainsi, une fois enlevées de leurs lieux de production (ménages, places publiques, etc.), les ordures sont déversées sur des sites identifiés par les habitants.

La salubrité des habitations est assurée par les résidents. Cependant, il est à déplorer que les lieux privilégiés de rejet des déchets ménagers des populations sont : la brousse, la rue, les dépotoirs publics, les abords des concessions. En outre, la défécation à l'air libre constitue un problème de santé publique criard.

Le point des ouvrages d'assainissement de la commune est dressé dans le tableau n°41 de l'annexe 1. L'analyse dudit tableau indique que seules les latrines publiques existent comme ouvrages d'assainissement dans la commune mais non entretenues. La seule structure de ramassage des ordures ménagères et de salubrité n'est plus opérationnelle. La commune ne dispose pas de points de regroupement et de décharge finale. La carte n°14 de l'annexe 1 donne un aperçu de la répartition spatiale des dépotoirs sauvages de la commune.

La cible 6.2 « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable » qui fait partie des 10 cibles prioritaires de la commune est en souffrance en termes d'atteinte.

1.3.2 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE L'ÉTAT DES SOLS

L'agriculture extensive a occasionné l'appauvrissement des sols en général dans la mesure où la première cause de dégradation des sols est la pratique des systèmes culturaux.

Plusieurs facteurs expliquent la dégradation des sols. Il s'agit, entre autres, du relief, des actions anthropiques, de la structure des sols et de l'action de l'eau de pluie à travers le ruissellement. Par ailleurs, l'érosion hydrique et éolienne est provoquée par le relief (pentes abruptes) de la zone d'une part, et la désertification, d'autre part.

Sur le plan de la fertilité des terres, si par endroits le niveau de fertilité est encore acceptable (la zone de Sèkèrè et même Sinendé en allant vers Yarra), à certains niveaux, le problème de baisse de fertilité des terres se pose véritablement. C'est le cas de la zone qui part de Sinendé vers Sokka. Cette baisse de fertilité des terres entraîne aussi la baisse des rendements agricoles accentuée. Actuellement, la plupart des terres labourées à la machine le sont avec les tracteurs plutôt que par la culture attelée. Les prestations de labour au tracteur sont, en majorité, fournies par les Nigériens.

L'utilisation des herbicides tout-venants, de prélevés ou post-levés sont déversés en quantité importante en lieu et place des opérations de défrichage et de sarclage. Il est vrai que les prix relativement bas de ces herbicides constituent un stimulant pour les producteurs, mais leurs effets sont tout aussi désastreux. Les herbicides utilisés, en plus de détruire les végétaux, tuent la microflore, les micro-organismes du sol et le rendent progressivement stérile. Il s'ensuit une destruction de la structure du sol et donc de sa faculté à se régénérer. Après quelques années d'utilisation, les cultures ne peuvent plus porter de fruits sans fumure minérale ; laquelle fumure minérale en l'absence de toutes matières organiques finit par acidifier le sol et peuvent le rendre impropre à l'agriculture.

En réponse à cette forte dégradation des terres, plusieurs structures d'intervention apportent des appuis aux producteurs. Au nombre de celle-ci, on peut citer CAPID ONG sous la coupole du Projet ProSOL. Cette ONG distribue aux producteurs des semences de plantes améliorantes : Gliricidia, Mucuna, Cajanus. Les systèmes de ZAÏ et de DEMI-LUNE sont vulgarisés pour permettre la conservation de l'humidité du sol et de la matière organique sur les terres en pente. Le Secteur Communal de Développement Agricole (SCDA) de son côté a mis en œuvre la Gestion Intégrée de la Fertilité (GIF) grâce au financement du Programme d'amélioration du coton Ouest-Africain (WACIP). Il a notamment vulgarisé le Mucuna, le Cajanus, les fosses de compostage et diverses techniques culturales. Les techniques ZAÏ, DEMI-LUNE, COMPOST jugées pénibles par les producteurs et ont été rapidement délaissées.

D'autres innovations ont cependant accroché des producteurs. A Gnanro par exemple, la technique de Mucuna associé à la plantation d'anacarde est utilisée d'abord dans un but de protection des plans d'anacarde. Mais, par la suite, les graines sont débarrassées des toxines et utilisées pour l'alimentation humaine.

Certains producteurs vendent même les semences de Mucuna : entre sept mille (7.000) FCFA et neuf (9.000) FCFA la bassine de 25 kg ou entre vingt-huit mille (28.000) FCFA et 36.000 FCFA le sac de 100 kg. Certains producteurs ont adopté des jachères améliorantes à Cajanus qui leur permettent après 3 à 4 ans d'installer des champs d'ignames ; les graines de Cajanus sont également consommées sous forme de niébé. On constate que les innovations les plus acceptées par les producteurs sont celles qui fournissent des

revenus ou de la nourriture en plus de la fertilisation des terres. La figure n°16 de l'annexe 1 donne un aperçu visuel des types de sol de la commune.

A travers l'appui technique des partenaires tels que DEDRAS ONG, GIZ (ProPFR, Prosilience, Prosol) dans la commune, les clubs écologiques sont fonctionnels et les populations adaptent des mesures de résilience face aux effets néfastes des changements climatiques. Ces actions visent l'atteinte de **la cible 12.8 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.**

1.3.3 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE LA PRODUCTION ET DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Les changements d'affectation et d'utilisation des terres ont été analysés sur la forêt classée de l'Alibori supérieur qui couvre une grande partie de la commune dans sa partie Nord-ouest. Une analyse diachronique entre 2000 et 2015 pour cette forêt montre que certaines parties de la forêt ont connu une régression considérable des formations végétales, notamment la savane arborée et arbustive au détriment des mosaïques de champs et jachères et une nette régression des forêts denses et savane boisée due évidemment aux exploitations forestières frauduleuses dans la forêt entre 2000 et 2015.

L'analyse montre un recul drastique de la forêt dense et de la savane boisée. Cela traduit l'acuité du problème de dégradation du couvert végétal due surtout à l'exploitation forestière qui a pris des proportions inquiétantes ces dernières années dans toutes les communes du Bénin qui regorgent encore du potentiel ligneux. On assiste à un abattage massif des arbres en vue de l'exportation du bois d'œuvre. Au regard des résultats des analyses spatiales sur la dynamique de la forêt classée de l'Alibori supérieur, on retient qu'il se pose un sérieux problème de gestion des ressources forestières qui interpelle aussi bien les autorités communales que le personnel en charge de la gestion de ces ressources forestières qui ne sont pas inépuisables.

Les producteurs, éleveurs et exploitants forestiers sont les plus concernés par cette dégradation avancée des ressources forestières. Il est à constater que les espèces floristiques, notamment *Azelia africana*, *Pterocarpus erinaceus* et *Khaya senegalensis* ont presque disparu. La baisse drastique de ces ressources forestières avec comme conséquences la perte des services des écosystèmes interpelle la participation des autorités locales et de l'administration forestière qui malheureusement selon nos investigations sont, pour la plupart, complices de cette dégradation avancée des ressources.

S'il est à constater que la pression sur les terres est globale, il faut retenir une particularité au niveau de l'arrondissement de Sèkèrè où la dégradation est très poussée entre 2000 et 2015. Aussi, convient-il de noter que la partie de la forêt classée de l'Alibori supérieur qui se retrouve dans cet arrondissement a connu une forte pression ces 15 dernières années. En définitive, l'arrondissement de Sèkèrè fait l'objet d'un grand problème de gestion durable des terres.

Par ailleurs, les estimations de la densité de la population au niveau des arrondissements de cette commune montrent qu'entre le RGPH 3 (recensement de 2002) et le RGPH 4 (recensement de 2013), période qui rime avec les analyses spatiales de l'utilisation des terres, l'arrondissement de Sèkèrè se trouve en tête avec 51 hbts/km². Cette situation confirme la forte pression observée sur les terres au niveau de cet arrondissement. L'arrondissement de Sinendé est aussi concerné par ce phénomène de pression sur les terres et surtout, dans les villages de Guessou-Bani, Gnanro et Sinendé ville. Dans l'arrondissement de Sikki, le village de Sikki et de Wari sont confrontés au même problème.

Il s'avère donc nécessaire d'agir en vue de régler les problèmes liés à l'agriculture extensive et l'occupation des réserves forestières comme espaces emblavés.

1.4. DIAGNOSTIC DES SERVICES SOCIOCOMMUNAUTAIRES

1.4.1 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE L'ÉDUCATION FORMELLE

L'état des lieux quantitatif réalisé en 2022 fait ressortir que la commune de Sinendé compte 19 écoles maternelles dont 01 confessionnelle et 01 privée, 64 écoles primaires dont 09 privées, 08 collèges d'enseignement général (CEG) dont 02 privés.

Les tableaux n°46, N°47, n°48, n°49, n°50, n°51 et n°52 inscrits dans l'annexe 3 du Rapport de diagnostic préalable à l'élaboration du PDC4 donnent la situation du nombre d'écoles de la commune, les effectifs par genre des apprenants et des personnels enseignants ainsi que les besoins en recrutement.

Selon les données recueillies auprès de la Région pédagogique 17 (couvrant les communes de Bembéréké et Sinendé), 19.246 élèves sont inscrits au cours primaire (CI au CM2) dans la commune pour l'année scolaire 2021-2022 dont 9.349 garçons (48,58%) et 9.897 filles (51,42%) pour un total de 233 enseignants dont 57 agents permanents de l'État (APE), 105 agents contractuels de l'État (ACE) et 71 aspirants au métier d'enseignant (AME). 27 sections sont autorisées pour cet effectif d'élèves inscrits. Le besoin en enseignants toutes catégories confondues s'élève à 70. Le ratio élèves-enseignants est de 82,60.

Le tableau n°6 ci-dessous donne un aperçu des taux de réussite par genre à l'examen du Certificat d'Études Primaires (CEP) de 2019 à 2022.

Tableau 5 : Taux de réussite à l'examen du CEP dans la commune de Sinendé de 2019 à 2022

Année	Genre		
	Garçons	Filles	Total
2019	84,40%	83,79%	84,07%
2020	90,87%	88,13%	89,40%
2021	85,13%	82,83%	83,86%
2022	96,43%	96,20%	96,30%

Source : DPAF/MEMP, octobre 2022

L'analyse du tableau n°6 ci-dessus montre que les taux de réussite des garçons à l'examen du CEP sur l'ensemble des années considérées sont légèrement plus élevés que ceux des filles.

Le tableau n°7 ci-dessous présente la situation de l'éducation maternelle et primaire dans la commune à travers quelques principaux ratios.

Tableau 6 : Principaux ratios d'appréciation de l'éducation maternelle et primaire dans la commune de Sinendé de 2019 à 2022

Ratios	2019			2020			2021			2022		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Taux Brut de Pré-Scolarisation ³ (%)	10,0	10,5	10,2	8,4	8,6	8,5	9,7	9,3	9,5	11,2	11,3	11,2
Taux Brut d'Accès ⁴ (%) / ODD 4.1.3.	75,78	78,28	77,02	78,11	81,39	79,73	95,73	105,33	100,46	109,34	115,98	112,60
Taux Brut de Scolarisation ⁵ (%)	62,21	72,37	67,20	64,20	73,04	68,53	71,05	81,34	76,09	76,85	86,67	81,65
Taux de Redoublement ⁶ (%)	26,42	24,28	25,28	23,26	23,80	23,55	10,57	10,99	10,79	12,97	13,21	13,10

³ Le taux brut de préscolarisation (TBPS) traduit l'effectif total au niveau pré-scolaire ou maternel, quel que soit l'âge, exprimé en pourcentage de la population d'âge pré-scolaire officielle éligible correspondant au même niveau d'enseignement au cours d'une année pré-scolaire donnée.

⁴ Le taux brut d'accès (TBA) traduit le nombre total de nouveaux entrants en dernière année du primaire, quel que soit l'âge, exprimé en pourcentage de la population à l'âge d'entrée prévu en dernière année du primaire. L'âge d'entrée prévu en dernière année est l'âge auquel les élèves entreraient en classe s'ils avaient commencé l'école à l'âge officiel d'entrée dans le primaire, avaient étudié à plein temps et avaient progressé sans redoubler ni sauter une année d'étude.

⁵ Le taux brut de scolarisation (TBS) traduit le rapport entre le nombre d'élèves d'un cycle donné (sans distinction de leurs âges et le nombre total d'enfants appartenant à la tranche d'âge officielle du cycle considéré.

⁶ Le taux de redoublement (TR) traduit le nombre de redoublants dans une année d'études donnée pour une année scolaire donnée, exprimé en pourcentage de l'effectif de cette année d'études pour l'année scolaire précédente.

Ratios	2019			2020			2021			2022		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Taux d'achèvement (%)	26,86	35,86	31,24	27,64	32,03	29,78	38,55	50,56	44,39	32,84	45,19	38,84

Source : DPAF/MEMP, octobre 2022

L'analyse du tableau n°7 ci-dessus fait ressortir les constats ci-après :

- Le TBPS des filles est faiblement supérieur à celui des garçons sur l'ensemble des années considérées sauf pour l'année 2021 ;
- En général, le TBPS dans la commune de Sinendé est faible. Le TBP le plus élevé est de 11,2% (année 2022) ;
- Le TBA des filles est sensiblement plus élevé que celui des garçons sur l'ensemble des années considérées. Depuis 2019, ce taux va crescendo pour les deux sexes ;
- En général, le TBA dans la commune de Sinendé est très élevé. Le taux le plus élevé est de 112,60% (année 2022) ;
- Le TBS des filles est sensiblement plus élevé que celui des garçons sur l'ensemble des années considérées. Depuis 2019, le total des TBS va crescendo ;
- En général, le TBS dans la commune de Sinendé est élevé. Le taux le plus élevé est de 81,65% (2022) ;
- Le TR des filles est plus légèrement plus élevé que celui des garçons sur l'ensemble des années considérées sauf pour l'année 2019 ;
- En général, le TR dans la commune de Sinendé est faible. Le total du TR le plus élevé pour les deux (02) sexes est de 25,28% (année 2019) ;
- Le TA des filles est sensiblement plus élevé que celui des garçons sur l'ensemble des années considérées ;
- En général, le TA dans la commune de Sinendé est relativement moyen. Le total du TA le plus élevé pour les 02 sexes est de 44,39% (année 2021).

En ce qui concerne l'enseignement maternel, 1.184 enfants y sont inscrits dont 590 garçons (49,83%) et 594 filles (50,17%) pour un total de 17 enseignants dont 01 APE, 16 ACE et 00 AME au cours de l'année scolaire 2021-2022. 27 sections y sont autorisées pour un besoin en enseignants s'élevant à 10. Le ratio enfants inscrits/enseignants est de 69,65.

La comparaison des données de l'enseignement maternel (préscolarisation) de la commune à celles du niveau national (TBPS) met en évidence une même réalité : à la préinscription, les filles sont plus nombreuses que les garçons. C'est à la suite du cursus scolaire que leur nombre décroît au point de devenir inférieur à celui des garçons.

Le principal défi à relever par la commune réside donc dans le relèvement des taux de maintien, d'achèvement du cursus et de la performance des filles.

L'analyse des principaux problèmes caractérisant le secteur de l'éducation dans la commune de Sinendé est présentée dans le tableau n°42 de l'annexe 1.

Le diagnostic sectoriel réalisé au moyen de l'outil SEPO a permis de ressortir les données documentées dans le tableau n°43 de l'annexe 1. En outre, la carte présentant la situation et l'état des infrastructures scolaires de la commune figure dans la figure n°17 de l'annexe 1.

Sinendé est en pourparlers avec les autorités du Ministère de l'enseignement secondaire pour que la commune soit inscrite au nombre des bénéficiaires des lycées techniques agricoles de type moderne dans le souci de l'atteinte de **la cible 4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles.**

1.4.2 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE L'ALPHABÉTISATION

L'état des lieux en matière d'alphabétisation fait ressortir 24 centres d'alphabétisation (20 pris en charge par le PAGEDA, 01 par l'UCOPER et 03 par la commune) répartis dans les 04 arrondissements de la

commune, 09 centres d'éducation alternative pilotés par HELVETAS (enfants déscolarisés de 09 à 15 ans) à Sèkèrè Gando, Niaro, Sinendé centre, Guessou Bani, Wari Gando, Sikki Gando, Gah Baka, Fô-Bouko et Sèrou).

Les données statistiques collectées dans le cadre de l'état des lieux en matière d'alphabétisation dans la commune de Sinendé sont documentées dans le tableau n°8 ci-dessous.

Tableau 8 : Statistiques de l’alphabétisation dans la commune de Sinendé de 2017 à 2022

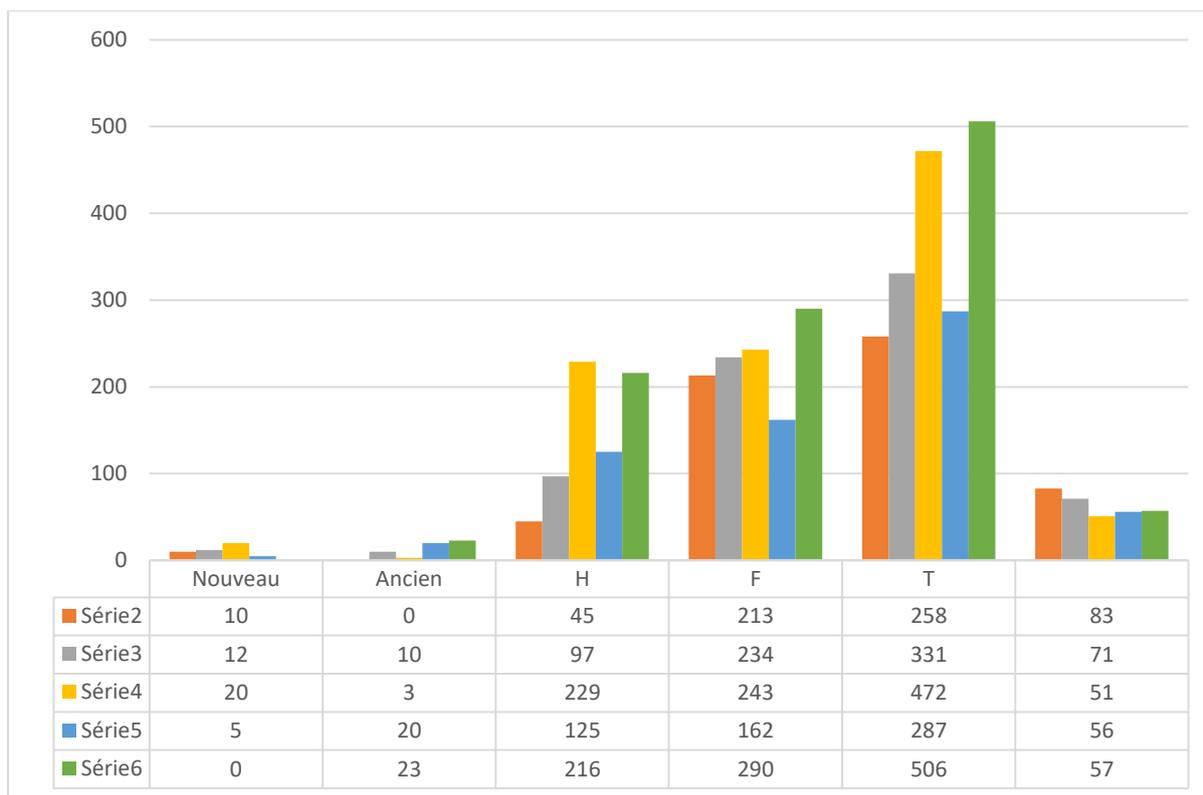
N°	Campagnes	Sources de financement des campagnes Alpha				Montants	Nombre de centres ouverts sur fonds propres		Effectifs des apprenants			Taux de participation des femmes
		DDC	Mairie		Contre parties de la communauté		Nouveau	Ancien	H	F	T	
			Nature	Espèces								
1	2017-2018	15 916 775	1 380 000	416 975	416 975	18 130 725	10	0	45	213	258	83
2	2018-2019	20 654 350	1 320 000	3 367 940	3 367 940	28 710 940	12	10	97	234	331	71
3	2019-2020	20 654 350	1 320 000	3 367 940	3 367 940	28 710 940	20	3	229	243	472	51
4	2020-2021	21 665 490	1 945 530	2 372 215	2 372 215	28 355 450	5	20	125	162	287	56
5	2022	12 776 600	2 034 570	1 638 425	1 638 425	18 088 020	0	24	216	290	506	57
Total		91 667 565	8 000 100	11 163 495	11 163 495	121 996 075	47	56	712	1 142	1 854	120

Source : Comité technique d’élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

L’analyse du tableau n°8 ci-dessus indique que seul le PAGEDA développe des programmes d’alphabétisation dans la commune de Sinendé. Les ressources financières du PAGEDA font 75,14% du total des ressources mobilisées, la valorisation financière de la contrepartie en nature de la mairie fait 6,56%, les contreparties financières de la mairie et de la communauté font chacune 9,15%. L’analyse de ces différents taux indique que la part financière du PAGEDA est très élevée et fait 8,21 fois respectivement celles de la mairie et de la communauté. Cela dénote que la commune n’est pas encore en mesure d’assurer la pérennisation de l’alphabétisation des adultes étant donné que ses capacités financières sont limitées malgré les importants efforts fournis.

La figure n°4 ci-dessous donne un aperçu de la variation des classes d’alphabétisation dans la commune de Sinendé.

Figure 4 : Données sur le nombre de centres ouverts, les effectifs des apprenants et les taux de participation des femmes



Source : Comité d'élaboration du PDC 4

L'analyse de la figure n°4 ci-dessus indique que les séries 2 à 6 représentent les campagnes d'alphabétisation 2017-2018 à 2022. On note une légère baisse des centres d'alphabétisation (56 à 47) ouverts sur fonds propres. Les effectifs des apprenants de sexe masculin évoluent de façon crescendo sauf pour la campagne 2020-2021. Il en est de même des effectifs des apprenantes qui a décréu au cours de la campagne 2020-2021. Le taux de participation des femmes varie de façon irrégulière. La comparaison des effectifs des apprenants et apprenantes sur l'ensemble des campagnes montre que les effectifs des apprenantes sont constamment supérieurs à ceux des apprenants d'une campagne à une autre.

1.4.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE L'ÉTAT CIVIL

Tous les arrondissements de Sinendé sont dotés de Centres de Santé d'Arrondissement (CSA) et le chef-lieu de la commune, d'un Centre de Santé Communal (CSC). On dénombre dans la commune un (01) centre de santé communal, deux (02) centres de santé confessionnels privés, trois (03) CSA et quatorze (14) maternités/dispensaires isolés (publiques) dont 02 Centres médico-communautaires (CMC) gérés de façon mixte. Contrairement à cette situation relativement reluisante, la carte sanitaire fait ressortir des disparités importantes qui doivent être corrigées entre les localités, les villages et les chefs-lieux d'arrondissement.

Si les infrastructures sanitaires existent dans chaque arrondissement de façon acceptable, tel n'est pas le cas pour le personnel médical qualifié. Il n'est pas en quantité suffisante.

De l'analyse des données recueillies, il ressort que dans la commune, le taux d'agents de santé qualifiés est en deçà des normes requises par l'OMS (25 agents pour 10 000 habitants). Les écarts et les disparités sont importants à l'échelle communale. Le besoin de toute la commune est de 10 médecins et elle n'en dispose que de 6 pour toute la population. L'écart constaté est de 4. Le besoin d'infirmiers est de 19 mais le nombre d'agents disponibles de cette catégorie est 12 donc l'écart à combler est de 7 infirmiers.

Quant au nombre de sage-femmes d'Etat, la commune n'en dispose que 4, or il faut au total 19 pour une prise en charge complète des femmes enceintes. Le besoin à ce niveau est très important, soit 15. Actuellement, chaque arrondissement ne dispose que d'une seule sage-femme. En cas de maladies graves

au-delà du domaine de compétences des agents en poste dans les CSA, les patients sont référés vers l'hôpital de Zone de Bembèrèkè et le CHD de Parakou.

En outre, il faut noter que le plateau technique est en déphasage avec les besoins actuels de la population. Les équipements et matériels médicaux sont vétustes et en quantité insuffisante (ambulance, lits, etc.), situation à laquelle s'ajoute l'inexistence de certains services comme la pédiatrie, la chirurgie, l'échographie, le laboratoire pour les examens surtout dans les CSA.

L'analyse de la situation sanitaire dans la commune montre l'existence d'importantes infrastructures sanitaires dans les différents arrondissements et villages. Ainsi, la moyenne communale présente les taux ci-après :

- (i) le taux de fréquentation des centres de santé est estimé à 89% ;
- (ii) le taux de létalité néonatale quant à lui est estimé à 46% ;
- (iii) celui de la natalité est estimé à 66% ;
- (iv) le taux de mortalité infantile et maternelle est estimé à 1% tandis que celui de la morbidité est estimé à 9% ;
- (v) le taux de couverture vaccinale (causes et conséquences de réticence aux PEV) est estimé à 94% tandis que le taux de prévalence du paludisme et des maladies diarrhéiques est estimé à 33% ;
- (vi) le taux de prévalence des MST/VIH-SIDA est estimé à 0% ;
- (vii) le taux de prévalence des maladies non transmissibles est estimé à 1% et la prise en charge des Personnes vivantes avec le VIH-SIDA et les Enfants Orphelins du SIDA est estimé à 100%.

Les centres de santé de la commune sont accessibles, car la distance parcourue par les malades pour s'y rendre dans ces centres de santé est raisonnable par rapport à la norme de couverture.

Le tableau n°9 ci-dessous fournit les taux de prévalence des principales affections dans la commune de Sinendé.

Tableau 7 : Prévalence des maladies courantes dans la commune de Sinendé (2017-2021)

N°	Situations sanitaires de l'arrondissement/commune	Fô-Bouré	Sinendé	Sikki	Sèkèrè	Moyenne de la commune
1	Taux de fréquentation des centres de santé	90%	80%	100%	85%	89%
2	Taux de létalité néonatale	70%	50%	0%	65%	46%
3	Taux de natalité	75%	5%	90%	92%	66%
4	Taux de mortalité infantile et maternelle	0%	0%	0%	3%	1%
5	Taux de morbidité	0%	25%	0%	12%	9%
6	Taux de couverture vaccinale (causes et conséquences de réticence aux PEV)	100%	90%	90%	95%	94%
7	Taux de prévalence du paludisme et des maladies diarrhéiques	0%	0%	45%	85%	33%
8	Taux de prévalence MST/VIH-SIDA	0%	0%	0,50%	0%	0%
9	Taux de prévalence des maladies non transmissibles	0%	0%	2%	1%	1%

10	Personnes vivantes avec le VIH-SIDA et les Enfants Orphelins du SIDA	100%	100%	100%	100%	100%
11	Accessibilité aux centres de santé	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

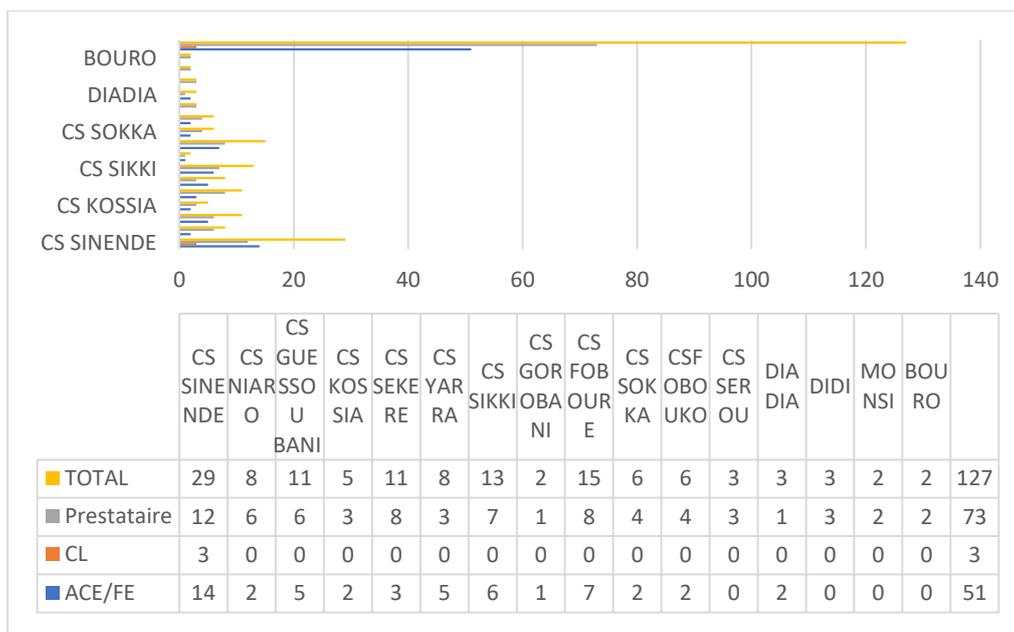
L'analyse du tableau n°9 ci-dessus montre que les taux diffèrent d'un arrondissement à l'autre avec les moyennes les plus fortes notées au niveau i) de la prise en charge des personnes vivantes avec le VIH/SIDA et les enfants orphelins du SIDA ;(ii) l'accessibilité aux centres de santé ; (iii) la couverture vaccinale ; (iv) la fréquentation des centres de santé et la natalité, absence de pharmacie (existence de 02 dépôts pharmaceutiques).

Le tableau n°9 révèle le niveau d'atteinte de l'ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges notamment les cibles suivantes :

- **3.1 : D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes ;**
- **3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus ;**
- **3.3 : D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.**

Les luttes envisagées pour infléchir ces tendances sont, entre autres, (i) l'acquisition des équipements ; (ii) la construction davantage d'infrastructures ; (iii) l'acquisition en qualité et en quantité suffisante des produits pharmaceutiques ; (iv) la création d'une pharmacie ; (v) l'approvisionnement en eau potable des formations sanitaires ; (vi) l'installation d'équipements de fourniture de l'énergie électrique, etc.

Figure 5 : Effectifs des personnels soignants



Source : Comité d'élaboration du PDC 4

Légende :

ACE : Agents contractuels de l'État

FE : Fonctionnaire de l'État

L'analyse de la figure n°5 ci-dessus montre qu'à l'exception de l'arrondissement de Sinendé, les effectifs des personnels soignants des autres arrondissements, villages et/ou quartiers de ville sont en-deçà des normes recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui sont de 25 agents qualifiés pour 10 000 habitants. Des données recueillies, il ressort que dans la commune, le taux de médecins et de sage-femmes est en-deçà des normes requises par l'OMS. L'état des lieux sectoriel a mis en exergue les problèmes documentés dans le tableau n°44 de l'annexe 1.

En outre, le diagnostic du secteur sanitaire réalisé au moyen de l'outil SEPO a permis de mettre en exergue les informations documentées dans le tableau n°45 de l'annexe 1.

La figure n°17 de l'annexe 1 présente la situation et l'état des infrastructures sanitaires de la commune de Sinendé. L'analyse de cette carte fait ressortir la nécessité de réfectionner les centres de santé de Didi, Guessou-Bani, Diadia et de Kossia.

Par ailleurs, il urge la mise en place des mesures d'accompagnement des femmes dans le cadre des plannings familial.

Les dernières réformes entreprises par le Gouvernement dans le secteur de l'état civil ont conduit à une digitalisation des processus d'obtention des actes d'état civil. La décentralisation des unités administratives de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) est toujours en cours. L'Agent de l'ANIP en service à la mairie de Sinendé opère en synergie avec les anciens agents opérant avant l'avènement des réformes et les élus communaux. Les principaux problèmes relevés dans ce secteur sont :

- La non-maîtrise des processus digitaux de demande des actes d'état civil par la majorité de la population de la commune de Sinendé ;
- La négligence ou le retard dans la déclaration des naissances ;
- La non-maîtrise du contenu des réformes sur l'état civil ce qui occasionne de fausses connaissances, etc.

Au regard de ces problèmes, les nouveaux chantiers à investir lors de la mise en œuvre du PDC4 sont :

- L'information de la population communale sur les innovations apportées par les réformes ;
- L'appui aux chefs de villages et/ou de quartiers de ville afin de la facilitation des processus d'obtention des actions digitaux d'état civil ;
- La mise à contribution des ONG locales et des PTF en vue de soutenir les actions de facilitation d'obtention des actes de naissance par les élèves, etc.

1.4.4 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE LA PROTECTION SOCIALE

Il existe à côté du système sanitaire conventionnel, les mutuelles de santé animées par les Organisations Non-Gouvernementales (ONG). Ce système est basé sur la solidarité entre les membres qui se cotisent pour la prise en charge des soins de santé. Malgré les crises qui secouent les mutuelles de certaines localités, elles ont connu un essor ces dernières années en passant de 14 en 2016 à 18 en 2022. Aussi, le nombre d'adhérents est-il passé de 7.317 en 2016 à 9.613 en 2022.

Cependant, la faible mobilisation sociale autour des mutuelles de santé ne permet pas encore d'atteindre un niveau de performance record.

La commune dispose d'un Centre de Promotion Sociale (CPS). Cependant, le local qui abrite ce centre, bien vrai nouvellement construit par l'Etat ne répond pas aux normes requises. Un CPS devrait être un complexe dans lequel toutes les compétences au plan social pourraient opérer pour aborder les problèmes psychosociaux d'un individu en détresse dans une approche globale et intégrée.

Pour une population de 104 986 habitants en 2022 (RGPH3), le CPS dispose de (04) agents dont (03) agents qualifiés. L'agent non-qualifié est mis à disposition par la mairie.

Les actions menées au CPS sont entre autres :

- la protection sociale des enfants de moins de 18 ans (OEV et enfants indigents) ;
- la promotion de l'épanouissement des autres indigents (personnes de 3^{ème} âge et handicapées) ;
- la prévention et la prise en charge des victimes de violence basée sur le genre (appui aux groupements de femmes) ;
- la prise en charge psychosociale des PVVIH-SIDA ;
- la mise en œuvre des activités de solidarité nationale qui vise le renforcement des capacités économiques des personnes victimes de catastrophes et de sinistres.

Le tableau n°10 ci-dessous donne un aperçu des budgets sociaux du Centre de Promotion Sociale (CPS) de la commune de Sinendé de 2019 à 2022.

Tableau 10 : Point des budgets du secteur de la protection sociale de 2019 à 2022 selon les sources de financement

Sources de financement	2019 FCFA	2020 FCFA	2021 FCFA	2022 FCFA
Budget national	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
PTF (UNICEF...)	5 475 500	7 280 000	5 205 900	2 664 640
Mairie	1 900 000	1 900 000	1 900 000	1 900 000
Total	11 375 500	13 180 000	11 105 900	8 564 640

Source : CPS de Sinendé, décembre 2022

L'analyse du tableau n°10 ci-dessus montre que le budget annuel le plus élevé consacré à la protection sociale sur l'ensemble des années considérées est celui de l'année 2020 (13 180 000 FCFA). En 2019 et 2021, le budget alloué est presque identique soit respectivement 11 375 500 FCFA et 11 105 900 FCFA. L'année 2022 enregistre le budget le plus faible soit 8 564 640 FCFA. L'analyse du tableau permet également de constater que les budgets alloués par l'État à travers le budget national et la mairie sont constants sur l'ensemble des années considérées. Le budget de l'UNICEF est, quant à lui, variable d'une année à l'autre.

Les appuis budgétaires de la mairie concernent (i) les dotations à l'association des étudiants (ii) les actions en faveur des droits des enfants, (iii) appui à l'association des PVH, (iv) appui aux personnes indigentes, (v) la gestion des contingences.

Il convient, néanmoins, de souligner qu'au regard des problèmes sociaux existants dans la commune, ces budgets ne permettent pas de satisfaire à toutes les demandes.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre par le Gouvernement du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) à travers le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM), le CPS a eu à distribuer 15.027 cartes biométriques sur 15.125 cartes reçues, soit un gap de 98 cartes non-distribuées. La distribution de ces cartes s'inscrit dans le cadre de la généralisation du système d'assurance maladie universelle au profit des couches pauvres extrêmes et non-extrêmes du Bénin.

Dans le même registre, le Gouvernement a mis en place le microcrédit ALAFIA destiné aux couches les plus pauvres sur toute l'étendue du territoire national. Porté par le MASM mais techniquement administré par le Fonds National de la Microfinance (FNM), les microcrédits sont octroyés via les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) intervenant dans chaque commune. Si les données sur le nombre de bénéficiaires de ces microcrédits ainsi que les montants des crédits octroyés, remboursés et en souffrance n'ont pas pu être obtenus lors du diagnostic, les enquêtés ont tout de même signalé que ces microcrédits n'ont pas une grande portée dans la commune étant donné que les potentiels bénéficiaires en général, et les femmes en particulier, estiment que les montants octroyés sont petits et ne permettent pas d'initier des Activités Génératrices de Revenus (AGR) rentables et durables. En dépit de cette situation, on note un grand intérêt des couches les plus pauvres pour cette initiative gouvernementale. Cela témoigne la mise en œuvre de **la cible 8.5 : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.**

1.4.5 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET NIVEAU DU SERVICE

La base d'analyse adoptée dans le cadre de ce diagnostic exclut les puits modernes des ouvrages d'eau potable. Dans ce cas, sont uniquement considérés comme ouvrages d'approvisionnement en eau potable, les forages équipés de pompes à motricité humaine (FPMH), l'adduction d'eau villageoise (AEV), le poste d'eau autonome (PEA) et les branchements de la société nationale des eaux du Bénin (SONEB).

L'état des lieux du parc d'ouvrages dans le sous-secteur de l'eau potable donne les résultats consignés dans le tableau n°11 ci-dessous.

Tableau 11 : Inventaire des ouvrages de desserte en eau potable dans la commune de Sinendé

				Situation actuelle de desserte en eau potable																						
N°	Arrondissements	Nombre de localités	Pop. INST aD 2020	Types d'ouvrage d'AEP et nombre																Nb EP E	Population desservie	Population non desservie	Taux de desserte			
				FPM				PM				AEV (Nb BF)			Soneb (Nb BP)			PEA (Nb BF)								
				Fonct.	Abd	Panne	NE	Fonct.	Panne	Abd	NE	Fonct.	Panne	NE	Fonct.	Panne	Abd	Fonct.	NE					Panne	Abd.	
1	Fô-Bouré	49	19170	21	0	11	0	1	1	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	10 000	9 170	52,16 %	
2	Sèkèrè	41	32201	27	0	9	1	4	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	41	10 250	21 951	31,83 %
3	Sikki	66	22086	22	2	15	0	3	3	0	0	7	1	0	0	0	0	0	1	0	0	55	13 750	8 336	62,26 %	
4	Sinendé	81	42834	39	0	27	1	0	0	0	1	1	0	0	30	2	0	0	8	1	11	1	156	42 624	210	99,51 %
TOTAL GENERAL		237	116292	109	2	62	2	8	5	0	1	26	1	0	302	0	0	11	1	1	292	76624	39 668	65,89 %		
TOTAL Équipements hydrauliques				542																						

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

L'analyse du tableau n°11 ci-dessus montre que le parc d'ouvrages hydrauliques de la commune est assez fourni avec les arrondissements de Sinendé et Sikki qui viennent en tête en ce qui concerne les FPM ; Fô-Bouré et Sikki en ce qui concerne les AEV et Fô-Bouré et Sèkèrè en ce qui concerne les BF. Cependant, ce parc est caractérisé par un nombre élevé d'ouvrages non-fonctionnels et abandonnés.

L'arrondissement de Sinendé affiche le plus fort taux de desserte (99,51%), suivi de celui de Sikki, de Fô-Bouré et de Sèkèrè. Il convient de signaler que les AEV dont dispose actuellement la commune ont été construites par la mission catholique.

Ces indicateurs concourent à l'atteinte de **la cible 6.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable**

Les principaux problèmes ressortis par la population lors des enquêtes de terrain et des ateliers de diagnostic au niveau arrondissement sont résumés dans le tableau n°46 de l'annexe 1. L'analyse dudit tableau montre que les problèmes identifiés dans le sous-secteur de l'eau potable sont communs à tous les arrondissements, mais revêtent des ordres de priorité différents.

La carte n°18 de l'annexe 1 donne un aperçu visuel de la répartition et de l'état de fonctionnalité des ouvrages d'eau potable de la commune.

1.4.6 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ CONVENTIONNELLE ET HORS RÉSEAU

Les arrondissements de Sinendé, de Sikki, Fô-Bouré et de Sèkèrè bénéficient d'un réseau de la SBEE qui fournit un service 24 heures sur 24. La mission catholique de Fô-Bouré a installé des lampadaires solaires dans les villages des arrondissements de Sikki, Fô-Bouré et Sinendé. Une mini-centrale solaire sur financement du budget national a été installée dans le village de Kossia dans l'arrondissement de Sinendé.

La commune ne dispose d'aucune station de vente de produits pétroliers fonctionnelle. Le bois de chauffe demeure la principale source d'énergie domestique. Outre les lampions traditionnels et les lampes à

pétrole, les lampes à piles sont de plus en plus utilisées face à la cherté du pétrole. La manipulation et la gestion de ces piles usées n'est pas sans dangers sur la santé et l'environnement.

On constate une évolution croissante de la production du charbon ces dernières années. Mais, la commune a bénéficié de la part de l'Etat central en 2015 de 50 lampadaires solaires qui ont permis d'électrifier quelques villages, quartiers de villes, infrastructures administratives, religieuses et sociocommunautaires. En 2018 et 2019, la commune a reçu en dotation de la part de l'État 100 lampadaires à raison de 50 lampadaires par an. En 2021, sur fonds propres, la commune a acquis 40 lampadaires. À cela s'ajoute une quantité non négligeable de lampadaires reçus de la part du ministère de l'énergie et la mise en service d'une mini centrale photovoltaïque dans le village de Kossia dans l'arrondissement de Sinendé financé par le PNUD.

Ces actions entrent en ligne de compte de la mise en œuvre de **la cible 7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.**

L'analyse situationnelle établie à l'issue des ateliers de diagnostic a révélé les problèmes majeurs ci-après :

- faible extension/couverture de l'électrification de la commune ;
- coupures momentanées de l'énergie conventionnelle (réseau SBEE) ;
- insuffisance des lampadaires ;
- pannes sur un nombre élevé de lampadaires ;
- défaut d'entretien et de réparation des lampadaires solaires.

1.4.7 DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS SPORTS, CULTURE ET LOISIRS

Dans le domaine du sport et de la culture, il existe des terrains de football (dont un clôturé à Sinendé centre) et des équipes non-formelles de football. La plupart des terrains ne sont pas aux normes et ne sont pas aménagés.

La commune regorge d'un nombre important d'artistes de musique traditionnelle et moderne. Il s'agit de Wourou à Fô-Bouré, Fô-Bouko, Kossia, Niaro et Sèkèrè ; Sinsinnou dans les communautés Gando de Wari, Niaro, Sikki et Sèkèrè ; la danse Gbangba à Boukouro. Il en est de même de kiarou, têtê, fo-kpai dans tous les villages de la commune. Cela est encore peu professionnalisé et essentiellement pratiqué par des amateurs qui vaquent généralement à d'autres activités en l'occurrence, l'agriculture.

Avec la pratique des religions importées, la scolarisation et l'invasion des cultures étrangères, notamment celles de l'Occident (modes vestimentaires, développement fulgurant des technologies de l'information et de la communication), les pratiques culturelles traditionnelles sont en nette régression. On assiste à une extraversion et à une acculturation progressive de toutes les couches sociales. Les pratiques culturelles traditionnelles (bii konnu, kuro-kparu, goo-yeru, cobî, wourou, gbangba, kéténou, gouourou, séguéré-séguéré, gouré, bouro, kénou, yigou toobou, tun kpo, haraka, lélé, etc.) sont en nette régression.

Dans les arrondissements de Fô-Bouré, Sinendé et Sèkèrè, il y a des maisons des jeunes toutes dans un état de délabrement très avancé.

Les résultats de l'état des lieux du secteur Sport et Loisirs sont documentés dans le tableau n°47 de l'annexe 1.

En outre, la cartographie des acteurs communaux intervenant dans le domaine du sport et des loisirs se présente telle que documenté dans le tableau n°12 ci-dessous.

Tableau 8 : Acteurs intervenant dans le secteur Sport et loisirs

N°	Interventions	Objectifs	Acteurs de mise en œuvre	Périodes
1	<ul style="list-style-type: none"> - Aide en matériels et équipements sportifs - Organisation des compétitions inter arrondissements 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le sport dans la commune - Détecter des jeunes talents - Contribuer à la cohésion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie - Direction départementale des sports - ONG et Fondations 	<ul style="list-style-type: none"> - Ponctuelles

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

1.4.8 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE LA TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

En ce qui concerne la transformation agroalimentaire, le tableau n°13 ci-dessous présente les chaînes de valeur pourvoyeurs d'emplois pour les jeunes.

Tableau 9 : Chaînes de valeur issues de la transformation agroalimentaire

Chaînes de valeur agricole issues de la transformation	Types d'emploi	Marchés	Clients
Fabrication de jus de pomme d'acajou, bissape, gingembre, tamarin, baobab, mangue, etc.	- Auto-emplois	- Marché local	- Les ménages
Riz étuvé	- Auto-emplois	- Nigéria, Revendeuses locales, Agrégateurs	- Nigéria, Revendeuses locales, Agrégateurs
Production du miel	- Auto-emplois	- Marché local	- SARIKI YANTAROU de N'Dali (Komiguéa) - Revendeurs - AFÊ OLUWA
Transformation agroalimentaire (fromage de soja, beurre de karité, beignet)	- Auto-emplois	- Marché local	- Ménages
Riz blanc décortiqué	- Auto-emploi	- Marché local et national	- Ménages - Revendeurs - Gargoterie

Source : Comité Technique d'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé, octobre 2022

L'analyse du tableau n°13 ci-dessus montre que la transformation agroalimentaire s'exerce par des entrepreneurs privés qui s'auto-emploient dans les filières de la fabrication des jus de pomme d'acajou, du riz étuvé, de la production du miel et de la transformation agroalimentaire (fromage de soja, beurre de karité et beignets). Les produits transformés sont écoulés sur le marché local et le Nigeria. Les clients consommateurs de ces produits sont les ménages de la commune et les entrepreneurs des communes mitoyennes.

Le tableau n°14 ci-dessous donne un aperçu de la priorisation des chaînes de valeur issues de la transformation agroalimentaire à l'échelle de la commune.

Tableau 10 : Chaînes de valeur issues de la transformation agroalimentaire

Chaînes de valeur issues de transformation agroalimentaire	Rangs
Fromage de soja	Premier
Beurre de karité	Deuxième
Riz étuvé	Troisième
Production du miel	Quatrième
Riz blanc	Cinquième
Jus de fruits (acajou, mangue, tamarin, baobab, bissape, etc.)	Sixième

Source : Comité Technique d'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé, octobre 2022

Toutes ces activités concourent à l'atteinte de **la cible 2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.**

1.4.8 DIAGNOSTIC DES SECTEURS FINANCIERS ET NON-FINANCIERS

1.4.8.1 INSTITUTIONS OFFRANT DES SERVICES FINANCIERS

Plusieurs institutions notamment les systèmes financiers décentralisés (SFD) offrent des services de microcrédits. Les SFD installés dans la commune de Sinendé sont au nombre de six (06) à savoir : la Caisse locale de crédits agricoles mutuels (CLCAM), le Projet d'appui au développement des micro-entreprises (PADME) ; Bénin Micro Finance (BMF) ; SIA N'SON-MF, PEBCo-BETHESDA, CECAC et Mutuelle pour le Développement à la Base (MDB). Ce sont des systèmes financiers décentralisés qui sont pour la plupart implantés au chef-lieu de la commune.

Parmi ces institutions, seule la CLCAM dispose des caisses dans tous les chefs-lieux d'arrondissement de Sinendé et Sèkèrè. Il existe également quatre Associations des Services Financiers (ASF) fonctionnelles dans tous les arrondissements.

En dehors de ces institutions formellement installées dans la commune, on note également des toutes petites et micro-entreprises de transfert digital d'argent via les plateformes nationales Mobile money (MTN et Moov). Il faut souligner qu'il se note un grand intérêt des couches les plus pauvres pour ces institutions de microfinance présentes dans la commune. Cela témoigne la mise en œuvre des **cibles 5.5 : Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité** et **8.5 : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.**

1.4.8.2 INSTITUTIONS OFFRANT DES SERVICES NON-FINANCIERS

Les acteurs prestataires de services non financiers peuvent être répartis en deux catégories : les acteurs publics et ceux privés. Les prestataires publics de services non financiers intervenant dans la commune sont :

- l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) du pôle 2 : elle couvre les communes du Borgou Nord et de l'Alibori Sud à savoir : les communes de Kandi, de Banikoara, de Ségbana, de Gogounou, de Kouandé, de Kérou, de Ouassa-Péhunco, de Sinendé, de Kalalé. L'ATDA pôle 2 constitue le bras technique de la mise en œuvre de tout programme filière et constitue l'organe de gestion de ce Pôle de développement agricole (PDA). Entre autres missions, elle assure (i) la mise en œuvre de la politique de promotion des filières porteuses spécifiques au PDA sous gestion et

l'initiation des actions facilitant l'atteinte des objectifs du Gouvernement en matière de promotion des filières et de développement territorial ; (ii) l'interface entre le Fonds national de développement agricole et ses bénéficiaires cibles ; (iii) l'encadrement et l'appui technique des promoteurs agricoles.

- la mairie qui mène un certain nombre d'actions dans le secteur agricole. Il s'agit essentiellement de la construction de magasins de stockage, de sécurisation et de délimitation des couloirs de passage des animaux, d'accompagnement de certains acteurs pour l'empoissonnement des barrages suivi de l'organisation de la pêche, de mise en place de comités de gestion des magasins de stockage des produits et de perception des taxes auprès des acteurs du monde agricole.
- les ONG nationales et internationales : elles initient des actions de développement à travers des programmes et/ou projets visant l'appui technique et financiers des organisations de producteurs, de transformateurs, de commerçants, de transporteurs, etc. Leurs actions visent également la promotion de filières spécifiques.

Le point des institutions offrant des services non-financiers est présenté dans le tableau n°48 de l'annexe 1.

1.5. DIAGNOSTIC GENRE

L'approche genre est abordée au regard de la structuration de l'économie locale, basée sur l'agriculture, l'élevage, le petit commerce et du profil sociopolitique de la femme dans la commune. On note que les pesanteurs sociologiques et religieuses constituent des tendances lourdes et pèsent sur l'autonomisation des femmes dans la commune.

1.5.1 PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE PROMOTION DU GENRE AU PLAN NATIONAL

- **Cadre juridique et institutionnel encadrant la thématique Genre au Bénin**

Le cadre juridique encadrant la thématique du Genre au Bénin est formé d'une batterie de lois, décrets et arrêtés et de dispositions juridiques diverses comprenant :

- la Déclaration de la Politique de Population au Bénin (1996) ;
- la Politique Nationale de Promotion de la Femme (2001) ;
- la Politique de Promotion de l'Alphabétisation (2001) ;
- la Politique de Promotion de la Femme dans le secteur agricole et rural (2001) ;
- la Politique Nationale de Promotion du Genre (2008) ;
- la loi n°2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes ;
- la loi n°2003-04 du 03 mars 2003 sur la santé sexuelle et la reproduction en République du Bénin ;
- la loi n°2002-07 du 24 août 2004 portant code des personnes et de la famille ;
- la loi n°2005-31 du 05 avril 2006 portant prévention, prise en charge et protection des victimes en République du Bénin ;
- la loi 2013-01 du 14 août 2013 portant code foncier et domanial en République du Bénin et ses décrets d'application qui disposent que « l'État et les collectivités locales en tant que garants de l'intérêt général doivent assurer un accès équitable à l'ensemble des acteurs, personnes physiques ou morales par exemple, veiller à l'approche genre dans l'accès au foncier » (article 6) et qui garantit l'accès des femmes au foncier.

En outre, le Bénin a ratifié la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard de la Femme (CEDEF) adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 18 décembre 1979. Cette convention a donné lieu à plusieurs conférences internationales qui ont renforcé les perspectives « genre » au plan mondial. C'est dans ce cadre que s'inscrit le Plan d'Actions de Beijing (PAB) au travers duquel le Bénin a entrepris des réformes majeures intersectorielles dans une perspective de croissance inclusive.

Plus récemment, l'Institut National de la Femme (INF), autrefois connu sous l'appellation Institut National pour la Promotion de la Femme (INPF) est un organisme étatique (contrairement au précédent qui était un creuset de réflexions, d'études et de promotion de la femme depuis décembre 2009) s'occupe de puis le conseil des ministres béninois du 21 juillet 2021, de la promotion de la femme dans les domaines économique, politique, social, juridique et culturel tant dans la sphère publique que privée.

Ainsi, l'INF dans sa nouvelle configuration devient un organisme public doté de la personnalité juridique, de l'autonomie financière et de prérogatives importantes afin de pouvoir venir en soutien aux femmes de toutes conditions et couches sociales.

Au cœur du dispositif institutionnel de promotion du genre au Bénin se trouve le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) qui coordonne la conception, la mise en œuvre, le suivi -l'évaluation de la PNPG.

1.5.2 DIAGNOSTIC DU PROFIL SOCIOPOLITIQUE DE LA FEMME DANS LA COMMUNE

➤ Accès et contrôle des ressources

L'inégalité entre l'homme et la femme dans la commune de Sinendé est très prononcée par rapport à l'accès et au contrôle des ressources. En effet, cette inégalité est liée tant à la culture baatonu qu'à la religion qui continue d'avoir une forte emprise sur la femme. La femme a accès à la terre et à certains outils et facteurs de production, mais n'en a pas le contrôle ; et pour cause, elle est appelée à quitter sa famille pour intégrer une autre par le mariage. Pour cela, la femme ne peut hériter la terre de ses parents au risque que ce patrimoine familial se perde. Les femmes et même les hommes que nous avons rencontrés l'ont admis ouvertement.

Cependant, la femme peut bénéficier des terres pour cultiver son champ, mais elle n'a pas le droit d'aliéner cette terre ou d'y planter des arbres. Elle ne peut pas faire de gros investissements sur cette portion de terre, car on la lui reprendra sans un long moment de préavis. Cette situation est plus accentuée en milieu rural qu'urbain où la femme est totalement soumise aux décisions de son époux. Elle ne dispose pas de terre à mettre en gage pour un prêt ou une transaction économique. L'accès au capital ou crédit n'est pas à la portée de toutes les femmes, car elles ne disposent souvent pas d'éléments de garanties (parcelles) exigés par les institutions de Micro-finance (IMF). Elles ne peuvent donc bénéficier que de prêts peu consistants qu'au sein d'un groupement.

La femme n'a ni prioritairement accès aux outils de travail ni à leur contrôle, car c'est lorsque les hommes ont fini d'en disposer que la femme peut en bénéficier. Une femme nous a déclaré, et approuvée par les autres, au cours de nos entretiens que « les hommes s'accaparent des outils, même le tracteur qui a été octroyé par le gouvernement d'alors aux groupements de femmes nous a été arraché après par les hommes ». Bref, les hommes ont à la fois accès et contrôle sur la terre, les facteurs de production, les outils, etc.

Malgré l'adoption et la vulgarisation du Code des Personnes et de la Famille, la tradition qui exclut la femme de l'héritage des biens immobiliers de ses parents, est toujours en vigueur dans la commune de Sinendé.

Avec les mesures incitatives pour la scolarisation des filles et les sensibilisations des ONG, il est de plus en plus constaté un accès équitable des filles et des garçons à l'éducation. Les statistiques scolaires le prouvent à suffisance avec un effectif des filles plus élevé que celui des garçons dans toutes les écoles primaires de la commune. Toutefois, les filles ne tardent pas à arrêter leur cursus scolaire à cause de certains facteurs tels que (i) les grossesses ; (ii) les mariages précoces, etc. Par ailleurs, les charges liées à l'éducation et à l'apprentissage des enfants pèsent plus sur les femmes que les hommes parce que les hommes ne s'en préoccupent pas en général.

➤ Position des femmes dans la sphère économique

On voit beaucoup plus les femmes dans le commerce et l'artisanat, surtout la transformation des produits agricoles et de cueillettes.

Il s'agit en fait du petit commerce des produits agricoles et manufacturés. Elles s'occupent de la collecte des produits de l'agriculture et de l'élevage au niveau des marchés locaux qu'elles livrent sur les marchés centraux des communes aux semi grossistes venus des centres urbains.

Le secteur de l'artisanat regroupe les branches d'activités comme le tissage, la couture et la transformation des produits agricoles. On dénombre des groupements de femmes dans la transformation du manioc en gari, la fabrication du beurre de karité et la fabrication de fromage appelé "Gassarou". Le problème majeur de ce secteur est l'écoulement des produits dû à l'enclavement de certaines localités qui freine l'arrivée des commerçants des centres urbains. Les femmes et les groupements féminins du secteur de l'artisanat se trouvent en général, confrontés à des problèmes d'ordre financier, technique et technologique, d'accès limité à l'information sur les opportunités économiques et d'accès au crédit.

Les femmes mènent des activités économiques dont les revenus pouvaient les aider à s'épanouir socialement et économiquement, mais les hommes influencent encore l'utilisation que la femme fait de l'argent issu des activités génératrices de revenus qu'elle entreprend. A cela, s'ajoutent les pesanteurs sociologiques et religieuses qui constituent des tendances lourdes et pèsent sur l'autonomisation des femmes dans la commune.

➤ **Condition sociopolitique de la femme**

Dans le foyer nous constatons que l'argent de la femme va plus dans les dépenses quotidiennes du ménage. Parfois, l'homme lui « dérobe » ses revenus en utilisant des subterfuges et ne rembourse souvent pas ce qu'il a emprunté chez la femme. Elle ne participe pas non plus à la prise de décision concernant tous les enfants. C'est elle qui décide de l'éducation des enfants filles et en supporte majoritairement les charges. Au plan religieux, elle est soumise aux prescriptions de l'islam là où domine la religion islamique. Par ailleurs, les femmes ne sont pas représentées dans le conseil communal.

Cette quasi absence de représentantes des femmes dans les instances politiques de décision de la communauté entrave la défense des intérêts des femmes dans les prises de décisions liées aux actions de développement de la communauté puisqu'elles sont totalement absentes du cadre d'orientation du développement territorial.

1.5.3 DIAGNOSTIC DE L'INTÉGRATION DES MINORITÉS ETHNIQUES

La commune de Sinendé abrite un grand nombre de minorités ethniques qui se sont établies depuis des décennies. Il s'agit des Yoruba, Djerma, Ibo, Lokpa, Fon, Nago...etc. Elles vivent en parfaite harmonie avec les autres communautés et jouissent d'une intégration sociale acceptable. Cependant, en ce qui concerne la réalisation des infrastructures socio communautaires par exemple, la décision des femmes et des minorités ethniques est peu prise en considération. Il règne tout de même sur le territoire communal une cohésion sociale et une stabilité interethnique, gage d'un développement équilibré et inclusif.

Au demeurant, les femmes représentent la moitié de la population mais sont très peu impliquées dans les organes de décision concernant le développement de la commune. De nos jours, même si les tabous continuent de constituer un frein pour l'épanouissement du genre, force est de constater une nette amélioration de la situation. Les femmes participent aux côtés des hommes tant bien que mal aux activités politiques et socioéconomiques de la commune. On assiste à un timide début de changement en matière de participation de la femme à la prise de décisions dans le ménage et dans la communauté. Les différentes actions de sensibilisation et d'éducation menées par les acteurs de développement et les médias de proximité surtout, ont commencé par faire fléchir la perception de certains hommes sur les femmes.

1.5.4 DIAGNOSTIC DU PROFIL MIGRATOIRE DÉPARTEMENTAL ET COMMUNAL

Les données du tableau n°15 ci-dessous présentent le profil migratoire du département du Borgou au cours de l'année 2018.

Tableau 11 : Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Bénin, 2018

Département	Profil migratoire					
Borgou	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ens. migrant	Total	Effectif
	80,7	17,3	2,0	19,3	100,0	1 400 059

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

En effet, la migration affecte 20,7% de la population des 15 ans et plus avec un pourcentage de 30,2% en milieu urbain (Cotonou y enregistre 41,6%) et 12,3% en milieu rural. En ce qui concerne le sexe, on enregistre 19,7% pour les hommes contre 21,6% pour les femmes.

Tableau 12 : Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Bénin, 2018

Département	Profil migratoire					
Borgou	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ens. migrant	Total	Effectif
	68,9	27,9	3,2	31,1	100,0	724 470

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

En ce qui concerne la migration au sein de la commune, il faut mentionner qu'elle se manifeste, entre autres, par le départ massif des jeunes filles et garçons surtout les scolarisés vers d'autres communes du pays (N'Dali, Nikki, Kalalé, etc.) ou vers le Nigéria. Ce phénomène a un impact négatif sur l'éducation des enfants et la main d'œuvre locale sur les lieux de travail au sein de la commune.

Par ailleurs, dans la commune on note la présence de quelques immigrés internationaux originaires du Nigéria, du Niger, etc. qui sont pour la plupart des commerçants. Les nationaux provenant de l'Atacora surtout, constituent la main d'œuvre locale et participent beaucoup au développement de la production rurale. Dans les buvettes et bars, on note également des serveuses venues des localités de l'Atacora, du Sud du Bénin et du Togo.

1.5.5 DIAGNOSTIC DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES

Le problème de l'emploi constitue une préoccupation majeure pour le Chef de l'État et son Gouvernement. Ainsi, dans le but de réduire sensiblement le chômage dans le pays, le Gouvernement a adopté lors de la session du 11 mars 2020 du Conseil des ministres, la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) pour la période 2020-2025.

Élaboré grâce à l'exploitation des orientations stratégiques du Plan National de Développement (PND 2018-2025), du Programme de Croissance pour le développement durable (PC2D 2018-2021) et du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), la PNE vise à relever six (06) défis majeurs à savoir : (i) la transformation structurelle de l'économie, la réforme du système éducatif, la réforme du dispositif de promotion de l'emploi, la territorialisation de la gouvernance de la promotion de l'emploi, la disponibilité régulière d'informations fiables sur le marché du travail et la généralisation de la prévoyance sociale.

En termes de vision, la PNE projette qu'à « l'horizon 2025, la majorité des Béninois en âge de travailler dispose d'un emploi susceptible de leur procurer un revenu permettant de satisfaire leurs besoins vitaux et leur bien-être intégral ».

Pour opérationnaliser cette vision, il est fixé comme objectif général de « promouvoir de meilleures opportunités de création de richesse et d'emplois décents pour les populations ». Trois (03) objectifs spécifiques découlant de cet objectif général sont fixés à savoir : (i) améliorer l'employabilité des finissants du système éducatif ; (ii) réduire le sous-emploi et le chômage de longue durée et (iii) améliorer les performances du cadre institutionnel de gouvernance et de gestion du secteur de l'emploi. Cette déclinaison permet de prendre en compte les dimensions préventives, conjoncturelle et structurelle de la promotion de l'emploi.

De ces objectifs spécifiques (OS), découlent onze (11) orientations stratégiques (OSt) constituant les principaux axes autour desquels s'articulent les grandes actions envisagées.

À l'instar du Gouvernement, le Conseil communal de Sinendé a également œuvré avec l'appui financier et technique de l'ONG DEDRAS à travers le projet Agri Job Booster, à l'élaboration d'un plan communal pour la promotion de l'emploi (PCE). S'étendant sur la période 2022-2025, le PCE s'appuie sur un diagnostic préalable de l'emploi à l'échelle communale et se nourrit de la vision suivante : « à l'horizon 2025, la jeunesse de la commune de Sinendé est une jeunesse épanouie, autonome et responsable qui participe pleinement à la construction locale et nationale, en particulier dans le domaine de l'entrepreneuriat agricole et l'emploi salarié ». Le PCE vise à (i) renforcer le cadre juridique, institutionnel et règlementaire en faveur de l'entrepreneuriat et de l'employabilité des jeunes ; (ii) renforcer les connaissances techniques, les compétences personnelles, humaines et relationnelles des jeunes ; (iii) améliorer l'employabilité des jeunes par la création de meilleures opportunités et (iv) améliorer la disponibilité et l'accessibilité des jeunes entrepreneurs au financement. Le PCE s'articule autour de quatre (04) axes stratégiques avec une définition claire des rôles et responsabilités des parties prenantes.

En vue de mettre en œuvre le PCE, il a été créé en 2022 une Unité locale de promotion de l'emploi.

Le secteur de l'emploi est localement soutenu par le PAGEDA à travers l'ONG Vie et Environnement qui intervient depuis 2018 dans la commune. À ce titre, le PAGEDA a contribué au recrutement de 10 facilitateurs en 2018, 30 facilitateurs en 2019, 20 facilitateurs en 2020, 25 facilitateurs en 2021 et 28 facilitateurs en 2022.

Le secteur est également soutenu par l'ONG DEDRAS à travers le projet Agri Job Booster qui a facilité le recrutement d'un Conseiller Agri Job Booster. Le dispositif mis en place à ce titre a permis d'enregistrer 381 entrepreneurs agricoles dans les filières de la production animale et végétale.

Au sein de la commune, on dénote également la Plateforme communale multi-acteurs pour l'emploi des jeunes (PCMA) de la commune de Sinendé gérée par la mairie avec l'appui technique et financier de l'Agri Job Booster. Le financement du projet est aussi allé en faveur de l'embouche bovine pour un montant de 1.500.000 FCFA et 20 bœufs au profit de 20 groupements féminins.

Le secteur de l'emploi bénéficie également de l'appui du Gouvernement à travers l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE) qui a installé une Unité locale pour la promotion de l'emploi (ULPE). Les appuis de cette unité visent à stabiliser le secteur de l'emploi et à conseiller les demandeurs d'emploi. Aussi, l'ULPE assure-t-elle la mise en lien des demandeurs d'emploi et des entreprises à travers le Projet d'inclusion des jeunes (PIJ). Le PIF forme et oriente les jeunes à travers un dispositif dénommé « peu ou pas instruits ». Quelques résultats peuvent être mis à l'actif du PIF à savoir (i) l'insertion de jeunes au profit du centre Songhai ; (ii) la formation des primo demandeurs d'emploi dans divers domaines ; (iii) l'insertion de jeunes travailleurs au profit de la société JNP qui commercialise des produits pétroliers et (iv) la dotation en matériels de travail (tablettes, ordinateurs, moyens roulants, etc.).

En outre, l'ONG Espoir Plus à travers le projet SWEDD contribue également au maintien des filles à l'école, aux violences basées sur le genre, à la réduction de la déperdition scolaire, à la lutte contre le harcèlement sexuel, au mentorat notamment en mettant en place des Espaces sûrs à Yara, Sinendé Lémanou, Fô-Bouré et Sokka. Le SWEED contribue également à l'insertion professionnelle des jeunes pour des stages salariés.

1.5.6 DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DU TROISIÈME ÂGE

À Sinendé, il existe une association des personnes handicapées mise sur les fonds baptismaux le samedi 21 décembre 2019. Le recensement effectué dans la commune a permis de dénombrer 210 personnes porteuses de handicap (tous types de handicap confondus).

L'analyse situationnelle des personnes handicapées aboutit aux constats ci-après :

- **Sur le plan de la gouvernance :**

L'association des personnes handicapées de la commune est quelques fois sollicitée par la mairie en vue de participer et de contribuer à l'élaboration des documents de planification (cas du PDC par exemple où le cabinet Expertise Territoires SARL a pu échanger avec les responsables de l'association). Mais, cette participation n'est pas faite de façon régulière et ne s'inscrit pas dans une dynamique de concertation et d'évaluation périodiques.

- **Sur le plan de l'accès des personnes handicapées aux services sociaux de base et aux bâtiments administratifs :**

D'énormes efforts restent à fournir en matière de facilitation de l'accès des personnes handicapées aux bâtiments administratifs publics ou privés. En général, les plans architecturaux n'intègrent pas des rampes d'accès dédiées aux personnes handicapées. Mais à la mairie, il existe une rampe facilitant l'accès des personnes handicapées aux bureaux du rez-de-chaussée.

- **Sur le plan de la budgétisation sensible au handicap :**

A la mairie, il existe une ligne budgétaire d'assistance aux personnes indigentes et vulnérables de la commune. Les actions en faveur du handicap sont prises en compte par cette ligne. Il en est de même pour le budget du CPS.

- **Sur le plan de l'inclusion des personnes handicapées dans les processus de prise de décision :**

Des efforts importants restent à faire en la matière. Quelques concertations ont été initiées par le passé entre l'association des personnes handicapées et les membres de l'administration communale, mais pas de façon périodique ou systématique.

Toutefois, la nouvelle dynamique de structuration du PDC4 a conduit à une large concertation de toutes les couches sociales de la commune.

1.6. DIAGNOSTIC DES SECTEURS ECONOMIQUES

1.6.1 DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE

L'agriculture constitue la principale activité économique de la commune de Sinendé. Elle occupe plus de 90% de la population. Elle est caractérisée par un potentiel en superficie cultivable estimé à 165 380,69 ha soit 70,41% de la superficie totale de la commune (SDAC, 2019-2034).

En dépit des efforts de mécanisation entrepris par les gouvernements qui se sont succédé, l'agriculture est majoritairement pratiquée par une main d'œuvre agricole composée essentiellement des membres de la famille et des ouvriers agricoles. Outre le recours à la main d'œuvre familiale et aux ouvriers, il est

également observé dans la commune, le recours à l'attelage et aux tracteurs motorisés pour le labour afin de diminuer la pénibilité du travail.

Les principales cultures vivrières de la commune sont : l'igname (*Dioscorea bulbifera*), le maïs (*Zea mays*), le manioc (*Manihot esculenta*), le haricot (*Phaseolus vulgaris*), le sorgho (*Sorghum bicolor*), et le mil (*Pennisetum glaucum*). Elles constituent la base de l'alimentation de population de la commune. On note aussi des cultures de rentes telles que le coton, l'arachide, l'anacarde et le soja. Les exploitations sont de type familial, de petites tailles et extensives. Quelques femmes individuelles ou en groupements se livrent aux activités de maraîchage et de transformation.

Le tableau n°17 ci-dessous donne un aperçu des volumes de production de certaines spéculations et des superficies afférentes sur les quatre (4) dernières années.

Tableau 13 : Évolution de la production sur les 4 dernières années

Années	2018		2019		2020		2021	
	Sup (ha)	Prod (T)	Sup (ha)	Prod (T)	Sup (ha)	Prod (T)	Sup (ha)	Prod (T)
Maïs	22 240	32 396	20 249	33 089	32 097	49 610,5	29 198	35 013
Sorgho	4 275	4 061	3 530	3 671	4 005	4 005	4 237	4 237
Riz	122	335	256,5	824.13	256.5	824.134	388	1 393
Niébé	1 300	1 197	1 326	1 276	1 301	1 293	1 519	1 594
Arachide	1 405	1 502	1 638	1 642	-	-	1 524	1 532
Soja	2 170	2 630	1 965	1 965	10 883.75	11 972.12	15 058	10 069
Manioc	3 500	41 590	1 711	18 488	1 507	16 167	1 470	1 470
Igname	5 500	81 160	3 595	51 293	6 701	85 676	5 930	5 930
Anacarde	9 500	4 750	9 700	5 000	10 000	5 025	10 000	5 000

Source : Comité Technique d'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé

De l'analyse du tableau n°17 ci-dessus, il ressort que l'igname vient en tête avec une production totale de 224.059 T sur les 4 années considérées pour une superficie totale emblavée de 21.726 ha. Les données concernant cette spéculations sont régulièrement produites sur l'ensemble des 4 années. Ensuite, vient le maïs vient en deuxième position soit 150.108,5 tonnes sur les 4 années considérées pour une superficie totale emblavée de 103.784 ha. Il est à remarquer en outre que les données relatives aux volumes produits en ce qui concerne le maïs sont fournies de façon régulière sur toutes ces années. En troisième position, vient le manioc avec une production totale de 77.715 tonnes pour les 4 années pour une superficie totale emblavée de 8 188 ha. En quatrième position, vient l'anacarde avec une production de 19.775 tonnes sur les 4 années pour une superficie totale emblavée de 39.200 ha. En cinquième position, il y a le soja 26 636,12 tonnes sur les 4 années pour une superficie totale emblavée de 30.076,75 ha. En sixième position, vient le sorgho avec une production totale de 15.974 tonnes sur les 4 années pour une superficie totale emblavée de 16.047 ha.

Les spéculations comme le niébé, le l'arachide et le riz viennent en fin de peloton avec des productions respectives de 5.360 tonnes, 4.676 tonnes et 3.376,264 tonnes pour des superficies totales emblavées respectives de 5.446 ha, 4.567 ha et 1 023 ha.

Il convient de signaler que les membres du Comité technique d'élaboration du PDC4 n'ont pas approuvé les statistiques agricoles mises à disposition par la C/CeC, notamment en ce qui concerne la production d'ignames dans la commune.

Les chaînes de valeur agricole à promouvoir dans la commune en priorité retenues par les acteurs de la commune dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Développement Agricole (PCDA) sont :

- soja grain pour le marché national et international ;
- maïs grain pour le marché national et international ;
- anacarde pour le marché international.

Les acteurs directs des filières agricoles d'origine végétale sont généralement les suivants :

- les fournisseurs d'intrants ;
- les **semenciers** qui sont chargés de la production de semences certifiées et/ou de bouture (pour le manioc) ;
- les **producteurs** sont les acteurs des filières qui font la production de masse ;
- les **transformateurs** s'approvisionnent en matières premières auprès des producteurs. Le maillon transformation est peu développé ;
- les **commerçants** peuvent être catégorisés en deux grands groupes à savoir : les **commerçants communaux** connus sous le nom classique de commerçants locaux et ceux étrangers. Les **commerçants étrangers** viennent pour la plupart de la république fédérale du Nigéria, du Niger, des pays asiatiques comme l'Inde ou le Pakistan.

Ces indicateurs visent la mise en œuvre de **la cible 2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.**

Les principaux problèmes liés au secteur de l'agriculture identifiés et priorisés par les enquêtés lors des ateliers d'état des lieux et de diagnostic sont renseignés dans le tableau n°49 de l'annexe 1.

Les échanges eus avec la Cellule communale (CeC) de l'ATDA pôle 2 de la commune de Sinendé mettent en évidence les problèmes complémentaires ci-après : (i) l'accès au financement ; (ii) l'organisation et le fonctionnement des OPA ; (iii) l'accès au foncier sécurisé pour les jeunes et les femmes ; (iv) la mise en place des clusters ; (v) le warrantage et la vente groupée ; (vi) la réhabilitation des pistes en vue de faciliter le transport des produits de récolte des champs vers les villages ; (vii) la construction d'infrastructures adaptées aux besoins des producteurs ; (viii) la mise en œuvre effective de la Stratégie nationale de conseil agricole (SNCA2) par le recrutement de conseillers agricoles pour l'accompagnement des OPA.

Par ailleurs, l'analyse genre dans le secteur de l'agriculture dans la commune met en évidence quelques points d'attention présentés ci-dessous :

- **L'accès à la terre (aussi bien des hommes que des femmes)**

L'accès à la terre dans la commune est généralement assuré au travers des mécanismes ci-après : (i) la succession, (ii) le don, (iii) l'achat, (iv) l'accaparement, etc.

Selon les informations recueillies lors des diagnostics de niveau village et de niveau arrondissement, l'accès des hommes à la terre est très répandu et constitue la norme. En effet, les us et coutumes ne garantissent que l'accès des hommes à la terre au motif de la préservation du patrimoine foncier de la famille compte tenu du système patriarcal en usage.

Ainsi, sous le mécanisme successoral, ce sont seulement les hommes qui ont, en général, accès à la terre laissée par leurs ascendants. Ce système occasionne l'accaparement par les hommes des parcelles de terre devant échoir aux femmes de la même fratrie.

Malgré les avancées significatives notées en ce qui concerne le cadre réglementaire et législatif, l'accès des femmes à la terre, surtout en milieu rural est très difficile. La tradition considère qu'une femme qui hérite d'une parcelle de terre occasionne le transfert de ladite parcelle dans le patrimoine foncier de son mari ; ce qui est perçu comme une dépossession injuste.

En milieu urbain, l'environnement est plutôt ouvert. L'évolution des mentalités facilite l'accès des femmes à la terre, soit par succession, soit par achat.

En outre, il convient de mentionner que sur le plan de la gouvernance foncière, des efforts considérables ont été fournis dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Politique Foncière Responsable (ProPFR)⁷. Ces efforts ont notamment conduit à l'installation dans la commune, des tribunaux de conciliation, des Comités de Gestion Foncière (COGEF) et des Section Villageoise de Gestion Foncière (SVGF). En considérant que la commune est essentiellement agricole avec comme facteur de production la terre, il s'avère important d'assurer une efficace gouvernance foncière afin d'assurer un accès équitable et sécurisé à la terre.

➤ **La qualité des parcelles de terre mises en exploitation (aussi bien des hommes que des femmes)**

L'analyse de la qualité des parcelles de terre mises en exploitation met en évidence le fait que lors des campagnes agricoles, les femmes et les hommes s'associent pour exploiter les terres arables. Dans le lot, les femmes peuvent disposer de parcelles de terre à cultiver sans en être forcément propriétaires. Elles accèdent à ces parcelles de terre suite à des arrangements familiaux, mais n'y exercent aucun droit de propriété. En outre, la qualité de ces parcelles de terre n'est pas la même que celle des parcelles de terre exploitées par les hommes.

➤ **L'accès aux intrants (aussi bien des hommes que des femmes)**

Dans un contexte où les femmes ont difficilement accès à la terre, il s'ensuit que leur accès aux intrants aussi est limité. L'agriculture de rente est dominée par les hommes même si les femmes constituent une main d'œuvre utile. Étant à l'avant-garde du système de production agricole, l'accès des hommes aux intrants agricoles est plus facile que celui des femmes. En effet, les hommes sont plus visibles sur le maillon "production" alors que les femmes excellent sur le maillon "transformation". Or, les intrants sont un facteur essentiel de la production. Donc, les hommes y ont accès en priorité.

En revanche, cette tendance est moins perceptible en ce qui concerne les cultures maraîchères où les femmes sont plus présentes à travers des groupements.

➤ **L'accès aux crédits (aussi bien des hommes que des femmes)**

Dans la commune de Sinendé, l'octroi de crédits par les institutions financières (systèmes financiers décentralisés surtout) est conditionné à l'acquittement d'un certain nombre de formalités allant de la mise

⁷ Mis en œuvre par la GIZ/Bénin de 2019 à 2023

à disposition de garanties matérielles (surtout les titres de propriété) au nantissement de biens en passant par la constitution de groupes ou groupements solidaires de crédits.

L'analyse de l'accès aux crédits des femmes et des hommes montre une inégalité en ce qui concerne la capacité à mettre à disposition des titres de propriété. Cette inégalité se traduit par l'incapacité de la majorité des femmes demanderesses de crédits à fournir une garantie matérielle (titres de propriété foncière) avant d'obtenir des crédits d'un montant élevé. Étant donné que les femmes ont difficilement accès à des parcelles de terre et n'en sont généralement pas propriétaires, il leur est difficile voire impossible de fournir des titres de propriété à moins de se faire avaliser par leurs époux ou un parent.

Du point de vue du nantissement, seules quelques femmes artisanes accèdent aux crédits en mettant en gage leurs matériels de travail. Ce système de nantissement est également pratiqué par les femmes membres de groupements féminins qui expérimentent le warrantage.

Les crédits de groupes (au plus 3 personnes) ou de groupements solidaires (plus de 3 personnes) sont également octroyés aux femmes réunies en groupes ou groupements qui en manifestent la demande et qui remplissent la condition de solidarité.

➤ **L'accès aux équipements pour les coopératives de transformation (aussi bien des hommes que des femmes)**

Autant pour les hommes que pour les femmes, les équipements pour les coopératives de transformation sont acquis, soit sur ressources propres issues des cotisations des membres, soit à partir des dons des partenaires techniques et financiers.

En ce qui concerne spécifiquement les groupements de femme, le besoin d'entretien, de maintenance ou d'usage de certains équipements tels que les moulins appellent l'emploi de main d'œuvre masculine. Ceci occasionne parfois une tendance à l'accaparement de ces équipements par les hommes sollicités qui les exploitent à des fins personnelles.

1.6.2 DIAGNOSTIC DES SECTEURS ÉLEVAGE ET PÊCHE

D'après les données du Recensement national de l'agriculture réalisé par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) en 2018-2019 et rendues publiques en octobre 2021, comme catégories d'animaux élevés au Bénin, on dénombre les bovins (1.773.157 têtes), les caprins (2 362 001 têtes), les ovins (2.295.522 têtes), les porcins (681 885 têtes), les volailles (12.072.468 têtes).

En ce qui concerne les bovins, les départements de l'Alibori (33,37%), du Borgou (31,77%) et de l'Atacora (11,65%) concentrent l'essentiel de l'effectif, toutes races confondues.

Les ovins et les caprins constituent le groupe des petits ruminants élevés dans toutes les contrées du pays. La répartition départementale positionne le département de l'Alibori en tête pour les deux espèces, avec des poids respectifs de 17,18% et 17,58%. De même, les départements du Couffo, du Borgou et de l'Atacora s'illustrent bien dans l'élevage des espèces caprine et ovine, avec des poids, en termes d'effectif d'animaux, oscillant entre 10% et 15%.

En ce qui concerne les porcins, le département de l'Atacora détient 20,29% du cheptel. Une partie substantielle de l'effectif de porcins se retrouve dans les départements du Zou (18,03%), de l'Atlantique (13,26%), de l'Ouémé (11,94%) et du Couffo (11,29%).

En termes d'effectifs, il est dénombré dans le département du Borgou 563.283 de bovins, 297.625 de caprins, 349.514 d'ovins et 23.002 de porcins.

Dans le département du Borgou, les effectifs d'éleveurs de bovins sont de 36.324 éleveurs soit 26,67% des effectifs décomptés sur le plan national ; 35.712 éleveurs d'ovins soit 13,12% des effectifs décomptés au plan national ; 38.161 éleveurs de caprins soit 12,49% des effectifs décomptés au plan national ; 2.304 éleveurs de porcins soit 2,62% des effectifs décomptés au plan national.

Sur les 926 539 ménages agricoles recensés, l'élevage est pratiqué dans 606.112 ménages agricoles, cumulativement avec d'autres activités agricoles soit dans 65,42% des ménages agricoles, dont 15,65% dirigés par des femmes. Relativement plus de ménages agricoles s'adonnent à l'élevage dans les départements du Couffo (81,99%), de l'Atacora (78,38%), de la Donga (72,97%), du Mono (71,96%), de l'Alibori (68,57%), du **Borgou (65,36%)** et du Zou (60,62%). Dans ces sept (07) départements, au moins 6 ménages sur 10 pratiquent l'élevage en dehors des autres activités agricoles.

Plusieurs filières animales existent dans la commune de Sinendé. Il s'agit notamment de : filière bovine, filière ovine, filière caprine, filière porcine, filière canine, filière avicole et dans une moindre mesure, la filière piscicole. Ce secteur souffre d'un manque remarquable de statistiques fiables au plan communal. D'une part, la Cellule communale (CeC) de l'ATDA 2 ne dispose pas de données désagrégées sur le secteur de l'élevage dans la commune et, d'autre part, le recensement national de l'agriculture ne fournit que des données à l'échelle des départements et du pays. Les données spécifiques sur le secteur de l'élevage dans les communes sont inexistantes.

D'après les données recueillies sur le terrain, il se dégage que les filières animales les plus importantes dans la commune sont : la filière avicole ; la filière bovine ; la filière ovine ; la filière piscicole ; la filière caprine.

Les acteurs directs des *filières animales* sont les suivants :

- les **agro-pasteurs** : ce sont pour la plupart des peulh anciens éleveurs traditionnels qui développent une tendance à la sédentarisation dans la commune
- les **agro-éleveurs** : ce sont des agriculteurs qui, au départ, se sont dotés de bœufs pour la culture attelée.

Ces deux premières catégories d'acteurs convoient les animaux vers les marchés de la commune ou "Petit Paris" dans le marché à bétail de la commune voisine de Gogounou. Dans cette catégorie, on rencontre majoritairement des hommes, mais aussi quelques femmes disposant de quelques têtes de petits ruminants et/ou de volailles.

- les **commerçants communaux de bétail** : ce sont généralement des Haoussa, des Zerma, des Peulh et quelques Baribas que l'on peut répartir en deux catégories :
 - (i) les **commerçants-revendeurs** qui résident dans la commune de Sinendé et sillonnent les marchés de collecte primaire et ravitaillent les marchés secondaires de regroupement au même titre que les éleveurs ou agro-éleveurs. Ils sont les points de contacts des grands commerçants pour la plupart du temps ;
 - (ii) les **grands commerçants** qui sont spécialisés dans les achats en gros (20 à 30 têtes de bovins) dans les marchés secondaires de regroupement pour les convoier vers les marchés régionaux, surtout Parakou, Cotonou et vers les marchés du Nigeria.
- les **bouchers** : ils s'approvisionnent en bovins et petits ruminants dans les campements peulh. Ils constituent des clients importants pour l'écoulement des animaux affaiblis, mourants ou incapables de faire le chemin vers les marchés à bétail. On y rencontre généralement les Zerma, les Haoussa et dans une moindre mesure les autochtones.
- les **transformatrices de lait** : elles transforment le lait en fromage. Elles vendent aussi le lait frais chauffé dans les localités voisines. Ce sont généralement les femmes de l'ethnie peulh.

Les principaux problèmes identifiés lors des ateliers d'état des lieux et de diagnostic dans le secteur de l'élevage sont :

- insuffisance d'espaces pâturables ;
- insuffisance de la modernisation du système d'élevage ;
- insuffisance de couloirs de passage
- insuffisance de la production fourragère ;
- obstruction des couloirs de passage des animaux à cause de la culture extensive ;
- insuffisance d'abreuvoirs ;
- conflits entre éleveurs et agriculteurs ;
- inexistence d'espaces aménagés de sédentarisation des animaux ;
- faible densification des filières de transformation, notamment les filières viandes et lait.

Dans le secteur de la pêche, les campagnes sont organisées par la mairie en collaboration avec les acteurs professionnels. Les prix de vente des produits de pêche s'élevaient à 2.428.790 FCFA pour les campagnes de pêche 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022. Les recettes issues de la vente des produits de pêche (en majorité, carpes et silures) sont réparties entre les acteurs professionnels (25%), le Comité d'organisation (27%) et la mairie et l'ATDA (38%) et 5% pour le Comité communal et 5% pour le suivi.

1.6.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR MINIER ET INDUSTRIEL

La commune de Sinendé repose sur un substrat hydrogéologique majoritairement favorable au développement des forages. La région de Sèrou dans l'arrondissement de Fô-Bouré est située sur une couche hydrogéologique de potentialité de forage faible.

Le secteur des mines est caractérisé par l'existence de quelques carrières de graviers dans quatre (04) les arrondissements. L'exploitation de ces carrières n'est pas convenablement encadrée, suivie et taxée. En outre, à l'issue du Conseil des ministres du 09 décembre 2020, le Gouvernement a pris la décision de procéder à la fermeture des carrières ouvertes sans autorisation.

La découverte de filons d'or à Yarra, Kpéssourou et Kossia a entraîné la commandite par le ministère des mines d'études plus poussées afin de confirmer les gisements et leur potentiel.

Le secteur industriel est très peu densifié dans la commune. Il n'existe aucune industrie formelle ni dans le secteur agricole ni dans d'autres. Les tracteurs et autres engins agricoles utilisés dans le cadre du labour ne sont pas fabriqués sur place.

Cependant, dans le cadre de la transformation des produits agricoles, quelques groupements de femmes et entreprises individuelles disposent de moulins achetés et remodelés par des artisans locaux.

1.6.4 DIAGNOSTIC DES SECTEURS DU RÉSEAU ROUTIER, DU TRANSPORT ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Au terme du décret N°2001-092 du 20 février 2001 portant classement des voies d'intérêt économique, touristique ou stratégique, il existe quatre classes de routes : les routes inter-Etats, les routes nationales, les routes départementales et les routes communales.

Le réseau routier est très peu développé dans la commune de Sinendé avec une majorité des pistes et sentiers. La route nationale n°14 (RN14) reliant Tobré - Sinendé - Bérubouay via Yarra longue de 94 km est fortement dégradée. Son aménagement s'avère nécessaire, car ce tronçon est d'une importance capitale dans le transport des produits agricoles des lieux de production vers les marchés d'écoulement. À cela s'ajoute la piste rurale Sinendé - Gando longue de 38 km.

Toutefois, la route reliant Guessou Sud à la commune de Sinendé est en cours de construction par l'État. Longue de 59 km et d'un coût total de 60 milliards de FCFA, le projet d'aménagement et de bitumage de la route Guessou-Sud Fô-Bouré - Sinendé est un projet inscrit dans le PAG1. Cela concrétise la mise en œuvre de **la cible 9.1 : Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.**

La figure n°xxx de l'annexe 1 donne un aperçu du réseau routier de la commune de Sinendé.

1.6.5 DIAGNOSTIC DES SECTEURS DE L'ARTISANAT, DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE

L'organisation du secteur de l'artisanat est développée dans la commune. Depuis 2013, il commence à prendre un essor grâce à l'appui technique et financier des partenaires de la commune notamment la fondation Swiss contact, la Coopération Suisse et le Bureau d'appui aux artisans (BAA). L'installation du

Collectif des associations et groupements professionnels d'artisans a facilité l'organisation des examens du Certificat de Qualification aux Métiers (CQM) et du Certificat de qualification professionnelle (CQP). Ces dispositifs d'apprentissage et de formation professionnelle artisanale sont reconnus par l'État central qui coordonne leur organisation.

Les principaux métiers traditionnels sont la forge, la maçonnerie et le tissage. On peut identifier aussi des ateliers de couture, de coiffure, de mécanique, de menuiserie, de dépannage radio, de soudure, etc. On constate que les artisans exercent dans tous les villages et/ou quartiers de ville de la commune. Il convient de mentionner que le secteur agricole mobilise la plupart des artisans et artisanes pendant la période de semaille et de récolte.

Bien que les produits agricoles soient abondamment disponibles, surtout en période de récolte, l'industrie agro-alimentaire est peu développée. Elle est portée par des groupements de femmes et quelques ONG qui interviennent dans la transformation de produits agricoles. Généralement, ces groupements sont confrontés à des problèmes de gestion de la qualité de leurs productions, d'approvisionnement en matières premières surtout en période de contre-saison, d'approvisionnement en emballages, de recherche de marchés d'écoulement, de mise en place d'un système d'information de marché, de renforcement de capacités sur le plan technique, marketing et managérial.

La commune dispose de plusieurs sites touristiques et de loisirs répartis majoritairement dans l'arrondissement de Sèkèrè et l'arrondissement de Fô-Bouré. Toutefois, il convient de mentionner que ces sites ne sont pas convenablement aménagés. Les services d'hôtellerie sont tout aussi moins développés dans la commune. Il n'existe pas d'hôtels de grands standings et l'indisponibilité relative de l'énergie électrique conjuguée à l'impraticabilité des pistes et routes n'offrent pas un écosystème favorable à l'attraction des investisseurs.

La figure n°21 de l'annexe 1 donne un aperçu visuel de la répartition des principaux sites touristiques de la commune.

1.6.6 DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE LA DIGITALISATION

➤ Cadre juridique

Le secteur de la transformation digitale au Bénin est encadré par la loi n°2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin qui définit les règles régissant les activités de communications électroniques conduites par toute personne physique ou morale établissant et/ou exploitant un réseau de communications électroniques ou fournissant des services de communications électroniques sur le territoire de la République du Bénin, quel que soit son statut juridique, sa nationalité, celle des détenteurs de son capital ou de ses dirigeants, le lieu de son siège social ou de son établissement principal.

➤ Cadre programmatique

Au titre du deuxième Programme d'Actions du Gouvernement (PAG2) 2021-2026, le secteur du numérique est réellement mis à contribution pour réaliser le Pilier 2 intitulé *Poursuivre la transformation structurelle de l'économie*. Les réformes suivantes sont prévues :

- réglementation du déploiement des réseaux locaux numériques pour toute construction à usages professionnel ou collectif ;
- création d'un observatoire du numérique ;
- modernisation des cadres réglementaire et institutionnel de l'audiovisuel et de la communication (y compris code de l'information) ;
- réforme sur les compétences numériques exigibles (lors des recrutements de personnel de l'Etat et dans le système éducatif).

Ces réformes seront mises en œuvre à travers les projets ci-après :

- déploiement Internet haut et très haut Débit sur l'ensemble du territoire national (Phase 2) ;
- mise en œuvre de l'Administration Intelligente ou SMART GOUV (Phase 2) ;
- développement des usages et de la confiance numériques ;
- transformation numérique des collectivités locales ;
- modernisation des médias de service public ;
- accès des citoyens aux médias et à l'information de qualité ;
- développement du numérique dans l'enseignement supérieur.

➤ **Cadre de résultats des réformes réalisées et en cours et état des lieux comparé dans la commune de Sinendé**

Le secteur du numérique est régulé par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (ARCEP). Les progrès réalisés dans ce secteur au plan national sont résumés dans le tableau n°50 de l'annexe 1.

➤ **État des lieux au plan communal**

La transformation digitale ou numérique désigne l'adoption par une entreprise de méthodes de travail inédites et novatrices en s'appuyant sur les progrès technologiques de l'information et de la communication. Il s'agit donc d'une mutation basée sur des outils numériques à travers laquelle une entreprise améliore ou remplace ses pratiques existantes à l'aide de nouvelles technologies tout en modifiant, le cas échéant, sa culture. La transformation numérique n'est pas une solution, ni un produit à acheter : elle concerne tout ce qui a trait à l'informatique, dans tous les secteurs.

Dans la commune de Sinendé, il s'observe un retard dans l'adoption des technologies au sein des entreprises privées et de l'administration publique excepté la mairie où des efforts sont faits (délivrance des actes de naissance sécurisés, du CIP, de l'attestation et du certificat de résidence, passeports, carte nationale d'identité biométrique) même s'ils sont insuffisants. La commune espère ainsi assez du Ministère du Numérique et de la Digitalisation pour le développement des entreprises et des activités commerciales.

En matière de disponibilité des réseaux GSM, la téléphonie mobile est assurée par les opérateurs MOOV, MTN et celtiis. La couverture desdits réseaux est limitée et instable par endroits. Elle est très faible dans les localités ci-après : Fô-Bouko, Gamagui, Sonkorou 3, Kparo, Kossia, Didi, etc.

La connexion internet l'est tout autant. Dans les localités rurales de la commune, l'accès à la connexion internet est principalement assuré via la téléphonie mobile.

Les principaux défis de la commune en matière de digitalisation concernent (i) l'optimisation de la qualité des réseaux GSM et de la connexion internet, (ii) l'amélioration de l'utilisation des outils digitaux en milieu professionnel, (iii) la sensibilisation, la formation ou l'appui à la population rurale en vue de l'accès massif aux services digitalisés d'état civil et d'autres services publics, (iv) la digitalisation de l'administration communale, (v) adoption d'une stratégie communale de soutien aux start up, etc.

1.7. DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL, ORGANISATIONNEL ET FINANCIER DE LA COMMUNE

1.7.1 DIAGNOSTIC DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE

Pour la mise en œuvre du PDC3, le dispositif de gouvernance politique comprend les organes politiques conformément aux prescriptions de la loi n°2021-14 du 20 décembre 2020 portant Code de l'administration territoriale en république du Bénin. Il s'agit notamment :

- du conseil communal ;
- du conseil de supervision;
- du Maire et de ses adjoints ;
- des commissions permanentes ;
- des conseils d'arrondissements ;
- des conseils de villages et/ou de quartiers de ville ;
- des cadres de concertations.

Le tableau n°18 ci-dessous fait le point des sessions tenues par ces différents organes.

Tableau 14 : Point des nombres des activités de gouvernance administrative

Types d'organes	2017	2018	2019	2020	2021	Total réalisé	Nombre prévue pour les 5 années	Taux de réalisation
Session du conseil communal	04	04	04	04	04	20	20	100%
Session du Conseil de supervision	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Réunion des commissions permanentes								
Session des conseils d'arrondissements								
Réunion de municipalité								
Conseil de villages								
Autres cadres de concertations								

Source : Comité Technique d'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé, octobre 2022

1.7.2 DIAGNOSTIC DE LA GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE

- **Proposition d'un nouvel organigramme pour l'administration des communes du Borgou**

L'organisation communale est face à une situation liée à un faible niveau d'occupation des postes et à un niveau d'adéquation profil/poste nécessitant un renforcement. Cette situation corrobore les exigences de la lettre circulaire du Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale N°860/MDGL/DC/SGM/DCT/SA du 30 octobre 2020 portant élaboration des organigrammes et des manuels de procédures relatifs aux mairies des communes ordinaires de types 2. Il est alors nécessaire de proposer un organigramme permettant de satisfaire les exigences de la Lettre susmentionnée et corriger les déséquilibres observés.

L'organigramme est proposé dans le respect des exigences de la lettre circulaire tout en adaptant les divisions dans les services aux réalités et perspectives des mairies du Borgou. L'organigramme a trois grandes parties que sont les structures directement rattachées au Maire, les structures fonctionnelles directement rattachées au Secrétaire Général et les services et divisions.

➤ **Les structures directement rattachées au Maire**

L'organigramme présente le Conseil Communal et les Commissions permanentes comme instances venant avant le Maire. Sous l'autorité du Maire se présentent :

- ❖ le Secrétariat particulier du Maire (SP) ;
- ❖ les Adjoints au Maire ;
- ❖ les Chefs d'Arrondissement dont dépendent les chefs de villages et le bureau d'arrondissement, ce dernier étant animé par un personnel sous la responsabilité du Secrétaire d'Arrondissement (SArr) ;
- ❖ l'Inspection des Services et Contrôle de Gestion (ISCG) ;
- ❖ les structures de gestion des marchés publics composées de :
 - la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) dont dépendent :
 - les Commissions d'Ouverture et d'Évaluation (COE) ;
 - le Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (S/PRMP) ;
 - la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)

➤ **Les structures transversales directement rattachées au Secrétaire Général**

Les structures transversales directement rattachées au Secrétaire Exécutif(SE) sont au nombre de quatre (04) :

- ❖ le Secrétariat Administratif (SA) ;
- ❖ la Cellule Juridique (CJ) ;
- ❖ le Service de la Comptabilité des Matières (CMA) ;
- ❖ le Service des Relations avec les Usagers (SRU) ;
- ❖ le Service des Transmissions (STr).

➤ **Les services de la ligne hiérarchiques dépendant du SG**

Le SG dispose de six services contenant des divisions :

- ❖ le Service des Affaires Générales
 - la Division des Ressources Humaines et des Affaires Sociales ;
 - la Division de l'Etat-Civil ;
 - la Division Education et Santé ;
 - la Division Culture, Sports, et Tourisme
- ❖ le Service des Affaires Economiques et Financières
 - la Division de la Comptabilité et du Budget ;
 - la Division des Affaires Economiques et Marchandes ;
- ❖ le Service des Affaires Domaniales et Environnementales
 - la Division des Affaires Foncières et Domaniales ;
 - la Division de la Protection de l'Environnement.

- ❖ le Service Technique
 - la Division des Etudes et des Travaux
 - la Division de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement
- ❖ le Service de la Planification, du Développement Local, de la Coopération Décentralisée et de l'Intercommunalité
 - la Division de la Planification, du Suivi-évaluation et de la Perspectives ;
 - la Division de la Coopération Décentralisée, de l'Intercommunalité et de l'Appui aux Initiatives Communautaires.
- ❖ le Service de l'Informatique, du Prêarchivage, de la Communication et de la Documentation
 - la Division de l'Informatique et de la Communication ;
 - la Division du Prêarchivage et de la Documentation.

En effet, l'administration communale est organisée à cinq (05) niveaux et déclinée comme suit :

➤ **Les Autorités Politico Administratives**

- ❖ le Maire ;
- ❖ les Adjoints au Maire ;
- ❖ les Chefs d'Arrondissement ;
- ❖ les Chefs de Village/Quartiers de ville.

➤ **Les structures directement rattachées au Maire**

- ❖ le Secrétariat Particulier du Maire ;
- ❖ l'Inspection des Services et Contrôle de Gestion ;
- ❖ la Personne Responsable des Marchés Publics ;
- ❖ la Cellule de Contrôle des Marchés Publics ;
- ❖ le Secrétariat Exécutif

➤ **Les structures transversales directement rattachées au Secrétaire Général**

- ❖ le Secrétariat Administratif ;
- ❖ la Cellule Juridique ;
- ❖ le Service de la Comptabilité des Matières ;
- ❖ le Service des Relations avec les Usagers
- ❖ le Service des Transmissions.

➤ **Les services de la ligne hiérarchique dépendant du Secrétaire Général**

- ❖ le Service des Affaires Générales ;
- ❖ le Service des Affaires Économiques et Financières ;
- ❖ le Service des Affaires Domaniales et Foncières ;
- ❖ les Services Techniques ;
- ❖ le Service de la Planification, du Développement Local, de la Coopération Décentralisée et de l'Intercommunalité ;
- ❖ le Service de l'Informatique, du Prêarchivage, de la Communication et de la Documentation.

Conformément aux dispositions de la Loi N°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin, la gestion de l'administration communale a connu quelques innovations dont l'une consiste en la revue de l'organisation des services communaux à travers la circulaire n°032/MDGL/DC/SGM/SP-CONAFIL/SA du 09 septembre 2022.

Pour le compte de la commune de Sinendé, cette réorganisation des services a été adoptée en session du Conseil de supervision en date du vendredi 28 octobre 2022. Elle est actée par la Décision 2022

n°53/001/MC-SDE/SE/RAAF/SA portant nomination et mise à disposition des Chefs de service et Chefs de division. Le tableau n°51 de l'annexe 1 présente un récapitulatif du rattachement des services communaux.

Pour faciliter la mise en œuvre du PDC3, diverses planifications sectorielles qui ont permis l'approfondissement de certaines thématiques ont été élaborées et adoptées. Ces planifications opérationnalisent et complètent le PDC.

Il faut aussi noter que les budgets, les PTA, les PAI et les comptes administratifs sont transmis à la tutelle à temps. Des séances de rééditions de compte sont organisées au niveau des arrondissements sur plusieurs thématiques : budget ; PTA ; PAI ; eau ; éducation, mobilisation des ressources, foncier avec l'appui de certains partenaires techniques et financiers.

Tableau 15 : Point des outils d'opérationnalisation du PDC3

Nature	Nombre	Observations
SDAC	02	Il s'agit du SDAC élaboré en 2006 et actualisé en 2019
Budget	05	
PAI	05	
PTA	05	
PC Eau	02	
PHAC	02	

Source : Comité Technique d'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé, octobre 2022

En ce qui concerne la redevabilité, les initiatives prises se présentant comme suit :

Tableau 16 : Point sur les initiatives de redevabilité menées autour de la mise en œuvre du PDC3

N°	Date	Lieu	Objet	Source de financement
1	14/10/2021	Sinendé	- Bilan de la mise en œuvre des activités dans le secteur agricole.	- Budget de ARISA-B - Budget Communal 2021
2	29 au 30/10/2021	Sinendé, Sèkèrè, Sikki et Fô-Bouré	- Bilan de mise en œuvre des programmations ; - Bilan de la mobilisation des ressources propres de la commune - Présentation des PTA/PAI et Budget 2022	- Budget communal 2021
3	07/01/2022	Sinendé	- Bilan des réalisations dans le secteur de l'éducation, de la santé et de la nutrition	- Budget communal 2021

Source : Comité Technique d'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé, octobre 2022

1.7.3 DIAGNOSTIC DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

En matière de participation citoyenne, il existe dans la commune, une Cellule de participation citoyenne (CPC).

La CPC est constituée d'un réseau des Organisations de la société civile à savoirs : les Organisations Paysannes (OP), les groupements de femmes, les Associations de Développement, les ONG, les Syndicats, les Associations des Jeunes, les Associations et groupements professionnels d'Artisans, les Confessions religieuses et la Chefferie traditionnelle. Cette Organisation intervient dans la commune de Sinendé depuis 2008. Elle a été installée par Social Watch Bénin et l'ONG Alcrer dans tous les départements du Bénin. Les

CPC sont installées pour assurer la veille Citoyenne en vue d'une bonne gouvernance et l'accroissement des ressources propres des communes du Bénin. La CPC mène les activités qui se rapportent :

- aux participations aux sessions communales ;
- aux résultats du suivi des décisions du conseil communal (quelques décisions abouties et commentaires) ;
- aux leçons apprises du suivi des décisions du conseil communal ;
- au suivi des chantiers ;
- au suivi des recommandations des audits FADeC (point et leçons apprises) ;
- aux interpellations / plaidoyers ;
- à la mise en œuvre du budget programme ;
- à la mise en œuvre de plans action de contrôle citoyen de l'action publique ;
- aux conduites des causeries citoyennes ;
- à la reddition de compte / Participation aux AG d'arrondissement ;
- aux leçons apprises de la participation aux AG d'arrondissements et des redditions de compte ;
- à la vulgarisation au sein des OSCs des directives volontaires de la FAO dans le domaine du foncier et des affaires domaniales ;
- aux leçons apprises de la collaboration avec les partenaires de la FERCAB ;
- aux activités menées dans le domaine du foncier ;
- aux statistiques liées à la thématiques Genre ;
- à la collaboration avec les autorités ;
- aux bonnes pratiques en matière de redevabilité et de veille citoyenne.

La CPC organise périodiquement les sensibilisations sur la mobilisation des ressources locales et sur l'importance des actes de naissance dans tous les villages administratifs que compte la commune.

La CPC a pris part au renforcement de capacité sur des outils tels que la carte communautaire de performance, l'évaluation citoyenne et l'audit social sur les infrastructures sociocommunautaires qu'elle a expérimentée sur le terrain.

La CPC a également fait une évaluation citoyenne au centre de santé communal de Sinendé en 2010 ce qui avait permis de faire un plaidoyer pour l'acquisition de l'ambulance et de banque de sang. Ce qui est aujourd'hui une réalité même si l'ambulance est déjà amortie.

La CPC a notamment réalisé la carte communautaire de performances dans le secteur de l'état civil. Ce qui a contribué à la réduction des accouchements à domicile.

De même, le Suivi d'Impact Local Participatif (SILP) dans le secteur de l'éducation pour les écoles qui avaient donné comme résultats 00%. De nos jours, ces écoles sont sérieusement suivies et produisent un résultat encourageant.

La CPC a aussi présenté une pétition au conseil communal en juin 2020 sur la gestion du foncier responsable.

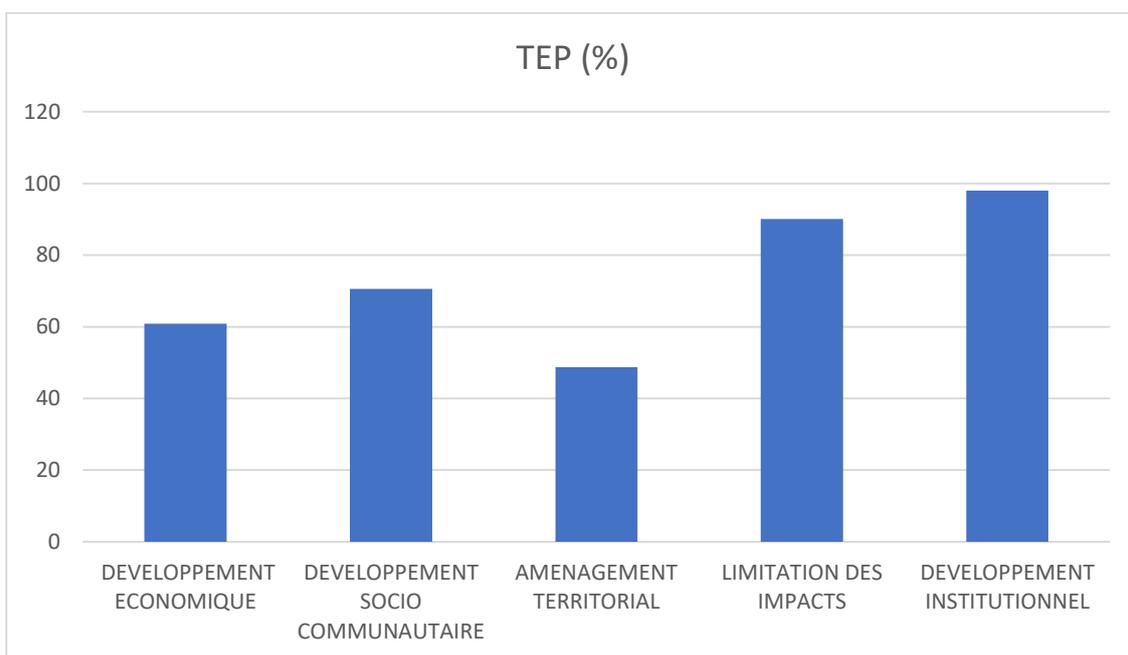
De même, avec l'appui de l'ONG ALCRER, la CPC a amené la commune de Sinendé à faire partir des communes "Communes Amies des Enfants", une initiative appuyée par l'UNICEF. Grâce à cette adhésion, la commune a bénéficié de plusieurs financements dans le secteur de l'éducation (à travers des dons en kits scolaires, les relais communautaires, l'appui d'une partie des fonds pour l'évaluation du PDC3 et de l'élaboration de PDC4, etc.

1.7.4 DIAGNOSTIC DES FINANCES LOCALES

A l'issue de l'évaluation du PDC3, il a été constaté que le Taux d'Exécution Physique (TEP) du PDC3 est de 37,31%. L'ensemble des programmes ont été impactés avec des taux de réalisation variant de 0,11 % à 49,68%.

Le taux d'exécution physique du PDC3 est retracé dans la figure n°6 ci-dessous.

Figure 6 : Taux d'exécution physique



Source : Comité d'élaboration du PDC 4

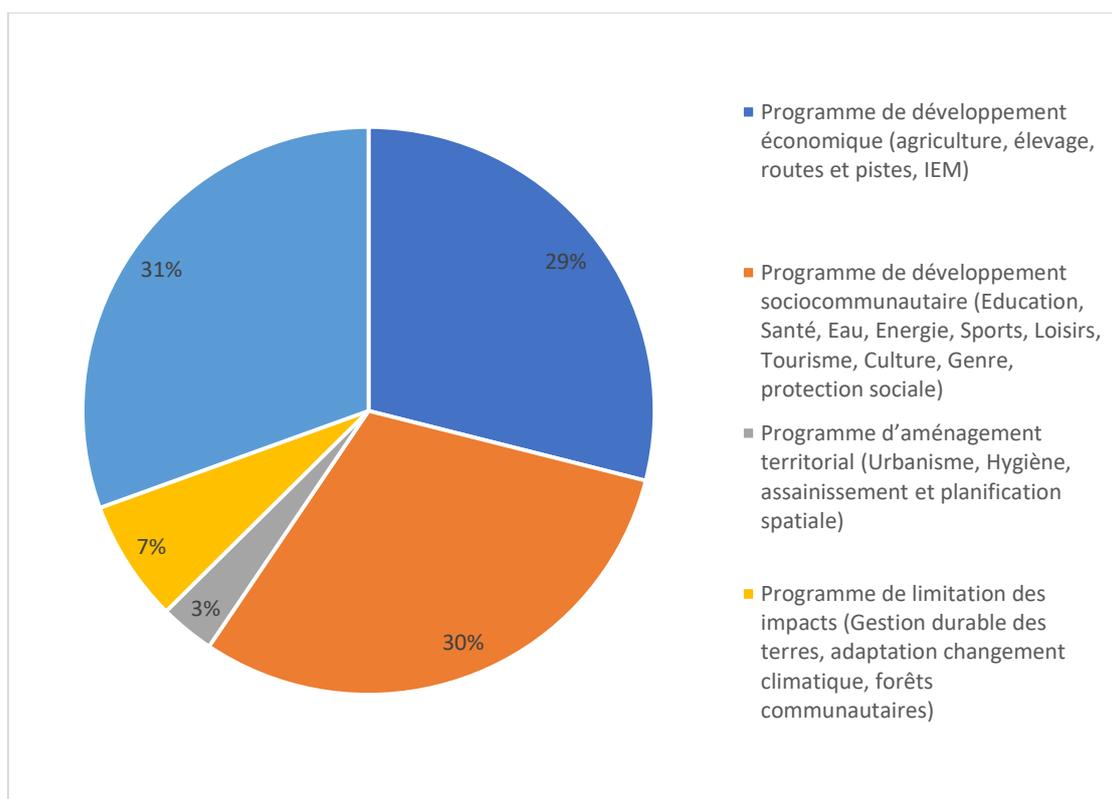
L'analyse du graphique n°6 ci-dessus montre que le programme de Développement institutionnel mobilise le plus fort taux d'exécution physique. Vient en deuxième position, le programme Limitation des impacts. Le programme Développement sociocommunautaire vient en troisième position suivi en quatrième position du programme Développement économique. En dernière position figure le programme Aménagement territorial.

En termes d'interprétation des données du graphique, on pourrait dire a moins réalisé de résultats dans le domaine de l'aménagement du territoire communal alors que cela représente un domaine de développement prioritaire pour la commune. Le même constat pourrait se faire en ce qui concerne le domaine du développement économique de la commune.

Des efforts importants doivent être fournis lors de la mise en œuvre du PDC4 afin de financer plus abondamment les programmes de l'aménagement territorial et du développement économique. Toutefois, le financement du secteur de l'aménagement du territoire de la commune doit tenir compte des réformes foncières et domaniales enclenchées par le Gouvernement notamment les interdictions concernant la gestion des lotissements et remembrements par les communes.

La figure n°7 ci-dessous présente le taux d'exécution financière du PDC3.

Figure 7 : Taux d'exécution financière du PDC



Source : Comité d'élaboration du PDC 4

L'analyse du graphique n°7 ci-dessus montre que le programme de développement institutionnel (administration, études et équipements des bureaux et services) vient en tête avec un TEF de 31% suivi en deuxième position du programme de développement sociocommunautaire vient en troisième position avec un TEF de 30%. Le programme de développement économique (agriculture, élevage, routes et pistes, IEM) vient en troisième position avec un TEF de 29% suivi du programme de limitation des impacts avec un TEF de 7%. En dernière position, vient le programme d'aménagement territorial.

En termes d'interprétation, il convient de mentionner que les dépenses de fonctionnement consomment plus de ressources budgétaires que les dépenses d'investissement quand on analyse les dépenses programme par programme. Mais, lorsqu'on cumule les programmes d'investissement (donc les dépenses d'investissement), on se rend compte qu'ils mobilisent plus de ressources budgétaires que le programme institutionnel qui est le seul programme de dépenses de fonctionnement.

Le tableau n°20 ci-après donne plus de détails sur les montants investis par programme.

Tableau 17 : Point d'exécution financière des programmes du PDC

N°	Programme/Projet/activité	Montant prévu	Montant décaissé	TEF
1	Programme de développement économique (agriculture, élevage, routes et pistes, IEM)	1 075 870 000	506 616 650	47,09
2	Programme de développement sociocommunautaire (Education, Santé, Eau, Energie, Sports, Loisirs, Tourisme, Culture, Genre, protection sociale)	1 226 340 000	607 392 397	49,53

3	Programme d'aménagement territorial (Urbanisme, Hygiène, assainissement et planification spatiale)	1 149 700 000	57 986 069	5,04
4	Programme de limitation des impacts (Gestion durable des terres, adaptation changement climatique, forêts communautaires)	142 000 000	15 998 440	0,11
5	Programme de développement institutionnel (administration, études et équipements des bureaux et services)	1 366 200 000	678 767 773	49,68
	TOTAL	4 960 110 000	1 850 762 889	37,31

Source : Comité Technique d'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé, octobre 2022

Le tableau n°21 ci-dessus n'est qu'une présentation chiffrée des informations contenues dans le graphique n°7 ci-dessus.

L'évolution des investissements de la commune de 2017 à 2021 est présentée le tableau n°22 ci-dessous.

Tableau 18 : Evolution des investissements depuis 2017 à 2021

Années	Budget d'investissement					
	Recettes			Dépenses		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)
2017	690 704 648	321 034 860	46,48	690 704 648	387 928 451	56,16
2018	783 853 418	520 965 751	66,46	783 853 418	520 965 751	66,46
2019	680 872 341	402 381 997	59,10	680 872 341	225 747 606	33,16
2020	826 342 703	353 118 817	42,73	826 342 703	527 055 654	63,78
2021	947 447 364	46 160 024	4,67	947 447 364	227 173 024	23,98
TOTAL	3 929 220 474	1 643 662 449	41,83	3 929 220 474	1 888 870 486	48,07
Moyenne	785 844 095	328 732 490		785 844 095	377 774 097	

Source : Comité Technique d'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé, octobre 2022

L'analyse du tableau n°22 ci-dessus montre que le taux de réalisation des recettes est de 41,83% et 48,07% pour le taux de réalisation des dépenses.

En ce qui concerne les recettes, le taux de réalisation sur l'ensemble des années considérées est de 41,83%. Il indique que les capacités de la commune en matière de mobilisation de recettes sont limitées. Elles ne permettent pas de réaliser au moins la moitié des prévisions de recettes. Des efforts supplémentaires devront être faits par la commune en vue de renforcer ses capacités de mobilisation des recettes prévues.

En ce qui concerne les dépenses, le taux de réalisation sur l'ensemble des années considérées est de 48,07%. Rapporté au taux prévisionnel de dépenses, ce taux de réalisation indique que les capacités de la

commune en matière de consommation budgétaire sont relativement faibles (légèrement en-deçà de la moyenne qui est de 50%). La commune devra également faire des efforts en matière de consommation de son budget.

Une comparaison du taux de réalisation des recettes (41,83%) et du taux de réalisation des dépenses (48,07%) fait observer que la commune a dépensé plus qu'elle n'a fait rentrer des ressources financières. Ce dépassement budgétaire fragilise les capacités en gestion budgétaire de la commune. L'équilibre entre les taux de réalisation des recettes et des dépenses doit être un objectif prioritaire de gestion.

1.7.5 DIAGNOSTIC DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL PAR L'ÉTAT CENTRAL

Le financement du développement par l'État se fait à travers le Fonds d'appui au développement des communes (FADeC) à travers ses guichets FADeC affecté et FADeC non affecté. Ce financement prend également en compte les ressources transférées par les PTF à travers ce fonds au profit des communes. Le tableau n°23 ci-dessous présente la situation du financement reçu par la commune de Sinendé au titre du FADeC.

Tableau 19 : Indicateurs de recettes de gestion budgétaires 2017-2021

Indicateurs	2017			2018			2019			2020			2021		
	P	R	%R	P	R	%R	P	R	%R	P	R	%R	P	R	%R
FADeC affecté	205 335 228	106 357 228	51,80	180324 864	180 324 864	100	125 525 000	94 921 346	75,62	0	24163 024	100	86 160 024	46160 024	53,57
FADeC non affecté	440 165 164	252 355 115	57,33	294 562 349	294 562 349	100	247 353 065	173 147 146	70	328 591 123	328 955793	100,11	247 242 000	0	0
Autres subventions de l'État	13 434 474	0	0	0	0	0	24 048 175	24 048 175	100	0	0	0	63 554 291	0	0
Subventions des PTF	31 769 329	25 842 313	81,34	0	0	0	19 319 953	19 319 953	100	0	0	0	0	0	0

Source : Comité Technique d'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé, octobre 2022

L'analyse du tableau n°23 ci-dessus montre qu'au titre de l'année 2017, le taux de réalisation des ressources du FADeC affecté est de 51,79% tandis que celui du FADeC non-affecté est de 57,33%. Celui des subventions des PTF au cours de la même année est de 81,34%. D'autres subventions accordées par l'État ne sont pas consommées par la commune. Une comparaison des taux de réalisation montre que le taux de réalisation des subventions des PTF est supérieur aux taux de réalisation du FADeC affecté et du FADeC non-affecté.

En ce qui concerne l'année 2018, les taux de réalisation du FADeC affecté et du FADeC non-affecté sont de 100%. Aucune subvention ni de l'État ni des PTF n'est enregistrée au cours de cette année.

Pour l'année 2019, le taux de réalisation du FADeC affecté est de 75,62% tandis que celui du FADeC non-affecté est de 70%. 100% des autres subventions de l'État et des subventions des PTF ont été consommées.

Au titre de l'année 2020, aucune nouvelle ressource n'a été transférée pour le compte du FADeC affecté. Le taux de réalisation de 100% d'un montant de 24 163 024 FCFA a été enregistré et est sûrement dû à un report de crédit de l'année antérieure (2019). En ce qui concerne le FADeC non-affecté, 100,11% de taux de réalisation ont été enregistrés pour un montant transféré de 328 591 123 FCFA. Sûrement que la consommation d'un solde résiduel de report de crédit explique ce dépassement. Aucune subvention ni de l'État ni des PTF n'est enregistrée au cours de cette année.

En 2021, le taux de réalisation du FADeC affecté est de 53,57%. Aucune des ressources transférées au titre du FADeC non-affecté et des autres subventions de l'État n'est consommée. Aucun PTF n'a transféré de ressources au cours de l'année 2021.

Il ressort de ces différentes constatations que (i) les ressources des PTF sont consommées soit totalement soit à un taux très élevé ; (ii) les ressources du FADeC affecté et du FADeC non-affecté sont consommées à des taux variables démontrant tantôt d'excellentes capacités de consommation, tantôt de faibles capacités de consommation.

Face à ces constatations, il s'avère indispensable pour la commune de mettre en place des stratégies efficaces et durables de consommation des ressources de financement du développement consenties par l'État.

1.7.8 DIAGNOSTIC DE LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

La commune de Sinendé n'est pour le moment pas en coopération intercommunale formelle avec une autre commune sœur. Cependant, une initiative de mise en partenariat à travers l'espace de développement partagé (EDP) entre Sinendé et Bembèrèkè appelé TDOB « **Territoire de Développement de Ouénou-Bénoù** » est en cours.

Etant membre de l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADECORB), la commune a bénéficié de l'appui technique et financier des projets/programmes ci-après:

- ProSOL/GIZ pour la création d'une forêt communautaire à Sikki-Gando;
- PAMSCRIB/PADT sur financement de l'Union Européenne (11^e FED) pour l'appui à la mobilisation des ressources propres à travers :
 - ❖ l'acquisition et l'installation de logiciel du guichet unique de la Mairie;
 - ❖ l'acquisition et la remise de matériels roulants au profit des acteurs de mobilisation des ressources (prix de bonne gouvernance);
 - ❖ l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale (MOC) à travers l'organisation des audits à blanc dans la commune;
 - ❖ l'appui à l'aménagement du territoire à travers l'élaboration et la vulgarisation du SDAC;
 - ❖ le renforcement des capacités techniques du personnel et des élus.

Il faut aussi signaler que la commune de Sinendé est membre de l'Association nationale des Communes du Bénin (ANCB).

1.7.9 DIAGNOSTIC DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La commune de Sinendé n'est pour le moment pas en coopération intercommunale formelle avec une autre commune sœur. Cependant, une initiative de mise en partenariat à travers l'espace de développement partagé (EDP) entre Sinendé et Bembéréké appelée Territoire de développement de Ouénou-Bénou (TDOB) est en cours.

Étant membre de l'Association pour le développement des communes du Borgou (ADECOP), la commune a bénéficié de l'appui technique et financier des projets/programmes ci-après :

- ProSOL/GIZ pour la création d'une forêt communautaire à Sikki-Gando ;
- PAMSCRIB/PADT sur financement de l'Union Européenne (11^{ème} FED) pour l'appui à la mobilisation des ressources propres à travers :
 - ❖ l'acquisition et l'installation de logiciel du guichet unique de la mairie ;
 - ❖ l'acquisition et la remise de matériels roulants au profit des acteurs de mobilisation des ressources (prix de bonne gouvernance).

1.7.10 DYNAMIQUE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La commune de Sinendé a aussi entrepris des relations de coopération décentralisée avec l'association Médecine Traditionnelle Chinoise-Actions Humanitaires (MTC-AH) via l'ONG GORADO et a bénéficié de dons de matériels et d'équipements sanitaires et informatiques au profit des CEG et centres de santé.

PROBLÈMES MAJEURS DE LA COMMUNE

Il s'agit des grands problèmes sectoriels qui entravent le développement de la Commune. Ces problèmes sont regroupés dans le tableau ci-après.

Tableau 20 : Problèmes majeurs au niveau communal

Secteur	Problèmes	Cibles prioritaires ODD concernées	Prise en compte par le SDAC de la commune
Education et formation technique et professionnelle			
Accès à l'éducation et à la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance/manque d'infrastructures et d'équipements scolaires à la maternelle et au primaire (salles de classes, mobiliers, magasins, cuisines, réfectoires, bibliothèques, manuels, équipements informatiques et technologique...) - Insuffisance d'enseignants aux cycles maternel et primaire - Faible taux d'inscription dans les milieux Gando et Peulh - Abandon précoce des classes par les élèves notamment les filles. - Absence/insuffisance de lignes budgétaires à la mairie pour accompagner le fonctionnement des cantines, les moyens roulants du corps 	(ODD 4) Accès à une éducation de qualité : veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie.	Oui

Secteur	Problèmes	Cibles prioritaires ODD concernées	Prise en compte par le SDAC de la commune
	d'encadrement et les cours de renforcement		
Economie agricole			
Production et protection des sols	<ul style="list-style-type: none"> - Appauvrissement continu des sols de la Commune - Technique culturale très extensive 	(ODD 15) Protection de la faune et de la flore terrestres : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la déforestation, la désertification, stopper et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	Oui
Transformation des produits agricoles/élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une politique communale de développement des unités locales de transformation des produits agricoles et d'élevage - La faible capacité de transformation des unités existantes (Non moderne) - Inexistence d'unités de transformation de certains produits (Maïs, Manioc) 	(ODD 9) Innovation et infrastructures : Soutenir les petites entreprises pour qu'elles se développent, favoriser le développement des entreprises qui respectent l'environnement et fabriquent des produits sains (qui ne nuisent pas à notre planète ni aux populations) et	Oui

Secteur	Problèmes	Cibles prioritaires ODD concernées	Prise en compte par le SDAC de la commune
		permettre l'accès de tous aux nouvelles technologies.	
Commercialisation et sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Ecoulement des produits agricoles non organisés - Magasins de stockage de produits vivriers en nombre insuffisant - Absence de stratégie locale rigoureuse de conservation des produits agricoles 	(ODD 2) Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable	Oui
Aménagement du territoire et urbanisation			
Aménagement rural et sécurisation foncière	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de sécurisation foncière en milieu rural - Faible taux de formalisation des contrats d'usage 	(ODD 15) Protection de la faune et de la flore terrestres : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la déforestation, la désertification, stopper et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	Oui

Secteur	Problèmes	Cibles prioritaires ODD concernées	Prise en compte par le SDAC de la commune
Urbanisation	<ul style="list-style-type: none"> - Suspension des opérations de lotissement/remembrement au niveau national - Non lotissement de quatre chefs-lieux d'Arrondissement (Sèkèrè et Sikki) 	(ODD 11) Villes et communautés durables : créer des villes, des logements, des transports ouverts à tous, sûrs, résistants et durables.	Oui
Administration communale, mobilisation des ressources et participation citoyenne			
Profils et compétences des agents communaux	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des agents à tous les postes - Inadéquation entre qualification de certains agents et leur poste 	(ODD 16) Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.	Non
Fonctionnalité des organes infra communaux	<ul style="list-style-type: none"> - Non tenue à bonne date des sessions des conseils d'arrondissements - Non tenue des sessions des conseils du village 	(ODD 16) Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.	Non
	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacité de mobilisation des ressources propres 	(ODD 16) Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des	Non

Secteur	Problèmes	Cibles prioritaires ODD concernées	Prise en compte par le SDAC de la commune
Mobilisation des ressources		institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.	
Participation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de l'implication des populations aux processus de prise de décisions publiques au niveau communal - Faible participation des populations à la mobilisation des ressources propres de la Commune 	(ODD 16) Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.	Non
Problèmes liés aux thématiques transversales			
Changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Inondation dégradant les routes et envahissant les cultures - Vent violent 	(ODD 13) Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.	Oui
Genre et participation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de présence des femmes dans les instances de prise de décision - Inégalité entre l'homme et la femme surtout en ce qui concerne l'accès aux ressources et leur contrôle 	(ODD 5) Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.	Non

Secteur	Problèmes	Cibles prioritaires ODD concernées	Prise en compte par le SDAC de la commune
Entreprenariat et emploi des jeunes/femmes	Faible financement du document de politique stratégique communale de promotion de l'emploi	(ODD 8) Accès à des emplois décents : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous.	Oui
Digitalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Couverture partielle de la Commune par les réseaux de téléphonie mobile - Faible taux de digitalisation services de l'administration communale 	(ODD 9) Innovation et infrastructures : Soutenir les petites entreprises pour qu'elles se développent, favoriser le développement des entreprises qui respectent l'environnement et fabriquent des produits sains (qui ne nuisent pas à notre planète ni aux populations) et permettre l'accès de tous aux nouvelles technologies.	Oui
Culture et Loisir			
<ul style="list-style-type: none"> Culture Loisir 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence de centres de loisirs dans certains chefs-lieux - Disparition des activités de loisir 	(ODD 3) Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges	Oui

DEFIS ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Défis majeurs

La Commune fait face à des défis majeurs qu'il importe de relever afin qu'elle soit accessible et sécurisée avec une population dont le bien-être social est assuré. Ces défis majeurs sont :

- ✓ la culture d'une bonne gouvernance et de redevabilité ;
- ✓ le renforcement des partenariats existants et le développement de nouveaux types de partenariats ;
- ✓ la redynamisation de l'économie locale dans toutes ses dimensions ;
- ✓ la gestion durable et équilibrée des ressources naturelles et de l'aménagement du territoire communal ;
- ✓ le renforcement de l'accès et de la qualité des services sociaux de base ;
- ✓ le renforcement de la cohésion sociale.

Enjeux

Face à ces défis majeurs, la Commune a identifié les enjeux suivants pour lui permettre de résorber ceux-ci et d'atteindre ses objectifs de développement. Il s'agit de :

- ✓ L'amélioration de la performance de l'administration communale ;
- ✓ L'amélioration de la participation citoyenne et de la redevabilité ;
- ✓ du Renforcement du système sécuritaire communal ;
- ✓ L'accroissement des ressources internes et externes de la Commune ;
- ✓ La réduction de la pauvreté sous toutes ses formes ;
- ✓ L'amélioration de l'accès des ménages aux services sociaux de qualité ;
- ✓ L'amélioration la parenté responsable pour maintenir la qualité de vie ;
- ✓ Du Développement d'une agriculture durable et résiliente ;
- ✓ La Lutte pour le maintien d'une biodiversité et des écosystèmes riches ;
- ✓ L'amélioration de l'aménagement du territoire communal conformément aux grandes affectations contenues dans le SDAC.

TROISIEME PARTIE

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PDC

Le cadre stratégique met en exergue (i) les fondements, principes et valeurs qui sous-tendent le PDC4 ; (ii) sa raison d'être et sa vision et son (iii) modèle logique.

1.8. FONDEMENTS, PRINCIPES ET VALEURS DU PDC4

Ce titre développe les fondements, principes et valeurs portant le PDC4 de la commune de Sinendé.

1.8.1 FONDEMENTS DU PDC4

Le SDAC (2019-2034) : la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin dispose en son article 30 que « la commune élabore, adopte et veille à la mise en œuvre des documents de planification de développement, en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie à la population de son ressort. Dans ce cadre, elle élabore les documents de planification nécessaires, à savoir :

- ❖ le schéma directeur d'aménagement de la commune ;
- ❖ le plan de développement communal ;
- ❖ les plans directeurs d'urbanisme ;
- ❖ les règles relatives à l'usage et à l'affectation des sols ;
- ❖ les plans de détails d'aménagement urbain et de lotissement. »

Le PDC est généralement perçu comme un document d'opérationnalisation du SDAC dont il est une déclinaison. Le premier fondement du PDC4 est donc le SDAC (2019-2034) dont la vision est ainsi formulée : **« d'ici 2034, Sinendé est une commune agro sylvo pastorale désenclavée où les ressources naturelles et foncières sont sécurisées dans un espace bien aménagé et durable ».**

Le SNAT : la vision du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) est formulée comme suit : **« le Bénin de 2025 est un pays bien gouverné et bien aménagé, ouvert sur l'Afrique et le monde, un pays respectueux de l'environnement et disposant d'un capital humain et d'infrastructures au service d'une économie compétitive et inclusive, afin d'assurer le bien-être et la qualité de vie des populations sur l'ensemble du territoire national. »** Les objectifs qui sont associés à cette vision sont au nombre de six (06) à savoir :

- ❖ une bonne gouvernance et un aménagement cohérent du territoire ;
- ❖ l'ouverture sur le monde et sur l'Afrique ;
- ❖ une bonne gestion de l'environnement et des ressources naturelles ;
- ❖ un capital humain de qualité ;
- ❖ une économie dynamique et compétitive mais aussi inclusive et équitable ;
- ❖ une amélioration soutenue du bien-être des populations.

Le SNAT a été une boussole dans l'élaboration du SDAC face aux réalités locales. La cohérence avec le SNAT est relative à la prise en compte des trois grandes options d'aménagement du SNAT que sont :

- ❖ un aménagement à travers les pôles de développement et les réseaux structurants ;
- ❖ un aménagement qui renforce la solidarité et la complémentarité avec les voisins ;
- ❖ un aménagement qui assure la gestion durable des ressources territoriales.

Les orientations et objectifs du SDAC permettent d'implémenter les orientations nationales du SNAT. Le SDAC s'est appesanti sur les réalités suivantes en recherchant constamment à être en phase avec le SNAT :

- ❖ la nature rurale de la commune ;

- ❖ l'urbanisation généralisée du pays et particulièrement de chaque commune ;
- ❖ la protection des ressources naturelles ;
- ❖ et les implications de son appartenance au pôle régional nord-ouest de développement.

L'Agenda 2030 : l'année 2016 a marqué le début de la mise en œuvre de l'agenda 2030 dont l'opérationnalisation présente un certain nombre de défis à relever par tous les pays à l'instar du Bénin. L'agenda 2030 permet d'articuler les actions autour des cinq (5) piliers que sont : planète, population, prospérité, paix et partenariats. Au Bénin, les questions en lien avec la planification stratégique et le processus de mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de ses Objectifs de Développement Durable (ODD) ont ainsi démarré en mai 2016, après l'installation du nouveau Gouvernement, avec l'adoption de l'architecture d'intégration des ODD aux documents de planification et de programmation du développement ainsi que la feuille de route pour la mise en œuvre des ODD. Celle-ci a été présentée le 1er septembre 2016 aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à l'occasion du séminaire national de haut niveau sur les ODD.

Les tableaux n°52, n°53 et n°54 dans l'Annexe 1 donnent un aperçu des cibles prioritaires⁸ ODD de la commune de Sinendé.

Le Plan National de Développement (PND) 2018 - 2025 : il vise à préciser les repères stratégiques pour l'action de développement pour les huit (08) années qui séparent de 2025, échéance retenue pour la réalisation et concrétisation de la Vision Bénin-2025 Alafia. Il est opérationnalisé en deux phases : la première de 2018 à 2021 à travers le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D) et le Programme d'Action du Gouvernement dont il intègre les axes et la deuxième phase de 2022 à 2025. La mise en œuvre du PND 2018-2025 contribuera à conforter les réalisations du PAG 2016-2021 en assurant la continuité de l'action de développement d'un Gouvernement à l'autre et offre également l'opportunité d'assurer l'atteinte des cibles prioritaires des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'agenda 2063 de l'Afrique à tous les niveaux du processus de gestion de développement (niveaux central, sectoriel et local).

Le PND est porté par une batterie de quatre (04) Solutions et Objectifs stratégiques ainsi formulés : (i) Développer un capital humain sain, compétent et compétitif ; (ii) Accroître durablement la compétitivité de l'économie béninoise ; (iii) Garantir la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et de l'émergence des Pôles régionaux de développement et (iv) Consolider l'État de droit et la bonne gouvernance.

Six (06) impacts, groupes d'effets et plusieurs produits sont attendus de l'atteinte de ces objectifs stratégiques. Parmi ces 06 impacts, effets et produits, deux (02) sont particulièrement pertinents au regard de l'objet du présent plaidoyer. Il s'agit notamment de : (i) Effet Ost 2.1 Le processus de transformation structurelle de l'économie béninoise est accéléré et (ii) Effet Ost 2.2 Une agriculture productive diversifiée et assurant la sécurité alimentaire et la synergie avec les industries de transformation.

Le Programme d'Actions 2021 - 2026 du Gouvernement (PAG2) : il s'inscrit dans la suite logique du PAG1 et adresse le même cadre stratégique. Le portefeuille des projets du PAG 2021 - 2026 est estimé à 12 011 milliards de FCFA, soit une hausse de 33% par rapport à l'enveloppe initiale du PAG 2016 - 2021 estimée à 9 039 milliards de F CFA (mais dont le cumul des projets engagés a atteint les 10 126 milliards de F CFA).

Le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) 2025 et Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) 2017 - 2021 : En cohérence avec l'analyse diagnostique, les enjeux et les défis à relever dans le secteur agricole béninois ainsi que les engagements internationaux, la vision du PSDSA est : « **Un secteur agricole béninois dynamique à l'horizon 2025, compétitif, attractif, résilient aux changements climatiques et créateur de richesses, d'emplois, répondant de façon équitable aux besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la**

⁸ Cf. Spatialisation des cibles prioritaires des ODD au Bénin : Monographie des communes des départements du Borgou et de l'Alibori, Note de synthèse sur l'actualisation du diagnostic et la priorisation des cibles des communes, 2019

population béninoise et aux besoins de développement économique et social de toutes les couches de la population du pays ».

Cette vision découle des objectifs et des orientations sur lesquelles se fondent les programmes de la CEDEAO et partant, ceux des pays membres dont le Bénin.

La corrélation faite entre les problèmes majeurs identifiés et les principaux défis à relever permet de distinguer cinq grands axes d'intervention sur lesquels se fonde le PSDSA. Il s'agit de : (i) l'amélioration de la productivité et de la production des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières agricoles ; (ii) la promotion et la structuration équitable des Chaînes de Valeurs Ajoutées (production, transformation, normalisation, standardisation et labellisation, cadre de concertation et commercialisation) des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières prioritaires ; (iii) le renforcement de la résilience des exploitations agricoles (gestion durable des terres et adaptation aux changements climatiques, gestion des risques) face aux changements climatiques et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables (nutrition, filets sociaux etc.) ; (iv) l'amélioration équitable de la gouvernance (renforcement juridique, institutionnel, mécanismes de redevabilité et coordination intersectorielle à différentes échelles) du secteur agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; et (v) la mise en place de mécanismes de financement et d'assurance adaptés et accessibles aux différents types d'exploitations agricoles et catégories d'acteurs des maillons des filières agricoles, y compris les femmes, les jeunes et les primo-entrepreneurs.

L'analyse de l'environnement institutionnel et politique du Bénin traduit l'existence d'une volonté politique marquée en matière de (i) transformation structurelle de l'économie béninoise, (ii) de diversification et d'intensification de l'agriculture en vue de l'assurance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et (ii) de renforcement des infrastructures de transport, de logistique et de commerce.

1.8.2 PRINCIPES ET VALEURS DU PDC4

Le PDC4 de la commune de Sinendé s'arrime parfaitement aux fondements, principes et valeurs des principaux documents de planification nationale du Gouvernement. Seulement quelques valeurs (*tenant compte des fondements de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation*) s'ajoutent aux valeurs retenues par le Gouvernement ; les fondements et les principes restent identiques à ceux du Gouvernement.

Tableau 21 : Synthèse des Fondements, Principes directeurs et Valeurs du PDC4 de la commune de Sinendé

Fondements	Principes directeurs et Valeurs
En s'appuyant sur les piliers du PND, les acquis du PAG 2016-2021, le Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026, le PSDSA 2025, les acquis du PNIASAN (2017-2021), et l'Agenda 2030, le PDC4 a pour finalité d'améliorer le développement économique et socio-environnemental de la commune de Sinendé.	<ul style="list-style-type: none">➤ un nouvel état d'esprit d'engager la commune dans une dynamique de paix, de solidarité, de sécurité, de bonne gouvernance et une économie locale prospère➤ une capacité de la commune à valoriser ses atouts, à faire face à son histoire et à son destin, à ses besoins et de manière durable➤ le principe de responsabilisation, d'équité et de redevabilité.

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

1.8.3 ENONCÉE DE LA VISION

La vision de développement de la commune définie par les acteurs du développement de la commune se présente comme suit : « **A l'horizon 2028, Sinendé est une commune bien gouvernée dans un environnement bien aménagé, sécurisé et attractif pour un développement durable et équilibré** ».

1.8.4 ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PDC4

A la suite du diagnostic réalisé dans la commune de Sinendé et après examen des problèmes majeurs dans tous les secteurs de développement d'une part et considérant la

vision 2028 du développement de la commune, les orientations stratégiques suivantes ont été formulées. Il s'agit :

- **OS 01** : Renforcement de l'aménagement cohérent et équilibré du territoire communal ;
- **OS 02** : Amélioration de la gouvernance locale et de la démocratie locale à la base ;
- **OS 03** : Renforcement des bases structurelles de l'économie locale ;
- **OS 04** : Maîtrise des effets des menaces sécuritaires, des catastrophes naturelles, des inégalités sociales, territoriales et des changements climatiques (élargis aux ODD).

Ainsi formulées, ces orientations stratégiques s'inscrivent parfaitement dans la stratégie de réalisation de la nouvelle vision de la commune. Cependant, il est question de s'assurer que ces orientations stratégiques sont en harmonie avec les documents de stratégie adoptés par la commune notamment les SDAC et les cibles prioritaires des ODD.

Le tableau ci-dessous renseigne sur l'arrimage des orientations du PDC 4 et ces deux documents. Il montre une parfaite émanation des orientations stratégiques du PDC 4 des documents de planification existant tels les cibles des ODD et le SDAC communal.

1.8.4.1 Arrimage des orientations stratégiques du PDC 4 avec celles de Benin Alafia, du PND, du PAG2, du SDAC et les ODD

Tableau 22 : Tableau d'arrimage des OS du PDC 4 avec le Bénin Alafia, du PND, du PAG2, du SDAC et les ODD

Orientations Stratégiques du PDC 4	Orientations stratégiques Bénin Alafia 2025	Orientations stratégiques du PND (2018 – 2025)	Orientations stratégiques du PAG2 2021 - 2026	Orientations stratégiques SDAC Sinendé	Objectifs du Développement Durable (ODD) ⁹
Orientation Stratégique 1 : Renforcement de l'aménagement cohérent et équilibré du territoire communal	<ul style="list-style-type: none"> Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Objectif stratégique 3 : assurer la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et l'émergence des pôles régionaux de développement 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national 	<p>Orientation stratégique 3 : Planifier l'aménagement du territoire en accordant une priorité à l'agriculture, la sylviculture, le pastoralisme dans un esprit d'exploitation durable des ressources naturelles</p> <p>Orientation stratégique 4 : Soutenir une urbanisation maîtrisée tout en améliorant l'efficacité de la desserte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge <i>ODD9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</i> <i>ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</i> ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
Orientation Stratégique 2 : Amélioration de la gouvernance locale	<ul style="list-style-type: none"> Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Objectif stratégique 4 : consolider l'état de droit et la bonne gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit 	<p>Orientation stratégique 2 : Assurer un accès équitable aux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ODD1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde <i>ODD2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la</i>

⁹ ODD priorités par la commune en italique

Orientations Stratégiques du PDC 4	Orientations stratégiques Bénin Alafia 2025	Orientations stratégiques du PND (2018 - 2025)	Orientations stratégiques du PAG2 2021 - 2026	Orientations stratégiques SDAC Sinendé	Objectifs du Développement Durable (ODD) ⁹
et de la démocratie locale à la base	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion d'une culture de gestion concertée et de reddition de compte 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation de la bonne gouvernance 	services sociaux de base	<i>nutrition et promouvoir l'agriculture durable</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles pour tous ▪ ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.
Orientation Stratégique 3 : Renforcement des bases structurelles de l'économie locale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie ▪ Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif stratégique 2 : accroître durablement la productivité et la compétitivité de l'économie béninoise 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité ▪ Accélération de la croissance économique 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ ODD1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ▪ ODD2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ▪ ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ▪ ODD12 : Etablir des modes de consommation et de production durables
Orientation Stratégique 4 : Maîtrise des effets des menaces sécuritaires, des catastrophes naturelles, des inégalités sociales, territoriales et des changements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif stratégique 1 : Développer un capital humain sain, compétent et compétitif 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP ▪ Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale 	Orientation stratégique 1 : Renforcer la sécurisation et la protection des ressources naturelles et foncières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ODD1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ▪ ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ▪ ODD4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Orientations Stratégiques du PDC 4	Orientations stratégiques Bénin Alafia 2025	Orientations stratégiques du PND (2018 - 2025)	Orientations stratégiques du PAG2 2021 - 2026	Orientations stratégiques SDAC Sinendé	Objectifs du Développement Durable (ODD) ⁹
climatiques (élargis aux ODD).					<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles pour tous</i> ▪ <i>ODD6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau</i> ▪ <i>ODD7 : Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</i> ▪ <i>ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.</i>

1.9. RAISON D'ÊTRE DU PDC4

Le PDC4 de la commune de Sinendé est fondé par la raison d'être et la vision décrite ci-dessous.

1.9.1 RAISON D'ÊTRE

Le PDC4 pour le quinquennat 2024-2028 est un document de planification intégrant les ambitions de développement des différentes couches sociales de la commune et basé sur leur vision pour la commune avec pour raison d'être de ***contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population.***

1.10. MODELE LOGIQUE DU PDC4

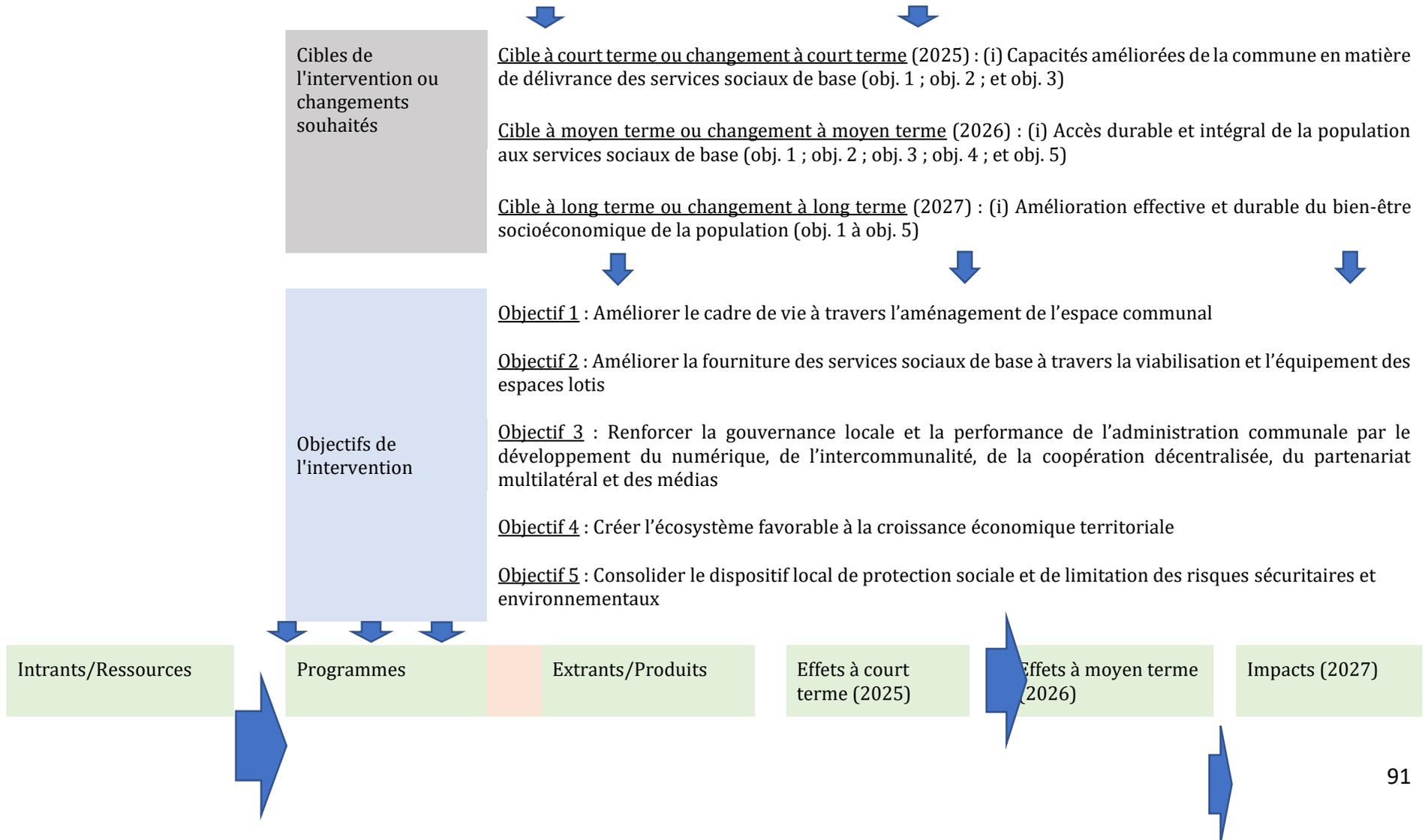
Le modèle logique du PDC4 met en évidence les données relationnelles et causales sur lesquelles repose la théorie des changements attendus de la mise en œuvre du PDC4. Il structure et représente de façon graphique, le lien causal entre, d'une part, les problèmes identifiés lors du diagnostic préalable à l'élaboration du PDC4 et les programmes et projets envisagés pour les résoudre, et d'autre part, les résultats, effets et impacts attendus/produits à l'issue de la mise en œuvre de ces programmes et projets documentés dans le PDC4.

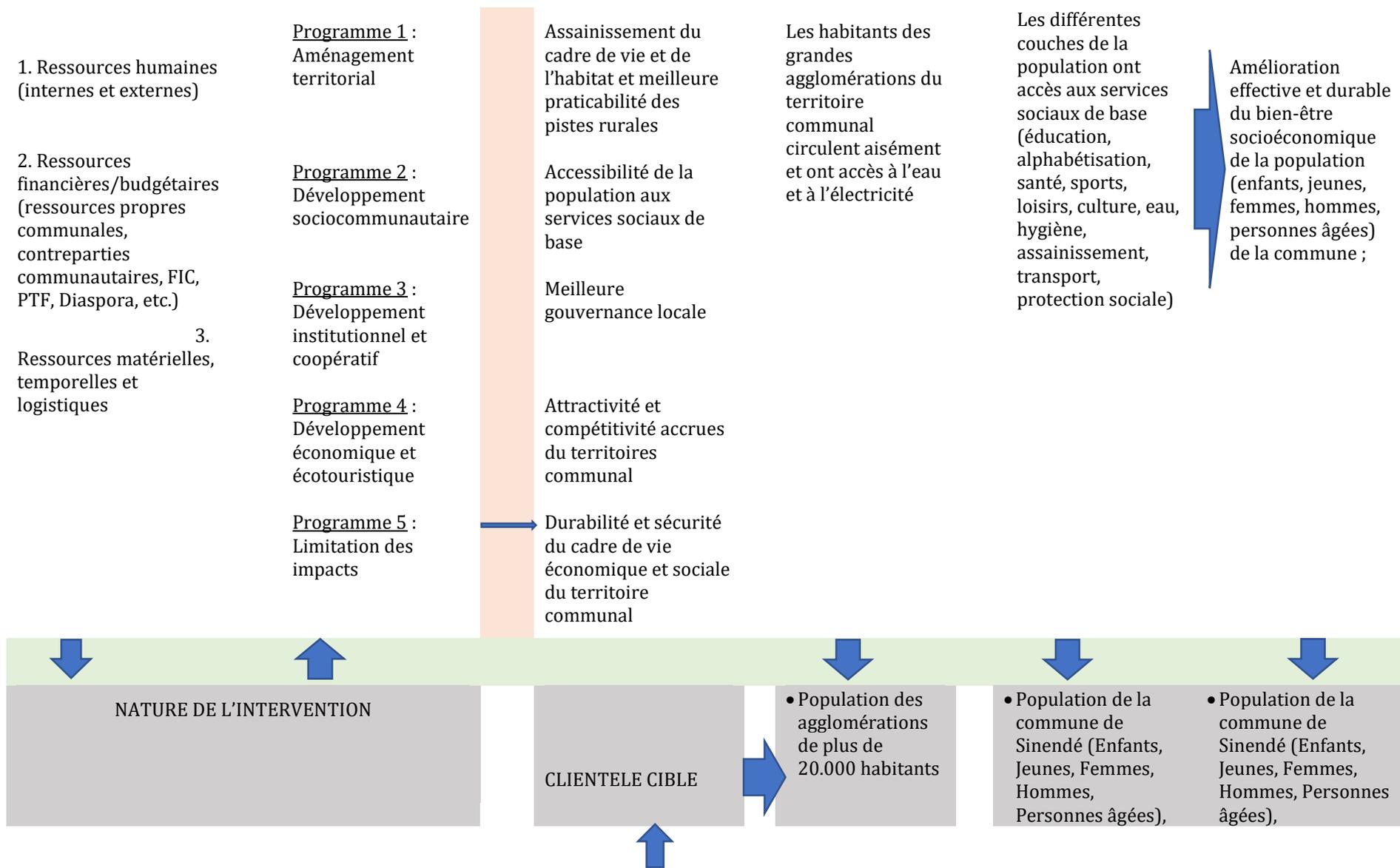
1.10. 1 THÉORIE DE CHANGEMENT

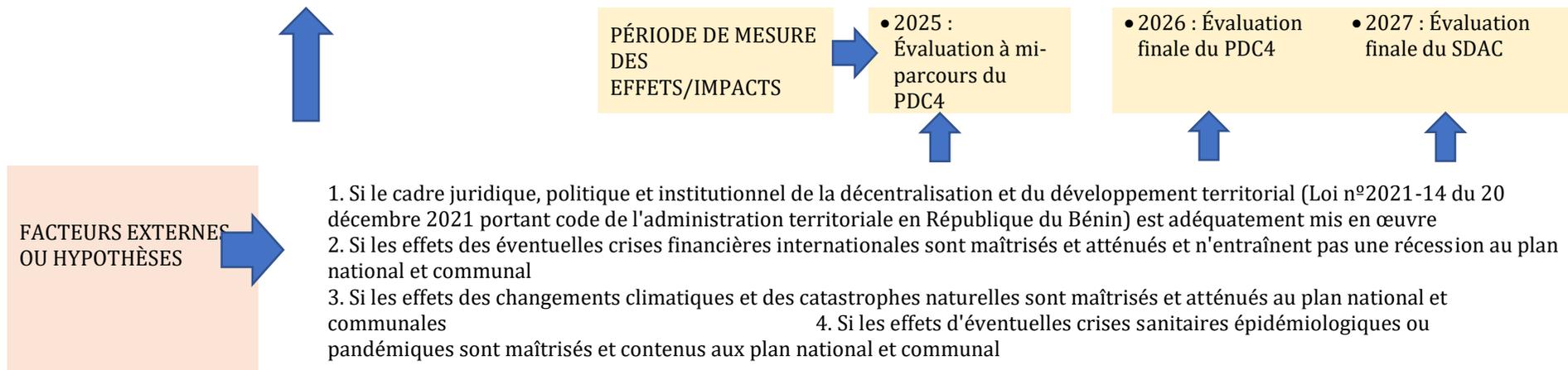
La figure n°8 ci-dessous présente le cadre logique de la théorie du changement du PDC4 de Sinendé.

Raison d'être de l'intervention : contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Figure 8 : Cadre logique de la théorie de changement du PDC4 de la commune de Sinendé







Source : Comité d'élaboration du PDC 4

1.10.1 DESCRIPTIF NARRATIF DE LA THEORIE DE CHANGEMENT

Le diagnostic sectoriel du développement de la commune de Sinendé révèle que la population est jeune et en forte croissance. Cela pose à la commune des défis en matière d'amélioration du taux brut de scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école, de leur maintien dans le système éducatif (niveau primaire, secondaire), de la protection de leurs autres droits (santé, nutrition, épanouissement, ...), et aussi de la formation et de l'insertion des jeunes.

L'économie de la commune est principalement agricole caractérisée par une production vivrière et de rente orientée vers le marché. Sa conséquence directe est l'augmentation continue des emblavures et l'utilisation plus accrue des pesticides dans le but d'augmenter les productions.

En conséquence, il en ressort la nécessité d'améliorer les niveaux de rendement des productions à travers l'adoption des techniques de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques, de développer le processus de sécurisation des terres conformément au code foncier pour diminuer l'insécurité foncière galopante. Cela appelle également au développement de la transformation des productions agricoles. La Commune gagnera à diversifier son économie agricole d'une part mais en donnant de la valeur ajoutée à ses productions par cette transformation. Les investissements dans les projets d'entrepreneuriat des jeunes pourraient aller dans ce sens pour trouver par ailleurs des solutions à l'emploi des jeunes. D'autres domaines économiques notamment celui du tourisme et de l'économie numérique sont à explorer par ailleurs.

Aussi, la capacité financière réelle moyenne des cinq dernières années de la Commune de Sinendé ne dépasse pas trois cent cinquante millions (350 000 000) francs CFA par an en moyenne. Le financement des projets structurant et ambitieux par la Commune impose à l'administration communale l'adoption de meilleurs outils de gouvernance qui intègrent à la fois une meilleure implication des acteurs, l'amélioration de la mobilisation des ressources propres et externes, et aussi la reddition de comptes aux populations à la base. Cela aura le mérite de susciter une meilleure participation citoyenne des populations aux actions de développement de la Commune.

C'est au vu de ces différents défis révélés par le diagnostic, que la **raison d'être du PDC 4** de la commune de Sinendé est de « **contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population** ».

Pour réaliser cette raison d'être du PDC, des changements à court, moyen et long terme ont été identifiés respectivement à l'horizon 2025, 2026 et 2027.

Cibles	Formulation
Cible à court terme	- Capacités améliorées de la commune en matière de délivrance des services sociaux de base
	- Amélioration du cadre de vie à la population

Cible à moyen terme	- Accès durable et intégral de la population aux services sociaux de base
Cible à long terme	Amélioration effective et durable du bien-être socioéconomique de la population

A chacune de ces cibles, un objectif à court, moyen et long terme a été retenu afin de mesurer l'ampleur de celle-ci dans les mêmes horizons (2025, 2026 et 2027).

Objectifs	Formulation
Objectifs à court terme	<u>Objectif 1</u> : Améliorer le cadre de vie à travers l'aménagement de l'espace communal
	<u>Objectif 2</u> : Améliorer la fourniture des services sociaux de base à travers la viabilisation et l'équipement des espaces lotis
	<u>Objectif 3</u> : Renforcer la gouvernance locale et la performance de l'administration communale par le développement du numérique, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, du partenariat multilatéral et des médias
Objectifs à moyen terme	<u>Objectif 1</u> : Améliorer le cadre de vie à travers l'aménagement de l'espace communal
	<u>Objectif 2</u> : Améliorer la fourniture des services sociaux de base à travers la viabilisation et l'équipement des espaces lotis
	<u>Objectif 3</u> : Renforcer la gouvernance locale et la performance de l'administration communale par le développement du numérique, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, du partenariat multilatéral et des médias
	<u>Objectif 4</u> : Créer l'écosystème favorable à la croissance économique territoriale
	<u>Objectif 5</u> : Consolider le dispositif local de protection sociale et de limitation des risques sécuritaires et environnementaux
Objectifs à long terme	<u>Objectifs 1 à 5</u>

L'atteinte des changements attendus précités, nécessite la définition des orientations stratégiques, programmes, projets et actions concrètes à réaliser.

Ainsi, pour atteindre la vision de la commune qui est : « **A l'horizon 2028, Sinendé est une commune bien gouvernée dans un environnement bien aménagé, sécurisé et attractif pour un développement durable et équilibré** », quatre (04) orientations stratégiques ont été retenues à savoir :

- **OS 01** : Renforcement de l'aménagement cohérent et équilibré du territoire communal ;
- **OS 02** : Amélioration de la gouvernance locale et de la démocratie locale à la base ;
- **OS 03** : Renforcement des bases structurelles de l'économie locale ;
- **OS 04** : Maîtrise des effets des menaces sécuritaires, des catastrophes naturelles, des inégalités sociales, territoriales et des changements climatiques (élargis aux ODD).

Ces orientations stratégiques sont aussi déclinées en 5 programmes et 58 projets. De ces projets découlent des actions concrètes dont la mise en œuvre nécessite la combinaison des ressources disponibles qui sont **humaines** (internes et externes), **financières/budgétaires** (ressources propres communales, contreparties communautaires, FIC, PTF, Diaspora, etc.) et **matérielles, temporelles et logistiques**.

La mise en œuvre de ces actions du PDC produira des résultats ou extrants qui à leurs tours induiront des effets à court, moyen et long termes (impact).

Ainsi, les extrants/produits majeurs attendus des Programme 1 « **assainissement du cadre de vie et de l'habitat et meilleure praticabilité des pistes rurales** » Programme 2 « **accessibilité de la population aux services sociaux de base** », Programme 3 « **meilleure gouvernance locale** » Programme 4 « **attractivité et compétitivité accrues du territoires communal** » et Programme 5 « **durabilité et sécurité du cadre de vie économique et sociale du territoire communal** » permettront « **aux habitants des grandes agglomérations du territoire communal de circuler aisément et d'accéder à l'eau et à l'électricité** » à court terme (2025) et « **aux différentes couches de la population d'avoir accès aux services sociaux de base (éducation, alphabétisation, santé, sports, loisirs, culture, eau, hygiène, assainissement, transport, protection sociale)** » à moyen terme (2026).

Tout ceci à long terme, aura comme impact en 2027 **l'amélioration effective et durable du bien-être socioéconomique de la population (enfants, jeunes, femmes, hommes, personnes âgées) de la commune**.

Les bénéficiaires de toutes ces actions sont les populations des agglomérations de plus de 20.000 habitants à moyen terme et la population de la commune de Sinendé (Enfants, Jeunes, Femmes, Hommes, Personnes âgées), à long terme.

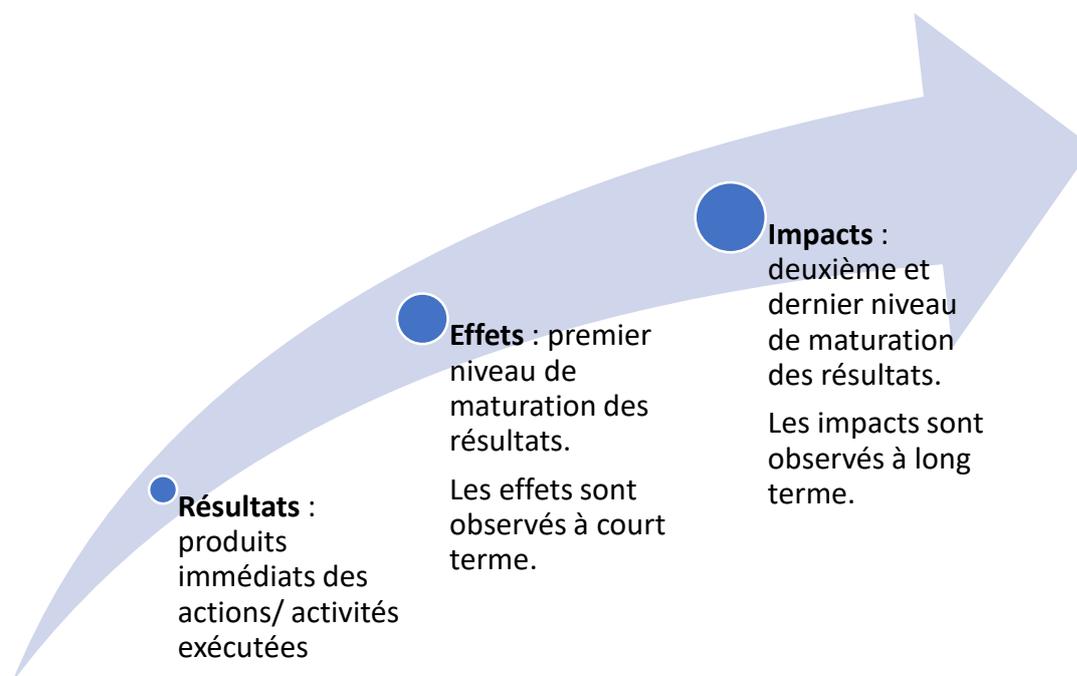
Pour la réussite des interventions prévues dans ce schéma à divers niveaux, il urge de tenir compte des facteurs externes ou hypothèses qui pourraient influencer d'une manière ou d'une autre les résultats attendus ainsi que leurs divers effets. Les changements attendus sont donc tributaires de plusieurs conditions à réunir en particulier :

1. Si le cadre juridique, politique et institutionnel de la décentralisation et du développement territorial (Loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin) est adéquatement mis en œuvre
2. Si les effets des éventuelles crises financières internationales sont maîtrisés et atténués et n'entraînent pas une récession au plan national et communal
3. Si les effets des changements climatiques et des catastrophes naturelles sont maîtrisés et atténués au plan national et communales
4. Si les effets d'éventuelles crises sanitaires épidémiologiques ou pandémiques sont maîtrisés et contenus aux plan national et communal.

1.10.2 CHANGEMENTS EN TERMES DES ÉLÉMENTS DE LA CHAÎNE DE RÉSULTATS

En termes des éléments de la chaîne de résultats, les changements attendus de la mise en œuvre du PDC4 de la commune de Sinendé prennent en compte les résultats, effets et impacts des actions/activités exécutées.

Figure 9 : Schéma illustratif des éléments de la chaîne de résultats du PDC4



Source : Comité d'élaboration du PDC 4

Le tableau n°25 ci-dessous donne un aperçu des changements attendus de la mise en œuvre du PDC4 en termes réels.

Tableau 23 : Changements en termes des éléments de la chaîne de résultats du PDC4 de Sinendé

Domaines	Problèmes ressortis à l'issue du diagnostic	Actions	Résultats	Effets	Impacts
<p><u>Aménagement</u> (Aménagement du territoire communal, Habitat, Cadre de vie, etc.).</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Indisponibilité des plans de lotissement des domaines lotis 2. Indisponibilité des actes de lotissement des domaines lotis 3. insuffisance de forêts communales/communautaires 4. Ensablement des retenues d'eau 5. Faible sécurisation des domaines publics 6. Insuffisance d'aires de pâturage des animaux 7. Insuffisance et non-respect des couloirs de passage des animaux. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Achèvement/clôture des opérations de lotissement/remembrement engagées 2. Reconstitution des plans des anciens lotissements de la commune 3. Renforcement des initiatives de création des forêts communautaires 4. Réhabilitation des retenues d'eau 5. Maîtrise des effets des changements climatiques 6. Aménagement des infrastructures agropastorales (délimitation, ouverture et sécurisation). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les plans de lotissement de tous les domaines (anciens et nouveaux) sont disponibles 2. Des actes de clôture des opérations de lotissement lancées sont disponibles 3. Une forêt communautaire est au moins disponible dans chaque arrondissement 4. Toutes les retenues d'eau de la commune sont désensablées et empoissonnées 5. Les domaines publics sont sécurisés 6. Les infrastructures agropastorales sont disponibles et sécurisées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tous les espaces urbains de la commune sont lotis 2. Accroissement des établissements humains (résidentiels), sociaux et économiques 3. Densification des activités économiques 4. Préservation de l'écosystème terrestre, de l'agroforesterie, promotion des mesures GDT 5. Réduction de la mobilité des troupeaux et les conflits entre agriculteurs et éleveurs 6. Facilitation de l'accès des animaux aux ressources pastorales 7. Réduction sensible des conflits fonciers et domaniaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aménagement et viabilisation des espaces urbains 2. Sécurisation foncière accrue et partagée 3. Développement économique local 4. Adaptation aux changements climatiques 5. Sédentarisation des troupeaux de ruminants et baisse des conflits entre agriculteurs et éleveurs

Domaines	Problèmes ressortis à l'issue du diagnostic	Actions	Résultats	Effets	Impacts
<u>Sociocommunautaire</u> (Education, Santé, Eau, Sport, Culture, Hygiène, Assainissement, Électricité, etc.)	<ol style="list-style-type: none"> Écart sensible entre les taux de réussite des filles et des garçons au désavantage des filles Abandon massif des apprenants de la commune Insuffisance des infrastructures et équipements scolaires, sanitaires, sportifs, culturels, d'eau potable, d'hygiène, d'assainissement et d'électricité 	<ol style="list-style-type: none"> Renforcement des actions spécifiques genre au profit des filles des EM/EPP de la commune <ol style="list-style-type: none"> Information, éducation, communication et sensibilisation des parents et des apprenants sur les enjeux de l'éducation Orientation des apprenants vers l'enseignement technique et professionnel 1. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires, sanitaires, sportifs, culturels, hydrauliques, d'hygiène et d'assainissement et d'électricité <ol style="list-style-type: none"> Renforcement de la qualité de l'offre éducative, sanitaire, sportive, culturelle d'eau et d'hygiène, assainissement et d'alphabetisation 3.3. Dynamisation de la coordination des interventions des acteurs dans 	<ol style="list-style-type: none"> Taux de réussite des filles des EM/EPP amélioré <ol style="list-style-type: none"> Taux d'inscription et de maintien (surtout des filles) amélioré Fort taux d'inscription des apprenants dans les centres de formation technique et professionnel 3.1. Accès facile de la population aux services sociaux de base <ol style="list-style-type: none"> 3.2.1. Augmentation du taux de réussite scolaire et d'alphabetisation ; 3.2.2. Réduction du taux de défécation à l'air libre et réorganisation de la gestion des déchets solides et ménagers 3.2. Accès de la population à l'eau potable 3.3. Les autorités communales sont informées des interventions respectives des partenaires 	<ol style="list-style-type: none"> Réduction de l'écart de réussite entre filles et garçons <ol style="list-style-type: none"> Fort taux d'achèvement des cursus scolaires par les apprenants Disponibilité de la main d'œuvre qualifiée pour l'auto-emploi et l'insertion professionnelle 3.1. Satisfaction des usagers des infrastructures sociocommunautaires réalisées <ol style="list-style-type: none"> 3.2.1. Enregistrement de plusieurs élèves de la commune parmi les excellents au plan départemental voire national 3.2.2. Meilleure santé de la population desservie 3.3. Synergie d'actions de tous les PTF de la commune 	<ol style="list-style-type: none"> Accroissement du leadership féminin dans la commune Bien-être durable de la population communale Réduction du taux de chômage et du sous-emploi Amélioration du cadre de vie de la commune Amélioration de la santé publique dans la commune Cohérence et synergie des interventions des PTF communaux Développement de l'économie locale

Domaines	Problèmes ressortis à l'issue du diagnostic	Actions	Résultats	Effets	Impacts
		les secteurs éducatif, sanitaire, sportif et culturel 4. Adoption d'une stratégie communale d'électrification des zones urbaines et rurales	4. Tous les lampadaires solaires fonctionnent 5. Des poteaux électriques fonctionnent dans tous les espaces lotis	4. L'éclairage public est totalement et durablement assuré 5. Les entreprises et les ménages ont facilement et durablement accès à l'énergie conventionnelle	
<u>Économie locale</u> (Agriculture, Élevage, Artisanat, Commerce, Emploi, Transport, Pêche et Aquaculture, etc.)	1. Pratique de l'agriculture extensive 2. Conflits entre éleveurs et agriculteurs 3. Récurrence des conflits fonciers 4. Faible développement de l'entrepreneuriat agricole 5. Faible développement de la pêche et de l'aquaculture 6. Insuffisance des infrastructures économiques et marchandes (IEM) 7. Faible développement du réseau routier et du secteur du transport	1.1. Promotion de l'agriculture intensive et durable 1.2. Promotion de l'agro-pastoralisme 1.3. Promotion des mesures Gestion Durable des Terres (GDT), Neutralité de la Dégradation des Terres (NDT) 2. Promotion de la réduction de la mobilité des éleveurs 3. Sécurisation foncière et domaniale 4. Promotion de l'entrepreneuriat agricole, de l'apprentissage et de la formation professionnelle 5. Promotion de la pêche et de l'aquaculture 6. Construction, réhabilitation et équipement des	1.1. Augmentation des rendements/productivité agricoles 1.2. L'agro-pastoralisme est promu 1.3. Les mesures de Gestion Durable des Terres (GDT), Neutralité de la Dégradation des Terres (NDT) sont de mieux en mieux adoptées 2.1. Des campements pastoraux sont installés dans la commune 2.2. L'aménagement des infrastructures agropastorales est renforcé 2.3. La gouvernance des comités en charge de la	1.1. Accroissement des revenus des agriculteurs et sécurité alimentaire 1.2.1. Meilleure intégration de l'agriculture - élevage 1.2.2. Disponibilité des ressources et produits agropastoraux 1.3. Les réserves de terre/es forêts communales sont préservées et les terres arables sont durablement fertilisées 2.1. Augmentation du cheptel bovin 2.2. Réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs	1. Développement de l'économie locale 2. Préservation des forêts et des ressources naturelles 3. Développement de l'agro écologie 4. Paix et cohésion sociale 5. Durabilité des terres arables et de l'environnement 6. Augmentation des revenus des ménages 7. Densification de l'emploi et de la main d'œuvre (taux d'emploi élevé) 8. Croissance économique locale

Domaines	Problèmes ressortis à l'issue du diagnostic	Actions	Résultats	Effets	Impacts
		<p>infrastructures économiques et marchandes (IEM)</p> <p>7. Promotion du réseau routier et du transport</p>	<p>gestion des conflits est améliorée</p> <p>3.1. Les terres agricoles sont sécurisées</p> <p>3.2. Les domaines publics et privés de l'administration communale sont sécurisés</p> <p>4. L'entrepreneuriat agricole, l'apprentissage et la formation professionnelle sont promus</p> <p>5. La pêche intensive est pratiquée dans les plans et cours d'eau aménagés ou non</p> <p>6. Les infrastructures économiques et marchandes sont réhabilitées et construites</p> <p>7. Le réseau routier et le transport sont promus</p>	<p>3.1. Réduction des conflits fonciers et domaniaux</p> <p>4.1. Compétitivité des entreprises locales et qualification adéquate des entrepreneurs agricoles (artisans...)</p> <p>4.2. Climat des affaires attractif et compétitif et augmentation du taux d'emploi</p> <p>5.1. Professionnalisation de l'aquaculture et augmentation de la production piscicole</p> <p>6.1. Intensification des activités agricoles (warrantage...) et renforcement de la croissance économique locale (CDL)</p> <p>6.2. Diversification du potentiel fiscal imposable</p> <p>7. Meilleure mobilité des personnes et des biens</p>	<p>9. Bien-être des ménages et des acteurs économiques</p> <p>10. Rayonnement de la commune</p>

Domaines	Problèmes ressortis à l'issue du diagnostic	Actions	Résultats	Effets	Impacts
<u>Gouvernance</u> (Coordination de la gestion de l'administration, Fonctionnement des organes communaux et infra communaux, Mobilisation et gestion budgétaires, Inclusion sociale, etc.)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tenue irrégulière des sessions statutaires par les organes infra communaux et insuffisance de qualification du personnel 2. Déficit du personnel administratif 3. Insuffisance des capacités de mobilisation des ressources budgétaires 4. Insuffisance d'inclusion sociale 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement des capacités du personnel de l'administration communale et des élus 2. Recrutement du personnel administratif 3. Amélioration de la mobilisation des ressources budgétaires 4. Renforcement de la participation des femmes et personnes vulnérables aux prises de décision 5. Optimisation de la coordination des interventions des partenaires dans la commune 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1. Les capacités du personnel communal et des élus sont renforcées 1.2. Le fonctionnement des organes communaux et infra communaux est amélioré 2. L'administration communale est renforcée en personnel 3. Les ressources budgétaires de la commune ont augmenté 4. La participation des femmes et des personnes vulnérables aux prises de décision est améliorée 5. La coordination des interventions des partenaires dans la commune est optimisée 	<ol style="list-style-type: none"> 1. La performance de l'administration communale est renforcée 2. Tous les postes de l'administration communale sont pourvus 3.1 Réduction de l'évasion fiscale 3.2. les investissements sur fonds propres ont augmenté 4. Toutes les couches sociales contribuent à la gouvernance communale et locale et sont en retour informées de la gestion publique de la commune 5. Les interventions des PTF de la commune sont plus efficaces 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ancrage de la bonne gouvernance et de la démocratie locale 2. Amélioration de l'offre et de la qualité du service public rendu 3. Évolution du statut de la commune 4. Développement communal intégré et durable
<u>Sécurité</u> (Insécurité routière, Traite des enfants, VBG, Migration, etc.)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recrudescence de l'insécurité (Braquage sur les axes secondaires) 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1. Renforcement de la couverture intégrale du territoire communal par la police républicaine (création de 02 commissariats) 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1. Les commissariats de Sikki et Sèkèrè sont opérationnels 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1. La circulation des personnes et des biens de jour comme de nuit est assurée 1.2. La population devient un acteur 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cohésion sociale et paix 2. Sécurité des personnes et des biens

Domaines	Problèmes ressortis à l'issue du diagnostic	Actions	Résultats	Effets	Impacts
	<p>2. Cambriolage des biens publics et des domiciles, menaces terroristes...)</p> <p>3. Violences basées sur le genre (VBG)</p> <p>4. Migration saisonnière des jeunes vers le Nigéria</p>	<p>1.2. Planification de la sécurité locale</p> <p>1.3. Renforcement de la police communautaire</p> <p>2. Elaboration du Plan Communal Genre (PCG)</p> <p>3. Développement du dispositif d'amélioration des conditions de vie pour les jeunes de la commune</p>	<p>1.2. Le Plan local de sécurité de la commune de Sinendé est disponible</p> <p>1.3. La population collabore à la coproduction de la sécurité du territoire communal</p> <p>2. Diminution des VBG</p> <p>3. Les mouvements migratoires saisonniers ont diminué</p>	<p>essentiel de sa sécurité en dénonçant les sources potentielles d'insécurité et de conflits</p> <p>1.3. Les citoyens de Sinendé assurent la veille sécuritaire aux côtés de la police républicaine</p> <p>2. Amélioration des conditions de vie et de travail des femmes et filles</p> <p>3. La main d'œuvre locale est disponible</p>	<p>3. Sécurité du territoire communal</p> <p>4. Production agricole</p>
<p><u>Potentialités</u> (Mines, Tourisme, etc.)</p>	<p>1. Absence de carrières aménagées et sécurisées (sable, graviers, latérite...)</p> <p>2. Faible volonté politique à investir dans les études de prospection</p> <p>3. Faible aménagement des sites touristiques</p>	<p>1. Aménagement et sécurisation des carrières</p> <p>2. Investissement dans les études de prospection</p> <p>3. Aménagement et valorisation des sites touristiques identifiés</p>	<p>1. Les carrières sont aménagées et sécurisées</p> <p>2. Disponibilité des rapports d'études de prospection</p> <p>3. Les sites touristiques identifiés dans la commune sont aménagés et valorisés</p>	<p>1.1. Protection de l'environnement autour des carrières</p> <p>1.2. Accroissement des revenus des populations riveraines des sites et de la commune</p> <p>1.3. Sollicitation de la main d'œuvre locale</p> <p>2. Disponibilité de granulas (sable, gravier, moellon...)</p>	<p>1.1. Création d'emplois temporaires pour la jeunesse</p> <p>1.2. Augmentation de l'assiette fiscale communale</p> <p>1.3. Cohésion sociale et paix</p> <p>1.4. Pérennité et durabilité des infrastructures</p> <p>1.5. La commune de Sinendé est devenue une destination</p>

Domaines	Problèmes ressortis à l'issue du diagnostic	Actions	Résultats	Effets	Impacts
				<p>3. 1. Création d'emplois à travers l'exploitation des sites touristiques</p> <p>3.2. Attractivité de la commune sur le plan touristique</p> <p>3.3. Meilleure mobilisation des ressources propres</p> <p>3.4. Révélation de la commune à travers ses sites touristiques et miniers</p>	<p>touristique dans le département du Borgou</p> <p>1.6. Les filières touristiques et minières génèrent d'importants emplois dans la commune</p> <p>2. La commune de Sinendé exporte ses ressources minières</p> <p>3. Les filières touristiques et minières contribuent à la croissance économique de la commune</p>
<u>Protection sociale</u> (Filets sociaux : Micro finance, Gestion des contingences et catastrophes naturelles, assistance aux OEV, sinistrés, personnes âgées et handicapées, etc.)	1. Faible prise en charge des OEV, PVH, PTA... dans le budget communal	1. Renforcement du dispositif communal de protection sociale	1. Le dispositif communal de protection sociale est opérationnel et arrimé à celui porté par l'État central	1. Les enfants, les jeunes, les femmes, les hommes, les personnes âgées vivent dans de meilleures conditions	1. Bien-être de la population (enfants, jeunes, femmes, hommes et personnes âgées) dans la commune
<u>Aspects transversaux</u> (Changements Climatiques, Emploi,	1. Recrudescence des cas de risques et catastrophes naturelles	<p>1.1. Elaboration et mise en œuvre d'un Plan de Contingence</p> <p>1.2. Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de</p>	<p>1. La prise en charge des victimes des catastrophes est assurée conformément au Plan de Contingence</p> <p>1.2. Une stratégie de mitigation des</p>	<p>1. 1. Atténuation des effets des catastrophes naturelles</p> <p>1.2. Accroissement des capacités communales en</p>	<p>1. Amélioration des conditions de vie des populations</p> <p>2. Renforcement de la performance de</p>

Domaines	Problèmes ressortis à l'issue du diagnostic	Actions	Résultats	Effets	Impacts
Digitalisation, Genre, Sécurité, Cibles ODD)	<p>2. Faible taux d'employabilité des jeunes et des femmes</p> <p>3. Faible digitalisation des activités dans la commune</p>	<p>mitigation des effets/impacts des catastrophes naturelles, des inégalités sociales, territoriales et des changements climatiques (élargis aux ODD)</p> <p>2.1. Densification de la digitalisation de l'administration communale</p> <p>2.2. Digitalisation des activités socio-économiques et culturelles</p>	<p>effets/impacts des catastrophes naturelles, des inégalités sociales, territoriales et des changements climatiques (élargis aux ODD) est élaborée et mise en œuvre</p> <p>1.3. Les processus de planification, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et de capitalisation prennent en compte les aspects transversaux du développement communal</p> <p>2.1. L'administration communale est digitalisée</p> <p>2.2. Les activités socio-économiques et culturelles de la commune sont digitalisées</p>	<p>matière de maîtrise des effets/impacts des catastrophes naturelles, des inégalités sociales, territoriales et des changements climatiques (élargis aux ODD)</p> <p>2.1. Modernisation de l'administration communale</p> <p>2.2. Modernisation des activités socio-économiques et culturelles dans la commune</p>	l'administration communale

Source : Élaboré sur la base des données de l'atelier communal d'orientation stratégique et de programmation du PDC4, janvier 2023

1.10.3 Matrice d'orientation stratégique du PDC 4

Le cadre d'orientation stratégique du PDC4 de Sinendé se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 24 : Cadre d'orientation stratégique du PDC4 de Sinendé

Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Programmes	Projets
<u>Orientation stratégique 1</u> : Renforcement de l'aménagement cohérent et équilibré du territoire communal	<u>Objectif stratégique 1</u> : Améliorer le cadre de vie à travers l'aménagement de l'espace communal	<u>Programme 1</u> : Programme d'aménagement territorial	<u>Projet 1</u> : Clôture des opérations de lotissement/ remembrement engagées
			<u>Projet 2</u> : Réglementation des ouvertures de nouvelles zones à l'urbanisation
			<u>Projet 3</u> : Reconstitution des plans des anciens lotissements
			<u>Projet 4</u> : Elaboration et mise en œuvre du Plan Directeur d'Urbanisme de l'arrondissement de Sinendé
			<u>Projet 5</u> : Constitution des réserves administratives pour les grandes affectations d'espaces dans tous les lotissements ouverts dans les arrondissements
			<u>Projet 6</u> : Renforcement des initiatives de création/aménagement des forêts communautaires et forêts sacrées
			<u>Projet 7</u> : Réhabilitation des retenues d'eau et bas-fonds
			<u>Projet 8</u> : Création des aires de pâturage et aménagement des couloirs de passage des animaux
			<u>Projet 9</u> : Sécurisation des domaines publics et privés de la commune
			<u>Projet 10</u> : Amélioration du cadre de vie des centres urbains à travers la réalisation d'infrastructures et d'équipements de voirie, d'hygiène et d'assainissement
			<u>Projet 11</u> : Aménagement et entretien des pistes rurales de forte fréquentation des villages
	<u>Objectif stratégique 2</u> : Améliorer la fourniture des services sociaux de	<u>Programme 2</u> : Programme de développement	<u>Projet 12</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires (maternelle et primaire) dans tous les arrondissements

	base à travers la viabilisation et l'équipement des espaces lotis	socio-communautaire	<p><u>Projet 13</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation maternelle et primaire</p> <p><u>Projet 14</u> : Amélioration de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école</p> <p><u>Projet 15</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures d'alphabétisation dans tous les arrondissements</p> <p><u>Projet 16</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'alphabétisation</p> <p><u>Projet 17</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation alternative (Centres Barka)</p> <p><u>Projet 18</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements</p> <p><u>Projet 19</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur sanitaire</p> <p><u>Projet 20</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements</p> <p><u>Projet 21</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans les secteurs des sports, cultures et loisirs</p> <p><u>Projet 22</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures hydrauliques dans tous les arrondissements</p> <p><u>Projet 23</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'eau potable</p> <p><u>Projet 24</u> : Amélioration de la nutrition et de l'alimentation dans la commune</p> <p><u>Projet 25</u> : Soutien aux projets d'éclairage public et de télécommunication dans les zones urbaines et rurales</p>
<u>Orientation stratégique 2</u> : Amélioration de la gouvernance locale et	<u>Objectif stratégique 3</u> : Renforcer la gouvernance locale	<u>Programme 3</u> : Programme de développement	<p><u>Projet 26</u> : Renforcement de l'effectif et des capacités de l'administration communale</p> <p><u>Projet 27</u> : Densification de la digitalisation de l'administration communale, de l'assurance</p>

de la démocratie à la base	et la performance de l'administration communale par le développement du numérique, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée et des médias	institutionnel et coopératif	<p>du système de sécurité et de protection des données personnelles</p> <p><u>Projet 28</u> Planification locale et dynamisation du système de suivi-évaluation, de redevabilité et de participation citoyenne</p> <p><u>Projet 29</u> : Mise en place d'un dispositif d'information et de suivi-évaluation des projets communaux et des ODD</p> <p><u>Projet 30</u> : Amélioration du mécanisme de mobilisation, de gestion et de sécurisation des ressources financières</p> <p><u>Projet 31</u> : Amélioration du fonctionnement des organes communaux et infracommunaux</p> <p><u>Projet 32</u> : Dynamisation des associations locales, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, du partenariat avec la diaspora, ONG et autres institutions</p> <p><u>Projet 33</u> : Amélioration de la visibilité de la commune à travers le développement des mass médias et autres canaux de communication</p>
<p><u>Orientation stratégique 3</u> :</p> <p>Renforcement des bases structurelles de l'économie locale</p>	<p><u>Objectif stratégique 4</u> : Créer l'écosystème favorable à la croissance économique territoriale</p>	<p><u>Programme 4</u> : Programme de développement économique et écotouristique</p>	<p><u>Projet 34</u> : Définition d'un mécanisme de cadrage du climat des affaires à l'échelle communale axé sur l'attractivité et la compétitivité territoriales</p> <p><u>Projet 35</u> : Aménagement et valorisation des sites touristiques de la commune</p> <p><u>Projet 36</u> : Opérationnalisation de la réglementation relative à l'exploitation des carrières</p> <p><u>Projet 37</u> : Promotion de l'agriculture intensive et durable (Soja, Acajou, Coton, Maïs, Sorgho, Igname, Riz, cultures maraîchères et autres)</p> <p><u>Projet 38</u> : Promotion de l'agro-pastoralisme et de la réduction de la mobilité des éleveurs</p> <p><u>Projet 39</u> : Promotion de l'entrepreneuriat, de l'apprentissage, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes</p>

			<p><u>Projet 40</u> : Promotion de l'aquaculture et de l'aviculture</p> <p><u>Projet 41</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures marchandes</p> <p><u>Projet 42</u> : Promotion du transport routier</p> <p><u>Projet 43</u> : Création d'un mécanisme communal de labellisation, de digitalisation et de compétitivité des TPE/MPME/PMI</p> <p><u>Projet 44</u> : Création et promotion des pôles de développement commerciaux</p> <p><u>Projet 45</u> : Organisation des foires économiques et des événements culturels et sportifs</p> <p><u>Projet 46</u> : Organisation du forum économique et social de Sinendé</p>
<p><u>Orientation stratégique 4</u> :</p> <p>Maîtrise des effets des menaces sécuritaires, des catastrophes naturelles, des inégalités sociales, territoriales et des changements climatiques (élargis aux ODD)</p>	<p><u>Objectif stratégique 5</u> : Consolider le dispositif local de protection sociale et de limitation des risques sécuritaires et environnementaux</p>	<p><u>Programme 5</u> : Programme de limitation des impacts</p>	<p><u>Projet 47</u> : Renforcement de la couverture intégrale du territoire communal par la police républicaine</p> <p><u>Projet 48</u> : Planification de la sécurité locale</p> <p><u>Projet 49</u> : Renforcement de la police communautaire</p> <p><u>Projet 50</u> : Renforcement du dispositif communal de protection sociale</p> <p><u>Projet 51</u> : Promotion des mesures d'adaptation aux changements climatiques</p> <p><u>Projet 52</u> : Promotion des ressources énergétiques adaptées aux changements climatiques</p> <p><u>Projet 53</u> : Elaboration et mise en œuvre du plan communal de contingence</p> <p><u>Projet 54</u> : Promotion de la sécurité foncière</p> <p><u>Projet 55</u> : Elaboration du Plan Communal Genre (PCG)</p> <p><u>Projet 56</u> : Assurance de l'égalité des sexes et appui à l'autonomisation des filles et femmes</p> <p><u>Projet 57</u> : Appui aux initiatives de protection des femmes et des enfants et de lutte contre les violences sexistes</p>

			<u>Projet 58</u> : Création des espaces d'approfondissement de connaissances des adolescents.es et jeunes sur l'éducation à la santé sexuelle et reproductive
--	--	--	---

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

1.11. CADRE PROGRAMMATIQUE ET DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC4

Le cadre programmatique du PDC4 de Sinendé met en évidence les programmes assortis de leurs projets, de leurs objectifs globaux et spécifiques, des actions prioritaires et des mesures de réalisation des interventions.

1.11.1 CADRE PROGRAMMATIQUE DU PDC4

Le cadre programmatique du PDC4 de Sinendé met en évidence l'objectif global à atteindre à travers la mise en œuvre du PDC4, les objectifs spécifiques découlant des objectifs stratégiques, les programmes assortis de leurs projets ou actions, les acteurs responsables et impliqués dans la mise en œuvre des actions/projets, le cadre budgétaire (en FCFA) et les sources de financement. Le tableau n°27 ci-dessous en donne un aperçu.

Tableau 25 : Cadre programmatique du PDC4 de Sinendé

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement	
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028			
										6334800000		
Programme 1: Aménagement territorial										1863200000		
Objectif général du Programme 1.1. : Améliorer le cadre de vie en aménageant l'espace communal et en dotant les centres urbains d'infrastructures adéquates et les villages de pistes rurales bien aménagées												
Résultat 1.1.1. Les opérations de lotissement/ remembrement sont étendues et clôturées										48 400 000		
Action 1.1.1.1. Clôture des opérations de lotissement/ remembrement engagées										9 600 000		
Activité 1.1.1.1.1. Réalisation de l'état des lieux des opérations engagées	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X						0	Fonds propres
Activité 1.1.1.1.2. Réactivation des contrats relatifs aux opérations de lotissement et de remembrement engagées et suspendues	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X						0	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 1.1.1.1.3. Relance des opérations de lotissement et de remembrement engagées	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X					0	Fonds propres
Activité 1.1.1.1.4. Achèvement des opérations de lotissement et de remembrement jadis engagées	- DADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X					9 600 000	Fonds propres
Activité 1.1.1.1.5. Clôture des opérations de lotissement et de remembrement jadis engagées	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X					0	Fonds propres
Action 1.1.1.2. Réglementation des ouvertures de nouvelles zones à l'urbanisation										22 400 000	22 400 000
Activité 1.1.1.2.1. Ciblage de nouvelles zones à lotir/ remercier	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 1.1.1.2.2. Lancement du processus de recrutement et de	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
contractualisation pour l'exécution de nouvelles opérations de lotissement et de remembrement		- Chefs de villages									
Activité 1.1.1.2.3. Exécution de nouvelles opérations de lotissement et de remembrement	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 1.1.1.2.4. Achèvement des nouvelles opérations de lotissement et de remembrement	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	22 400 000	22 400 000 Fonds propres
Activité 1.1.1.2.5. Clôture des nouvelles opérations de lotissement et de remembrement	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Action 1.1.1.3. Reconstitution des plans des anciens lotissements										16 400 000	
Activité 1.1.1.3.1. État des lieux des anciens lotissements dont les plans doivent être reconstitués	- RADE	- Comité ad'hoc (CA, chefs villages)	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X					4.000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
		- Experts géomètres /urbaniste s									
Activité 1.1.1.3.2. Passation/ contractualisation du marché de reconstitution des plans des anciens lotissements	- RADE	- Comité ad'hoc (CA, chefs villages) - Experts géomètres /urbaniste s	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X					0	Fonds propres
Activité 1.1.1.3.3. Reconstitution des plans des anciens lotissements	- RADE	- Comité ad'hoc (CA, chefs villages) - Experts géomètres /urbaniste s -	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X				16.000.000	16 000 000 Fonds propres
Activité 1.1.1.3.4. Clôture de la reconstitution des plans des anciens lotissements	- RADE	- Conseil communal	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X					0	Fonds propres
Résultat 1.1.2. L'extension urbaine est renforcée										43 200 000	43 200 000

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Action 1.1.2.1. Elaboration et mise en œuvre du Plan Directeur d'Urbanisme de la ville de Sinendé										43 200 000	43 200 000
Activité 1.1.2.1.1. Lancement et clôture du processus de recrutement et de contractualisation avec le cabinet prestataire	- RADE	- RST - RDLP	- Sinendé	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X					0	Fonds propres
Activité 1.1.2.1.2. Élaboration et validation du PDU de la ville de Sinendé	- RADE	- RST - RDLP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X				28.000.000	28 000 000 Fonds propres
Activité 1.1.2.1.3. Mise en œuvre du PDU de la ville de Sinendé	- RADE	- RST - RDLP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	9 600 000	Fonds propres
Activité 1.1.2.1.4. Suivi- évaluation du PDU de la ville de Sinendé	- RADE	- RST - RDLP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	5 600 000	Fonds propres
Résultat 1.1.3. Les grandes affectations d'espaces sont réalisées dans tous les arrondissements										835 600 000	
Action 1.1.3.1. Constitution et sécurisation des réserves administratives pour les grandes affectations d'espaces dans tous les lotissements ouverts dans les arrondissements										112.000.000	
Activité 1.1.3.1.1. Délimitation des réserves administratives	- RADE	- RST - RDLP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	32.000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 1.1.3.1.2 Sécurisation des réserves administratives	- RADE	- RST - RDLP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	80 000 000	
Action 1.1.3.2. Renforcement des initiatives de création/aménagement des forêts communautaires et forêts sacrées										74 800 000	
Activité 1.1.3.2.1. Sensibilisation de la population communale sur l'importance des forêts communautaires et leur réglementation	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	4.000.000	Fonds propres
Activité 1.1.3.2.2. Application de la réglementation relative à la création, l'exploitation et la préservation des forêts communautaires	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 1.1.3.2.3. Identification des réserves de terres pouvant abriter les forêts communautaires	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 1.1.3.2.4. Sécurisation des réserves de terres	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	8 800 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
pouvant abriter les forêts communautaires											
Activité 1.1.3.2.5. Facilitation des procédures administratives pour les organisations porteuses d'initiatives de création de forêts communautaires	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 1.1.3.2.6. Création de comités pour la veille institutionnelle et citoyenne au respect de la réglementation relative à la création, l'exploitation et la préservation des forêts communautaires	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	2 000 000	Fonds propres
Activité 1.1.3.2.7. Aménagement des forêts sacrées et communautaires	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	60.000.000	Partenaires
Action 1.1.3.3. Réhabilitation des retenues d'eau et bas-fonds										392.800.000	
Activité 1.1.3.3.1. Dénombrement des	- RST	- RADE - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré	X					0	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
retenues d'eau et bas- fonds à réhabiliter		- DDAEP		- Sèkèrè - Sikki							
Activité 1.1.3.3.2. Recrutement des prestataires devant assurer l'audit physique, architectural et financier des retenues d'eau et bas- fonds répertoriées	- PRMP	- RAAF - RST - RADE - ATDA - DDAEP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X					0	Fonds propres
Activité 1.1.3.3.3. Audit physique, architectural et financier des retenues d'eau répertoriées	- RST	- RAAF - RADE - ATDA - DDAEP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X					28 800 000	28 800 000 Fonds propres
Activité 1.1.3.3.4. Réhabilitation des retenues d'eau	- RST	- RAAF - RADE - ATDA - DDAEP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X	X	X	320 000.000	Partenaires et fonds propres
Activité 1.1.3.3.5. Règlementation de l'exploitation des retenues d'eau réhabilités	- RADE	- ATDA - UCOPER - RAAF - RST	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X	X	X	4.000.000	Fonds propres
Activité 1.1.3.3.6. Mise en exploitation des retenues d'eau	- RDLP	- ATDA - UCOPER - RAAF - RST	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X	X	X	40.000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
		- RADE									
Action 1.1.3.4. Création des aires de pâturage et aménagement des couloirs de passage des animaux										256.000.000	
Activité 1.1.3.4.1. Diligence d'une mission d'identification et de sécurisation des sites pouvant abriter les aires de pâturage des animaux	- RADE	- RST - RDLP - Eaux et Forêts - ATDA - DDAEP - UCOPER	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	4.000.000	Fonds propres
Activité 1.1.3.4.2. Réalisation et validation des études préalables à l'aménagement des aires de pâturage	- RADE	- RST - RDLP - Eaux et Forêts - ATDA - DDAEP - UCOPER	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	44.000.000	Fonds propres
Activité 1.1.3.4.3. Aménagement des aires de pâturage des animaux	- RST	- RAAF - ATDA - DDAEP - UCOPER	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X	X	X	60.000.000	Partenaires
Activité 1.1.3.4.4. Mise en exploitation des aires de pâturage aménagées	- RDLP	- ATDA - UCOPER - RAAF - RADE - RST	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X	X	X	0	Fonds propres
Activité 1.1.3.4.5. Diligence d'une mission d'identification et de	- RADE	- RST - RDLP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè		X	X	X	X	4000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
sécurisation des sites pouvant abriter des couloirs de passage des animaux		- Eaux et Forêts - ATDA - DDAEP - UCOPER		- Sikki							
Activité 1.1.3.4.6. Sécurisation des couloirs de passage à travers la prise des actes	- RADE	- RST - RDLP - Eaux et Forêts - ATDA - DDAEP - UCOPER	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	0	Partenaires
Activité 1.1.3.4.7. Aménagement des couloirs de passage	- RST	- RST - RDLP - Eaux et Forêts - ATDA - DDAEP - UCOPER	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	80 000.000	Partenaires
Activité 1.1.3.4.8 Aménagement des aires de vaccination	- RST	- RADE - RAAF - RDLP - Eaux et Forêts - ATDA - DDAEP - UCOPER	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	64 000 000	Fonds propres et partenaires
Activité 1.1.3.4.9. Mise en exploitation les	- RDLP	- ATDA - UCOPER - RAAF	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè			X	X	X	0	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
couloirs de passage des animaux		- RST - RADE		- Sikki							
Résultat 1.1.4. Les domaines publics et privés de la commune sont sécurisés										192.000.000	
Action 1.1.4.1. Sécurisation des domaines publics et privés de la commune										192.000.000	
Activité 1.1.4.1.1. Constitution des titres de propriété des domaines publics communaux	- RADE	- RST - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	8.000.000	Fonds propres
Activité 1.1.4.1.2. Sécurisation des domaines publics	- RADE	- RST - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	184.000.000	Partenaires
Résultat 1.1.5. Le cadre de vie des centres urbains est amélioré										444.000.000	
Action 1.1.5.1. Amélioration du cadre de vie des centres urbains à travers la réalisation d'infrastructures et équipements de voirie, d'hygiène et d'assainissement										444.000.000	
Activité 1.1.5.1.1. Réalisation d'études de faisabilité technique, financières et d'EIES nécessaires	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	44.000.000	Fonds propres
Activité 1.1.5.1.2. Construction des voies pavées	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	160.000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 1.1.5.1.3. Plaidoyer pour le bitumage des voies urbaines	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	1.000.000	Fonds propres
Activité 1.1.5.1.4. Construction de caniveaux	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	80.000.000	Fonds propres
Activité 1.1.5.1.5. Construction de latrines publiques	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	28.000.000	Partenaires
Activité 1.1.5.1.6. Installation de l'éclairage public	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	12.000.000	Partenaires
Activité 1.1.5.1.7. Ouverture de voies urbaines	- RADE	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	40.000.000	Fonds propres
Activité 1.1.5.1.8. Entretien de voies pavées/ bitumées	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	12.000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 1.1.5.1.9. Facilitation de la création de structures de pré-collecte des déchets	- RADE	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	4.000.000	Fonds propres
Activité 1.1.5.1.10. Création de centres de regroupement des déchets	- RADE	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	16.000.000	Partenaires
Activité 1.1.5.1.11. Création de décharge(s) intermédiaire(s)	- RADE	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	12.000.000	Fonds propres
Activité 1.1.5.1.12. Création de décharge(s) finale(s)	- RADE	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	16.000.000	Fonds propres
Activité 1.1.5.1.13. Aménagement des cimetières	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	16.000.000	Fonds propres
Résultat 1.1.6. La mobilité dans les villages est facilitée										300.000.000	
Action 1.1.6.1. Aménagement des pistes rurales de forte fréquentation des villages										300.000.000	

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 1.1.6.1.1. Aménagement des pistes rurales	- RST	- SE - PRMP - DDLP - DADE - DSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	200.000.000	Partenaires
Activité 1.1.6.1.2. Entretien des pistes rurales	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	100000.000	Fonds propres
Programme 2 : Développement socio-communautaire										2.371.000.000	
Objectif général du Programme 2.1. : Améliorer la fourniture des services sociaux de base à travers la viabilisation et l'équipement des espaces lotis											
Résultat 2.1.1. La performance de la commune en matière de délivrance des services sociaux de base est améliorée											
Action 2.1.1.1. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires (maternelle, primaire et secondaire) dans tous les arrondissements										257.200.000	257 200 000
Activité 2.1.1.1.1. Etudes de faisabilité techniques, économiques, sociales et environnementales et planification des infrastructures scolaires dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - RSI - RDLP - RADE - PRMP - CRP - Personnes ressources	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	16.000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 2.1.1.1.2. Lancement des processus de recrutement des entreprises prestataires	- PRMP	- SE - RST - RDLP - RADE - RSI			X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 2.1.1.1.3. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	240 000.000	Partenaires
Activité 2.1.1.1.4. Réception et mise en service des infrastructures scolaires dans tous les arrondissements	- PRMP	- Élus - SE - RST - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	1.200.000	Fonds propres
Action 2.1.1.2. Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation maternelle et primaire et du maintien des enfants à l'école										529.600.000	
Activité 2.1.1.2.1. Elaboration/actualisati on du Plan Communal pour l'Education	- RDLP	- Élus - SE - RST - PRMP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X				4000.000	Fonds propres
Activité 2.1.1.2.2. Plaidoyer pour la mise	- Mairie	- SE - CRP - PFE	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	X	X	X	X	X	800 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
à disposition de personnels suffisants et qualifiés au profit des écoles		- RSI - DDEMP - DDESTFP		- Sikki							
Activité 2.1.1.2.3. Équipement en tables et bancs, manuels scolaires et livres, moyens roulants, sportifs, culturels et autres aux écoles maternelles et primaires de la commune	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	160.000.000	Partenaires et fonds propres
Activité 2.1.1.2.4. Sécurisation des écoles maternelles et primaires en réalisant des clôtures	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	160.000.000	Partenaires et fonds propres
Activité 2.1.1.2.5. Construction des bibliothèques par arrondissement, réfectoires et aires de jeu dans les écoles maternelles et primaires de la commune	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	20.000.000	Partenaires et fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 2.1.1.2.6. Appui à l'organisation des cours de renforcement des élèves en classes d'examens (CEP, BEPC, BAC)	- RDLP	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	25.000.000	20 000 000 Partenaires et fonds propres
Activité 2.1.1.2.7 Octroi de bourses de formation des enseignants de maths physique et SVT	-	-	-	-							
Activité 2.1.1.2.8. Appui à la prise en charge des élèves en classes d'examens aux mutuelles de santé	- RDLP	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	160.000.000	Partenaires et fonds propres
Activité 2.1.1.2.8. Organisation de séances de dialogue avec les partenaires sociaux, financiers et techniques, les associations de parents d'élèves et la Région pédagogique 17 en vue de créer l'environnement favorable à l'inscription	- RDLP	- Élus - SE - PFE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X		X	X	2400 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
massive et au maintien des élèves, notamment des filles à l'école											
Activité 2.1.1.2.9. Organisation de séances de sensibilisation en présentiel et à la radio KONE FM des parents et de la population	- RDLP	- Élus - SE - PFE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X		X	X	2400000	Fonds propres
Action 2.1.1.3. Amélioration de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école										4800 000	
Activité 2.1.1.3.1. Organisation de séances de dialogue périodiques avec les partenaires sociaux, financiers et techniques, les associations de parents d'élèves et la Région pédagogique 17 en vue de créer l'environnement favorable à la scolarisation et au maintien durable des élèves, notamment des filles à l'école	- DLP	- Élus - SE - PFE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	2400000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 2.1.1.3.2. Organisation de séances de sensibilisation en présentiel et à la radio NONSINA FM des parents et de la population sur l'importance de coopérer à la scolarisation et au maintien des enfants à l'école	- RDLP	- Élus - SE - PFE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X		X	X	2400000	Fonds propres
Action 2.1.1.4. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures d'alphabétisation dans tous les arrondissements										96 000000	
Activité 2.1.1.4.1. Identifier les infrastructures d'alphabétisation à construire, réhabiliter et équiper dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 2.1.1.4.2. Initier et boucler le processus de passation des marchés de construction, réhabilitation et équipement des	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	0	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
infrastructures d'alphabétisation											
Activité 2.1.1.4.3. Construction des centres d'alphabétisation dans la commune	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	64.000.000	Partenaires et Fonds propres
Activité 2.1.1.4.4. Réhabilitation des centres d'alphabétisation de la commune	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X	X		16.000.000	Partenaires et Fonds propres
Activité 2.1.1.4.5. Dotation en équipement et matériels des centres d'alphabétisation de la commune	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	16.000.000	Partenaires et Fonds propres
Action 2.1.1.5. Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'alphabétisation										4.000.000	
Activité 2.1.1.5.1. Recrutement de nouveaux maîtres alphabétiseurs et/ou maîtresses alphabétiseuses dans	- RDLP	- SE - PFE - CCA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	800 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
tous les arrondissements											
Activité 2.1.1.5.2. Ouverture de l'inscription des apprenants/ apprenantes aux sessions d'alphabétisation dans tous les arrondissements	- RDLP	- SE - PFE - CCA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 2.1.1.5.3. Renforcement des sessions d'alphabétisation dans tous les arrondissements	- RDLP	- SE - PFE - CCA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	3200000	Fonds propres
Action 2.1.1.6. Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation alternative (Centres Barka)										17200 000	
Activité 2.1.1.6.1. Recrutement de nouveaux facilitateurs/trices dans tous les arrondissements pour animer dans les centres Barka	- DDLP	- SE - PFE - CCA		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	1200000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 2.1.1.6.2. Ouverture de l'inscription des apprenants/ apprenantes aux sessions d'alphabétisation dans les centres Barka dans tous les arrondissements	- DDLP	- SE - PFE - CCA		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 2.1.1.6.3. Renforcement des sessions d'alphabétisation dans les centres Barka tous les arrondissements	- DDLP	- SE - PFE - CCA		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	16 000.000	Fonds propres et partenaires
Action 2.1.1.7. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements										249 200 000	
Activité 2.1.1.7.1. Etudes de faisabilité techniques, économiques, sociales et environnementales et planification des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - RDLP - RADE - PRMP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	16 .000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 2.1.1.7.2. Lancement des processus de recrutement des entreprises prestataires	- PRMP	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 2.1.1.7.3. Construction des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	184 000.000	Partenaires
Activité 2.1.1.7.4. Réhabilitation des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	48.000.000	Partenaires
Activité 2.1.1.7.5. Réception et mise en service des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements	- PRMP	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	1200000	Fonds propres
Action 2.1.1.8. Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur sanitaire										272 000 000	
Activité 2.1.1.8.1. Appui au recrutement de personnels suffisants et	- Maire	- SE - Médecin coordonna teur	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	1.000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
qualifiés au profit des formations sanitaires											
Activité 2.1.1.8.2. Équipement en matériels médicaux et autres aux formations sanitaires de la commune	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	32 000.000	Partenaires
Activité 2.1.1.8.3. Sécurisation des formations sanitaires en réalisant Des clôtures	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	160 .000.000	Partenaires
Activité 2.1.1.8.4. Réalisation des infrastructures hydrauliques dans les formations sanitaires	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	64 000.000	Partenaires
Activité 2.1.1.8.5. Appui aux relais communautaires de la commune	- RDLP	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	16 .000.000	Partenaires
Action 2.1.1.9. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements										496.000.000	

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 2.1.1.9.1. Etudes de faisabilité techniques, économiques, sociales et environnementales pour la réfection d'anciennes infrastructures et de construction de nouvelles infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - RDLP - RADE - PRMP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	16.000.000	Fonds propres
Activité 2.1.1.9.2. Lancement des processus de recrutement des entreprises prestataires	- PRMP	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 2.1.1.9.3. Réfection des anciennes infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	200000.000	Partenaires et Fonds propres
Activité 2.1.1.9.4. Construction de nouvelles	- RST	- Élus - SE - PRMP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	X	X	X	X	X	200.000.000	Partenaires et Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements		- RDLP - RADE - RSI		- Sikki							
Activité 2.1.1.9.5. Équipement des anciennes et nouvelles infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè Sikki	X	X	X	X	X	40000.000	Fonds propres
Activité 2.1.1.9.6. Réception et mise en services des anciennes et nouvelles infrastructures sportives, culturelles et de loisirs réhabilitées et/ou construites	- PRMP	- Élus - SE - DST - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	40.000.000	Fonds propres
Action 2.1.1.10. Amélioration de la qualité de l'offre dans les secteurs des sports, cultures et loisirs										18400.000	
Activité 2.1.1.10.1. Appui à l'organisation des championnats de sports dans tous les arrondissements	- SE	- Élus - DST - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	8.000.000	Partenaires et Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 2.1.1.10.2. Appui à l'organisation des événements culturels et de loisirs dans tous les arrondissements	- SE	- Élus - DST - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	6400000	Partenaires et Fonds propres
Activité 2.1.1.10.3. Subvention des clubs de sports et des groupements de promotion culturels et ludiques	- SE	- Élus - DST - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	4.000.000	Partenaires et Fonds propres
Action 2.1.1.11. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures hydrauliques dans tous les arrondissements										80400000	
2.1.1.11.1. Identification des infrastructures hydrauliques à construire, réhabiliter et équiper dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	400.000	Fonds propres
2.1.1.11.2. Construction des infrastructures hydrauliques (SAEP- mV, FPMH) dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	48.000.000	Partenaires et fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
2.1.1.11.3. Réhabilitation des infrastructures (SAEP- mV, FPMH) hydrauliques dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	16.000.000	Partenaires et fonds propres
2.1.1.11.4. Équipement des infrastructures hydrauliques (SAEP- mV, FPMH) dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	16000.000	Partenaires et fonds propres
Action 2.1.1.12. Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'eau potable, hygiène et assainissement										256800.000	
Activité 2.1.1.12.1. Organisation de la filière de collecte des ordures ménagères	- RADE	- RST - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	400.000	Fonds propres
Activité 2.1.1.12.2. Recrutement des structures de collecte et de gestion des ordures ménagères et d'entretien des places publiques	- PRMP	- SE - RST - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	400.000	Fonds propres
Activité 2.1.1.12.3. Appui financier et technique aux	- SE	- RADE - RST - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	40.000.000	Partenaires et fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
structures de collecte et de gestion des ordures ménagères et d'entretien des places publiques											
Activité 2.1.1.12.4. Actualisation du plan d'entretien et de maintenance des infrastructures et équipements	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki						8.000.000	Fonds propres
Activité 2.1.1.12.5. Entretien et maintenance des infrastructures et équipements hydrauliques	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X			40.000.000	Partenaires et fonds propres
Activité 2.1.1.12.6. Appui à la mise en place de dispositifs d'assurance qualité des services publics délivrés (boîtes aux plaintes, Numéros du responsable hiérarchique, Service audit-contrôle, etc.)	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	4.000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 2.1.1.12.7. Construction de nouvelles infrastructures de canalisation des eaux pluviales dans la commune	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	160.000.000	Partenaires et fonds propres
Activité 2.1.1.12.8. Renforcement des capacités sur les protocoles de production-qualité/ services-qualité	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	4.000.000	Fonds propres
Action 2.1.1.13. Amélioration de la nutrition et de l'alimentation dans la commune										18400000	
Activité 2.1.1.13.1. Appui à la sensibilisation et à la promotion de l'allaitement exclusif des nourrissons jusqu'à l'âge de 6 mois dans tous les arrondissements	- RDLP	- Élus - SE - PFS - RST - RADE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	3200000	Partenaires
Activité 2.1.1.13.2. Appui à l'adoption d'une alimentation complémentaire	- RDLP	- Élus - SE - PFS - RST - RADE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	2400000	Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
appropriée à partir de 6 mois dans tous les arrondissements		- RSI									
Activité 2.1.1.13.3. Appui à la prise en charge et la délivrance de soins nutritionnels appropriés aux femmes enceintes, aux enfants malades, aux enfants malnutris et aux personnes âgées dans tous les arrondissements	- RDLP	- Élus - SE - PFS - RST - RADE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	6400 000	Partenaires et fonds propres
Activité 2.1.1.13.4. Appui à la production et à la transformation des céréales et autres aliments nutritifs par les ONG, entreprises locales et groupements de transformation dans tous les arrondissements	- RDLP	- Élus - SE - PFS - RST - RADE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	6400000	Partenaires et fonds propres
Action 2.1.1.14. Soutien aux projets d'éclairage public et de télécommunication dans les zones urbaines et rurales										86 240 000	
Activité 2.1.1.14.1. Priorisation des quartiers de ville et des	- RST	- SE - RADE - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè		X				0	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
villages à équiper de lampadaires solaires		- RDLP		- Sikki							
Activité 2.1.1.14.2. Acquisition des panneaux solaires pour l'électrification des places publiques au niveau des villages	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	64.000.000	Partenaires et Fonds propres
Activité 2.1.1.14.3. Identification et formation des techniciens réparateurs des lampadaires solaires	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X		X		3200000	Fonds propres
Activité 2.1.1.14.4. Élaboration d'un plan d'entretien et de maintenance des lampadaires solaires	- DST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X				1600000	Fonds propres
Activité 2.1.1.14.5. Plaidoyer auprès des opérateurs de téléphonie mobile en vue de l'élargissement de leurs taux de couverture géographique	- Maire	- SE - RDLP - RST				X	X	X	X	1600000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Programme 3 : Développement institutionnel et coopératif										323 600 000	
Objectif général du Programme 3.1. : Renforcer la gouvernance locale et la performance de l'administration communale par le développement du numérique, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, du partenariat multilatéral et des médias											
Résultat 3.1.1. La performance de l'administration et la gouvernance locale sont améliorées										228 000 000	
Action 3.1.1.1. Renforcement de l'effectif et des capacités de l'administration communale										80 000 000	
Activité 3.1.1.1.1. Élaboration et mise en œuvre du plan quinquennal de renforcement des capacités de l'administration communale, du Conseil communal et du Conseil de supervision	- RAAF	- SE - RDLP - RST - PRMP - RSI - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	8.000.000	Fonds propres
Activité 3.1.1.1.2. Recrutement du personnel additionnel suivant les besoins existants	- RAAF	- SE - RDLP - RST - PRMP - RSI - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	8.000.000	Fonds propres
Activité 3.1.1.1.3. Identification et planification des besoins en fournitures, mobilier et matériels de travail adéquats du	- RAAF	- SE - RDLP - RST - PRMP - RSI - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	0	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
personnel administratif de la mairie, des arrondissements, du Conseil communal et du Conseil de supervision											
Activité 3.1.1.1.4. Dotation du personnel administratif de la mairie, des arrondissements, du Conseil communal et du Conseil de supervision en fournitures, mobilier et matériels de travail adéquats	- RAAF	- SE - RDLP - RST - PRMP - RSI - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	64.000.000	Fonds propres
<u>Action 3.1.1.2.</u> Densification de la digitalisation de l'administration communale, de l'assurance du système de sécurité et de protection des données personnelles										31 200 000	
Activité 3.1.1.2.1. Elaboration et validation du plan directeur informatique	- RSI	- SE - RDLP - RST - PRMP - RAAF - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X				4.000.000	Fonds propres
Activité 3.1.1.2.2. Dotation de la commune d'un site WEB et d'applications de gestion	- RSI	- SE - RDLP - RST - PRMP - RAAF - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X				4000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
administrative et d'applications mobiles de communication											
Activité 3.1.1.2.3. Acquisition des équipements/matériels d'information et de communication	- RSI	- SE - RDLP - RST - PRMP - RAAF - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X	X			16.000.000	Fonds propres
Activité 3.1.1.2.4. Elaboration des plans de communication	- RSI	- SE - RDLP - RST - PRMP - RAAF - RADE	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 3.1.1.2.5. Réalisation des affiches d'information sur les droits des usagers	- RSI	- SE - RDLP - RST - PRMP - RAAF - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X				4.000.000	Fonds propres
Activité 3.1.1.2.6. Mise en place d'un processus de gestion des réclamations	- RAAF	- SE - RDLP - RST - PRMP - RAAF - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X				1600 000	Fonds propres
Activité 3.1.1.2.7. Mise en place d'un processus de notification de	- RSI	- SE - RDLP - RST	- Sinendé	- Sinendé		X				160 0000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
violation des données personnelles		- PRMP - RAAF - RADE									
Action 3.1.1.3. Planification locale et dynamisation du système de suivi-évaluation, de redevabilité et de participation citoyenne										34 800 000	
Activité 3.1.1.3.1. Elaboration des documents de planification (PDC, PCDE, PTA, PAI et autres)	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	8000.000	Fonds propres
Activité 3.1.1.3.2. Elaboration des documents de planification financières (Budgets, comptes administratifs et compte de gestion)	- RAAF	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	6400000	Fonds propres
Activité 3.1.1.3.3. Elaboration des plans de passation des marchés publics	- PRMP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	800 000	Fonds propres
Activité 3.1.1.3.4 Organisation des séances de reddition de comptes	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	8400 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
		- TC									
Activité 3.1.1.3.5. Organisation des consultation(s) à l'endroit de la population sur divers sujets	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	1000000	Fonds propres
Activité 3.1.1.3.6. Appui au montage des projets conduits sous l'approche du développement conduit par les communautés (DCC)	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	200 000	Fonds propres
Activité 3.1.1.3.7. Sensibilisation des citoyens pour participer aux sessions du Conseil Communal	- RAAF	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	400 000	Fonds propres
Activité 3.1.1.3.8. Dotation de la commune de matériels informatiques et d'un logiciel de S&E modulable intégrant les aspects transversaux et les ODD	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé		X				5600 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 3.1.1.3.9. Recrutement périodique des enquêteurs pouvant assurer la collecte de données dans le cadre d'enquêtes spécifiques de suivi-évaluation	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	4.000.000	Fonds propres
Action 3.1.1.4. Mise en place d'un dispositif d'information et de suivi-évaluation des projets communaux et des ODD										4.000.000	
Activité 3.1.1.4.1. Renforcement des capacités des agents et élus communaux sur les thématiques émergentes (Dividende démographique, Genre, Justice climatique, Attractivité territoriale, Sécurité humaine, etc.)	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 3.1.1.4.2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan de suivi-évaluation	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 3.1.1.4.3. Capitalisation des acquis et changements	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	2400 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
induits par les interventions de la commune		- RADE - RST - TC									
Activité 3.1.1.4.4. Organisation des événements de communication avec les médias et les PTF	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	1600 000	Fonds propres
Action 3.1.1.5. Amélioration du mécanisme de mobilisation, de gestion et de sécurisation des ressources financières										65 200 000	65 200 000
Activité 3.1.1.5.1. Planification des besoins en valeurs inactives et recrutement des structures prestataires devant les fournir	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 3.1.1.5.2. Commande et dotation des valeurs inactives	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	40.000.000	Fonds propres
Activité 3.1.1.5.3. Élargissement de l'assiette fiscale	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	4.000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 3.1.1.5.4. Renforcement de la gestion des agents collecteurs de droits et taxes	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	2 000 000	Fonds propres
Activité 3.1.1.5.5. Contrôle des opérations de collecte des agents collecteurs	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	400.000	Fonds propres
Activité 3.1.1.5.6. Assurance d'une bonne gestion des contrats de la commune	- PRMP	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	400 000	Fonds propres
Activité 3.1.1.5.7. Accélération/anticipati on des procédures de consommation des ressources	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 3.1.1.5.8. Dotation en matériels informatiques des services financiers (ordinateurs, logiciels de gestion et serveurs)	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	16 000 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 3.1.1.5.9. Poursuite de l'expérimentation des audits blancs	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	2400 000	Fonds propres
Action 3.1.1.6. Amélioration du fonctionnement des organes communaux et infracommunaux										12 800 000	
Activité 3.1.1.6.1. Création des conditions favorables à la tenue effective des sessions du CC, du CS et des organes infracommunaux	- RAAF	- SE - DDLP - PRMP - DADE - DST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	8.000.000	Fonds propres
Activité 3.1.1.6.2. Initiation des consultations à l'endroit des différentes couches sociales en vue de mieux prendre en compte leurs besoins	- RDLP	- SE - DDLP - PRMP - DADE - DST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	4800000	Fonds propres
Résultat 3.1.2. La gouvernance locale, la vie associative, l'intercommunalité, la coopération décentralisée et le partenariat avec la diaspora, ONG et autres institutions sont améliorées										95 600 000	
Action 3.1.2.1. Dynamisation des associations locales, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, du partenariat avec la diaspora, ONG et autres institutions										59 600 000	
Activité 3.1.2.1.1. Renforcement du	- RDLP	- SE - RAAF	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	1600 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
partenariat autour du Territoire de Développement de Ouènou-Bénou (TDOB) avec la commune de Sinendé		- PRMP - RADE - RSI - TC									
Activité 3.1.2.1.2. Assurance du paiement des cotisations auprès de l'ADECOB et des autres associations dont la commune est membre	- RAAF	- SE - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	40.000.000	Fonds propres
Activité 3.1.2.1.3. Poursuite de l'opérationnalisation du partenariat avec l'ADECOB et les autres associations dont la commune est membre	- Mairie	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 3.1.2.1.4. Recherche de partenaires de la coopération décentralisée	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	4.000.000	Fonds propres
Activité 3.1.2.1.5. Appui à la formalisation des	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	400.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
associations communales		- RADE - RSI - TC									
Activité 3.1.2.1.6. Appui au renforcement des capacités des associations communales en vie associative	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	1600 000	Fonds propres
Activité 3.1.2.1.7. Soumission aux appels à projets thématiques lancés par les institutions de coopération	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	8.000.000	Fonds propres et partenaires
Activité 3.1.2.1.8. Initiation des actions de partenariat avec la diaspora dans divers pays	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	4 000 000	Fonds propres
Action 3.1.2.2. Amélioration de la visibilité de la commune à travers le développement des mass médias et autres canaux de communication										36 000 000	
Activité 3.1.2.2.1. Développement d'un partenariat avec la radio communautaire KONÉ FM en vue de l'information de la	- RSI	- Élus - SE	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	20.000.000	Fonds propres et partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
population locale sur la gestion publique de la commune et la reddition des comptes											
Activité 3.1.2.2.2. Assurance de la visibilité de la commune à travers les réseaux sociaux	- RSI	- Élus - SE	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	16.000.000	Fonds propres et partenaires
Programme 4 : Développement économique et écotouristique										1 422 800 000	
Objectif général du Programme 4.1. : Créer l'écosystème favorable à la croissance économique territoriale											
Résultat 4.1.1. L'attractivité du territoire communal est renforcée										224 400 000	
Action 4.1.1.1. Définition d'un mécanisme de cadrage du climat des affaires à l'échelle communale axés sur l'attractivité et la compétitivité territoriales										12 800 000	
Activité 4.1.1.1.1. Fixation des critères d'analyse du climat des affaires à l'échelle communale et de leur méthode de calcul à l'instar des critères Doing Business	- RAAF	- SE - RSI - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	3200 000	Fonds propres
Activité 4.1.1.1.2. Création d'un cadre de concertation communal	- RAAF	- SE - RSI - PRMP - RADE	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	0	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
axé sur la promotion de l'économie locale et du climat des affaires		- RST - TC									
Activité 4.1.1.1.3. Initiation de concertations périodiques entre le secteur public et le secteur privé autour des questions relatives au climat des affaires à l'échelle communale	- RAAF	- SE - RSI - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	1 600 000	Fonds propres
Activité 4.1.1.1.4. Conception d'un cadre d'investissement pouvant attirer les investisseurs	- RAAF	- SE - RSI - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	4 000 000	Fonds propres
Activité 4.1.1.1.5. Réalisation d'une étude d'identification, caractérisation et catégorisation des entreprises de terroir en vue de les appuyer à se formaliser graduellement	- RDLP	- SE - RSI - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	4 000 000	Fonds propres
Action 4.1.1.2. Aménagement et valorisation des sites touristiques de la commune										206 400 000	

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 4.1.1.2.1. Identification des sites touristiques communaux à aménager	- RDLP	- SE - RSI - Élus	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X					0	Fonds propres
Activité 4.1.1.2.2. Réalisation des études préalables à l'aménagement des sites touristiques priorisés	- RST	- SE - RSI - Élus	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X					36 000 000	Fonds propres et partenaires
Activité 4.1.1.2.3. Aménagement des sites touristiques conformément aux options recommandées par les études	- RST	- SE - RSI - Élus	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	164 000 000	Fonds propres et partenaires
Activité 4.1.1.2.4. Mise en exploitation des sites touristiques	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	1 600 000	Fonds propres
Activité 4.1.1.2.5. Initiation de dialogues secteur public-secteur privé en vue de faciliter	- RDLP	- SE - RSI - Élus	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	4 000 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
les investissements touristiques privés											
Activité 4.1.1.2.6. Facilitation des investissements privés autour des sites touristiques aménagés	- RDLP	- SE - RSI - Élus	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	800 000	Fonds propres
Action 4.1.1.3. Opérationnalisation de la réglementation relative à l'exploitation des carrières										5 200 000	
Activité 4.1.1.3.1. Responsabilisation d'un service communal pour l'information des exploitants des carrières	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 4.1.1.3.2. Élaboration des fiches d'information des exploitants de carrières sur la réglementation en vigueur	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	800 000	Fonds propres
Activité 4.1.1.3.3. Fixation des obligations des exploitants de carrière	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 4.1.1.3.4. Communication sur la	- RADE	- SE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré		X	X	X	X	1 600 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
règlementation relative à l'exploitation des carrières		- RAAF - RDLP - PRMP		- Sèkèrè - Sikki							
Activité 4.1.1.3.5. Dialogue public-privé en vue de la mise en place d'un Comité mixte	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	800 000	Fonds propres
Activité 4.1.1.3.6. Mise en place d'un comité mixte (public-privé) de veille à la mise en œuvre de la règlementation relative à l'exploitation des carrières	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	800 000	Fonds propres
Résultat 4.1.2. La croissance économique territoriale est renforcée										1198 000 000	
Action 4.1.2.1. Promotion de l'agriculture intensive et durable (Soja, Acajou, Coton, Maïs, Sorgho, Igbame, Riz, cultures maraîchères et autres)										16.000.000	
Activité 4.1.2.1.1. Recensement des besoins à la production des filières agricoles	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	0	Partenaires
Activité 4.1.2.1.2. Création des conditions	- RADE	- SE - RSI - RAAF	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè		X	X	X	X	0	Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
de la disponibilité en qualité et en quantité des intrants		- RDLP - PRMP - ATDA	- Sikki	- Sikki							
Activité 4.1.2.1.3. Appui à l'encadrement des producteurs sur les techniques de la GDT/NDT	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	4.000.000	Fonds propres
Activité 4.1.2.1.4. Appui au financement des producteurs	- RDLP	- RSI - Élus - RAAF - RADE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	800 000	Fonds propres
Activité 4.1.2.1.5. État des lieux des conditions de stockage, de conservation, de transformation, de transport et de commercialisation des produits agricoles et identification des besoins en la matière	- RAAF	- RSI - Élus - RAAF - RADE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	800 000	Fonds propres
Activité 4.1.2.1.6. Mise en place d'un plan de rationalisation du stockage, de la conservation, de la transformation, du	- RAAF	- RSI - Élus - RAAF - RADE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	800 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
transport et de la commercialisation des produits agricoles											
Activité 4.1.2.1.7. Organisation de sessions de renforcement des capacités des groupements de transformation en gestion administrative et comptable, en management de la qualité, en marketing et en dynamique associative	- RAAF	- RSI - Élus - RAAF - RADE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	4.000.000	Fonds propres et partenaires
Activité 4.1.2.1.8. État des lieux de l'accès des producteurs aux informations de marché	- RAAF	- RSI - Élus - RAAF - RADE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	400.000	Fonds propres
Activité 4.1.2.1.9. Facilitation de la mise en place d'un dispositif d'information de marché concernant certaines filières	- RAAF	- SE - RSI - RADE - RAAF - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	400.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 4.1.2.1.10. Création des conditions favorables à la mise en marché collective des produits agricoles	- RAAF	- SE - RSI - RADE - RAAF - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	400.000	Fonds propres et partenaires
Activité 4.1.2.1.11. Mise en place d'un dispositif de prélèvement de la contribution au développement local (CDL) lors de la mise en marché collective des produits agricoles	- RAAF	- SE - RSI - RADE - RAAF - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	1 200 000	Fonds propres
Activité 4.1.2.1.12. Mise en place d'un dispositif de stockage garantissant la sécurité alimentaire de la population	- RAAF	- SE - RSI - RADE - RAAF - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	1 600 000	Fonds propres
Activité 4.1.2.1.13. Sensibilisation des organisations de producteurs sur la sécurité alimentaire	- RDLP	- SE - RSI - RADE - RAAF - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	1 600 000	Fonds propres
Action 4.1.2.2. Promotion de l'agro-pastoralisme et de la réduction de la mobilité des éleveurs										190 400 000	

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 4.1.2.2.1 Identification des fermes pilotes pouvant abriter des troupeaux bovins et/ou caprins	- RDLP	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	400.000	Fonds propres
Activité 4.1.2.2.2. Facilitation de la mise en lien des fermiers et pasteurs	- RADE	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	1 600 000	Fonds propres
Activité 4.1.2.2.3. Développement des expériences pilotes d'agro-pastoralisme	- RADE	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	24.000.000	Fonds propres et Partenaires
Activité 4.1.2.2.4. Suivi, évaluation, capitalisation des expériences pilotes d'agro-pastoralisme	- RDLP	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	4.000.000	Partenaires
Activité 4.1.2.2.5. Renforcement et mise en lien des cohortes de fermiers et de pasteurs prenant part aux expériences agropastorales	- RDLP	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	4.000.000	Fonds propres et Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 4.1.2.2.6. Développement des activités agro- pastorales	- RDLP	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X	80.000.000	Fonds propres et Partenaires
Activité 4.1.2.2.7. Suivi, évaluation, capitalisation des expériences élargies d'agro-pastoralisme	- RDLP	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X	2400 000	Partenaires
Activité 4.1.2.2.8. Dialogue avec les organisations d'éleveurs en vue de définir les règles encadrant la sédentarisation des éleveurs	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X	2400 000	Partenaires
Activité 4.1.2.2.9. Aménagement des aires de pâturage devant abriter les troupeaux de bœufs	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X	48.000.000	Fonds propres et Partenaires
Activité 4.1.2.2.10. Co- construction du dispositif communal de	- RADE	- Élus - SE - RSI	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X	12.000.000	Partenaires et partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
sédentarisation des éleveurs		- RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER									
Activité 4.1.2.2.11. Initiation et supervision des opérations de sédentarisation des éleveurs	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X	8.000.000	Fonds propres et partenaires
Activité 4.1.2.2.12. Formulation du cadre institutionnel, réglementaire, organisationnel et financier du Comité de veille	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X	2.000.000	Fonds propres
Activité 4.1.2.2.13. Mise en place d'un comité mixte de veille au respect des règles en matière de sédentarisation	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X	16000 000	Fonds propres
<u>Action 4.1.2.3.</u> Promotion de l'entrepreneuriat, de l'apprentissage, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle										9 200 000	

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 4.1.2.3.1. Appui à la mise en œuvre du plan communal pour la promotion de l'emploi (PCE)	- RAAF	- ULPE - Élus - DADE - ATDA - ProDIJ	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	4.000.000	Fonds propres
Activité 4.1.2.3.2. Appui à la gestion optimale du projet Agri Job Booster	- RAAF	- ULPE - Élus - DADE - ATDA - ProDIJ	-	-		X	X	X	X	3600 000	Fonds propres
Activité 4.1.2.3.3. Accompagnement du collectif des associations et groupements professionnels d'artisans dans l'administration efficace du système d'apprentissage	- RAAF	- Point focal artisanat - Élus - Collectif des artisans - CPS	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	800 000	Fonds propres
Activité 4.1.2.3.4. Accompagnement du collectif des associations et groupements professionnels d'artisans dans l'administration des examens du Certificat	- RAAF	- Point focal artisanat - Élus - Collectif des artisans - CPS	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	800 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
de qualification aux métiers (CQM) et du Certificat de qualification professionnelle (CQP)											
Action 4.1.2.4. Promotion de l'aquaculture et de l'aviculture										183 200 000	
Activité 4.1.2.4.1. Aménagement des retenues d'eau	- RST	- REHA, RADE, ATDA, PASDER3, UCOPER, UCP, PIDACC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X			80.000.000	PASDER3 PIDACC
Activité 4.1.2.4.2. Empoisonnement des retenues d'eau	- RST	- REHA - RADE - ATDA - PASDER3 - UCOPER - UCP - PIDACC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	12.000.000	Partenaires
Activité 4.1.2.4.3. Mise en exploitation des retenues d'eau aménagées et empoisonnées	- RAAF	- REHA, RADE, ATDA, PASDER3, UCOPER, UCP, PIDACC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X			1600 000	Fonds propres
Activité 4.1.2.4.4. Aménagement des	- RST	- REHA - RADE	- Sinendé	- Sinendé - Fô-Bouré		X	X	X	X	80.000.000	Fonds propres et Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
principaux bas-fonds de la commune		- ATDA - PASDER3 - UCOPER - UCP - PIDACC		- Sèkèrè - Sikki							
Activité 1.5.2.4.5. Mise en exploitation des bas- fonds	- RAAF	- REHA - RADE - ATDA - UCOPER - UCP	- Sinendé	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X			1600 000	Fonds propres
Activité 4.1.2.4.6. Affectation des secteurs au développement du maraîchage	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 4.1.2.4.7. Mise en exploitation des secteurs affectés	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 4.1.2.4.8. Appui à la production et la mise en marché des produits avicoles	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X	8.000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
(poulets locaux, de race et œufs de table)		- RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER									
Action 4.1.2.5. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures marchandes										433 200 000	
Activité 4.1.2.5.1. Planification des besoins en réhabilitation d'anciennes infrastructures marchandes dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	400.000	Fonds propres
Activité 4.1.2.5.2. Réfection d'anciennes infrastructures marchandes dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	40.000.000	Partenaires
Activité 4.1.2.5.3. Identification des besoins et planification de la construction de nouvelles infrastructures marchandes dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	400.000	Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 4.1.2.5.4. Construction de nouvelles infrastructures marchandes dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	320.000.000	Partenaires
Activité 4.1.2.5.5. Identification des équipements marchands et planification de leur commande dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	400.000	Partenaires
Activité 4.1.2.5.6. Équipement des anciennes et nouvelles infrastructures marchandes dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	72.000.000	Partenaires
Action 4.1.2.6. Promotion du transport routier										176 400 000	
Activité 4.1.2.6.1. Identification et sécurisation des sites devant abriter les gares routières et le parking gros porteurs	- DST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	32 000.000	Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 4.1.2.6.2. Construction de la gare routière de l'arrondissement de Sinendé	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé -	- Sinendé -	X	X	X	X	X	64.000.000	Partenaires
Activité 4.1.2.6.3. Construction d'un parking gros porteurs dans l'arrondissement de Sinendé	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé -	- Sinendé -	X	X	X	X	X	80000.000	Partenaires
Activité 4.1.2.6.4. Appui en faveur des organisations de transporteurs en vue d'une meilleure organisation	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	400.000	Partenaires
Activité 4.1.2.6.5. Appui à la coproduction et la collecte des montants des taxes à prélever sur la gare	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Partenaires
Action 4.1.2.7. Création d'un mécanisme communal de formalisation, de labellisation, de digitalisation et de compétitivité des PTE/MPME/PMI										12 000 000	
Activité 4.1.2.7.1. Recensement, avec l'appui des	- RAAF	- Élus - SE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	X	X	X	X	X	0	Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
organisations professionnelles et les organes infracommunaux, des entreprises communales		- RDLP - PRMP	- Sikki	- Sikki							
Activité 5.1.2.7.2. Catégorisation des entreprises (formelles, semi-formelles et informelles)	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Partenaires
Activité 4.1.2.7.3. Initiation des concertations avec les organisations professionnelles en vue de mettre en place un mécanisme de formalisation graduelle des entreprises	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	2 400 000	Partenaires
Activité 4.1.2.7.4. Mise en place d'un mécanisme communal de labellisation des entreprises de terroir	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	5600000	Partenaires
Activité 4.1.2.7.5. Mise en place d'un programme d'appui	- RAAF	- Élus - SE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	X	X	X	X	X	4.000.000	Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
institutionnel, organisationnel, financier et en renforcement des capacités des entreprises communales		- RDLP - PRMP	- Sikki	- Sikki							
Action 4.1.2.8. Création et promotion des pôles de développement commerciaux										82 800 000	
Activité 4.1.2.8.1. Identification et sécurisation d'un site de 30 hectares pouvant abriter une zone économique spéciale (ZES)	- RADE	- Élus - SE - DSI - DDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	2.000.000	Partenaires
Activité 4.1.2.8.2. Création de la ZES de la commune de Sinendé	- RADE	- Élus - SE - DSI - DDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	60 400 000	Partenaires
Activité 4.1.2.8.3. Recherche du financement nécessaire à l'aménagement de la ZES	- RAAF	- Élus - SE - DSI - DDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	8.000.000	Partenaires
Activité 4.1.2.8.4. Initiation de contrats de	- RAAF	- Élus - SE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	X	X	X	X	X	12.000.000	Fonds propres et Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
PPP pour le développement d'activités commerciales et industrielles dans la ZES		- RDLP - PRMP	- Sikki	- Sikki							
Action 4.1.2.9. Organisation des foires économiques et des événements culturels et sportifs										64.000.000	
Activité 4.1.2.9.1. Appui à l'organisation des foires économiques (artisanales et commerciales)	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	24000 000	Fonds propre et Partenaires
Activité 4.1.2.9.2. Appui à l'organisation des événements culturels	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	16.000.000	Fonds propre et Partenaires
Activité 4.1.2.9.3. Appui à l'organisation des jeux ludiques et didactiques au profit des enfants	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	8.000.000	Fonds propre et Partenaires
Activité 4.1.2.9.4. Appui à l'organisation des tournois sportifs local, communal et départemental	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X	16.000.000	Fonds propre et Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Action 4.1.2.10. Organisation du forum économique et social de Sinendé										30 500 000	
Activité 4.1.2.10.1. Préparation du forum avec les partenaires économiques et sociaux de la commune	- SE	- Élus - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X				14 400 000	Fonds propre et Partenaires
Activité 4.1.2.10.2. Organisation du forum économique et social de Sinendé	- SE	- Élus - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X				16.000.000	Fonds propre et Partenaires
Activité 4.1.2.10.3. Capitalisation du forum économique et social de la commune	- SE	- Élus - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X				400.000	Fonds propre
Programme 5 : Renforcement de la protection sociale et de la limitation des risques sécuritaires et environnementaux										354 000 000	
Objectif général du Programme 5.1. : Consolider le dispositif local de limitation des risques sécuritaires, environnementaux et de protection sociale											
Résultat 5.1.1. Les risques sécuritaires sont limités dans tous les arrondissements de la commune										75 200 000	
Action 5.1.1.1. Renforcement de la couverture intégrale du territoire communal par la police républicaine										18 400 000	
Activité 5.1.1.1.1. Initiation d'actions de plaidoyer à l'endroit du gouvernement en vue de la création de	- Maire	- Élus - SE - Police Républicai ne	- Parakou - Cotonou	- Parakou - Cotonou	X	X	X	X	X	1.200.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
nouveaux commissariats dans les arrondissements de Sikki et Sèkèrè											
Activité 5.1.1.1.2. Raccordement du Commissariat de police de des arrondissements de Sikki et de Sèkèrè en eau potable et en énergie électrique	- Maire	- Élus - SE - Police Républicai ne	- Sikki - Sèkèrè	- Sikki - Sèkèrè	X	X		X	X	4 800 000	Fonds Propres
Activité 5.1.1.1.3. Octroi de subventions pour la dotation en matériels roulants et informatiques au profit des commissariats de police de la commune de Sinendé	- Maire	- Élus - SE - Police Républicai ne	- Sinendé - Fô-Bouré	- Sinendé - Fô-Bouré	X	X	X	X	X	12 000 000	Fonds propres et partenaires
Activité 5.1.1.1.4. Facilitation des actions de sensibilisation de la population sur les risques sécuritaires initiées par la police républicaine et/ou l'administration communale	- Maire	- Élus - SE - Police Républicai ne	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	4.000.000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Action 5.1.1.2. Planification de la sécurité locale										44 800 000	
Activité 5.1.1.2.1. Élaboration et validation du plan local de sécurité de la commune de Sinendé	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - PRMP - Commissaire de police - Elus locaux	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	4 800 000	Partenaires
Activité 5.1.1.2.2. Mise en œuvre du plan local de sécurité de la commune de Sinendé	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - PRMP -	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	40 000 000	Partenaires
Activité 5.1.1.2.3. Suivi, évaluation et capitalisation du plan local de sécurité de la commune de Sinendé	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	2 400 000	Partenaires
Action 5.1.1.3. Renforcement de la police communautaire										12 000 000	
Activité 5.1.1.3.1. Organisation de séances d'information et de sensibilisation de la population sur ses rôles et responsabilités en matière de co-	- Maire/RDLP	- SE - RSI - RAAF - PRMP - Commissaire de Police	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	1 000 000	Fonds propres

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
production de la sécurité		Républicai ne - Elus communau x et locaux									
Activité 5.1.1.3.2. Facilitation de l'organisation de patrouilles et des missions de renseignement périodiques	- Maire	- Élus - SE - RDLP - RAAF - PRMP - RSI - Police républicai ne	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	4 000 000	Fonds propres
Résultat 5.1.2. La performance communale en matière de protection sociale et environnementale est améliorée										191 200 000	
Action 5.1.2.1. Renforcement du dispositif communal de protection sociale										20 800 000	
Activité 5.1.2.1.1. Ciblage des personnes vulnérables (OEV, personnes âgées, indigents, etc.) dans tous les arrondissements	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - ANPC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	800 000	Fonds propres et partenaires
Activité 5.1.2.1.2. Appui à la prise en charge des personnes vulnérables	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - ANPC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	20 000 000	Fonds propres et partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
(OEV, personnes âgées, indigents, etc.)											
Activité 5.1.2.1.3. Assurance d'une meilleure synergie avec le programme ARCH du Gouvernement	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - ANPC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 5.1.2.1.4. Assurance d'une meilleure synergie avec le CPS et les ONG intervenant dans la protection sociale	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - ANPC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Action 5.1.2.2. Promotion des mesures d'adaptation aux changements climatiques										74 80 000	
Activité 5.1.2.2.1. Renforcement des initiatives de gestion durable des terres (GDT) dans tous les arrondissements	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	6 400 000	Partenaires
Activité 5.1.2.2.2. Renforcement de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) dans tous les arrondissements	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	8 000 000	Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 5.1.2.2.3. Renforcement des mesures de gestion durable des forêts (GDF) dans tous les arrondissements	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	6 400 000	Partenaires
Activité 5.1.2.2.4. Relogement des habitants des zones à risques (cas de sinistres) dans tous les arrondissements	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	40 000 000	Fonds propres/Parte naires
Activité 5.1.2.2.5. Promotion de l'utilisation des briques de terre comprimée (BTC) et d'autres matériaux locaux dans la construction des infrastructures dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	4 000 000	Fonds propres/ Partenaires
Activité 5.1.2.2.6. Promotion dans tous les arrondissements des plans-types d'habitats résistant aux	- RST	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP - RADE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	4 000 000	Fonds propres/ Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
bourrasques ou vents violents											
Activité 5.1.2.2.7. Initiation des campagnes de reboisement dans tous les arrondissements	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	8 000 000	Fonds propres/Parte naires
Action 5.1.2.3. Promotion des ressources énergétiques adaptées aux changements climatiques										12 000 000	
Activité 5.1.2.3.1. Appui aux initiatives de renforcement des capacités des producteurs sur les thématiques ACC/CES/GDF	- - RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	4 000 000	Fonds propres/Parte naires
Activité 5.1.2.3.2. Appui à la promotion de l'utilisation des foyers améliorés	- RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	3 200 000	Partenaires
Activité 5.1.2.3.3. Initiation des campagnes de promotion de l'utilisation de la biomasse	- RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	3 20000	Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 5.1.2.3.4. Sensibilisation de la population à l'utilisation massive du gaz domestique dans en milieu urbain	- RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	1 600 000	Partenaires
Action 5.1.2.4. Elaboration et mise en œuvre du plan communal de contingence										46 400 000	
Activité 5.1.2.4.1. Élaboration et validation du plan communal de contingence (PCC)	- RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP - ANPC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	5.000.000	Partenaires
Activité 5.1.2.4.2. Mise en œuvre du plan communal de contingence	- RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP - ANPC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	44 000 000	Fonds propres Partenaires
Activité 5.1.2.4.3. Suivi- évaluation et capitalisation de la mise en œuvre du plan de contingence	- RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	1 600 000	Partenaires
Action 5.1.2.5. Promotion de la sécurité foncière										37 200 000	

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 5.1.2.5.1. Élaboration du plan communal d'appui au fonctionnement et à l'ancrage des instances locales fonctionnelles (COGEF, SVGF, TC, CCU, CCAU)	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	2 000 000	Fonds propres/Parte naires
Activité 5.1.2.5.2. Mise en œuvre du plan communal d'appui au fonctionnement et à l'ancrage des tribunaux de conciliation, des COGEF et des SVGF	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	28 000 000	Fonds propres/Parte naires
Activité 5.1.2.5.3. Suivi- évaluation et capitalisation du plan communal d'appui au fonctionnement et à l'ancrage des tribunaux de conciliation, des COGEF et des SVGF	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	2 000 000	Fonds propres/Parte naires
Activité 5.1.2.5.4. sensibilisation et facilitation de la délivrance des actes fonciers	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	1 200 000	Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 5.1.2.5.5. Collecte périodique de données sur l'état des lieux des conflits fonciers	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X		Fonds propres et Partenaires
Résultat 5.1.3. L'équité et le genre sont promus										87 600 000	
Action 5.1.3.1. Elaboration du Plan Communal Genre (PCG)										11 200 000	
Activité 5.1.3.1.1. Élaboration du plan communal genre (PCG)	- SE -	- Élus - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	1 600 000	Fonds propres et Partenaires
Activité 5.1.3.1.2. Mise en œuvre du plan communal genre (PCG)	- SE -	- Élus - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	8 000 000	Fonds propres et Partenaires
Activité 5.1.3.1.2. Suivi- évaluation du PCG du plan communal genre (PCG)	- SE -	- Élus - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	1 600 000	Fonds propres et Partenaires
Action 5.1.3.2. Assurance de l'égalité des sexes et appui à l'autonomisation de toutes les filles et femmes										16 000 000	
Activité 5.1.3.2.1. Sensibilisation de la population sur les droits des enfants, notamment des filles et des femmes	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - - Membre CCPE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	4 000 000	Fonds propres et partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 5.1.3.2.2. Adoption d'une politique de discrimination positive en faveur des femmes lors des recrutements lancés par la mairie	- Maire	- SE - RSI - RAAF - CPS	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	0	Fonds propres
Activité 5.1.3.2.3. Sensibilisation et accompagnement des leaders religieux dans la promotion des droits des filles et des femmes	- Maire -	- SE - RSI - RAAF - CPS - RDLP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	4 000 000	Fonds propres et partenaires
Activité 5.1.3.2.4. Appui des initiatives de promotion du droit d'accès de la femme à la terre	- Maire -	- SE - RDLP - RSI - RAAF - CPS	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	8 000 000	Fonds propres et partenaires
Action 5.1.3.3. Appui aux initiatives de protection des femmes et des enfants et de lutte contre les violences sexistes										16 000 000	
Activité 5.1.3.3.1. Appui à la création des activités génératrices de revenus (AGR)	- SE	- RDLP - RSI - RAAF - CPS	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	8 000 000	Partenaires et fonds propres
Activité 5.1.3.3.2. Appui au fonctionnement des	- SE	- RDLP - RSI - RAAF - CPS	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	4 000 000	Partenaires et Mairie

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
groupements de femmes											
Activité 5.1.3.3.3. Appui à la protection des femmes (kits nutritionnels, frais sanitaires...)	- SE	- RDLP - RSI - RAAF - CPS	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	800 000	Fonds propres/Partenaires
Activité 5.1.3.3.4. Promotion des actions d'IEC et des mesures de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG)	- SE	- RDLP - RSI - RAAF - CPS	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	3 200 000	Fonds propres/Partenaires
Action 5.1.3.4. Création des espaces d'approfondissement de connaissances des adolescents.es et jeunes sur l'éducation à la santé sexuelle et reproductive										44 400 000	
Activité 5.1.3.4.1. Sensibilisation sur la prévention des grossesses en milieu scolaire et artisan	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - PTFs	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	2 000 000	Fonds propres/Partenaires
Activité 5.1.3.4.2. Organisation d'actions d'IEC sur la santé sexuelle et reproductive à la radio KONE FM	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - PTFs	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	2 400 000	Maire/Partenaires

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Années de décaissement des tranches budgétaires					Montants (FCFA)	Source de financement
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondis- sement	2024	2025	2026	2027	2028		
Activité 5.1.3.4.3. Appui à la création de centres d'approfondissement de connaissances des adolescents.es et jeunes sur l'éducation à la santé sexuelle et reproductive	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - ABPF, EquiFilles et autres	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	20 000 000	Fonds propres/Parte naires
Activité 5.1.3.4.4. Appui à la création et au fonctionnement de centres de surveillance épidémiologique	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - REHA - Medécin chef	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X	20 000 000	Fonds propres/Parte naires

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

1.11.2 PLAN D'ACTIONS STRUCTURÉ AUTOUR DES PROGRAMMES DU PDC4

Les programmes et projets du PDC4 ainsi que les actions y afférentes sont adossés au calendrier de mise en œuvre ci-dessous.

Tableau 26 : Plan d'actions consolidé des programmes

N°	Actions	2024	2025	2026	2027	2028
Programme 1 : Programme d'aménagement territorial						
1	Projet 1 : Clôture des opérations de lotissement/remembrement engagées	X	X	X		
2	Projet 2 : Réglementation des ouvertures de nouvelles zones à l'urbanisation		X	X	X	X
3	Projet 3 : Reconstitution des plans des anciens lotissements		X	X	X	X
4	Projet 4 : Elaboration et mise en œuvre du Plan Directeur d'Urbanisme de l'arrondissement de Sinendé	X	X	X	X	X
5	Projet 5 : Constitution et sécurisation des réserves administratives pour les grandes affectations d'espaces dans tous les lotissements ouverts dans les arrondissements	X	X	X	X	X
6	Projet 6 : Renforcement des initiatives de création/aménagement des forêts communautaires et forêts sacrées	X	X	X	X	X
7	Projet 7 : Réhabilitation des retenues d'eau et bas-fonds	X	X	X	X	X
8	Projet 8 : Création des aires de pâturage et aménagement des couloirs de passage des animaux	X	X	X	X	X
9	Projet 9 : Sécurisation des domaines publics et privés de la commune	X	X	X	X	X
10	Projet 10 : Amélioration du cadre de vie des centres urbains à travers la réalisation d'infrastructures et d'équipements de voirie, d'hygiène et d'assainissement	X	X	X	X	X
11	Projet 11 : Aménagement et entretien des pistes rurales de forte fréquentation des villages	X	X	X	X	X
Programme 2 : Programme de développement socio-communautaire						
12	Projet 12 : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires (maternelle et primaire) dans tous les arrondissements	X	X	X	X	X

N°	Actions	2024	2025	2026	2027	2028														
13	<u>Projet 13</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation maternelle et primaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
14	<u>Projet 14</u> : Amélioration de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école																			
15	<u>Projet 15</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures d'alphabétisation dans tous les arrondissements	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
16	<u>Projet 16</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'alphabétisation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
17	<u>Projet 17</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation alternative (Centres Barka)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
18	<u>Projet 18</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
19	<u>Projet 19</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur sanitaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
20	<u>Projet 20</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
21	<u>Projet 21</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans les secteurs des sports, cultures et loisirs	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
22	<u>Projet 22</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures hydrauliques dans tous les arrondissements	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
23	<u>Projet 23</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'eau potable	X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X
24	<u>Projet 24</u> : Amélioration de la nutrition et de l'alimentation dans la commune	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
25	<u>Projet 25</u> : Soutien aux projets d'éclairage public et de télécommunication dans les zones urbaines et rurales		X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X					X	X
Programme 3 : Programme de développement institutionnel et coopératif																				
26	<u>Projet 26</u> : Renforcement de l'effectif et des capacités de l'administration communale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
27	<u>Projet 27</u> : Densification de la digitalisation de l'administration communale, de l'assurance du		X	X	X		X	X	X	X	X	X					X	X	X	X

N°	Actions	2024	2025	2026	2027	2028
	système de sécurité et de protection des données personnelles					
28	<u>Projet 28</u> Planification locale et dynamisation du système de suivi-évaluation, de redevabilité et de participation citoyenne	X	X	X	X	X
29	<u>Projet 29</u> : Mise en place d'un dispositif d'information et de suivi-évaluation des projets communaux et des cibles ODD	X	X	X	X	X
30	<u>Projet 30</u> : Amélioration du mécanisme de mobilisation, de gestion et de sécurisation des ressources financières	X	X	X	X	X
31	<u>Projet 31</u> : Amélioration du fonctionnement des organes communaux et infracommunaux	X	X	X	X	X
32	<u>Projet 32</u> : Dynamisation des associations locales, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, du partenariat avec la diaspora, ONG et autres institutions	X	X	X	X	X
33	<u>Projet 33</u> : Amélioration de la visibilité de la commune à travers le développement des masses médias et autres canaux de communication	X	X	X	X	X
Programme 4 : Programme de développement économique et écotouristique						
34	<u>Projet 34</u> : Définition d'un mécanisme de cadrage du climat des affaires à l'échelle communale axée sur l'attractivité et la compétitivité territoriales	X	X	X	X	X
35	<u>Projet 35</u> : Aménagement et valorisation des sites touristiques de la commune	X	X	X	X	X
36	<u>Projet 36</u> : Opérationnalisation de la réglementation relative à l'exploitation des carrières	X	X	X	X	X
37	<u>Projet 37</u> : Promotion de l'agriculture intensive et durable (Soja, Acajou, Coton, Maïs, Sorgho, Igname, Riz, cultures maraîchères et autres)	X	X	X	X	X
38	<u>Projet 38</u> : Promotion de l'agro-pastoralisme et de la réduction de la mobilité des éleveurs	X	X	X	X	X
39	<u>Projet 39</u> : Promotion de l'entrepreneuriat, de l'apprentissage, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes	X	X	X	X	X
40	<u>Projet 40</u> : Promotion de l'aquaculture et de l'aviciculture	X	X	X	X	X

N°	Actions	2024	2025	2026	2027	2028																
41	<u>Projet 41</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures marchandes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
42	<u>Projet 42</u> : Promotion du transport routier	X	X	X	X			X	X	X	X			X	X	X	X				X	
43	<u>Projet 43</u> : Création d'un mécanisme communal de labellisation, de digitalisation et de compétitivité des TPE/MPME/PMI			X	X	X	X						X	X	X					X	X	
44	<u>Projet 44</u> : Création et promotion des pôles de développement commerciaux	X	X			X	X	X					X	X	X				X	X	X	X
45	<u>Projet 45</u> : Organisation des foires économiques et des événements culturels et sportifs			X			X					X					X					X
46	<u>Projet 46</u> : Organisation du forum économique et social de Sinendé	X	X	X	X																	
Pr6gramme 5 : Programme de limitation des impacts																						
47	<u>Projet 47</u> : Renforcement de la couverture intégrale du territoire communal par la police républicaine	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
48	<u>Projet 48</u> : Planification de la sécurité locale	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
49	<u>Projet 49</u> : Renforcement de la police communautaire	X	X	X			X	X	X				X	X	X				X	X	X	X
50	<u>Projet 50</u> : Renforcement du dispositif communal de protection sociale		X	X	X			X	X	X			X	X	X				X	X	X	
51	<u>Projet 51</u> : Promotion des mesures d'adaptation aux changements climatiques		X	X	X			X	X	X			X	X	X				X	X	X	
52	<u>Projet 52</u> : Promotion des ressources énergétiques adaptées aux changements climatiques		X	X	X			X	X	X			X	X	X				X	X	X	
53	<u>Projet 53</u> : Elaboration et mise en œuvre du plan communal de contingence		X		X	X	X	X				X	X				X	X	X	X		
54	<u>Projet 54</u> : Promotion de la sécurité foncière	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
55	<u>Projet 55</u> : Elaboration du Plan Communal Genre (PCG)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
56	<u>Projet 56</u> : Assurance de l'égalité des sexes et appui à l'autonomisation des filles et femmes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
57	<u>Projet 57</u> : Appui aux initiatives de protection des femmes et des enfants et de lutte contre les violences sexistes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

N°	Actions	2024			2025			2026			2027			2028			
58	Projet 58 : Création des espaces d'approfondissement de connaissances des adolescents.es et jeunes sur l'éducation à la santé sexuelle et reproductive	X	X		X	X	X				X	X	X	X	X	X	X

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

1.11.3 PLAN D' ACTIONS DÉTAILLÉ PLURIANNUEL DES PROGRAMMES

Le plan d'actions détaillé pluriannuel des programmes du PDC4 est présenté dans les tableaux n°29 ci-dessous.

Tableau 27 : Plan d'actions détaillé pluriannuel des programmes du PDC4

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Objectif global : Contribuer à l'amélioration du bien-être de la population de Sinendé avec la participation des différents groupes socioprofessionnels									
Programme 1 : Aménagement territorial									
Objectif spécifique 1.1 : Améliorer le cadre de vie en aménageant l'espace communal et en dotant les centres urbains d'infrastructures adéquates et les villages de pistes rurales bien aménagées									
Résultat 1.1.1 . Les opérations de lotissement/ remembrement sont étendues et clôturées									
Action 1.1.1.1 . Clôture des opérations de lotissement/ remembrement engagées									
Activité 1.1.1.1.1. Réalisation de l'état des lieux des opérations engagées	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				
Activité 1.1.1.1.2. Réactivation des contrats relatifs aux opérations de lotissement et de remembrement engagées et suspendues	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				
Activité 1.1.1.1.3. Relance des opérations de lotissement et de remembrement engagées	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 1.1.1.1.4. Achèvement des opérations de lotissement et de remembrement jadis engagées	- DADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				
Activité 1.1.1.1.5. Clôture des opérations de lotissement et de remembrement jadis engagées	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				
Action 1.1.1.2. Réglementation des ouvertures de nouvelles zones à l'urbanisation									
Activité 1.1.1.2.1. Ciblage de nouvelles zones à lotir/ remembrer	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 1.1.1.2.2. Lancement du processus de recrutement et de contractualisation pour l'exécution de nouvelles opérations de lotissement et de remembrement	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 1.1.1.2.3. Exécution de nouvelles opérations de lotissement et de remembrement	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 1.1.1.2.4. Achèvement des nouvelles opérations de lotissement et de remembrement	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 1.1.1.2.5. Clôture des nouvelles opérations de lotissement et de remembrement	- RADE	- AIF - Experts géomètres - CA - Chefs de villages	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 1.1.1.3. Reconstitution des plans des anciens lotissements									
Activité 1.1.1.3.1. État des lieux des anciens lotissements dont les plans doivent être reconstitués	- RADE	- Comité ad'hoc (CA, chefs villages) - Experts géomètres/urbanistes	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				
Activité 1.1.1.3.2. Passation/ contractualisation du marché de reconstitution des plans des anciens lotissements	- RADE	- Comité ad'hoc (CA, chefs villages) - Experts géomètres/urbanistes	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				
Activité 1.1.1.3.3. Reconstitution des plans des anciens lotissements	- RADE	- Comité ad'hoc (CA,	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè		X			

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
		chefs villages) - Experts géomètres/ urbanistes -		- Sikki					
Activité 1.1.1.3.4. Clôture de la reconstitution des plans des anciens lotissements	- RADE	- Conseil communal	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				
Résultat 1.1.2. L'extension urbaine est renforcée									
Action 1.1.2.1. Elaboration et mise en œuvre du Plan Directeur d'Urbanisme de la ville de Sinendé									
Activité 1.1.2.1.1. Lancement et clôture du processus de recrutement et de contractualisation avec le cabinet prestataire	- RADE	- RST - RDLP	- Sinendé	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				
Activité 1.1.2.1.2. Élaboration et validation du PDU de la ville de Sinendé	- RADE	- RST - RDLP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X			
Activité 1.1.2.1.3. Mise en œuvre du PDU de la ville de Sinendé	- RADE	- RST - RDLP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.2.1.4. Suivi-évaluation du PDU de la ville de Sinendé	- RADE	- RST - RDLP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Résultat 1.1.3. Les grandes affectations d'espaces sont réalisées dans tous les arrondissements									
Action 1.1.3.1. Constitution et sécurisation des réserves administratives pour les grandes affectations d'espaces dans tous les lotissements ouverts dans les arrondissements									
Activité 1.1.3.1.1. Délimitation des réserves administratives	- RADE	- RST - RDLP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 1.1.3.1.2. Sécurisation des réserves administratives	- RADE	- RST - RDLP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 1.1.3.2. Renforcement des initiatives de création/aménagement des forêts communautaires et forêts sacrées									
Activité 1.1.3.2.1. Sensibilisation de la population communale sur l'importance des forêts communautaires et leur réglementation	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 1.1.3.2.2. Application de la réglementation relative à la création, l'exploitation et la préservation des forêts communautaires	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 1.1.3.2.3. Identification des réserves de terres pouvant abriter les forêts communautaires	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 1.1.3.2.4. Sécurisation des réserves de terres pouvant abriter les forêts communautaires	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 1.1.3.2.5. Facilitation des procédures administratives pour les organisations porteuses d'initiatives de création de forêts communautaires	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 1.1.3.2.6. Création de comités pour la veille institutionnelle et citoyenne au respect de la réglementation relative à la création, l'exploitation et la préservation des forêts communautaires	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 1.1.3.2.7. Aménagement des forêts sacrées et communautaires	- RADE	- RSI - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 1.1.3.3. Réhabilitation des retenues d'eau et bas-fonds									
Activité 1.1.3.3.1. Dénombrement des retenues d'eau et bas-fonds à réhabiliter	- RST	- RADE - ATDA - DDAEP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				
Activité 1.1.3.3.2. Recrutement des prestataires devant assurer l'audit physique, architectural et financier des retenues d'eau et bas-fonds répertoriées	- PRMP	- RAAF - RST - RADE - ATDA - DDAEP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				
Activité 1.1.3.3.3. Audit physique, architectural et financier des retenues d'eau répertoriées	- RST	- RAAF - RADE - ATDA - DDAEP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 1.1.3.3.4. Réhabilitation des retenues d'eau	- RST	- RAAF - RADE - ATDA - DDAEP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X	X	X
Activité 1.1.3.3.5. Règlementation de l'exploitation des retenues d'eaux réhabilitées	- RADE	- ATDA - UCOPER - RAAF - RST	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X	X	X
Activité 1.1.3.3.6. Mise en exploitation des retenues d'eau	- RDLP	- ATDA - UCOPER - RAAF - RST - RADE	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X	X	X
Action 1.1.3.4. Création des aires de pâturage et aménagement des couloirs de passage des animaux									
Activité 1.1.3.4.1. Diligence d'une mission d'identification et de sécurisation des sites pouvant abriter les aires de pâturage des animaux	- RADE	- RST - RDLP - Eaux et Forêts - ATDA - DDAEP - UCOPER	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.3.4.2. Réalisation et validation des études préalables à l'aménagement des aires de pâturage	- RADE	- RST - RDLP - Eaux et Forêts - ATDA - DDAEP - UCOPER	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.3.4.3. Aménagement des aires de pâturage des animaux	- RST	- RAAF - ATDA - DDAEP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè			X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
		- UCOPER		- Sikki					
Activité 1.1.3.4.4. Mise en exploitation des aires de pâturage aménagées	- RDLP	- ATDA - UCOPER - RAAF - RADE - RST	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X	X	X
Activité 1.1.3.4.5. Diligence d'une mission d'identification et de sécurisation des sites pouvant abriter des couloirs de passage des animaux	- RADE	- RST - RDLP - Eaux et Forêts - ATDA - DDAEP - UCOPER	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.3.4.6. Sécurisation des couloirs de passage à travers la prise des actes	- RADE	- RST - RDLP - Eaux et Forêts - ATDA - DDAEP - UCOPER	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.3.4.7. Aménagement des couloirs de passage	- RST	- RST - RDLP - Eaux et Forêts - ATDA - DDAEP - UCOPER	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.3.4.8 Aménagement des aires de vaccination	- RST	- RADE - RAAF - RDLP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
		- Eaux et Forêts - ATDA - DDAEP - UCOPER							
Activité 1.1.3.4.9. Mise en exploitation les couloirs de passage des animaux	- RDLP	- ATDA - UCOPER - RAAF - RST - RADE	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X	X	X
Résultat 1.1.4. Les domaines publics et privés de la commune sont sécurisés									
Action 1.1.4.1. Sécurisation des domaines publics et privés de la commune									
Activité 1.1.4.1.1. Constitution des titres de propriété des domaines publics communaux	- RADE	- RST - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.4.1.2. Sécurisation des domaines publics	- RADE	- RST - Eaux et Forêts - ATDA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Résultat 1.1.5. Le cadre de vie des centres urbains est amélioré									
Action 1.1.5.1. Amélioration du cadre de vie des centres urbains à travers la réalisation d'infrastructures et équipements de voirie, d'hygiène et d'assainissement									
Activité 1.1.5.1.1. Réalisation d'études de faisabilité technique, financières et d'EIES nécessaires	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 1.1.5.1.2. Construction des voies pavées	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.5.1.3. Plaidoyer pour le bitumage des voies urbaines	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.5.1.4. Construction de caniveaux	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.5.1.5. Construction de latrines publiques	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.5.1.6. Installation de l'éclairage public	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.5.1.7. Ouverture de voies urbaines	- RADE	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 1.1.5.1.8. Entretien de voies pavées/ bitumées	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.5.1.9. Facilitation de la création de structures de pré-collecte des déchets	- RADE	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.5.1.10. Création de centres de regroupement des déchets	- RADE	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.5.1.11. Création de décharge(s) intermédiaire(s)	- RADE	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.5.1.12. Création de décharge(s) finale(s)	- RADE	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.5.1.13. Aménagement des cimetières	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Résultat 1.1.6. La mobilité dans les villages est facilitée									

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Action 1.1.6.1. Aménagement des pistes rurales de forte fréquentation des villages									
Activité 1.1.6.1.1. Aménagement des pistes rurales	- RST	- SE - PRMP - DDLP - DADE - DSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.1.6.1.2. Entretien des pistes rurales	- RST	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Programme 2 : Développement socio-communautaire									
Objectif spécifique 2.1. : Améliorer la fourniture des services sociaux de base à travers la viabilisation et l'équipement des espaces lotis									
Résultat 2.1.1. La performance de la commune en matière de délivrance des services sociaux de base est améliorée									
Action 2.1.1.1. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires (maternelle, primaire et secondaire) dans tous les arrondissements									
Activité 2.1.1.1.1. Etudes de faisabilité techniques, économiques, sociales et environnementales et planification des infrastructures scolaires dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - RSI - RDLP - RADE - PRMP - CRP - Personnes ressources	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.1.2. Lancement des processus de recrutement des entreprises prestataires	- PRMP	- SE - RST - RDLP - RADE - RSI			X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 2.1.1.1.3. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.1.4. Réception et mise en service des infrastructures scolaires dans tous les arrondissements	- PRMP	- Élus - SE - RST - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.2. Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation maternelle et primaire et du maintien des enfants à l'école									
Activité 2.1.1.2.1. Elaboration/actualisation du Plan Communal pour l'Education	- RDLP	- Élus - SE - RST - PRMP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X			
Activité 2.1.1.2.2. Plaidoyer pour la mise à disposition de personnel suffisant et qualifiés au profit des écoles	- Mairie	- SE - CRP - PFE - RSI - DDEMP - DDESTFP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.2.3. Équipement en tables et bancs, manuels scolaires et livres, moyens roulants, sportifs, culturels et autres aux écoles maternelles et primaires de la commune	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 2.1.1.2.4. Sécurisation des écoles maternelles et primaires en réalisant des clôtures	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.2.5. Construction des bibliothèques par arrondissement, réfectoires et aires de jeux dans les écoles maternelles et primaires de la commune	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.2.6. Appui à l'organisation des cours de renforcement des élèves en classes d'examens (CEP, BEPC, BAC)	- RDLP	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.2.7 Octroi de bourses de formation des enseignants de maths physique et SVT	-	-	-	-					
Activité 2.1.1.2.8. Appui à la prise en charge des élèves en classes d'examens aux mutuelles de santé	- RDLP	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.2.8. Organisation de séances de dialogue avec les partenaires sociaux, financiers et techniques, les associations	- RDLP	- Élus - SE - PFE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X		X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
de parents d'élèves et la Région pédagogique 17 en vue de créer l'environnement favorable à l'inscription massive et au maintien des élèves, notamment des filles à l'école									
Activité 2.1.1.2.9. Organisation de séances de sensibilisation en présence et à la radio KONE FM des parents et de la population	- RDLP	- Élus - SE - PFE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X		X	X
Action 2.1.1.3. Amélioration de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école									
Activité 2.1.1.3.1. Organisation de séances de dialogue périodiques avec les partenaires sociaux, financiers et techniques, les associations de parents d'élèves et la Région pédagogique 17 en vue de créer l'environnement favorable à la scolarisation et au maintien durable des élèves, notamment des filles à l'école	- DDLP	- Élus - SE - PFE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 2.1.1.3.2. Organisation de séances de sensibilisation en présence et à la radio NONSINA FM des parents et de la population sur l'importance de coopérer à la scolarisation et au maintien des enfants à l'école	- RDLP	- Élus - SE - PFE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X		X	X
Action 2.1.1.4. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures d'alphabétisation dans tous les arrondissements									
Activité 2.1.1.4.1. Identifier les infrastructures d'alphabétisation à	- RST	- Élus - SE	-	- Sinendé - Fô-Bouré		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
construire, réhabiliter et équiper dans tous les arrondissements		- PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sèkèrè - Sikki					
Activité 2.1.1.4.2. Initier et boucler le processus de passation des marchés de construction, réhabilitation et équipement des infrastructures d'alphabétisation	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 2.1.1.4.3. Construction des centres d'alphabétisation dans la commune	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 2.1.1.4.4. Réhabilitation des centres d'alphabétisation de la commune	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X	X	
Activité 2.1.1.4.5. Dotation en équipement et matériels des centres d'alphabétisation de la commune	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.5. Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'alphabétisation									

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 2.1.1.5.1. Recrutement de nouveaux maîtres alphabétiseurs et/ou maîtresses alphabétiseuses dans tous les arrondissements	- RDLP	- SE - PFE - CCA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.5.2. Ouverture de l'inscription des apprenants/ apprenantes aux sessions d'alphabétisation dans tous les arrondissements	- RDLP	- SE - PFE - CCA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.5.3. Renforcement des sessions d'alphabétisation dans tous les arrondissements	- RDLP	- SE - PFE - CCA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.6. Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation alternative (Centres Barka)									
Activité 2.1.1.6.1. Recrutement de nouveaux facilitateurs/trices dans tous les arrondissements pour animer dans les centres Barka	- DDLP	- SE - PFE - CCA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.6.2. Ouverture de l'inscription des apprenants/ apprenantes aux sessions d'alphabétisation dans les centres Barka dans tous les arrondissements	- DDLP	- SE - PFE - CCA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
				- Sikki					
Activité 2.1.1.6.3. Renforcement des sessions d'alphabétisation dans les centres Barka tous les arrondissements	- DDLP	- SE - PFE - CCA	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.7. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements									
Activité 2.1.1.7.1. Etudes de faisabilité techniques, économiques, sociales et environnementales et planification des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - RDLP - RADE - PRMP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.7.2. Lancement des processus de recrutement des entreprises prestataires	- PRMP	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.7.3. Construction des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.7.4. Réhabilitation des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 2.1.1.7.5. Réception et mise en service des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements	- PRMP	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.8. Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur sanitaire									
Activité 2.1.1.8.1. Appui au recrutement de personnels suffisants et qualifiés au profit des formations sanitaires	- Maire	- SE - Médecin coordonnateur	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.8.2. Équipement en matériels médicaux et autres aux formations sanitaires de la commune	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.8.3. Sécurisation des formations sanitaires en réalisant Des clôtures	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 2.1.1.8.4. Réalisation des infrastructures hydrauliques dans les formations sanitaires	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 2.1.1.8.5. Appui aux relais communautaires de la commune	- RDLP	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.9. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements									
Activité 2.1.1.9.1. Etudes de faisabilité techniques, économiques, sociales et environnementales pour la réfection d'anciennes infrastructures et de construction de nouvelles infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - RDLP - RADE - PRMP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.9.2. Lancement des processus de recrutement des entreprises prestataires	- PRMP	- SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.9.3. Réfection des anciennes infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.9.4. Construction de nouvelles infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
		- RSI							
Activité 2.1.1.9.5. Équipement des anciennes et nouvelles infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.9.6. Réception et mise en services des anciennes et nouvelles infrastructures sportives, culturelles et de loisirs réhabilitées et/ou construites	- PRMP	- Élus - SE - DST - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.10. Amélioration de la qualité de l'offre dans les secteurs des sports, cultures et loisirs									
Activité 2.1.1.10.1. Appui à l'organisation des championnats de sports dans tous les arrondissements	- SE	- Élus - DST - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.10.2. Appui à l'organisation des événements culturels et de loisirs dans tous les arrondissements	- SE	- Élus - DST - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.10.3. Subvention des clubs de sports et des groupements de promotion culturels et ludiques	- SE	- Élus - DST - PRMP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
		- RDLP - RADE - RSI		- Sikki					
Action 2.1.1.11. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures hydrauliques dans tous les arrondissements									
2.1.1.11.1. Identification des infrastructures hydrauliques à construire, réhabiliter et équiper dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
2.1.1.11.2. Construction des infrastructures hydrauliques (SAEP-mV, FPMH) dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
2.1.1.11.3. Réhabilitation des infrastructures (SAEP-mV, FPMH) hydrauliques dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
2.1.1.11.4. Équipement des infrastructures hydrauliques (SAEP-mV, FPMH) dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - PRMP - RDLP - RADE - RSI		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.12. Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'eau potable, hygiène et assainissement									

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 2.1.1.12.1. Organisation de la filière de collecte des ordures ménagères	- RADE	- RST - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.12.2. Recrutement des structures de collecte et de gestion des ordures ménagères et d'entretien des places publiques	- PRMP	- SE - RST - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.12.3. Appui financier et technique aux structures de collecte et de gestion des ordures ménagères et d'entretien des places publiques	- SE	- RADE - RST - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.12.4. Actualisation du plan d'entretien et de maintenance des infrastructures et équipements	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki					
Activité 2.1.1.12.5. Entretien et maintenance des infrastructures et équipements hydrauliques	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki			X		
Activité 2.1.1.12.6. Appui à la mise en place de dispositifs d'assurance qualité des services publics délivrés (boîtes aux plaintes, Numéros du responsable hiérarchique, Service audit-contrôle, etc.)	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 2.1.1.12.7. Construction de nouvelles infrastructures de canalisation des eaux pluviales dans la commune	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 2.1.1.12.8. Renforcement des capacités sur les protocoles de production-qualité/ services-qualité	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 2.1.1.13. Amélioration de la nutrition et de l'alimentation dans la commune									
Activité 2.1.1.13.1. Appui à la sensibilisation et à la promotion de l'allaitement exclusif des nourrissons jusqu'à l'âge de 6 mois dans tous les arrondissements	- RDLP	- Élus - SE - PFS - RST - RADE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 2.1.1.13.2. Appui à l'adoption d'une alimentation complémentaire appropriée à partir de 6 mois dans tous les arrondissements	- RDLP	- Élus - SE - PFS - RST - RADE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 2.1.1.13.3. Appui à la prise en charge et la délivrance de soins nutritionnels appropriés aux femmes enceintes, aux enfants malades, aux enfants malnutris et aux personnes âgées dans tous les arrondissements	- RDLP	- Élus - SE - PFS - RST - RADE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 2.1.1.13.4. Appui à la production et à la transformation des céréales et autres aliments nutritifs par les ONG, entreprises locales et groupements de transformation dans tous les arrondissements	- RDLP	- Élus - SE - PFS - RST - RADE - RSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Action 2.1.1.14. Soutien aux projets d'éclairage public et de télécommunication dans les zones urbaines et rurales									
Activité 2.1.1.14.1. Priorisation des quartiers de ville et des villages à équiper de lampadaires solaires	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X			
Activité 2.1.1.14.2. Acquisition des panneaux solaires pour l'électrification des places publiques au niveau des villages	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 2.1.1.14.3. Identification et formation des techniciens réparateurs des lampadaires solaires	- RST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X		X	
Activité 2.1.1.14.4. Élaboration d'un plan d'entretien et de maintenance des lampadaires solaires	- DST	- SE - RADE - PRMP - RDLP		- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X			
Activité 2.1.1.14.5. Plaidoyer auprès des opérateurs de téléphonie mobile en vue de l'élargissement de leurs taux de couverture géographique	- Maire	- SE - RDLP - RST				X	X	X	X
Programme 3 : Développement institutionnel et coopératif									
Objectif spécifique 3.1. : Renforcer la gouvernance locale et la performance de l'administration communale par le développement du numérique, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, du partenariat multilatéral et des médias									
Résultat 3.1.1. La performance de l'administration et la gouvernance locale sont améliorées									
Action 3.1.1.1. Renforcement de l'effectif et des capacités de l'administration communale									

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 3.1.1.1.1. Élaboration et mise en œuvre du plan quinquennal de renforcement des capacités de l'administration communale, du Conseil communal et du Conseil de supervision	- RAAF	- SE - RDLP - RST - PRMP - RSI - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Activité 3.1.1.1.2. Recrutement du personnel additionnel suivant les besoins existants	- RAAF	- SE - RDLP - RST - PRMP - RSI - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Activité 3.1.1.1.3. Identification et planification des besoins en fournitures, mobiliers et matériels de travail adéquats du personnel administratif de la mairie, des arrondissements, du Conseil communal et du Conseil de supervision	- RAAF	- SE - RDLP - RST - PRMP - RSI - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Activité 3.1.1.1.4. Dotation du personnel administratif de la mairie, des arrondissements, du Conseil communal et du Conseil de supervision en fournitures, mobiliers et matériels de travail adéquats	- RAAF	- SE - RDLP - RST - PRMP - RSI - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Action 3.1.1.2. Densification de la digitalisation de l'administration communale, de l'assurance du système de sécurité et de protection des données personnelles									
Activité 3.1.1.2.1. Elaboration et validation du plan directeur informatique	- RSI	- SE - RDLP - RST - PRMP - RAAF	- Sinendé	- Sinendé		X			

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
		- RADE							
Activité 3.1.1.2.2. Dotation de la commune d'un site WEB et d'applications de gestion administrative et d'applications mobiles de communication	- RSI	- SE - RDLP - RST - PRMP - RAAF - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X			
Activité 3.1.1.2.3. Acquisition des équipements/matériels d'information et de communication	- RSI	- SE - RDLP - RST - PRMP - RAAF - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X	X		
Activité 3.1.1.2.4. Elaboration des plans de communication	- RSI	- SE - RDLP - RST - PRMP - RAAF - RADE	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.2.5. Réalisation des affiches d'information sur les droits des usagers	- RSI	- SE - RDLP - RST - PRMP - RAAF - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X			
Activité 3.1.1.2.6. Mise en place d'un processus de gestion des réclamations	- RAAF	- SE - RDLP - RST - PRMP - RAAF - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X			

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 3.1.1.2.7. Mise en place d'un processus de notification de violation des données personnelles	- RSI	- SE - RDLP - RST - PRMP - RAAF - RADE	- Sinendé	- Sinendé		X			
Action 3.1.1.3. Planification locale et dynamisation du système de suivi-évaluation, de redevabilité et de participation citoyenne									
Activité 3.1.1.3.1. Elaboration des documents de planification (PDC, PCDE, PTA, PAI et autres)	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Activité 3.1.1.3.2. Elaboration des documents de planifications financières (Budgets, comptes administratifs et compte de gestion)	- RAAF	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Activité 3.1.1.3.3. Elaboration des plans de passation des marchés publics	- PRMP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.3.4 Organisation des séances de reddition de comptes	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 3.1.1.3.5. Organisation des consultation(s) à l'endroit de la population sur divers sujets	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.3.6. Appui au montage des projets conduits sous l'approche du développement conduit par les communautés (DCC)	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.3.7. Sensibilisation des citoyens pour participer aux sessions du Conseil Communal	- RAAF	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.3.8. Dotation de la commune de matériels informatiques et d'un logiciel de S&E modulable intégrant les aspects transversaux et les ODD	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé		X			
Activité 3.1.1.3.9. Recrutement périodique des enquêteurs pouvant assurer la collecte de données dans le cadre d'enquêtes spécifiques de suivi-évaluation	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Action 3.1.1.4. Mise en place d'un dispositif d'information et de suivi-évaluation des projets communaux et des ODD									

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 3.1.1.4.1. Renforcement des capacités des agents et élus communaux sur les thématiques émergentes (Dividende démographique, Genre, Justice climatique, Attractivité territoriale, Sécurité humaine, etc.)	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.4.2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan de suivi-évaluation	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.4.3. Capitalisation des acquis et changements induits par les interventions de la commune	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.4.4. Organisation des événements de communication avec les médias et les PTF	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Action 3.1.1.5. Amélioration du mécanisme de mobilisation, de gestion et de sécurisation des ressources financières									
Activité 3.1.1.5.1. Planification des besoins en valeurs inactives et recrutement des structures prestataires devant les fournir	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
		- TC							
Activité 3.1.1.5.2. Commande et dotation des valeurs inactives	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.5.3. Élargissement de l'assiette fiscale	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.5.4. Renforcement de la gestion des agents collecteurs de droits et taxes	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.5.5. Contrôle des opérations de collecte des agents collecteurs	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.5.6. Assurance d'une bonne gestion des contrats de la commune	- PRMP	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 3.1.1.5.7. Accélération/anticipation des procédures de consommation des ressources	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.5.8. Dotation en matériels informatiques des services financiers (ordinateurs, logiciels de gestion et serveurs)	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.5.9. Poursuite de l'expérimentation des audits blancs	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Action 3.1.1.6. Amélioration du fonctionnement des organes communaux et infracommunaux									
Activité 3.1.1.6.1. Création des conditions favorables à la tenue effective des sessions du CC, du CS et des organes infracommunaux	- RAAF	- SE - DDLP - PRMP - DADE - DST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.1.6.2. Initiation des consultations à l'endroit des différentes couches sociales en vue de mieux prendre en compte leurs besoins	- RDLP	- SE - DDLP - PRMP - DADE - DST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Résultat 3.1.2. La gouvernance locale, la vie associative, l'intercommunalité, la coopération décentralisée et le partenariat avec la diaspora, ONG et autres institutions sont améliorées									
Action 3.1.2.1. Dynamisation des associations locales, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, du partenariat avec la diaspora, ONG et autres institutions									
Activité 3.1.2.1.1. Renforcement du partenariat autour du Territoire de Développement de Ouénou-Bénou (TDOB) avec la commune de Sinendé	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.2.1.2. Assurance du paiement des cotisations auprès de l'ADECOB et des autres associations dont la commune est membre	- RAAF	- SE - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.2.1.3. Poursuite de l'opérationnalisation du partenariat avec l'ADECOB et les autres associations dont la commune est membre	- Mairie	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.2.1.4. Recherche de partenaires de la coopération décentralisée	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.2.1.5. Appui à la formalisation des associations communales	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
		- RADE - RSI - TC							
Activité 3.1.2.1.6. Appui au renforcement des capacités des associations communales en vie associative	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.2.1.7. Soumission aux appels à projets thématiques lancés par les institutions de coopération	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 3.1.2.1.8. Initiation des actions de partenariat avec la diaspora dans divers pays	- RDLP	- SE - RAAF - PRMP - RADE - RSI - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Action 3.1.2.2. Amélioration de la visibilité de la commune à travers le développement des mass médias et autres canaux de communication									
Activité 3.1.2.2.1. Développement d'un partenariat avec la radio communautaire KONÉ FM en vue de l'information de la population locale sur la gestion publique de la commune et la reddition des comptes	- DSI	- Élus - SE	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 3.1.2.2.2. Assurance de la visibilité de la commune à travers les réseaux sociaux	- DSI	- Élus - SE	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Programme 4 : Développement économique et écotouristique									
Objectif spécifique 4.1 : Créer l'écosystème favorable à la croissance économique territoriale									
Résultat 4.1.1. L'attractivité du territoire communal est renforcée									
Action 4.1.1.1. Définition d'un mécanisme de cadrage du climat des affaires à l'échelle communale axés sur l'attractivité et la compétitivité territoriales									
Activité 4.1.1.1.1. Fixation des critères d'analyse du climat des affaires à l'échelle communale et de leur méthode de calcul à l'instar des critères Doing Business	- RAAF	- SE - RSI - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 4.1.1.1.2. Création d'un cadre de concertation communal axé sur la promotion de l'économie locale et du climat des affaires	- RAAF	- SE - RSI - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Activité 4.1.1.1.3. Initiation de concertations périodiques entre le secteur public et le secteur privé autour des questions relatives au climat des affaires à l'échelle communale	- RAAF	- SE - RSI - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.1.1.1.4. Conception d'un cadre d'investissement pouvant attirer les investisseurs	- RAAF	- SE - RSI - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Activité 4.1.1.1.5. Réalisation d'une étude d'identification, caractérisation et catégorisation des entreprises de terroir en vue de les appuyer à se formaliser graduellement	- RDLP	- SE - RSI - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Action 4.1.1.2. Aménagement et valorisation des sites touristiques de la commune									
Activité 4.1.1.2.1. Identification des sites touristiques communaux à aménager	- RDLP	- SE - RSI - Élus	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				
Activité 4.1.1.2.2. Réalisation des études préalables à l'aménagement des sites touristiques priorités	- RST	- SE - RSI - Élus	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X				
Activité 4.1.1.2.3. Aménagement des sites touristiques conformément aux options recommandées par les études	- RST	- SE - RSI - Élus	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.1.2.4. Mise en exploitation des sites touristiques	- RAAF	- SE - RDLP - PRMP - RADE - RST - TC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.1.1.2.5. Initiation de dialogues secteur public-secteur privé en vue de faciliter les investissements touristiques privés	- RDLP	- SE - RSI - Élus	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.1.2.6. Facilitation des investissements privés autour des sites touristiques aménagés	- RDLP	- SE - RSI - Élus	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Action 4.1.1.3. Opérationnalisation de la réglementation relative à l'exploitation des carrières									
Activité 4.1.1.3.1. Responsabilisation d'un service communal pour l'information des exploitants des carrières	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.1.3.2. Élaboration des fiches d'information des exploitants de carrières sur la réglementation en vigueur	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.1.3.3. Fixation des obligations des exploitants de carrière	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.1.3.4. Recrutement d'un conseil juridique en vue de l'élaboration de contrats-types d'exploitation des carrières conformément à la réglementation en vigueur	- SE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - RADE - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.1.1.3.5. Élaboration des contrats-types d'exploitation des carrières conformément à la réglementation en vigueur	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.1.3.6. Communication sur la réglementation relative à l'exploitation des carrières	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.1.3.7. Dialogue public-privé en vue de la mise en place d'un Comité mixte	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.1.3.8. Mise en place d'un comité mixte (public-privé) de veille à la mise en œuvre de la réglementation relative à l'exploitation des carrières	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	-	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Résultat 4.1.2. La croissance économique territoriale est renforcée									
Action 4.1.2.1. Promotion de l'agriculture intensive et durable (Soja, Acajou, Coton, Maïs, Sorgho, Igname, Riz, cultures maraîchères et autres)									
Activité 4.1.2.1.1. Recensement des besoins à la production des filières agricoles	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.1.2.1.2. Création des conditions de la disponibilité en qualité et en quantité des intrants	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.2.1.3. Appui à l'encadrement des producteurs sur les techniques de la GDT/NDT	- RADE	- SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.2.1.4. Appui au financement des producteurs	- RDLP	- RSI - Élus - RAAF - RADE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.2.1.5. État des lieux des conditions de stockage, de conservation, de transformation, de transport et de commercialisation des produits agricoles et identification des besoins en la matière	- RAAF	- RSI - Élus - RAAF - RADE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.2.1.6. Mise en place d'un plan de rationalisation du stockage, de la conservation, de la transformation, du transport et de la commercialisation des produits agricoles	- RAAF	- RSI - Élus - RAAF - RADE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.2.1.7. Organisation de sessions de renforcement des capacités des groupements de transformation en gestion administrative et comptable, en	- RAAF	- RSI - Élus - RAAF - RADE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
management de la qualité, en marketing et en dynamique associative									
Activité 4.1.2.1.8. État des lieux de l'accès des producteurs aux informations de marché	- RAAF	- RSI - Élus - RAAF - RADE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.2.1.9. Facilitation de la mise en place d'un dispositif d'information de marché concernant certaines filières	- RAAF	- SE - RSI - RADE - RAAF - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.2.1.10. Création des conditions favorables à la mise en marché collective des produits agricoles	- RAAF	- SE - RSI - RADE - RAAF - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.2.1.11. Mise en place d'un dispositif de prélèvement de la contribution au développement local (CDL) lors de la mise en marché collective des produits agricoles	- RAAF	- SE - RSI - RADE - RAAF - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.1.12. Mise en place d'un dispositif de stockage garantissant la sécurité alimentaire de la population	- RAAF	- SE - RSI - RADE - RAAF - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.1.2.1.13. Sensibilisation des organisations de producteurs sur la sécurité alimentaire	- RDLP	- SE - RSI - RADE - RAAF - PRMP - ATDA	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 4.1.2.2. Promotion de l'agro-pastoralisme et de la réduction de la mobilité des éleveurs									
Activité 4.1.2.2.1 Identification des fermes pilotes pouvant abriter des troupeaux bovins et/ou caprins	- RDLP	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.2.2.2. Facilitation de la mise en lien des fermiers et pasteurs	- RADE	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Activité 4.1.2.2.3. Développement des expériences pilotes d'agro-pastoralisme	- RADE	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Activité 4.1.2.2.4. Suivi, évaluation, capitalisation des expériences pilotes d'agro-pastoralisme	- RDLP	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Activité 4.1.2.2.5. Renforcement et mise en lien des cohortes de fermiers et de	- RDLP	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
pasteurs prenant part aux expériences agropastorales		- UCOPER							
Activité 4.1.2.2.6. Développement des activités agro-pastorales	- RDLP	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X
Activité 4.1.2.2.7. Suivi, évaluation, capitalisation des expériences élargies d'agro-pastoralisme	- RDLP	- RSI - RAAF - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X
Activité 4.1.2.2.8. Dialogue avec les organisations d'éleveurs en vue de définir les règles encadrant la sédentarisation des éleveurs	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X
Activité 4.1.2.2.9. Aménagement des aires de pâturage devant abriter les troupeaux de bœufs	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.1.2.2.10. Co-construction du dispositif communal de sédentarisation des éleveurs	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X
Activité 4.1.2.2.11. Initiation et supervision des opérations de sédentarisation des éleveurs	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X
Activité 4.1.2.2.12. Formulation du cadre institutionnel, règlementaire, organisationnel et financier du Comité de veille	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X
Activité 4.1.2.2.13. Mise en place d'un comité mixte de veille au respect des règles en matière de sédentarisation	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA	- Sinendé -	- Sinendé -		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
		- UCOPER							
Action 4.1.2.3. Promotion de l'entrepreneuriat, de l'apprentissage, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle									
Activité 4.1.2.3.1. Appui à la mise en œuvre du plan communal pour la promotion de l'emploi (PCE)	- RAAF	- ULPE - Élus - DADE - ATDA - ProDIJ	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.2.3.2. Appui à la gestion optimale du projet Agri Job Booster	- RAAF	- ULPE - Élus - DADE - ATDA - ProDIJ	-	-		X	X	X	X
Activité 4.1.2.3.3. Accompagnement du collectif des associations et groupements professionnels d'artisans dans l'administration efficace du système d'apprentissage	- RAAF	- Point focal artisanat - Élus - Collectif des artisans - CPS	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Activité 4.1.2.3.4. Accompagnement du collectif des associations et groupements professionnels d'artisans dans l'administration des examens du Certificat de qualification aux métiers (CQM) et du Certificat de qualification professionnelle (CQP)	- RAAF	- Point focal artisanat - Élus - Collectif des artisans - CPS	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Action 4.1.2.4. Promotion de l'aquaculture et de l'aviculture									
Activité 4.1.2.4.1. Aménagement des retenues d'eau	- RST	- REHA, RADE, ATDA,	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè		X	X		

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
		PASDER3, UCOPER, UCP, PIDACC	- Sikki	- Sikki					
Activité 4.1.2.4.2. Empoisonnement des retenues d'eau	- RST	- REHA - RADE - ATDA - PASDER3 - UCOPER - UCP - PIDACC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.2.4.3. Mise en exploitation des retenues d'eau aménagées et empoisonnées	- RAAF	- REHA, RADE, ATDA, PASDER3, UCOPER, UCP, PIDACC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X		
Activité 4.1.2.4.4. Aménagement des principaux bas-fonds de la commune	- RST	- REHA - RADE - ATDA - PASDER3 - UCOPER - UCP - PIDACC	- Sinendé	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 1.5.2.4.5. Mise en exploitation des bas-fonds	- RAAF	- REHA - RADE - ATDA - UCOPER - UCP	- Sinendé	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X		

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.1.2.4.6. Affectation des secteurs au développement du maraîchage	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Activité 4.1.2.4.7. Mise en exploitation des secteurs affectés	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé	- Sinendé		X	X	X	X
Activité 4.1.2.4.8. Appui à la production et la mise en marché des produits avicoles (poulets locaux, de race et œufs de table)	- RADE	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP - ATDA - UCOPER	- Sinendé	- Sinendé	X	X	X	X	X
Action 4.1.2.5. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures marchandes									
Activité 4.1.2.5.1. Planification des besoins en réhabilitation d'anciennes infrastructures marchandes dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.1.2.5.2. Réfection d'anciennes infrastructures marchandes dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.5.3. Identification des besoins et planification de la construction de nouvelles infrastructures marchandes dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.5.4. Construction de nouvelles infrastructures marchandes dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.5.5. Identification des équipements marchands et planification de leur commande dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.5.6. Équipement des anciennes et nouvelles infrastructures marchandes dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 4.1.2.6. Promotion du transport routier									

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.1.2.6.1. Identification et sécurisation des sites devant abriter les gares routières et le parking gros porteurs	- DST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.6.2. Construction de la gare routière de l'arrondissement de Sinendé	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé -	- Sinendé -	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.6.3. Construction d'un parking gros porteurs dans l'arrondissement de Sinendé	- RST	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé -	- Sinendé -	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.6.4. Appui en faveur des organisations de transporteurs en vue d'une meilleure organisation	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.6.5. Appui à la coproduction et la collecte des montants des taxes à prélever sur la gare	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RAAF - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 4.1.2.7. Création d'un mécanisme communal de formalisation, de labellisation, de digitalisation et de compétitivité des PTE/MPME/PMI									

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.1.2.7.1. Recensement, avec l'appui des organisations professionnelles et les organes infracommunaux, des entreprises communales	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.7.2. Catégorisation des entreprises (formelles, semi-formelles et informelles)	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.7.3. Initiation des concertations avec les organisations professionnelles en vue de mettre en place un mécanisme de formalisation graduelle des entreprises	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.7.4. Mise en place d'un mécanisme communal de labellisation des entreprises de terroir	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.7.5. Mise en place d'un programme d'appui institutionnel, organisationnel, financier et le renforcement des capacités des entreprises communales	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 4.1.2.8. Création et promotion des pôles de développement commerciaux									
Activité 4.1.2.8.1. Identification et sécurisation d'un site de 30 hectares	- RADE	- Élus - SE - DSI	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
pouvant abriter une zone économique spéciale (ZES)		- DDLP - PRMP	- Sikki	- Sikki					
Activité 4.1.2.8.2. Création de la ZES de la commune de Sinendé	- RADE	- Élus - SE - DSI - DDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.8.3. Recherche du financement nécessaire à l'aménagement de la ZES	- RAAF	- Élus - SE - DSI - DDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.8.4. Initiation de contrats de PPP pour le développement d'activités commerciales et industrielles dans la ZES	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 4.1.2.9. Organisation des foires économiques et des événements culturels et sportifs									
Activité 4.1.2.9.1. Appui à l'organisation des foires économiques (artisanales et commerciales)	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 4.1.2.9.2. Appui à l'organisation des événements culturels	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.1.2.9.3. Appui à l'organisation des jeux ludiques et didactiques au profit des enfants	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Activité 4.1.2.9.4. Appui à l'organisation des tournois sportifs local, communal et départemental	- RAAF	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X	X	X	X
Action 4.1.2.10. Organisation du forum économique et social de Sinendé									
Activité 4.1.2.10.1. Préparation du forum avec les partenaires économiques et sociaux de la commune	- SE	- Élus - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X			
Activité 4.1.2.10.2. Organisation du forum économique et social de Sinendé	- SE	- Élus - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X			
Activité 4.1.2.10.3. Capitalisation du forum économique et social de la commune	- SE	- Élus - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki		X			
Programme 5 : Renforcement de la protection sociale et de la limitation des risques sécuritaires et environnementaux									
Objectif spécifique 5.1 : Consolider le dispositif local de limitation des risques sécuritaires, environnementaux et de protection sociale									
Résultat 5.1.1. Les risques sécuritaires sont limités dans tous les arrondissements de la commune									
Action 5.1.1.1. Renforcement de la couverture intégrale du territoire communal par la police républicaine									

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 5.1.1.1.1. Initiation d'actions de plaidoyer à l'endroit du gouvernement en vue de la création de nouveaux commissariats dans les arrondissements de Sikki et Sèkèrè	- Maire	- Élus - SE - Police Républicaine	- Parakou - Cotonou	- Parakou - Cotonou	X	X	X	X	X
Activité 5.1.1.1.2. Raccordement du Commissariat de police de des arrondissements de Sikki et de Sèkèrè en eau potable et en énergie électrique	- Maire	- Élus - SE - Police Républicaine	- Sikki - Sèkèrè	- Sikki - Sèkèrè	X	X		X	X
Activité 5.1.1.1.3. Octroi de subventions pour la dotation en matériels roulants et informatiques au profit des commissariats de police de la commune de Sinendé	- Maire	- Élus - SE - Police Républicaine	- Sinendé - Fô-Bouré	- Sinendé - Fô-Bouré	X	X	X	X	X
Activité 5.1.1.1.4. Facilitation des actions de sensibilisation de la population sur les risques sécuritaires initiées par la police républicaine et/ou l'administration communale	- Maire	- Élus - SE - Police Républicaine	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 5.1.1.2. Planification de la sécurité locale									
Activité 5.1.1.2.1. Élaboration et validation du plan local de sécurité de la commune de Sinendé	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - PRMP - Commissaire de police - Elus locaux	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 5.1.1.2.2. Mise en œuvre du plan local de sécurité de la commune de Sinendé	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - PRMP -	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.1.2.3. Suivi, évaluation et capitalisation du plan local de sécurité de la commune de Sinendé	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 5.1.1.3. Renforcement de la police communautaire									
Activité 5.1.1.3.1. Organisation de séances d'information et de sensibilisation de la population sur ses rôles et responsabilités en matière de co-production de la sécurité	- Maire/RDLP	- SE - RSI - RAAF - PRMP - Commissaire de Police Républicain - Elus communaux et locaux	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.1.3.2. Facilitation de l'organisation de patrouilles et des missions de renseignement périodiques	- Maire	- Élus - SE - RDLP - RAAF - PRMP - RSI - Police républicain	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Résultat 5.1.2. La performance communale en matière de protection sociale et environnementale est améliorée									
Action 5.1.2.1. Renforcement du dispositif communal de protection sociale									
Activité 5.1.2.1.1. Ciblage des personnes vulnérables (OEV, personnes âgées, indigents, etc.) dans tous les arrondissements	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - ANPC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.1.2. Appui à la prise en charge des personnes vulnérables (OEV, personnes âgées, indigents, etc.)	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - ANPC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.1.3. Assurance d'une meilleure synergie avec le programme ARCH du Gouvernement	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - ANPC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.1.4. Assurance d'une meilleure synergie avec le CPS et les ONG intervenant dans la protection sociale	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - ANPC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 5.1.2.2. Promotion des mesures d'adaptation aux changements climatiques									
Activité 5.1.2.2.1. Renforcement des initiatives de gestion durable des terres (GDT) dans tous les arrondissements	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 5.1.2.2.2. Renforcement de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) dans tous les arrondissements	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.2.3. Renforcement des mesures de gestion durable des forêts (GDF) dans tous les arrondissements	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.2.4. Relogement des habitants des zones à risques (cas de sinistres) dans tous les arrondissements	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.2.5. Promotion de l'utilisation des briques de terre comprimée (BTC) et d'autres matériaux locaux dans la construction des infrastructures dans tous les arrondissements	- RST	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.2.6. Promotion dans tous les arrondissements des plans-types d'habitats résistant aux bourrasques ou vents violents	- RST	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP - RADE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.2.7. Initiation des campagnes de reboisement dans tous les arrondissements	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
		- PRMP							
Action 5.1.2.3. Promotion des ressources énergétiques adaptées aux changements climatiques									
Activité 5.1.2.3.1. Appui aux initiatives de renforcement des capacités des producteurs sur les thématiques ACC/CES/GDF	- - RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.3.2. Appui à la promotion de l'utilisation des foyers améliorés	- RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.3.3. Initiation des campagnes de promotion de l'utilisation de la biomasse	- RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.3.4. Sensibilisation de la population à l'utilisation massive du gaz domestique dans en milieu urbain	- RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 5.1.2.4. Elaboration et mise en œuvre du plan communal de contingence									

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 5.1.2.4.1. Élaboration et validation du plan communal de contingence (PCC)	- RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP - ANPC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.4.2. Mise en œuvre du plan communal de contingence	- RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP - ANPC	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.4.3. Suivi-évaluation et capitalisation de la mise en œuvre du plan de contingence	- RST	- Élus - SE - RSI - RADE - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 5.1.2.5. Promotion de la sécurité foncière									
Activité 5.1.2.5.1. Élaboration du plan communal d'appui au fonctionnement et à l'ancrage des instances locales fonctionnelles (COGEF, SVGF, TC, CCU, CCAU)	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.5.2. Mise en œuvre du plan communal d'appui au fonctionnement et	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
à l'ancrage des tribunaux de conciliation, des COGEF et des SVGF		- PRMP							
Activité 5.1.2.5.3. Suivi-évaluation et capitalisation du plan communal d'appui au fonctionnement et à l'ancrage des tribunaux de conciliation, des COGEF et des SVGF	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.5.4. sensibilisation et facilitation de la délivrance des actes fonciers	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.2.5.5. Collecte périodique de données sur l'état des lieux des conflits fonciers	- RADE	- Élus - SE - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Résultat 5.1.3. L'équité et le genre sont promus									
Action 5.1.3.1. Elaboration du Plan Communal Genre (PCG)									
Activité 5.1.3.1.1. Élaboration du plan communal genre (PCG)	- SE -	- Élus - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.3.1.2. Mise en œuvre du plan communal genre (PCG)	- SE -	- Élus - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
Activité 5.1.3.1.2. Suivi-évaluation du PCG du plan communal genre (PCG)	- SE -	- Élus - RSI - RDLP - PRMP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 5.1.3.2. Assurance de l'égalité des sexes et appui à l'autonomisation de toutes les filles et femmes									
Activité 5.1.3.2.1. Sensibilisation de la population sur les droits des enfants, notamment des filles et des femmes	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - - Membre CCPE	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.3.2.2. Adoption d'une politique de discrimination positive en faveur des femmes lors des recrutements lancés par la mairie	- Maire	- SE - RSI - RAAF - CPS	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.3.2.3. Sensibilisation et accompagnement des leaders religieux dans la promotion des droits des filles et des femmes	- Maire -	- SE - RSI - RAAF - CPS - RDLP	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.3.2.4. Appui des initiatives de promotion du droit d'accès de la femme à la terre	- Maire -	- SE - RDLP - RSI - RAAF - CPS	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 5.1.3.3. Appui aux initiatives de protection des femmes et des enfants et de lutte contre les violences sexistes									
Activité 5.1.3.3.1. Appui à la création des activités génératrices de revenus (AGR)	- SE	- RDLP - RSI - RAAF	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
		- CPS	- Sikki	- Sikki					
Activité 5.1.3.3.2. Appui au fonctionnement des groupements de femmes	- SE	- RDLP - RSI - RAAF - CPS	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.3.3.3. Appui à la protection des femmes (kits nutritionnels, frais sanitaires...)	- SE	- RDLP - RSI - RAAF - CPS	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.3.3.4. Promotion des actions d'IEC et des mesures de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG)	- SE	- RDLP - RSI - RAAF - CPS	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Action 5.1.3.4. Création des espaces d'approfondissement de connaissances des adolescents.es et jeunes sur l'éducation à la santé sexuelle et reproductive									
Activité 5.1.3.4.1. Sensibilisation sur la prévention des grossesses en milieu scolaire et artisan	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - PTFs	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.3.4.2. Organisation d'actions d'IEC sur la santé sexuelle et reproductive à la radio KONE FM	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - PTFs	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X
Activité 5.1.3.4.3. Appui à la création de centres d'approfondissement de connaissances des adolescents.es et jeunes sur l'éducation à la santé sexuelle et reproductive	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Objectif général/ Programmes/ Objectif spécifique/ Résultat/ Action	Acteurs		Localisation		Chronogramme				
	Responsables	Impliqués	Villages/ Quartiers	Arrondissement	2024	2025	2026	2027	2028
		- ABPF, EquiFilles et autres							
Activité 5.1.3.4.4. Appui à la création et au fonctionnement de centres de surveillance épidémiologique	- RDLP	- SE - RSI - RAAF - CPS - REHA - Médecin chef	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	- Sinendé - Fô-Bouré - Sèkèrè - Sikki	X	X	X	X	X

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, mars 2023

1.12. CADRE LOGIQUE DU PDC4

Le cadre logique du PDC4 de Sinendé est mis en évidence à travers le tableau n°30 ci-dessous.

1.12.1 CADRE LOGIQUE DU PDC4

Tableau 28 : Cadre logique du PDC4

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
Objectif global : Contribuer à l'amélioration du bien-être de la population de Sinendé avec la participation des différents groupes socioprofessionnels			
Objectif du Programme 1 : Améliorer le cadre de vie en aménageant l'espace communal			
Résultat 1.1.1 . Les opérations de lotissement/ remembrement sont étendues et clôturées			
Action 1.1.1.1 . Clôture des opérations de lotissement/ remembrement engagées	- Nombre d'arrêtés/décisions de clôture des anciennes opérations de lotissement/ remembrement pris	- Arrêtés/ décisions de clôture des anciennes opérations de lotissement/ remembrement	- Autorisation par le Gouvernement de la reprise des opérations de lotissement/remembrement par les communes - Disponibilité des ressources budgétaires - Respect des termes contractuels par les cabinets de géomètres Coopération de la population concernée
Action 1.1.1.2 . Réglementation des ouvertures de nouvelles zones à l'urbanisation	- Nombre d'arrêtés/décisions de clôture des nouvelles opérations de lotissement/ remembrement pris	- Arrêtés/ décisions de clôture des nouvelles opérations de lotissement/ remembrement	- Autorisation par le Gouvernement de la reprise des opérations de lotissement/remembrement par les communes - Disponibilité des ressources budgétaires - Respect des termes contractuels par les cabinets de géomètres - Coopération de la population concernée
Action 1.1.1.3 . Reconstitution des plans des anciens lotissements	- Nombre de plans reconstitués des anciens lotissements	- Plans reconstitués des anciens lotissements	- Disponibilité des ressources budgétaires - Respect des termes contractuels par les cabinets de géomètres - Coopération de la population concernée
Résultat 1.1.2 . L'extension urbaine est renforcée			

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
<u>Action 1.1.2.1.</u> Elaboration et mise en œuvre du Plan Directeur d'Urbanisme de l'arrondissement de Sinendé	- Nombre de PDU élaboré(s) et validé(s)	- PDU	- Disponibilité des ressources budgétaires - Respect des termes contractuels par les cabinets d'urbanistes
<u>Résultat 1.1.3.</u> Les grandes affectations d'espaces sont réalisées dans tous les arrondissements			
<u>Action 1.1.3.1.</u> Constitution des réserves administratives pour les grandes affectations d'espaces dans tous les lotissements ouverts dans les arrondissements	- 01 hectare par lotissement de réserves administratives constituées	- Plans des réserves administratives	- Disponibilité des ressources budgétaires - Respect des termes contractuels par les cabinets de géomètres -
<u>Action 1.1.3.2.</u> Renforcement des initiatives de création/aménagement des forêts communautaires et forêts sacrées	- Nombre de forêts communautaires créées - Nombre de forêts sacrées aménagées	- Plans des forêts communautaires et forêts sacrées - Documents administratifs fonciers des communautaires et forêts sacrées	-
<u>Action 1.1.3.3.</u> Réhabilitation des retenues d'eau et bas-fonds	- Nombre de retenues d'eau et bas-fonds aménagés		
<u>Action 1.1.3.4.</u> Création des aires de pâturage et aménagement des couloirs de passage des animaux	- Nombre d'aires de pâturage créées - Nombre de kilomètres de couloirs de passage des animaux aménagés	-	
<u>Résultat 1.1.4.</u> Les domaines publics et privés de la commune sont sécurisés			
<u>Action 1.1.4.1.</u> Sécurisation des domaines publics et privés de la commune	- Nombre de domaines publics et privés de la commune sécurisés	- Documents administratifs de sécurisation foncière des domaines publics et privés	- Disponibilité des ressources budgétaires - Respect des termes contractuels par les cabinets de géomètres
<u>Résultat 1.1.5.</u> Le cadre de vie des centres urbains est amélioré			
<u>Action 1.1.5.1.</u> Amélioration du cadre de vie des centres urbains à travers la réalisation d'infrastructures et	- Nombre d'études réalisées	- Contrats de prestation - PV de réception définitive - Bordereaux de livraison	- Disponibilité des ressources budgétaires - Respect des termes contractuels par les cabinets de géomètres, les
	- Le linéaire (mètre) de voies pavées construites		
	- Le linéaire (mètre) de voies bitumées		
	- Le linéaire (mètre) de caniveaux construits		
	- Nombre de latrines publiques		

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
d'équipements de voirie, d'hygiène et d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'éclairage public - Le linéaire de voies urbaines ouvertes - Le linéaire de voies pavées/ bitumées entretenues - Nombre de structures de pré-collecte des déchets - Nombre de sites de regroupement des déchets - Nombre de décharge(s) intermédiaire(s) - Nombre de décharge(s) finale(s) - Nombre de cimetières aménagés 		<p>cabinets d'études et les structures prestataires</p> <p>-</p>
Résultat 1.1.6. La mobilité dans les villages est facilitée			
Action 1.1.6.1. Aménagement et entretien des pistes rurales de forte fréquentation des villages	<ul style="list-style-type: none"> - Le linéaire (m) de pistes rurales aménagées - Le linéaire (m) de pistes rurales entretenues 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de prestation - PV de réception définitive 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Respect des termes contractuels par les cabinets de géomètres, les cabinets d'études et les structures prestataires
Objectif du Programme 2. : Améliorer la fourniture des services sociaux de base à travers la viabilisation et l'équipement des espaces lotis			
Résultat 2.1.1. La performance de la commune en matière de délivrance des services sociaux de base est améliorée			
Action 2.1.1.1. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires (maternelle et primaire) dans tous les arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de salles de classe construites - Nombre de salles de classe réhabilitées - Nombre de salles de classe entretenues - Nombre de salles de classe équipées - Mètres linéaires de clôture 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de prestation - Rapports techniques - PV de réception définitive 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Respect des termes contractuels par les cabinets de géomètres, les cabinets d'études et les structures prestataires
Action 2.1.1.2. Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation maternelle et primaire	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de matériels didactiques dotés - Nombre d'apprenants appuyés à travers les cours de renforcement 	<ul style="list-style-type: none"> - Bons de commande - Bordereaux de livraison - Rapports techniques - PV de réception définitive 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'écoles appuyées en matière de paiement des factures d'eau et d'électricité - Nombre d'actions de plaidoyer pour la dotation en enseignants aux écoles et collègues - Nombre de moyens roulants acquis au profit de la région pédagogique 		
<u>Action 2.1.1.3.</u> Amélioration de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de séances organisées - Nombre d'actions de sensibilisation en présentiel - Nombre d'actions de sensibilisation sur la radio communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports techniques - Comptes rendus de séances 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Intérêt de la cible
<u>Action 2.1.1.4.</u> Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures d'alphabétisation dans tous les arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de centres d'alphabétisation construits - Nombre de centres d'alphabétisation réhabilité - Nombre de centres d'alphabétisation entretenue - Nombre de centres d'alphabétisation équipés 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de prestation - Rapports techniques - PV de réception définitive 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Respect des termes contractuels par les cabinets de géomètres, les cabinets d'études et les structures prestataires
<u>Action 2.1.1.5.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de facilitateurs recrutés - Nombre de matériels didactiques dotés - Nombre de suivi des activités d'alphabétisation - Nombre de facilitateurs recyclés 	<ul style="list-style-type: none"> - Bons de commande - Bordereaux de livraison - Rapports techniques - PV de réception définitive 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique
<u>Action 2.1.1.6.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation alternative (Centres Barka)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux facilitateurs/trices recrutés - Nombre d'apprenants/ apprenantes inscrits aux sessions d'alphabétisation - Nombre de sessions d'alphabétisation organisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports techniques - Comptes rendus de séances 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Intérêt de la cible

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
<u>Action 2.1.1.7.</u> Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements	- Nombre de dispensaires, maternités, logements, laboratoires, incinérateurs, blocs administratifs construits	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de prestation - Rapports techniques - PV de réception définitive 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Respect des termes contractuels par les cabinets de géomètres, les cabinets d'études et les structures prestataires
	- Nombre de dispensaires, maternités, logements, laboratoires, incinérateurs, blocs administratifs réhabilités		
	- Nombre de dispensaires, maternités, logements, laboratoires, incinérateurs, blocs administratifs équipés		
	- Mètre linéaire de clôture		
<u>Action 2.1.1.8.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur sanitaire	- Nombre de matériels sanitaires dotés	<ul style="list-style-type: none"> - Bons de commande - Bordereaux de livraison - Rapports techniques - PV de réception définitive 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique
	- Nombre de relais communautaires appuyés à travers les sessions de renforcement		
	- Nombre d'actions de plaidoyer pour la dotation en personnels soignants		
	- Nombre de moyens roulants acquis au profit des formations sanitaires		
<u>Action 2.1.1.9.</u> Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements	- Nombre d'aires de jeux construites	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de prestation - Rapports techniques - PV de réception définitive 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Respect des termes contractuels par les cabinets de géomètres, les cabinets d'études et les structures prestataires
	- Nombre de centres de jeunes construits		
	- Nombre d'aires de jeux réhabilitées		
	- Nombre de centres de jeunes réhabilités		
	- Nombre d'aires de jeux équipées		
	- Nombre de centres de jeunes équipés		
	- Nombre d'aires de jeux entretenues		

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de centres de jeunes entretenus - Mètre linéaire de clôture - Site aménagé pour des festivals culturels 		
<u>Action 2.1.1.10.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans les secteurs des sports, cultures et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de directives encadrant l'octroi de subventions aux clubs sportifs, aux événements culturels et de loisirs élaborées - Montants de subventions accordées aux clubs sportifs et aux événements culturels et culturels - Nombre de clubs sportifs et d'événements culturels et de loisirs formalisés - Plan de valorisation des potentialités culturelles et culturelles est élaboré 	<ul style="list-style-type: none"> - Bons de commande - Bordereaux de livraison - Rapports techniques - PV de réception définitive 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique
<u>Action 2.1.1.11.</u> Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures hydrauliques dans tous les arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de SAEP-mV construits - Nombre de FPMH construits - Nombre de FPMH réhabilités - Nombre de forages équipés de pompes à motricité humaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de prestation - Rapports techniques - PV de réception définitive 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Respect des termes contractuels par les cabinets de géomètres, les cabinets d'études et les structures prestataires
<u>Action 2.1.1.12.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contrats d'affermage à jour - Nombre de contrôles de la qualité de l'eau potable effectués 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats d'affermage - Rapports techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique
<u>Action 2.1.1.13.</u> Amélioration de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'apprenants pris en charge en matière sanitaire - Nombre d'écoles subventionnées par rapport à la cantine scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports techniques - Bordereaux de transfert 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
	- Nombre de sensibilisation pour zéro grossesse en milieu scolaire « ZEGROMIS »		
<u>Action 2.1.1.14.</u> Amélioration de la nutrition et de l'alimentation dans la commune	- Nombre de groupements/ONG de transformation agroalimentaire appuyés et/ou accompagnés - Nombre de séances/actions de sensibilisation organisées en matière d'adoption d'une alimentation complémentaire à partir de 06 mois d'allaitement exclusif	- Bons de commande - Bordereaux de livraison - Rapports techniques	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique
<u>Action 2.1.1.15.</u> Soutien aux projets d'éclairage public et de télécommunication dans les zones urbaines et rurales	- Nombre de lampadaires solaires acquis - Nombre de jeunes renforcés sur la maintenance et l'entretien des équipements solaires - Nombre d'actions de plaidoyer menées pour la couverture intégrale des réseaux de téléphonie mobile	- Bons de commande - Bordereaux de livraison - Rapports techniques - PV de réception définitive	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique - Respect des termes contractuels par les cabinets de géomètres, les cabinets d'études et les structures prestataires
Objectif du Programme 3 : Renforcer la gouvernance locale et la performance de l'administration communale par le développement du numérique, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée et des médias			
Résultat 3.1.1. La performance de l'administration et la gouvernance locale sont améliorées			
<u>Action 3.1.1.1.</u> Renforcement de l'effectif et des capacités de l'administration communale	- Au moins 01 plan quinquennal de recrutement et de renforcement des capacités de l'administration communale - Nombre d'agents des collectivités locales renforcées - Nombre d'agents des collectivités locales recrutés/ mis à disposition - Nombre de thématiques de renforcement des capacités	- Contrats de prestation - Bordereaux de livraison - Rapports techniques - PV de réception définitive -	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'évaluation du personnel réalisé - Nombre d'équipements/matériels acquis au profit du personnel - Nombre d'actions de renforcement des capacités sur le manuel des procédures 		
<u>Action 3.1.1.2.</u> Densification de la digitalisation de l'administration communale, de l'assurance du système de sécurité et de protection des données personnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plan d'actions de sécurité - Nombre de site WEB et d'applications de gestion administrative et d'applications mobiles de communication - Nombre de canaux digitaux de diffusion d'information - Nombre d'interaction sur les divers canaux digitaux - Nombre d'actifs existants et de dispositifs de traitement des données - Nombre d'équipements/matériels d'information et de communication - Nombre de plan de communication - Nombre d'actions de communication mises en œuvre - Nombre de dispositifs de sécurité environnementale des systèmes d'information - Nombre de mentions d'information sur les documents officiels (listes de présence, fiches de collecte, courriels, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bons de commande - Contrats de prestation - Bordereaux de livraison - Rapports techniques - PV de réception définitive - 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'affiches d'information sur les droits des personnes concernées - Nombre de processus de gestion des réclamations - Nombre de processus de notification de violation des données personnelles 		
<u>Action 3.1.1.3.</u> Planification locale et dynamisation du système de suivi-évaluation, de redevabilité et de participation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de documents de planification (PTA, PAI, Budgets, Plans d'entretien, Plan de contingence, comptes administratifs, etc.) élaborés - Nombre de séances de reddition de comptes - Nombre de consultation(s) initiées à l'endroit de la population sur divers sujets - Nombre de projets conduits sous l'approche du développement conduit par les communautés (DCC) - Nombre de citoyens participant aux sessions du CC 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de planification - Comptes rendus de séances 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
<u>Action 3.1.1.4.</u> Mise en place d'un dispositif d'information et de suivi-évaluation des projets communaux et des ODD	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'aspects transversaux et spécifiques (sécurité humaine, genre, digitalisation, changements climatiques, attractivité territoriale, 10 cibles ODD) - Nombre de fiches signalétiques des projets (prise en compte des aspects transversaux et spécifiques) - Nombre de mises à jour du SISE - Nombre de soumissions aux appels à projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches signalétiques - Dossiers de soumission aux appels à projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
<u>Action 3.1.1.5.</u> Amélioration du mécanisme de mobilisation, de gestion et de sécurisation des ressources financières	- Nombre de matières imposables	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des matières imposables - Plans de mobilisation - Comptes rendus de séances - Conventions - Liste des agents assermentés - Dispositifs de mobilisation des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
	- Nombre de plans de mobilisation élaborés, revus et mis en œuvre		
	- Nombre de séances du comité de mobilisation tenues		
	- Nombre de séances du comité de trésorerie		
	- Nombre de conventions signées entre mairie-CIPE		
	- Nombre de conventions signées et mairie-TC		
	- Nombre de matières imposables recouvrées par TPE		
	- Nombre d'agents collecteurs assermentés		
- Nombre de dispositifs mis en place			
<u>Action 3.1.1.6.</u> Amélioration du fonctionnement des organes communaux et infracommunaux	- Nombre de sessions du CC	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de sessions de renforcement de capacités - Comptes rendus de séances 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
	- Nombre de sessions du CS		
	- Nombre de sessions du CA		
	- Nombre de sessions de concertation avec les CA		
	- Nombre de sessions des conseils de village ou de quartier de ville		
	- Nombre de sessions du cadre de concertation avec les SDE		
	- Nombre de séances de cadres de concertation (cadre intégrateur et cadre SDE-Commune)		
	- Nombre de sessions du cadre intégrateur		

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
Résultat 3.1.2. La gouvernance locale, la vie associative, l'intercommunalité, la coopération décentralisée et le partenariat avec la diaspora, ONG et autres institutions sont améliorées			
Action 3.1.2. Dynamisation des associations locales, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, du partenariat avec la diaspora, ONG et autres institutions	- Nombre d'associations formalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des associations formalisées - Rapports techniques - Conventions de partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
	- Nombre d'actions de renforcement des capacités en vie associative exécutées au profit des associations formalisées		
	- Nombre de conventions de coopération intercommunale signées		
	- Nombre de conventions de coopération décentralisées signées		
	- Nombre de conventions de partenariat signées avec des associations de la diaspora, fondations, ONG et autres institutions		
Action 3.1.2.1. Amélioration de la visibilité de la commune à travers le développement des mass média et autres canaux de communication	- Nombre de concertations initiées en vue de définir la forme de collaboration avec la radio communautaire KONÉ FM	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendus des concertations - Conventions de partenariat - Bordereaux de transferts des subventions - Rapports techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
	- Nombre de convention(s) de partenariat signée(s)		
	- Montants de la subvention accordée à la radio communautaire KONÉ FM		
	- Nombre de reportages diffusés		
	- Nombre d'enquêtes diffusées		
	- Nombre de documentaires diffusés		
	- Nombre d'interviews diffusées		
	- Nombre de communiqués et d'émissions interactives diffusés		

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de publi-reportages diffusés - Nombre de spots, audios et audiovisuels diffusés - Nombre conceptions graphiques diffusées 		
Objectif du Programme 4. : Créer l'écosystème favorable à la croissance économique territoriale			
Résultat 4.1.1. L'attractivité du territoire communal est renforcée			
<u>Action 4.1.1.1.</u> Définition d'un mécanisme de cadrage du climat des affaires à l'échelle communale axé sur l'attractivité et la compétitivité territoriales	- Nombre de critères d'appréciation du climat des affaires au niveau communal	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches signalétiques des critères - PV de constitution du cadre de concertation - Cadre d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
	- Nombre de cadre(s) de concertation de facilitation du dialogue secteur public-secteur privé		
	- Nombre de cadre(s) d'investissement élaboré(s)		
<u>Action 4.1.1.2.</u> Aménagement et valorisation des sites touristiques de la commune	- Nombre d'étude(s) préalable(s) à l'aménagement des sites touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'études - Rapports techniques - Conventions de partenariats - Bordereaux de transfert de ressources des partenaires - Rapports de fréquentation des sites touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
	- Nombre de sites touristiques aménagés		
	- Nombre d'investissements captés		
	- Taux de fréquentation des sites touristiques		
	- Circuit créé	<ul style="list-style-type: none"> - Plan du circuit touristique - Rapports techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique
	- Nombre d'actions d'aménagement du circuit touristique		

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'action(s) de promotion du circuit touristique (média, nombre d'emplois créés, gadgets et divers articles, etc.) - Nombre d'actions de labellisation et de droits de propriété - Nombre d'investissements captés pour aménager et valoriser le circuit touristique - Taux de fréquentation des sites touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de fréquentation du circuit 	
<u>Action 4.1.1.4.</u> Opérationnalisation de la réglementation relative à l'exploitation des carrières	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de carrières identifiées - Nombre de carrières formalisées - Délibérations sur le montant du certificat d'occupation de sites - Délibérations de détermination des tarifs de vente des produits de carrière - Nombre d'actions de sensibilisation des exploitants et de la population - Nombre d'agents collecteurs positionnés 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des carrières identifiées - PV de délibération - Rapports techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
<u>Résultat 4.1.2.</u> La croissance économique territoriale est renforcée			
<u>Action 4.1.2.1.</u> Promotion de l'agriculture intensive et durable (Soja, Acajou, Coton, Maïs, Sorgho, Igname, Riz, cultures maraîchères et autres)	<ul style="list-style-type: none"> - PDCA élaboré - Nombre d'actions de renforcement de capacités sur la NDT/GDT/ACC/GDF - Nombre de producteurs appuyés en semences améliorées - Nombre d'OPA appuyées en matière de mise en marché collective 	<ul style="list-style-type: none"> - PDCA - Rapports de sessions de renforcement des capacités - Liste des OPA - Rapports techniques - Bons de commande 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de tonnes d'intrants spécifiques dotés - Nombre d'équipements de mécanisation dotés - Nombre de magasins de stockage construits - Nombre de facilitateurs de marchés opérationnels - Montants de la CDL collectée - Nombre de clusters - Nombre de sites maraîchers exploités - Nombre de sites rizicoles aménagés 	<ul style="list-style-type: none"> - Bordereaux de livraison - Bordereaux de transferts 	
<u>Action 4.1.2.2.</u> Promotion de l'agropastoralisme et de la réduction de la mobilité des éleveurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de parcs de vaccination - Nombre de campements pastoraux - Linéaire de couloirs de passage - Superficie d'aires de pâturage aménagées 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des parcs - Liste des campements - Rapports techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
<u>Action 4.1.2.3.</u> Promotion de l'entrepreneuriat, de l'apprentissage, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entrepreneurs renforcés - Nombre de jeunes chercheurs d'emploi insérés (auto-emploi et emploi salarié) - Nombre sessions de l'ULPE et de la PCME - Nombre d'appuis apportés au collectif des artisans concernant les dispositifs CQP et CQM 	<ul style="list-style-type: none"> - Listes/ bases de données des entrepreneurs - Rapports techniques - PV des sessions 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
<u>Action 4.1.2.4.</u> Promotion de l'aquaculture et de l'aviculture	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites aménagés - Quantité d'alevins fournis - Nombre de comités de gestion fonctionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Listes des sites - Bons de commande des alevins - Bordereaux de livraison des alevins - PV des sessions des comités 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'infrastructures marchandes construites 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des infrastructures - Rapports techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
<u>Action 4.1.2.5.</u> Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures marchandes	- Nombre d'infrastructures marchandes réhabilitées		<ul style="list-style-type: none"> - Existence de volonté politique - Respect des termes contractuels par les entreprises prestataires
	- Linéaire de clôture		
<u>Action 4.1.2.6.</u> Promotion du transport routier	- Linéaire d'infrastructures de transport rural (ITR)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de prestation - Rapports techniques - Bordereaux de réception définitive 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique - Respect des termes contractuels par les entreprises prestataires
	- Nombre d'ouvrages de franchissement		
	- Nombre de gares routières réalisées/aménagées		
<u>Action 4.1.2.7.</u> Création d'un mécanisme communal de labellisation, de digitalisation et de compétitivité des TPE/MPME/PMI	- Répertoire des entreprises de terroir	<ul style="list-style-type: none"> - Répertoire - Cadre institutionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique - Respect des termes contractuels par les entreprises prestataires
	- Nombre de cadre(s) institutionnel(s) de conduite du processus de labellisation		
<u>Action 4.1.2.8.</u> Création et promotion des pôles de développement commerciaux	- Nombre de marchés aménagés	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de prestation - Rapports techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique - Respect des termes contractuels par les entreprises prestataires
	- Nombre de marchés à bétail		
	- Nombre de marchés spécifiques aux produits de terroir		
<u>Action 4.1.2.9.</u> Organisation des foires économiques et des événements culturels et sportifs	- Nombre de foires organisées	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de prestation - Rapports techniques - PV de séances de concertation - Bons de commande - Bordereaux de livraison - PV de réception définitive 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique - Respect des termes contractuels par les entreprises prestataires
	- Nombre d'événements culturels organisés		
	- Nombre d'événements sportifs organisés		
<u>Action 4.1.2.10.</u> Organisation du forum économique et social de Sinendé	- Nombre de forum	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport du forum - Conventions 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique
	- Nombre de convention(s) de partenariat signée(s)		
	- Volume du financement mobilisé		

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
		- Bordereaux de transfert des ressources financières	- Respect des engagements financiers des PTF
Objectif du Programme 5 : Consolider le dispositif local de limitation des risques sécuritaires, environnementaux et de protection sociale			
Résultat 5.1.1. Les risques sécuritaires sont limités dans tous les arrondissements de la commune			
<u>Action 5.1.1.1.</u> Renforcement de la couverture intégrale du territoire communal par la police républicaine	- Nombre d'actions de plaidoyer faites en vue de l'ouverture de commissariats	- Rapports techniques - Bordereaux des subventions - Bons de commande - Bordereaux de livraison - PV de réception définitive	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
	- Subventions		
	- Nombre de moyens roulants		
	- Nombre de matériels informatiques et mobiliers		
	- Nombre de sensibilisation		
<u>Action 5.1.1.2.</u> Planification de la sécurité locale	- Plan de sécurité locale	- Plan local de sécurité - PV de constitution des comités locaux - Rapports techniques	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
	- Nombre de comités locaux de sécurité		
	- Nombre d'actions de police communautaire		
	- Nombre d'actions de coproduction de sécurité		
	- Nombre de sensibilisation		
<u>Action 5.1.1.3.</u> Renforcement de la police communautaire	- Nombre de séances d'information et de sensibilisation	- Rapports techniques - PV de concertation	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique -
	- Nombre de concertations		
	- Nombre de patrouilles et de missions de renseignement périodiques		
Résultat 5.1.2. La performance communale en matière de protection sociale, environnementale et foncière est améliorée			
<u>Action 5.1.2.1.</u> Renforcement du dispositif communal de protection sociale	- Nombre de personnels qualifiés	- Bordereaux des subventions - Rapports techniques	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique
	- Subventions accordées (CPS)		
	- Nombre d'appuis en faveur des enfants talibés et en situation difficile		
	- Nombre d'actions de sensibilisation sur les cas sociaux spécifiques		

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
<u>Action 5.1.2.2.</u> Promotion des mesures d'adaptation aux changements climatiques	- Nombre de semences adaptées aux changements climatiques	- Bons de commande des semences - Bordereaux de réception - Rapports techniques	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique - Intérêt et coopération de la population
	- Nombre de plants adaptés aux CC/ superficies		
	- Nombre d'actions IEC		
	- Nombre de pratiques ACC/CES/GDF		
<u>Action 5.1.2.3.</u> Promotion des ressources énergétiques adaptées aux changements climatiques	- Nombre de plants/ superficies bois énergie	- Rapports techniques - Bons de commande - Bordereaux de réception	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique - Intérêt et coopération de la population
	- Nombre de foyers améliorés		
<u>Action 5.1.2.4.</u> Elaboration et mise en œuvre du plan communal de contingence	- Plan de contingence	- Plan de contingence - Rapports techniques	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique - Intérêt et coopération de la population
	- Nombre d'actions		
<u>Action 5.1.2.5.</u> Promotion de la sécurité foncière	- Nombre d'instances locales fonctionnelles (COGEF, SVGF, TC, CCU, CCAU)	- Liste des instances locales - Rapports techniques - Actes fonciers - PV de jugement des tribunaux de conciliation	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique - Intérêt et coopération de la population
	- Nombre de renforcement de capacités		
	- Nombre d'actes fonciers délivrés		
	- Nombre de conflits fonciers enregistrés		
Résultat 5.1.3. L'équité et le genre sont promus			
<u>Action 5.1.3.1.</u> Elaboration du Plan Communal Genre (PCG)	- Plan communal genre	- Plan communal genre - Rapports techniques	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique - Intérêt et coopération de la population
	- Nombre de point(s) focal(aux) genre		
<u>Action 5.1.3.2.</u> Assurance de l'égalité des sexes et appui à l'autonomisation des filles et femmes	- Nombre d'actions de sensibilisation sur les droits des femmes	- Rapports techniques	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique - Intérêt et coopération de la population
	- Nombre d'actions de renforcement de capacités		

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources/ Moyens de vérification	Hypothèses
<u>Action 5.1.3.3.</u> Appui aux initiatives de protection des femmes et des enfants et de lutte contre les violences sexistes	- Nombre d'activités génératrices de revenus appuyées	- Rapports d'activités - Liste des groupements - Liste des cas de VGB enregistrés	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique - Intérêt et coopération de la population
	- Nombre de groupements de femmes appuyés		
	- Protection des femmes		
	- Nombre d'action d'IEC		
	- Nombre de cas de VGB enregistrés		
<u>Action 5.1.3.4.</u> Création des espaces d'approfondissement de connaissances des adolescents (es) et jeunes sur l'éducation à la santé sexuelle et reproductive	- Nombre de grossesses en milieu scolaire et artisan	- Rapports d'enquêtes - Rapports techniques - Liste des centres	- Disponibilité des ressources budgétaires - Existence de volonté politique - Intérêt et coopération de la population
	- Nombre d'actions d'IEC		
	- Nombre de centres d'adolescents créés		
	- Nombre de centres de surveillance épidémiologique		

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, mars 2023

1.13. MECANISME DE FINANCEMENT DU PDC4

Le mécanisme de financement du PDC4 fait ressort d'une part, le coût du PDC4 et, d'autre part, son mécanisme de financement.

1.13.1 COÛT DU PDC4

Le portefeuille des projets du PDC4 (2024-22028) s'élève à **6 651 540 000** FCFA soit une hausse de 62,74% par rapport au budget du PDC3. Le tableau n°31 ci-dessous donne un aperçu du nombre de programmes et projets et de leurs montants respectifs.

Tableau 29 : Nombre de programmes et projets et leurs montants respectifs

N°	Nombre de programmes et projets	Montants (FCFA)	%
1.	<u>Programme 1</u> : Aménagement territorial	1 863 200 000	29,41
1.1.	<u>Projet 1</u> : Clôture des opérations de lotissement/ remembrement engagées	9600 000	
1.2.	<u>Projet 2</u> : Réglementation des ouvertures de nouvelles zones à l'urbanisation	22 400 000	
1.3.	<u>Projet 3</u> : Reconstitution des plans des anciens lotissements	16 400 000	
1.4.	<u>Projet 4</u> : Elaboration et mise en œuvre du Plan Directeur d'Urbanisme de la ville de Sinendé	43 200 000	
1.5.	<u>Projet 5</u> : Constitution et sécurisation des réserves administratives pour les grandes affectations d'espaces dans tous les lotissements ouverts dans les arrondissements	112 000 000	
1.6.	<u>Projet 6</u> : Renforcement des initiatives de création/aménagement des forêts communautaires et forêts sacrées	74 800 000	
1.7.	<u>Projet 7</u> : Réhabilitation des retenues d'eau et bas-fonds	392 000 000	
1.8.	<u>Projet 8</u> : Création des aires de pâturage et aménagement des couloirs de passage des animaux	256 000 000	
1.9.	<u>Projet 9</u> : Sécurisation des domaines publics et privés de la commune	192 000 000	
1.10.	<u>Projet 10</u> : Amélioration du cadre de vie des centres urbains à travers la réalisation d'infrastructures et d'équipements de voirie, d'hygiène et d'assainissement	444 000 000	
1.11.	<u>Projet 11</u> : Aménagement et entretien des pistes rurales de forte fréquentation des villages	300 000 000	
2.	<u>Programme 2</u> : Développement socio-communautaire	2 371 200 000	37,43
2.1.	<u>Projet 12</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires (maternelle et primaire) dans tous les arrondissements	257 000 000	
2.2.	<u>Projet 13</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation maternelle et primaire	529 600 000	

	<u>Projet 14</u> : Amélioration de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école	4 800 000	
2.3.	<u>Projet 15</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures d'alphabétisation dans tous les arrondissements	96 000 000	
2.4.	<u>Projet 16</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'alphabétisation	4000000	
2.5.	<u>Projet 17</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation alternative (Centres Barka)	17 200 000	
2.6.	<u>Projet 18</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements	249 200 000	
2.7.	<u>Projet 19</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur sanitaire	272 000 000	
2.8.	<u>Projet 20</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements	496 000 000	
2.9.	<u>Projet 21</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans les secteurs des sports, cultures et loisirs	18 400 000	
2.10.	<u>Projet 22</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures hydrauliques dans tous les arrondissements	80 400 000	
2.11.	<u>Projet 23</u> : Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'eau potable, hygiène et assainissement	256 800 000	
2.12.	<u>Projet 24</u> : Amélioration de la nutrition et de l'alimentation dans la commune	18 400 000	
2.13.	<u>Projet 25</u> : Soutien aux projets d'éclairage public et de télécommunication dans les zones urbaines et rurales	86 240 000	
3.	<u>Programme 3</u> : Développement institutionnel et coopératif	404.500.000	5,11
3.1.	<u>Projet 26</u> : Renforcement de l'effectif et des capacités de l'administration communale	80 000 000	
3.2.	<u>Projet 27</u> : Densification de la digitalisation de l'administration communale, de l'assurance du système de sécurité et de protection des données personnelles	31 200 000	
3.3.	<u>Projet 28</u> Planification locale et dynamisation du système de suivi-évaluation, de redevabilité et de participation citoyenne	34 800 000	
3.4.	<u>Projet 29</u> : Mise en place d'un dispositif d'information et de suivi-évaluation des projets communaux et des ODD	4 000 000	
3.5.	<u>Projet 30</u> : Amélioration du mécanisme de mobilisation, de gestion et de sécurisation des ressources financières	65 200 000	
3.6.	<u>Projet 31</u> : Amélioration du fonctionnement des organes communaux et infracommunaux	12 800 000	
3.7.	<u>Projet 32</u> : Dynamisation des associations locales, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, du partenariat avec la diaspora, ONG et autres institutions	59 600 000	

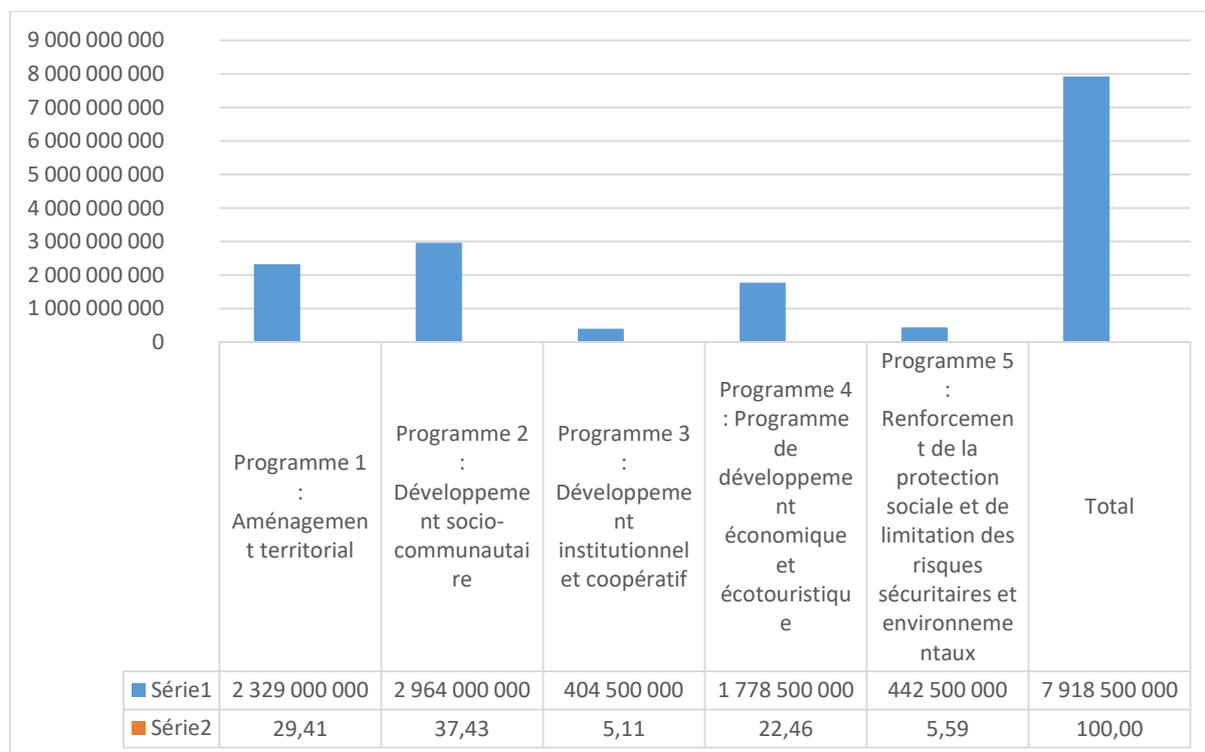
3.8.	<u>Projet 33</u> : Amélioration de la visibilité de la commune à travers le développement des mass média et autres canaux de communication	36 000 000	
4.	<u>Programme 4</u> : Programme de développement économique et écotouristique	1 422 800 000	22,46
4.1.	<u>Projet 34</u> : Définition d'un mécanisme de cadrage du climat des affaires à l'échelle communale axé sur l'attractivité et la compétitivité territoriales	12 800 000	
4.2.	<u>Projet 35</u> : Aménagement et valorisation des sites touristiques de la commune	206 400 000	
4.3.	<u>Projet 36</u> : Opérationnalisation de la réglementation relative à l'exploitation des carrières	5200 0 00	
4.4.	<u>Projet 37</u> : Promotion de l'agriculture intensive et durable (Soja, Acajou, Coton, Maïs, Sorgho, Igname, Riz, cultures maraîchères et autres)	16 000 000	
4.5.	<u>Projet 38</u> : Promotion de l'agro-pastoralisme et de la réduction de la mobilité des éleveurs	206 400 000	
4.6.	<u>Projet 39</u> : Promotion de l'entrepreneuriat, de l'apprentissage, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes	9 200 000	
4.7.	<u>Projet 40</u> : Promotion de la pisciculture et de l'aviculture	183 200 000	
4.8.	<u>Projet 41</u> : Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures marchandes	433 200 000	
4.9.	<u>Projet 42</u> : Promotion du transport routier	176 400 000	
4.10.	<u>Projet 43</u> : Création d'un mécanisme communal de labellisation, de digitalisation et de compétitivité des TPE/MPME/PMI	12 000 000	
4.11.	<u>Projet 44</u> : Création et promotion des pôles de développement commerciaux	82 800 000	
4.12.	<u>Projet 45</u> : Organisation des foires économiques et des événements culturels et sportifs	64 000 000	
4.13.	<u>Projet 46</u> : Organisation du forum économique et social de Sinendé	30 500 000	
5.	<u>Programme 5</u> : Renforcement de la protection sociale, de la limitation des risques sécuritaires et environnementaux	354 000 000	5,59
5.1.	<u>Projet 47</u> : Renforcement de la couverture intégrale du territoire communal par la police républicaine	18 400 000	
5.2.	<u>Projet 48</u> : Planification de la sécurité locale	44 800 000	
5.3.	<u>Projet 49</u> : Renforcement de la police communautaire	12000 000	
5.4.	<u>Projet 50</u> : Renforcement du dispositif communal de protection sociale	20 800 000	
5.5.	<u>Projet 51</u> : Promotion des mesures d'adaptation aux changements climatiques	74 800 000	

5.6.	<u>Projet 52</u> : Promotion des ressources énergétiques adaptées aux changements climatiques	12 000 000	
5.7.	<u>Projet 53</u> : Elaboration et mise en œuvre du plan communal de contingence	46 400 000	
5.8.	<u>Projet 54</u> : Promotion de la sécurité foncière	37 200 000	
5.9.	<u>Projet 55</u> : Elaboration du Plan Communal Genre (PCG)	11 200 000	
5.10.	<u>Projet 56</u> : Assurance de l'égalité des sexes et appui à l'autonomisation des filles et femmes	16 000 000	
5.11.	<u>Projet 57</u> : Appui aux initiatives de protection des femmes et des enfants et de lutte contre les violences sexistes	16 000 000	
5.12.	<u>Projet 58</u> : Création des espaces d'approfondissement de connaissances des adolescents.es et jeunes sur l'éducation à la santé sexuelle et reproductive	44 400 000	
TOTAL		6334 800 000	
Suivi-évaluation du PDC4		316 740 000	
TOTAL GÉNÉRAL		6 651 540 000	

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, mars 2023

La figure n°10 ci-dessous donne un aperçu du portefeuille budgétaire global du PDC4 assorti du poids de chaque programme.

Figure 10 : Répartition pondérale des programmes du PDC4 et justification



Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé

L'analyse du graphique n°12 ci-dessus met en évidence les constats ci-après :

- Le programme de développement sociocommunautaire vient en tête en termes de poids avec 37,43%. Ce constat s'arrime bien avec les résultats obtenus à l'issue du diagnostic préalable à l'élaboration du PDC4. La délivrance des services publics de qualité aux populations est prioritairement au cœur des choix stratégiques de la commune en vue de consolider les acquis et poursuivre l'amélioration de son développement ;
- Le programme d'aménagement territorial vient en deuxième position avec un poids de 29,41%. Il met en exergue les choix stratégiques de la commune en matière d'aménagement et de viabilisation de son territoire. C'est un domaine de compétences dans lequel la commune affiche de faibles scores ainsi les résultats du diagnostic préalable à l'élaboration du PDC4 l'objectivent ;
- Le programme de développement économique et écotouristique vient en troisième position avec 22,46%. Ce programme met en exergue les choix de la commune en matière d'attractivité territoriale à travers le développement des activités économiques et touristiques ;
- Le programme du renforcement de la protection sociale et de limitation des impacts vient en quatrième position avec un poids de 5,59%. Il traduit les engagements forts de la commune en ce qui concerne la réduction des inégalités territoriales et sociales, la mitigation des défis sécuritaires et climatiques ;
- Le programme de développement institutionnel et coopératif vient en cinquième position avec un poids de 5,11%. Il traduit les engagements forts de la commune en matière de développement communal à travers la densification des volets institutionnel et coopératif.

1.13.2 MÉCANISME DE FINANCEMENT

Pour financer les différents programmes déclinés en projets du PDC4, la commune aura recours à différentes sources de financement. Compte tenu surtout des centres d'intérêt des partenaires techniques et financiers, de la nature des subventions du FIC reçues et des décisions du Conseil Communal, les sources de financement peuvent varier d'un secteur à l'autre ou d'un investissement à l'autre. Les sources de financement du PDC4 peuvent être regroupées en sept (7) grandes catégories à savoir :

- les ressources propres de la commune ;
- le Fonds d'Investissement Communal (FIC)
- les partenaires techniques et financiers ;
- la coopération décentralisée ;
- les partenaires locaux : contreparties des communautés ;
- le partenariat public-privé ;
- les emprunts ;
- Etc.

Le Cadre de financement du PDC4 de Sinendé est présenté dans le tableau n°32 ci-dessous.

Tableau 30 : Schéma de financement du PDC4 de Sinendé

Sources de financement	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Recettes propres	111 800 358	111 800 358	111 800 358	111 800 358	111 800 358	559 001 790
FADEC	388 707 642	388 707 642	388 707 642	388 707 642	388 707 642	1 943 538 210
Contributions des PTF	829 800 000	829 800 000	829 800 000	829 800 000	829 800 000	4 149 000 000
Total	1 330 308 000	6 651 540 000				

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, mars 2023

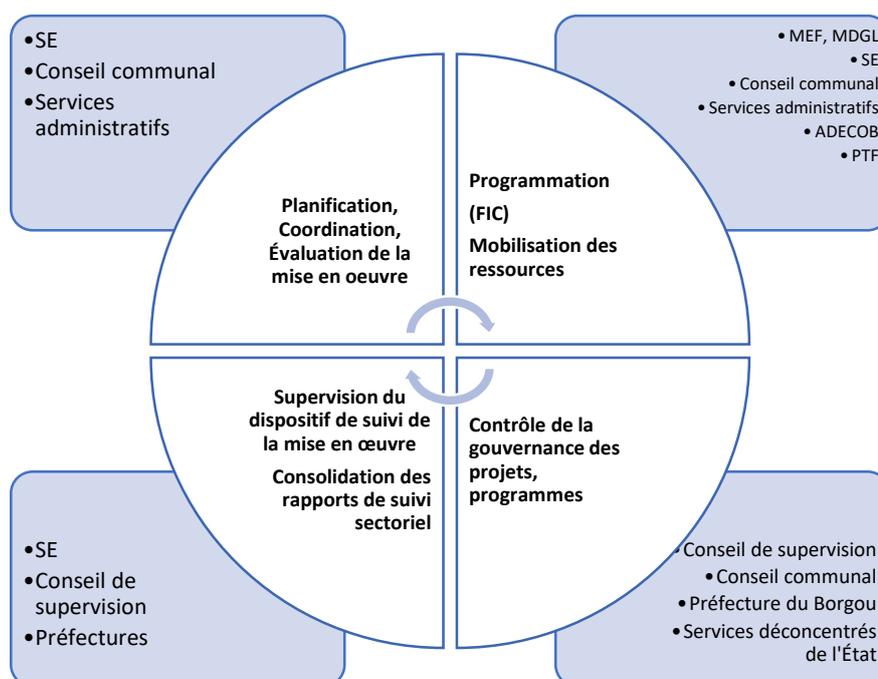
1.14. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DU PDC4

Le mécanisme de mise en œuvre du PDC4 intègre deux (02) niveaux d'opération à savoir : (i) le cadre institutionnel et (ii) le cadre opérationnel.

1.14.1 CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

Le cadre institutionnel de mise en œuvre du PDC4 s'appuie sur les niveaux stratégiques d'intervention et les acteurs institutionnels ci-dessous schématisés.

Figure 11 : Cadre institutionnel et stratégique de mise en œuvre du PDC4

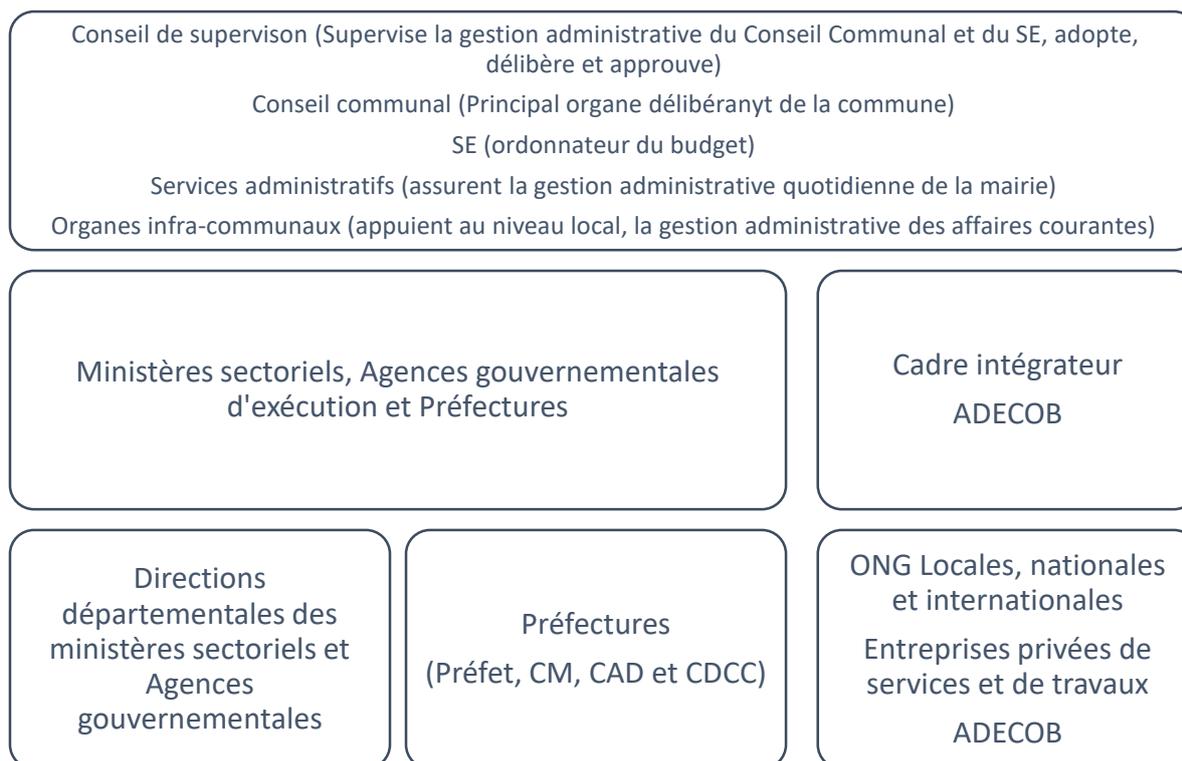


Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé

1.14.2 Cadre opérationnel de mise en œuvre

Le cadre institutionnel de mise en œuvre du PDC4 s'appuie sur les niveaux opérationnels d'intervention et les acteurs ci-dessous schématisés.

Figure 12 : Cadre opérationnel de mise en œuvre du PDC4



Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé

1.15. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Un cadre de S&E élaboré et adopté par toutes les parties prenantes à la fin de l'étape de planification est indispensable pour assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PDC4. Il importe de se doter d'un système de suivi-évaluation qui servira de référence pour le suivi de la mise en œuvre du PDC4, mais aussi des différentes évaluations à réaliser.

Ce système de S&E s'articule autour des principaux éléments suivants : (i) le cadre de référence ou de résultats du PDC4 ; (ii) le plan pluriannuel d'actions du PDC4 facilitant l'élaboration des plans annuels d'investissement (PAI) ; (iii) la matrice de suivi-évaluation ; (iv) les indicateurs de performance dits « objectivement vérifiables » ; et (v) la mise en place du dispositif institutionnel adéquat en appui au suivi-évaluation du PDC4. La planification de la mise en œuvre du PDC4 relève du Conseil Communal (CC) et du Conseil de Supervision (CS), mais la mise en œuvre du contenu de la planification est une prérogative du Secrétaire Exécutif (SE).

1.15.1 CADRE DE PERFORMANCE DU PDC4

La base du système de S&E du PDC4 est le cadre de performance du PDC4 c'est-à-dire l'ensemble des résultats/effets ou des changements attendus de la mise en œuvre dudit PDC.

L'appréciation de l'atteinte des résultats à divers niveaux de la logique d'intervention a nécessité l'élaboration d'indicateurs appropriés qui sont des "balises de changement" sur le chemin du développement. Ces indicateurs permettent de jauger les résultats visés et revêtent donc une importance capitale pour le suivi-évaluation (S&E) et pour la vérification de la plausibilité de la théorie de changement.

Le cadre de performance tel que proposé s'est fortement inspiré du cadre logique du PDC4. Le cadre de performance du PDC4 est établi dans une perspective quinquennale et donc calé sur l'horizon du PDC4 (2028).

Tableau 31 : Cadre de performance du PDC4

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
Objectif global : Contribuer à l'amélioration du bien-être de la population de Sinendé avec la participation des différents groupes socioprofessionnels							
Objectif spécifique 1.1. : Améliorer le cadre de vie en aménageant l'espace communal							
Résultat 1.1.1. Les opérations de lotissement/ remembrement sont étendues et clôturées							
Action 1.1.1.1. Clôture des opérations de lotissement/ remembrement engagées	- Nombre d'arrêtés/décisions de clôture des anciennes opérations de lotissement/ remembrement pris	0	01	02	03	04	05
Action 1.1.1.2. Réglementation des ouvertures de nouvelles zones à l'urbanisation	- Nombre d'arrêtés/décisions de clôture des nouvelles opérations de lotissement/ remembrement pris	0	01	02	03	04	05
Action 1.1.1.3. Reconstitution des plans des anciens lotissements	- Nombre de plans reconstitués - Nombre d'arrêtés/ décisions de clôture des opérations de reconstitution des plans	0	1	2	3	4	5
Résultat 1.1.2. L'extension urbaine est renforcée							
Action 1.1.2.1. Elaboration et mise en œuvre du Plan Directeur d'Urbanisme de l'arrondissement de Sinendé	- Nombre de PDU élaboré(s) et validé(s)	0	1	2	03	04	05
Résultat 1.1.3. Les grandes affectations d'espaces sont réalisées dans tous les arrondissements							
Action 1.1.3.1. Constitution des réserves administratives pour les grandes affectations	- 01 hectare par lotissement de réserves administratives constituées	20	26	29	31	33	35

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
d'espaces dans tous les lotissements ouverts dans les arrondissements							
<u>Action 1.1.3.2.</u> Renforcement des initiatives de création/aménagement des forêts communautaires et forêts sacrées	- Nombre de forêts communautaires créées	0	01	02	03	05	10
	- Nombre de forêts sacrées aménagées	0	01	02	03	04	05
<u>Action 1.1.3.3.</u> Réhabilitation des retenues d'eau et bas-fonds aménagés	- Nombre de retenues d'eau et bas-fonds aménagés	10	12	14	16	18	20
<u>Action 1.1.3.4.</u> Création des aires de pâturage et aménagement des couloirs de passage des animaux	- Nombre d'aires de pâturage créées	01	02	04	06	08	010
	- Nombre de kilomètres de couloirs de passage des animaux aménagés	1 158	1200	1 490	1 780	2 090	2 380
<u>Résultat 1.1.4.</u> Les domaines publics et privés de la commune sont sécurisés							
<u>Action 1.1.4.1.</u> Sécurisation des domaines publics et privés de la commune	- Nombre de domaines publics et privés de la commune sécurisés	0	02	04	06	08	10
<u>Résultat 1.1.5.</u> Le cadre de vie des centres urbains est amélioré							
<u>Action 1.1.5.1.</u> Amélioration du cadre de vie des centres urbains à travers la réalisation d'infrastructures et d'équipements de voirie, d'hygiène et d'assainissement	- Nombre d'études de faisabilité technique, financières et d'EIES réalisées	1	02	04	06	08	10
	- Le linéaire (mètre) de voies pavées construites	0	200	450	900	1000	1500
	- Le linéaire (mètre) de voies bitumées	0	100	200	300	400	500
	- Le linéaire (mètre) de caniveaux construits	1 500	2 000	2 500	3 000	3 500	4000
	- Nombre de latrines publiques	0	05	10	15	20	25
	- Nombre d'éclairage public	40	50	60	70	80	90

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
	- Le linéaire de voies urbaines ouvertes	7 000	7 500	8 000	8 500	9 000	9500
	- Le linéaire de voies pavées/ bitumées entretenues	3 000	3 500	40 000	45 000	50 000	55 000
	- Nombre de structures de pré-collecte des déchets	0	01	2	3	4	5
	- Nombre de centres de regroupement des déchets	0	01	02	03	04	05
	- Nombre de décharge(s) intermédiaire(s)	0	01	02	03	04	05
	- Nombre de décharge(s) finale(s)	1	02	03	04	05	06
	- Nombre de cimetières aménagés	0	01	02	03	04	05
Résultat 1.1.6. La mobilité dans les villages est facilitée							
Action 1.1.6.1. Aménagement et entretien des pistes rurales de forte fréquentation des villages	- Le linéaire (m) de pistes rurales aménagées	295 500	30500	50500	70500	90500	110500
	- Le linéaire (m) de pistes rurales entretenues	273 000	288000	303000	318000	333000	348000
Objectif spécifique 1.2. : Améliorer la fourniture des services sociaux de base à travers la viabilisation et l'équipement des espaces lotis							
Résultat 1.2.1. La performance de la commune en matière de délivrance des services sociaux de base est améliorée							
Action 1.2.1.1. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires (maternelle et primaire) dans tous les arrondissements	- Nombre de salles de classe construites	19	20	22	24	26	28
	- Nombre de salles de classe réhabilitées	37	39	41	43	45	48
	- Nombre de salles de classe entretenues	0	05	10	15	20	25
	- Nombre de salles de classe équipées	19	20	22	23	24	25
	- Mètres linéaires de clôture	381	385	390	395	400	405
	- Nombre de matériels didactiques dotés	0	10	15	20	25	30

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
<u>Action 1.2.1.2.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation maternelle et primaire	- Nombre d'apprenants appuyés à travers les cours de renforcement	0	1097	1200	1300	1400	1500
	- Nombre d'écoles appuyées en matière de paiement des factures d'eau et d'électricité	3	76	149	222	295	368
	- Nombre d'actions de plaidoyer pour la dotation en enseignants aux écoles et collèges	0	2	4	6	8	10
	- Nombre de moyens roulants acquis au profit de la région pédagogique	01	02	03	04	05	06
<u>Action 1.2.1.3.</u> Amélioration de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école	- Nombre d'apprenants pris en charge en matière sanitaire	0	200	300	400	500	600
	- Nombre d'écoles subventionnées par rapport à la cantine scolaire	00	73	146	219	292	365
	- Nombre de sensibilisation pour zéro grossesse en milieu scolaire « ZEGROMIS »	11	11	22	33	44	55
<u>Action 1.2.1.4.</u> Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures d'alphabétisation dans tous les arrondissements	- Nombre de centres d'alphabétisation construits	01	02	03	04	05	06
	- Nombre de centres d'alphabétisation réhabilités	00	01	02	03	04	05
	- Nombre de centres d'alphabétisation entretenus	01	02	03	04	05	06
	- Nombre de centres d'alphabétisation équipés	01	02	03	04	05	06
	- Nombre de facilitateurs recrutés	13	26	41	59	80	104
	- Nombre de matériels didactiques dotés	303	320	330	344	354	364

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
<u>Action 1.2.1.5.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'alphabétisation	- Nombre de suivi des activités d'alphabétisation	12	24	36	48	60	72
	- Nombre de facilitateurs recyclés	09	19	32	41	52	60
<u>Action 1.2.1.6.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation alternative (Centres Barka)	- Nombre de facilitateurs recrutés	13	26	41	59	80	104
	- Nombre de matériels didactiques dotés	303	320	330	344	354	364
	- Nombre de suivi des activités d'alphabétisation	12	24	36	48	60	72
	- Nombre de facilitateurs recyclés	13	26	41	59	80	104
<u>Action 1.2.1.7.</u> Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements	- Nombre de dispensaires, maternités, logements, laboratoires, incinérateurs, blocs administratifs construits	7	09	11	14	16	18
	- Nombre de dispensaires, maternités, logements, laboratoires, incinérateurs, blocs administratifs réhabilités	5	6	7	10	13	16
	- Nombre de dispensaires, maternités, logements, laboratoires, incinérateurs, blocs administratifs équipés	5	6	6	9	10	14
	- Mètre linéaire de clôture	600	800	1000	1200	1400	1600
<u>Action 1.2.1.8.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur sanitaire	- Nombre de matériels sanitaires dotés	878	1128	1328	1578	1700	1900
	- Nombre de relais communautaires appuyés à travers les sessions de renforcement	118	236	354	472	590	708
	- Nombre d'actions de plaidoyer pour la dotation en personnels soignants	0	1	3	5	7	9

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
	- Nombre de moyens roulants acquis au profit des formations sanitaires	3	04	06	08	10	12
<u>Action 1.2.1.9.</u> Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dans tous les arrondissements	- Nombre d'aires de jeux construites	2	03	04	05	06	07
	- Nombre de centres de jeunes construits	6	07	08	09	10	11
	- Nombre d'aires de jeux réhabilitées	0	01	02	03	04	05
	- Nombre de centres de jeunes réhabilités	0	01	02	03	04	05
	- Nombre d'aires de jeux équipées	0	01	02	03	04	05
	- Nombre de centres de jeunes équipés	0	01	02	03	04	05
	- Nombre d'aires de jeux entretenues	00	01	01	02	03	04
	- Nombre de centres de jeunes entretenus	00	01	01	02	02	03
	- Mètre linéaire de clôture	2 189	2200	3 000	4000	5 000	6 000
	- Site aménagé pour des festivals culturels	0	01	02	03	04	05
<u>Action 1.2.1.10.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans les secteurs des sports, cultures et loisirs	- Nombre de directives encadrant l'octroi de subventions aux clubs sportifs, aux événements culturels et de loisirs élaborées	0	01	02	03	04	05
	- Montants de subventions accordées aux clubs sportifs et aux événements culturels et culturels	0	7 900 000	8000 000	8900000	18900000	28900000
	- Nombre de clubs sportifs et d'événements culturels et de loisirs formalisés	3	05	06	08	10	12
	- Plan de valorisation des potentialités culturelles et culturelles est élaboré	0	01	02	03	04	05
	- Nombre de SAEP-mV construits	0	0	1	1	2	2

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
<u>Action 1.2.1.11.</u> Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures hydrauliques dans tous les arrondissements	- Nombre de FPMH construits	117	117	127	137	147	264
	- Nombre de FPMH réhabilités	15	15	35	55	75	90
	- Nombre de forages équipés de pompes à motricité humaine	117	120	148	176	284	232
<u>Action 1.2.1.12.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'eau potable	- Nombre de contrats d'affermage à jour	161	181	201	220	240	260
	- Nombre de contrôles de la qualité de l'eau potable effectués	2	4	6	8	10	12
<u>Action 1.2.1.13.</u> Amélioration de la nutrition et de l'alimentation dans la commune	- Nombre de groupements/ONG de transformation agroalimentaire appuyés et/ou accompagnés	0	02	04	06	08	10
	- Nombre de séances/actions de sensibilisation organisées en matière d'adoption d'une alimentation complémentaire à partir de 06 mois d'allaitement exclusif	24	48	72	96	120	144
<u>Action 1.2.1.14.</u> Soutien aux projets d'éclairage public et de télécommunication dans les zones urbaines et rurales	- Nombre de lampadaires solaires acquis	101	130	140	150	160	170
	- Nombre de jeunes renforcés sur la maintenance et l'entretien des équipements solaires	0	02	07	08	11	15
	- Nombre d'actions de plaidoyer menées pour la couverture intégrale des réseaux de téléphonie mobile	0	01	02	03	04	05
<u>Objectif spécifique 1.3.</u> : Renforcer la gouvernance locale et la performance de l'administration communale par le développement du numérique, de							

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, du partenariat multilatéral et des médias							
<u>Résultat 1.3.1.</u> La performance de l'administration et la gouvernance locale sont améliorées							
<u>Action 1.3.1.1.</u> Renforcement de l'effectif et des capacités de l'administration communale	- Au moins 01 plan quinquennal de recrutement et de renforcement des capacités de l'administration communale	01	02	03	04	05	06
	- Nombre d'agents des collectivités locales renforcées	0	01	5	10	15	20
	- Nombre d'agents des collectivités locales recrutés/ mis à disposition	0	1	2	03	04	05
	- Nombre de thématiques de renforcement des capacités	0	05	10	15	20	30
	- Nombre d'évaluation du personnel réalisé	1	02	03	04	05	06
	- Nombre d'équipements/matériels acquis au profit du personnel	365	390	395	400	405	410
	- Nombre d'actions de RC sur le manuel des procédures	0	01	02	03	04	05
<u>Action 1.3.1.2.</u> Densification de la digitalisation de l'administration communale, de l'assurance du système de sécurité et de protection des données personnelles	- Nombre de plan d'actions de sécurité	0	01	02	03	04	05
	- Nombre de site WEB et d'applications de gestion administrative et d'applications mobiles de communication	0	01	02	03	04	05
	- Nombre de canaux digitaux de diffusion d'information	2	04	06	08	10	15

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
	- Nombre d'interaction sur les divers canaux digitaux	5600	5700	6700	7700	8700	9700
	- Nombre d'actifs existants et de dispositifs de traitement des données	1	3	04	05	06	07
	- Nombre d'équipements/matériels d'information et de communication	1	02	03	04	05	06
	- Nombre de plan de communication	0	0	1	0	0	0
	- Nombre d'actions de communication mises en œuvre	0	1	02	03	04	05
	- Nombre de dispositifs de sécurité environnementale des systèmes d'information	0	1	02	03	04	05
	- Nombre de mentions d'information sur les documents officiels (listes de présence, fiches de collecte, courriels, etc.)	0	01	02	03	04	05
	- Nombre d'affiches d'information sur les droits des personnes concernées	1	02	03	04	05	06
	- Nombre de processus de gestion des réclamations	0	01	02	03	04	05
	- Nombre de processus de notification de violation des données personnelles	0	1	02	03	04	05
<u>Action 1.3.1.3.</u> Planification locale et dynamisation du système de suivi-évaluation, de	- Nombre de documents de planification (PTA, PAI, Budgets, Plans d'entretien, Plan de contingence, comptes administratifs, etc.) élaborés	07	15	23	31	39	47

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
redevabilité et de participation citoyenne	- Nombre de séances de reddition de comptes	02	04	06	08	10	12
	- Nombre de consultation(s) initiées à l'endroit de la population sur divers sujets	05	07	09	12	15	18
	- Nombre de projets conduits sous l'approche du développement conduit par les communautés (DCC)	0	09	18	27	36	45
	- Nombre de citoyens participant aux sessions du CC	00	45	90	135	180	225
<u>Action 1.3.1.4.</u> Mise en place d'un dispositif d'information et de suivi-évaluation des projets communaux et des ODD	- Nombre d'aspects transversaux et spécifiques (sécurité humaine, genre, digitalisation, changements climatiques, attractivité territoriale, 10 cibles ODD)	03	08	13	18	23	28
	- Nombre de fiches signalétiques des projets (prise en compte des aspects transversaux et spécifiques)	07	10	14	16	18	22
	- Nombre de mises à jour du SISE	01	02	03	04	05	06
	- Nombre de soumissions aux appels à projets	01	06	011	16	21	26
<u>Action 1.3.1.5.</u> Amélioration du mécanisme de mobilisation, de gestion et de sécurisation des ressources financières	- Nombre de matières imposables	28	29	30	32	34	36
	- Nombre de plans de mobilisation élaborés, revus et mis en œuvre	1	02	03	04	05	06
	- Nombre de séances du comité de mobilisation tenues	4	08	12	16	20	24
	- Nombre de séances du comité de trésorerie	1	5	9	13	17	22
	- Nombre de conventions signées entre mairie-CIPE	1	2	3	4	5	6

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
	- Nombre de conventions signées entre la mairie et la TC	0	1	2	3	4	5
	- Nombre de matières imposables recouvrées par TPE	1	02	3	04	05	06
	- Nombre d'agents collecteurs assermentés	0	15	21	24	27	30
	- Nombre de dispositifs mis en place	4	8	12	16	20	24
<u>Action 1.3.1.6.</u> Amélioration du fonctionnement des organes communaux et infracommunaux	- Nombre de sessions du CC	04	08	12	16	20	24
	- Nombre de sessions du CS	07	19	31	43	55	67
	- Nombre de sessions du CA	00	12	24	36	48	60
	- Nombre de sessions de concertation avec les CA	0	8	12	16	20	24
	- Nombre de sessions des conseils de village ou de quartier de ville	0	8	12	16	20	24
	- Nombre de sessions du cadre de concertation avec les SDE	00	02	04	06	08	10
	- Nombre de séances de cadres de concertation (cadre intégrateur et cadre SDE-Commune)	00	02	04	06	08	10
	- Nombre de sessions du cadre intégrateur	01	05	09	13	17	21
<u>Résultat 1.3.2.</u> La gouvernance locale, la vie associative, l'intercommunalité, la coopération décentralisée et le partenariat avec la diaspora, ONG et autres institutions sont améliorées							
	- Nombre d'associations formalisées	02	03	05	06	07	08

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
<u>Action 1.3.2.1.</u> Dynamisation des associations locales, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, du partenariat avec la diaspora, ONG et autres institutions	- Nombre d'actions de RC en vie associative exécutées au profit des associations formalisées	0	3	6	8	10	11
	- Nombre de conventions de coopération intercommunale signées	00	2	03	04	05	06
	- Nombre de conventions de coopération décentralisées signées	00	02	03	04	05	06
	- Nombre de conventions de partenariat signées avec des associations de la diaspora, fondations, ONG et autres institutions	00	02	04	06	08	10
<u>Action 1.3.2.2.</u> Amélioration de la visibilité de la commune à travers le développement des mass médias et autres canaux de communication	- Nombre de concertations initiées en vue de définir la forme de collaboration avec la radio communautaire KONÉ FM	00	01	02	03	04	05
	- Nombre de convention(s) de partenariat signée(s)	00	01	02	03	04	05
	- Montants de la subvention accordée à la radio communautaire KONÉ FM	00	100 000	600 000	900 000	1 100 000	1 300 000
	- Nombre de reportages diffusés	00	50	100	150	200	250
	- Nombre d'enquêtes diffusées	00	10	20	30	40	50
	- Nombre de documentaires diffusés	00	10	20	30	40	50
	- Nombre d'interviews diffusées	00	10	20	30	40	50
	- Nombre de communiqués et d'émissions interactives diffusés	00	10	20	30	40	50
- Nombre de publi-reportages diffusés	00	10	20	30	40	50	

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
	- Nombre de spots, audios et audiovisuels diffusés	00	10	20	30	40	50
	- Nombre conceptions graphiques diffusées	00	10	20	30	40	50
Objectif spécifique 1.4. : Créer l'écosystème favorable à la croissance économique territoriale							
Résultat 1.4.1. L'attractivité du territoire communal est renforcée							
Action 1.4.1.1. Définition d'un mécanisme de cadrage du climat des affaires à l'échelle communale axé sur l'attractivité et la compétitivité territoriales	- Nombre de critères d'appréciation du climat des affaires au niveau communal	0	02	07	09	11	13
	- Nombre de cadre(s) de concertation de facilitation du dialogue secteur public-secteur privé	00	01	02	04	06	07
	- Nombre de cadre(s) d'investissement élaboré(s)	00	01	02	04	06	08
Action 1.4.1.2. Aménagement et valorisation des sites touristiques de la commune	- Nombre d'étude(s) préalable(s) à l'aménagement des sites touristiques	00	01	03	06	10	15
	- Nombre de sites touristiques aménagés	00	01	03	05	07	09
	- Nombre d'investissements captés	00	01	06	11	16	21
	- Taux de fréquentation des sites touristiques	00	25%	50%	75%	90%	90%
	- Circuit créé	00	01	02	03	04	05
	- Nombre d'actions d'aménagement du circuit touristique	00	01	02	03	04	05
	- Nombre d'action(s) de promotion du circuit touristique (média, nombre d'emplois créés, gadgets et divers articles, etc.)	00	02	04	06	08	010

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
	- Nombre d'actions de labellisation et de droits de propriété	00	01	02	03	04	05
	- Nombre d'investissements captés pour aménager et valoriser le circuit touristique	00	00	01	02	03	04
	- Taux de fréquentation des sites touristiques	00	25%	50%	75%	90%	90%
<u>Action 1.4.1.4.</u> Opérationnalisation de la réglementation relative à l'exploitation des carrières	- Nombre de carrières identifiées	00	05	10	15	20	25
	- Nombre de carrières formalisées	00	05	10	15	20	25
	- Délibérations sur le montant du certificat d'occupation de sites	00	01	3	5	06	08
	- Délibérations de détermination des tarifs de vente des produits de carrière	00	02	03	04	06	07
	- Nombre d'actions de sensibilisation des exploitants et de la population	00	02	04	06	08	10
	- Nombre d'agents collecteurs positionnés	00	05	10	15	20	25
<u>Résultat 1.4.2.</u> La croissance économique territoriale est renforcée							
<u>Action 1.4.2.1.</u> Promotion de l'agriculture intensive et durable (Soja, Acajou, Coton, Maïs, Sorgho, Igbame, Riz, cultures maraîchères et autres)	- PDCA élaboré	01	02	03	04	05	06
	- Nombre d'actions de renforcement de capacités sur la NDT/GDT/ACC/GDF	20	40	60	80	100	120
	- Nombre de producteurs appuyés en semences améliorées	400	900	1400	1900	2400	2900
	- Nombre d'OPA appuyées en matière de mise en marché collective	05	15	25	35	45	55

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
	- Nombre de tonnes d'intrants spécifiques dotés	14100	29000	17600	46600	64200	81800
	- Nombre d'équipements de mécanisation dotés	871	1221	1671	2271	3071	3971
	- Nombre de magasins de stockage construits	15	16	17	18	19	20
	- Nombre de facilitateurs de marchés opérationnels	125	131	139	149	161	176
	- Montants de la CDL collectée	123 370 680	125 000 000	150 000 000	165000 000	180 000 000	200 000 000
	- Nombre de clusters	3	04	06	08	12	17
	- Nombre de sites maraîchers exploités	15	19	21	23	26	30
	- Nombre de sites rizières aménagés	4	05	06	07	08	09
<u>Action 1.4.2.2.</u> Promotion de l'agro-pastoralisme et de la réduction de la mobilité des éleveurs	- Nombre de parcs de vaccination	02	03	04	05	06	07
	- Nombre de campements pastoraux	01	02	03	04	05	06
	- Linéaire de couloirs de passage	62	10	25	50	75	100
	- Superficie d'aires de pâturage aménagées	400 Ha					
<u>Action 1.4.2.3.</u> Promotion de l'entrepreneuriat, de l'apprentissage, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes	- Nombre d'entrepreneurs renforcés	0	02	5	7	8	10
	- Nombre de jeunes chercheurs d'emploi insérés (auto-emploi et emploi salarié)	0	02	5	7	8	9
	- Nombre sessions du groupe thématique emploi du cadre intégrateur	0	2	04	06	08	10
	- Nombre d'appuis apportés au collectif des artisans concernant les dispositifs CQP et CQM	2	04	06	08	10	12
	- Nombre de sites aménagés	0	01	3	05	07	09

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
<u>Action 1.4.2.4.</u> Promotion de l'aquaculture et de l'aviculture	- Quantité d'alevins fournis	0	500	10000	10500	20500	30500
	- Nombre de comités de gestion fonctionnels	11	22	33	44	55	66
<u>Action 1.4.2.5.</u> Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures marchandes	- Nombre d'infrastructures marchandes construites	93	98	101	104	107	110
	- Nombre d'infrastructures marchandes réhabilitées	0	5	08	11	14	17
	- Linéaire de clôture	2816	4316	5316	6316	7316	8316
<u>Action 1.4.2.6.</u> Promotion du transport routier	- Linéaire d'infrastructures de transport rural (ITR)	235	355	455	555	655	755
	- Nombre d'ouvrages de franchissement	41	43	48	51	54	57
	- Nombre de gares routières réalisées/aménagées	2	04	06	08	10	12
<u>Action 1.4.2.7.</u> Création d'un mécanisme communal de labellisation, de digitalisation et de compétitivité des TPE/MPME/PMI	- Répertoire des entreprises de terroir	0	01	02	03	04	05
	- Nombre de cadre(s) institutionnel(s) de conduite du processus de labellisation	0	01	02	03	04	05
<u>Action 1.4.2.8.</u> Création et promotion des pôles de développement commerciaux	- Nombre de marchés aménagés	00	02	04	06	08	10
	- Nombre de marchés à bétail	01	01	02	04	06	08
	- Nombre de marchés spécifiques aux produits de terroir	00	01	02	03	04	05
<u>Action 1.4.2.9.</u> Organisation des foires économiques et des événements culturels et sportifs	- Nombre de foires organisées	00	01	02	03	04	05
	- Nombre d'événements culturels organisés	00	01	02	03	04	05
	- Nombre d'événements sportifs organisés	00	01	02	03	04	05
	- Nombre de forum organisé	00	01	02	03	04	-

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
<u>Action 1.4.2.10.</u> Organisation du forum économique et social de Sinendé	- Nombre de convention(s) de partenariat signée(s)	00	01	03	04	05	06
	- Volume du financement mobilisé	00	10	15	25	35	50
<u>Objectif spécifique 1.5.</u> : Consolider le dispositif local de limitation des risques sécuritaires, environnementaux et de protection sociale							
<u>Résultat 1.5.1.</u> Les risques sécuritaires sont limités dans tous les arrondissements de la commune							
<u>Action 1.5.1.1.</u> Renforcement de la couverture intégrale du territoire communal par la police républicaine	- Nombre d'actions de plaidoyer faites en vue de l'ouverture de commissariats	00	01	02	03	04	05
	- Subventions	00	01	02	03	04	05
	- Nombre de moyens roulants	00	01	02	03	05	06
	- Nombre de matériels informatiques et mobiliers	00	01	02	03	04	05
	- Nombre de sensibilisation	01	03	04	05	06	07
<u>Action 1.5.1.2.</u> Planification de la sécurité locale	- Plan de sécurité locale	00	01	02	03	04	05
	- Nombre de comités locaux de sécurité	00	01	02	03	04	05
	- Nombre d'actions de police communautaire	00	01	02	03	04	05
	- Nombre d'actions de coproduction de sécurité	00	02	04	06	08	10
	- Nombre de sensibilisation	01	02	04	06	08	10
<u>Action 1.5.1.3.</u> Renforcement de la police communautaire	- Police municipale	0	01	02	03	04	05
<u>Résultat 1.5.2.</u> La performance communale en matière de protection sociale, environnementale et foncière est améliorée							
	- Nombre de personnels qualifiés	02	02	05	06	10	15

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
<u>Action 1.5.2.1.</u> Renforcement du dispositif communal de protection sociale	- Subventions accordées (CPS)	00	01	02	03	04	05
	- Nombre d'appuis en faveur des enfants talibés et en situation difficile	00	01	02	03	04	05
	- Nombre d'actions de sensibilisation sur les cas sociaux spécifiques	02	04	06	08	10	12
<u>Action 1.5.2.2.</u> Promotion des mesures d'adaptation aux changements climatiques	- Nombre de semences adaptés aux changements climatiques	80	90	110	140	190	290
	- Nombre de plants adaptés aux CC/ superficies	600	720	870	1030	1200	1400
	- Nombre d'actions IEC	20	30	45	65	90	115
	- Nombre de pratiques ACC/CES/GDF	2 000	2 300	2 500	3 200	4 000	5 000
<u>Action 1.5.2.3.</u> Promotion des ressources énergétiques adaptées aux changements climatiques	- Nombre de plants/ superficies bois énergie	200	1 100	2 100	3 100	4 100	5 100
	- Nombre de foyers améliorés	200	275	355	445	530	635
<u>Action 1.5.2.4.</u> Elaboration et mise en œuvre du plan communal de contingence	- Plan de contingence	00	01	02	03	04	05
	- Nombre d'actions	00	03	06	09	12	15
<u>Action 1.5.2.5.</u> Promotion de la sécurité foncière	- Nombre d'instances locales fonctionnelles (COGEF, SVGF, TC, CCU, CCAU)	4	08	12	16	20	20
	- Nombre de renforcement de capacités	5	10	15	20	25	30
	- Nombre d'actes fonciers délivrés	0	20	30	40	50	60
	- Nombre de conflits fonciers enregistrés	25	35	47	58	67	71
<u>Résultat 1.5.3.</u> L'équité et le genre sont promus							
<u>Action 1.5.3.1.</u> Elaboration du Plan Communal Genre (PCG)	- Plan communal genre	00	01	02	03	04	05
	- Nombre de point(s) focal(aux) genre	00	01	03	04	05	06

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Valeurs de base	Valeurs cibles				
			2024	2025	2026	2027	2028
<u>Action 1.5.3.2.</u> Assurance de l'égalité des sexes et appui à l'autonomisation des filles et femmes	- Nombre d'actions de sensibilisation sur les droits des femmes	00	02	04	06	08	10
	- Nombre d'actions de renforcement de capacités	00	05	10	15	20	25
<u>Action 1.5.3.3.</u> Appui aux initiatives de protection des femmes et des enfants et de lutte contre les violences sexistes	- Nombre d'activités génératrices de revenus appuyées	0	1	2	03	05	07
	- Nombre de groupements de femmes appuyés	0	11	12	13	15	16
	- Protection des femmes	0	50	100	150	200	250
	- Nombre d'action d'IEC	0	4	08	16	20	24
	- Nombre de cas de VGB enregistrés	0	10	17	22	25	27
<u>Action 1.5.3.4.</u> Création des espaces d'approfondissement de connaissances des adolescents.es et jeunes sur l'éducation à la santé sexuelle et reproductive	- Nombre de grossesses en milieu scolaire et artisan	0	27	47	62	72	77
	- Nombre d'actions d'IEC	0	5	7	12	17	22
	- Nombre de centres d'adolescents créés	0	3	5	09	12	15
	- Nombre de centres de surveillance épidémiologique	0	1	2	03	04	05

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, mars 2023

Tableau 32 : Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
2	2..2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées]	<u>Action 1.2.1.12.</u> Amélioration de la nutrition et de l'alimentation dans la commune	2.2.1 Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	- Nombre de groupements/ONG de transformation agroalimentaire appuyés et/ou accompagnés	0	02	04	06	08	10	
			2.2.2. Prévalence de la malnutrition	- Nombre de séances/actions de sensibilisation organisé en matière d'adoption d'une alimentation complémentaire à partir de 06 mois d'allaitement exclusif	24	48	72	96	120	144	
4	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	<u>Action 1.2.1.2.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'éducation maternelle et primaire	4.1.1 Proportion d'enfants de jeunes : a) en l'élémentaire b) en fin de cycle primaire c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes	- Nombre d'apprenants appuyés à travers les cours de renforcement	0	1097	1200	1300	1400	1500	
				- Nombre d'écoles appuyées en matière de paiement des	3	76	149	222	295	368	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
			minimales en lecture et en mathématiques.	factures d'eau et d'électricité							
				- Nombre d'actions de plaidoyer pour la dotation en enseignants aux écoles et collèges	0	2	4	6	8	10	
				- Nombre de moyens roulants acquis au profit de la région pédagogique	01	02	03	04	05	06	
		<u>Action 1.2.1.11.</u> Amélioration de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école		- Nombre d'apprenants pris en charge en matière sanitaire	0	200	300	400	500	600	
				- Nombre d'écoles subventionnées par rapport à la cantine scolaire	00	73	146	219	292	365	
				- Nombre de sensibilisation pour zéro grossesse en milieu scolaire « ZEGROMIS »	11	11	22	33	44	55	
5		Action 1.5.3.1. Élaboration du		- Plan communal genre	00	- 01	02	- 03	- 04	05	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
	5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	Plan Communal Genre (PCG)	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les administrations locales								
		<u>Action 1.5.3.2.</u> Assurance de l'égalité des sexes et appui à l'autonomisation des filles et femmes		Nombre de point(s) focal(aux) genre	00	01	03	04	05	06	
		<u>Action 1.5.3.3.</u> Appui aux initiatives de protection des femmes et des enfants et de lutte contre les violences sexistes	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction	Nombre d'actions de sensibilisation sur les droits des femmes	00	02	04	06	08	10	
				Nombre d'actions de renforcement de capacités	00	05	10	15	20	25	
				Nombre d'activités génératrices de revenus appuyées	0	1	2	03	05	07	
				Nombre de groupements de femmes appuyés	0	11	12	13	15	16	
				Protection des femmes	0	50	100	150	200	250	
				Nombre d'action d'IEC	0	4	08	16	20	24	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				Nombre de cas de VGB enregistrés	0	10	17	22	25	27	
6	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	<u>Action 1.2.1.9.</u> Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures hydrauliques dans tous les arrondissements	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	- Nombre de SAEP-mV construits	0	0	1	1	2	2	
				- Nombre de FPMH construits	117	117	127	137	147	264	
				- Nombre de FPMH réhabilités	15	15	35	55	75	90	
				- Nombre de forages équipés de pompes à motricité humaine	117	120	148	176	284	232	
7	D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	<u>Action 1.2.1.13.</u> Soutien aux projets d'éclairage public et de télécommunication dans les zones urbaines et rurales	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	- Nombre de lampadaires solaires acquis	101	130	140	150	160	170	
			Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres	- Nombre de jeunes renforcés sur la maintenance et l'entretien des équipements solaires	0	02	07	08	11	15	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				- Nombre d'actions de plaidoyer menées pour la couverture intégrale des réseaux de téléphonie mobile	0	01	02	03	04	05	
		<u>Action 1.5.2.3.</u> Promotion des ressources énergétiques adaptées aux changements climatiques		- Nombre de plants/ superficies bois énergie	200	1100	2100	3100	4100	5100	
				- Nombre de foyers améliorés	200	275	355	445	530	635	
8	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	<u>Action 1.4.1.2.</u> Aménagement et valorisation des sites touristiques de la commune	Rémunération horaire moyenne des salariés hommes et femmes par profession, âge, et type de handicap	- Nombre d'étude(s) préalable(s) à l'aménagement des sites touristiques	00	01	03	06	10	15	
			Taux de chômage par sexe, âge et type de handicap	- Nombre de sites touristiques aménagés	00	01	03	05	07	09	
				- Nombre d'investissements captés	00	01	06	11	16	21	
				- Taux de fréquentation des sites touristiques	00	25%	50%	75%	90%	90%	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				- Circuit créé	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre d'actions d'aménagement du circuit touristique	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre d'action(s) de promotion du circuit touristique (média, nombre d'emplois créés, gadgets et divers articles, etc.)	00	2	3	4	5	6	
				- Nombre d'actions de labellisation et de droits de propriété	00	1	2	3	4	5	
				- Nombre d'investissements captés pour aménager et valoriser le circuit touristique	00	00	01	02	03	04	
				- Taux de fréquentation des sites touristiques	00	25%	50%	75%	90%	90%	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
		<u>Action 1.4.1.4.</u> Opérationnalisation de la réglementation relative à l'exploitation des carrières		- Nombre de carrières identifiées	00	05	10	15	20	25	
				- Nombre de carrières formalisées	00	05	10	15	20	25	
				- Délibérations sur le montant du certificat d'occupation de sites	00	01	3	5	06	08	
				- Délibérations de détermination des tarifs de vente des produits de carrière	00	02	03	04	06	07	
				- Nombre d'actions de sensibilisation des exploitants et de la population	00	02	04	06	08	10	
				- Nombre d'agents collecteurs positionnés	00	05	10	15	20	25	
		<u>Action 1.4.2.1.</u> Promotion de l'agriculture intensive et durable (Soja, Acajou, Coton,		- Nombre d'actions de renforcement de capacités sur la NDT/GDT/ACC/GDF	20	40	60	80	100	120	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
		Maïs, Sorgho, Igname, Riz, cultures maraîchères et autres)		- Nombre de producteurs appuyés en semences améliorées	400	900	1 400	1 900	2 400	2 900	
				- Nombre d'OPA appuyées en matière de mise en marché collective	05	15	25	35	45	55	
				- Nombre de tonnes d'intrants spécifiques dotés	14100	29000	17600	46600	64200	81800	
				- Nombre d'équipements de mécanisation dotés	871	1221	1671	2271	3071	3971	
				- Nombre de magasins de stockage construits	15	16	17	18	19	20	
				- Nombre de facilitateurs de marchés opérationnels	125	131	139	149	161	176	
				- Montants de la CDL collectée	123 370 680	125 000 000	150 000 000	165000 000	180 000 000	200 000 000	
				- Nombre de clusters	3	04	06	08	12	17	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				- Nombre de sites maraîchers exploités	15	19	21	23	26	30	
				- Nombre de sites rizicoles aménagés	4	05	06	07	08	09	
		<u>Action 1.4.2.2.</u> Promotion de l'agro-pastoralisme et de la réduction de la mobilité des éleveurs		- Nombre de parcs de vaccination	02	03	04	05	06		
				- Nombre de campements pastoraux	01	02	03	04	05		
				- Linéaire de couloirs de passage	62	10	25	50	75		
				- Superficie d'aires de pâturage aménagées	400 Ha						
				- Nombre d'entrepreneurs renforcés	0	02	5	7	8		
		<u>Action 1.4.2.3.</u> Promotion de l'entrepreneuriat, de l'apprentissage, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes		- Nombre de jeunes chercheurs d'emploi insérés (auto-emploi et emploi salarié)	0	02	5	7	8		
				- Nombre sessions du groupe thématique emploi du cadre intégrateur	0	2	04	06	08		

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
		<u>Action 1.4.2.4.</u> Promotion de l'aquaculture et de l'aviculture		- Nombre d'appuis apportés au collectif des artisans concernant les dispositifs CQP et CQM	2	04	06	08	10		
				- Nombre de sites aménagés	0	01	3	05	07		
				- Quantité d'alevins fournis	0	500	10000	10500	20500		
				- Nombre de comités de gestion fonctionnels	11	22	33	44	55		

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
9	Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable	<u>Action 1.1.1.2.</u> Réglementation des ouvertures de nouvelles zones à l'urbanisation	Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année Nombre de passagers et volume de fret transportés, par mode de transport	- Nombre d'arrêtés/décisions de clôture des nouvelles opérations de lotissement/remembrement pris	0	01	02	03	04	05	
10	10.1 D'ici à 2030, assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 % de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national	<u>Action 1.4.2.1.</u> Promotion de l'agriculture intensive et durable (Soja, Acajou, Coton, Maïs, Sorgho, Igname, Riz, cultures maraîchères et autres)	10.1.1 Taux de croissance des dépenses des ménages ou du revenu par habitant pour les 40 % de la population les plus pauvres et pour l'ensemble de la population	- Nombre d'actions de renforcement de capacités sur la NDT/GDT/ACC/GDF	20	40	60	80	100	120	
				- Nombre de producteurs appuyés en semences améliorées	400	900	1400	1900	2400	2900	
				- Nombre d'OPA appuyées en matière de mise	05	15	25	35	45	55	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				en marché collective							
				- Nombre de tonnes d'intrants spécifiques dotés	14100	29000	17600	46600	64200	81800	
				- Nombre d'équipements de mécanisation dotés	871	1221	1671	2271	3071	3971	
				- Nombre de magasins de stockage construits	15	16	17	18	19	20	
				- Nombre de facilitateurs de marchés opérationnels	125	131	139	149	161	176	
				- Montants de la CDL collectée	123 370 680	125 000 000	150 000 000	165000 000	180 000 000	200 000 000	
				- Nombre de clusters	3	04	06	08	12	17	
				- Nombre de sites maraîchers exploités	15	19	21	23	26	30	
				- Nombre de sites rizicoles aménagés	4	05	06	07	08	09	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
		<u>Action 1.4.1.2.</u> Aménagement et valorisation des sites touristiques de la commune		- Nombre d'étude(s) préalable(s) à l'aménagement des sites touristiques	00	01	03	06	10	15	
				- Nombre de sites touristiques aménagés	00	01	03	05	07	09	
				- Nombre d'investissements captés	00	01	06	11	16	21	
				- Taux de fréquentation des sites touristiques	00	25%	50%	75%	90%	90%	
				- Circuit créé	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre d'actions d'aménagement du circuit touristique	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre d'action(s) de promotion du circuit touristique (média, nombre d'emplois créés, gadgets et divers articles, etc.)	00	01	02	03	04	05	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				- Nombre d'actions de labellisation et de droits de propriété	00	00	01	02	03	04	
				- Nombre d'investissements captés pour aménager et valoriser le circuit touristique	00	00	01	02	03	04	
				- Taux de fréquentation des sites touristiques	00	25%	50%	75%	90%	90%	
11	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	<u>Action 1.5.2.5.</u> Promotion de la sécurité foncière	Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers et taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats	- Nombre d'instances locales fonctionnelles (COGEF, SVGF, TC, CCU, CCAU)	4	08	12	16	20	20	
				- Nombre de renforcement de capacités	5	10	15	20	25	30	
				- Nombre d'actes fonciers délivrés	- 0	- 20	- 30	- 40	- 50	- 60	
				- Nombre de conflits fonciers enregistrés	25	35	47	58	67	71	
		<u>Action 1.1.1.3.</u> Reconstitution des plans des		- Nombre de plans reconstitués - Nombre d'arrêtés/	0	1	2	3	4	5	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
		anciens lotissements		décisions de clôture des opérations de reconstitution des plans							
		<u>Action 1.1.2.1.</u> Elaboration et mise en œuvre du Plan Directeur d'Urbanisme de l'arrondissement de Sinendé		- Nombre de PDU élaboré(s) et validé(s)	0	1	2	03	04	05	
12	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature										
ODD	CIBLES 11 NON SPATIALISEES	PROJETS/ACTIONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	VALEUR DE REFERENCE						
						2024	2025	2026	2027	2028	Services responsables

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
1.4	1.4. D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins y compris la microfinance	<u>Action 1.5.2.1.</u> Renforcement du dispositif communal de protection sociale	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	- Nombre d'appuis en faveur des enfants talibés et en situation difficile	0	01	02	04	06	08	
			1.4.2 Proportion de la population adultes total qui dispose de la sécurité des droits fonciers et de document légalement authentifiés et qui considèrent que ses droits sur la terre sont sûrs par sexe et par type d'occupation	- Nombre d'actions de sensibilisation sur les cas sociaux spécifiques	0	01	3	07	10	13	
3	3.4 Renforcer 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	<u>Action 1.2.1.6.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur sanitaire	Taux de mortalité attribuable à un à des maladies cardiovasculaires au cancer diabète ou à des maladies respiratoires chroniques	- Nombre de matériels sanitaires dotés	878	1128	1328	1578	1700	1900	
				- Nombre de relais communautaires appuyés à travers les sessions de renforcement	118	236	354	472	590	708	
				- Nombre d'actions de plaidoyer pour la dotation en	0	1	3	5	7	9	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				personnels soignants							
				- Nombre de moyens roulants acquis au profit des formations sanitaires	3	04	06	08	10	12	
		<u>Action 1.2.1.8.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans les secteurs des sports, cultures et loisirs	Taux de mortalité par suicide	- Nombre de directives encadrant l'octroi de subventions aux clubs sportifs, aux événements culturels et de loisirs élaborées	0	01	02	03	04	05	
				- Montants de subventions accordées aux clubs sportifs et aux événements culturels et culturels	0	7 900 000	8000 000	890000 0	189000 00	2890 0000	
				- Nombre de clubs sportifs et d'événements culturels et de loisirs formalisés	3	05	06	08	10	12	
				- Plan de valorisation des potentialités	0	01	02	03	04	05	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				culturelles et culturelles est élaboré							
	3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative y compris à des fins de planifications familiales, d'information et d'éducation et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	<u>Action 1.5.3.4.</u> Création des espaces d'approfondissement de connaissances des adolescents.es et jeunes sur l'éducation à la santé sexuelle et reproductive	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	- Nombre de grossesses en milieu scolaire et artisan	0	27	47	62	72	77	
				- Nombre d'actions d'IEC	0	5	7	12	17	22	
				- Nombre de centres d'adolescents créés	0	3	5	09	12	15	
				- Nombre de centres de surveillance épidémiologique	0	1	2	03	04	05	
4	4.6 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter	<u>Action 1.2.1.3.</u> Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures d'alphabétisation dans tous les arrondissements	Pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé en alphabétisme et numératie fonctionnels	- Nombre de centres d'alphabétisation construits	01	02	03	04	05	06	
				- Nombre de centres d'alphabétisation réhabilités	00	01	02	03	04	05-	
				- Nombre de centres d'alphabétisation entretenus	01	02	03	04	05	06	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
		<u>Action 1.2.1.4.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'alphabétisation		- Nombre de centres d'alphabétisation équipés	01	02	03	04	05	06	
				- Nombre de facilitateurs recrutés	13	26	41	59	80	104	
				- Nombre de matériels didactiques dotés	303	320	330	344	354	364	
				- Nombre de suivi des activités d'alphabétisation	12	24	36	48	60	72	
				- Nombre de facilitateurs recyclés	13	26	41	59	80	104	
6	6.1 D'ici 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	<u>Action 1.2.1.10.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans le secteur de l'eau potable	Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	- Nombre de contrats d'affermage à jour	161	181	201	220	240	260	
				- Nombre de contrôles de la qualité de l'eau potable effectués	2	4	6	8	10	12	
8	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les	<u>Action 1.4.1.2.</u> Aménagement et valorisation des sites touristiques de la commune	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés hommes et femmes par	- Nombre d'étude(s) préalable(s) à l'aménagement des sites touristiques	00	01	03	06	10	15	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
	personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale		profession, âge et type de handicap 8.5.2 Taux de chômage par sexe, âge et type de handicap								
- Nombre de sites touristiques aménagés				00	01	03	05	07	09		
- Nombre d'investissements captés				00	01	06	11	16	21		
- Taux de fréquentation des sites touristiques				00	25%	50%	75%	90%	90%		
- Circuit créé				00	01	02	03	04	05		
- Nombre d'actions d'aménagement du circuit touristique				00	01	02	03	04	05		
- Nombre d'action(s) de promotion du circuit touristique (média, nombre d'emplois créés, gadgets et divers articles, etc.)				00	01	02	03	04	05		
- Nombre d'actions de labellisation et	00	00	01	02	03	04					

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				de droits de propriété							
				- Nombre d'investissements captés pour aménager et valoriser le circuit touristique	00	00	01	02	03	04	
				- Taux de fréquentation des sites touristiques	00	25%	50%	75%	90%	90%	
		<u>Action 1.4.2.1.</u> Promotion de l'agriculture intensive et durable (Soja, Acajou, Coton, Maïs, Sorgho, Igname, Riz, cultures maraîchères et autres)		- PDCA élaboré	01	02	03	04	05	06	
				- Nombre d'actions de renforcement de capacités sur la NDT/GDT/ACC/GDF	20	40	60	80	100	120	
				- Nombre de producteurs appuyés en semences améliorées	400	900	1400	1900	2400	2900	
				- Nombre d'OPA appuyées en matière de mise en marché collective	05	15	25	35	45	55	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				- Nombre de tonnes d'intrants spécifiques dotés	14100	29000	17600	46600	64200	81800	
				- Nombre d'équipements de mécanisation dotés	871	1221	1671	2271	3071	3971	
				- Nombre de magasins de stockage construits	15	16	17	18	19	20	
				- Nombre de facilitateurs de marchés opérationnels	125	131	139	149	161	176	
				- Montants de la CDL collectée	123 370 680	125 000 000	150 000 000	165000 000	180 000 000	200 000 000	
				- Nombre de clusters	3	04	06	08	12	17	
				- Nombre de sites maraîchers exploités	15	19	21	23	26	30	
				- Nombre de sites rizicoles aménagés	4	05	06	07	08	09	
		<u>Action 1.4.2.2.</u> Promotion de		- Nombre de parcs de vaccination	02	03	04	05	06	07	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)	
						2024	2025	2026	2027	2028		
		l'agro-pastoralisme et de la réduction de la mobilité des éleveurs		- Nombre de campements pastoraux	01	02	03	04	05	06		
					- Linéaire de couloirs de passage	62	10	25	50	75	100	
					- Superficie d'aires de pâturage aménagées	400 Ha						
		<u>Action 1.4.2.3.</u> Promotion de l'entrepreneuriat, de l'apprentissage, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes		- Nombre d'entrepreneurs renforcés	0	02	5	7	8	10		
					- Nombre de jeunes chercheurs d'emploi insérés (auto-emploi et emploi salarié)	0	02	5	7	8	9	
					- Nombre sessions du groupe thématique emploi du cadre intégrateur	0	2	04	06	08	10	
					- Nombre d'appuis apportés au collectif des artisans concernant les dispositifs CQP et CQM	2	04	06	08	10	12	
		<u>Action 1.4.2.4.</u> Promotion de		- Nombre de sites aménagés	0	01	3	05	07	09		

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
		l'aquaculture et de l'aviculture		- Quantité d'alevins fournis	0	500	10000	10500	20500	30500	
				- Nombre de comités de gestion fonctionnels	11	22	33	44	55	66	
		<u>Action 1.4.2.5.</u> Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures marchandes		- Nombre d'infrastructures marchandes construites	93	98	101	104	107	110	
		- Nombre d'infrastructures marchandes réhabilitées		0	5	08	11	14	17		
		- Linéaire de clôture		2816	4316	5316	6316	7316	8316		
	8.3 Promouvoir des politiques axés sur le développement qui favorise des activités productives, la création d'emploi décent, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimule la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent dans intégration dans le secteur informel y	<u>Action 1.4.1.1.</u> Définition d'un mécanisme de cadrage du climat des affaires à l'échelle communale axés sur l'attractivité et la compétitivité territoriales	8.3.1 Promotion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles, par sexe et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris l'accès aux services financiers	- Nombre de critères d'appréciation du climat des affaires au niveau communal	0	02	07	09	11		
				- Nombre de cadre(s) de concertation de facilitation du dialogue secteur public-secteur privé	00	01	02	04	06		

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
	compris par l'accès -au services financiers.			- Nombre de cadre(s) d'investissement élaboré(s)	00	01	02	04	06		
		<u>Action 1.4.1.2.</u> Aménagement et valorisation des sites touristiques de la commune		- Nombre d'étude(s) préalable(s) à l'aménagement des sites touristiques	00	01	03	06	10	15	
				- Nombre de sites touristiques aménagés	00	01	03	05	07	09	
				- Nombre d'investissements captés	00	01	06	11	16	21	
				- Taux de fréquentation des sites touristiques	00	25%	50%	75%	90%	90%	
				- Circuit créé	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre d'actions d'aménagement du circuit touristique	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre d'action(s) de promotion du	00	01	02	03	04	05	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				circuit touristique (média, nombre d'emplois créés, gadgets et divers articles, etc.)							
				- Nombre d'actions de labellisation et de droits de propriété	00	00	01	02	03	04	
				- Nombre d'investissements captés pour aménager et valoriser le circuit touristique	00	00	01	02	03	04	
				- Taux de fréquentation des sites touristiques	00	25%	50%	75%	90%	90%	
		<u>Action 1.4.1.4.</u> Opérationnalisation de la réglementation relative à l'exploitation des carrières		- Nombre de carrières identifiées	00	05	10	15	20	25	
				- Nombre de carrières formalisées	00	05	10	15	20	25	
				- Délibérations sur le montant du certificat d'occupation de sites	00	01	3	5	06	08	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				- Délibérations de détermination des tarifs de vente des produits de carrière	00	02	03	04	06	07	
				- Nombre d'actions de sensibilisation des exploitants et de la population	00	02	04	06	08	10	
				- Nombre d'agents collecteurs positionnés	00	05	10	15	20	25	
		<u>Action 1.4.2.6.</u> Promotion du transport routier		- Linéaire d'infrastructures de transport rural (ITR)	235	355	455	555	655	755	
				- Nombre d'ouvrages de franchissement	41	43	48	51	54	57	
				- Nombre de gares routières réalisées/aménagées	2	04	06	08	10	12	
		<u>Action 1.4.2.8.</u> Création et promotion des pôles de développement commerciaux		- Nombre de marchés aménagés	00	02	04	06	08	10	
				- Nombre de marchés à bétail	01	01	02	04	06	08	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				- Nombre de marchés spécifiques aux produits de terroir	00	01	02	03	04	05	
		<u>Action 1.4.2.9.</u> Organisation des foires économiques et des événements culturels et sportifs		- Nombre de foires organisées	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre d'événements culturels organisés	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre d'événements sportifs organisés	00	01	02	03	04	05	
			<u>Action 1.4.2.10.</u> Organisation du forum économique et social de Sinendé		- Nombre de forum organisé	00	- 01	02	- 03	04	-
				- Nombre de convention(s) de partenariat signée(s)	00	- 01	03	04	05	06	
				- Volume du financement mobilisé	00	- 10	15	25	35	50	
	8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur	<u>Action 1.2.1.8.</u> Amélioration de la qualité de l'offre dans les secteurs des		- Nombre de directives encadrant l'octroi de subventions aux clubs sportifs, aux	0	01	02	03	04	05	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
	la culture et les produits locaux	sports, cultures et loisirs		événements culturels et de loisirs élaborés							
				- Montants de subventions accordées aux clubs sportifs et aux événements culturels et culturels	0	7 900 000	8000 00	890000 0	189000 00	2890 0000	
				- Nombre de clubs sportifs et d'événements culturels et de loisirs formalisés	3	05	06	08	10	12	
				- Plan de valorisation des potentialités culturelles et culturelles est élaboré	0	01	02	03	04	05	
				- Nombre de directives encadrant l'octroi de subventions aux clubs sportifs, aux événements culturels et de loisirs élaborés	0	01	02	03	04	05	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
		<u>Action 1.4.1.2.</u> Aménagement et valorisation des sites touristiques de la commune		- Nombre d'étude(s) préalable(s) à l'aménagement des sites touristiques	00	01	03	06	10	15	
				- Nombre de sites touristiques aménagés	00	01	03	05	07	09	
				- Nombre d'investissements captés	00	01	06	11	16	21	
				- Taux de fréquentation des sites touristiques	00	25%	50%	75%	90%	90%	
				- Circuit créé	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre d'actions d'aménagement du circuit touristique	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre d'action(s) de promotion du circuit touristique (média, nombre d'emplois créés, gadgets et divers articles, etc.)	00	02	04	06	08	010	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				- Nombre d'actions de labellisation et de droits de propriété	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre d'investissements captés pour aménager et valoriser le circuit touristique	00	00	01	02	03	04	
				- Taux de fréquentation des sites touristiques	00	25%	50%	75%	90%	90%	
13	13.1 Renforcer dans tous les pays, et la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	<u>Action 1.5.2.2.</u> Promotion des mesures d'adaptation aux changements climatiques	13.1.1 Nombre de pays ayant mis en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe	- Nombre de semences adaptés aux changements climatiques	80	90	110	140	190	290	
				- Nombre de plants adaptés aux CC/ superficies	600	720	870	1030	1200	1400	
				- Nombre d'actions IEC	20	30	45	65	90	115	
				- Nombre de pratiques ACC/CES/GDF	2000	2300	2500	3200	4000	5000	
			13.1.2 Nombre de décès de disparus et de victimes suite à des catastrophes pour 100000 personnes								

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
		<u>Action 1.5.2.3.</u> Promotion des ressources énergétiques adaptées aux changements climatiques		- Nombre de plants/ superficies bois énergie	200	1100	2100	3100	4100	5100	
				- Nombre de foyers améliorés	200	275	355	445	530	635	
		<u>Action 1.5.2.4.</u> Elaboration et mise en œuvre du plan communal de contingence		- Plan de contingence	1	02	03	04	05	06	
				- Nombre d'actions	0	02	07	12	17	22	
				-							

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
15	15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le reboisement et le reboisement au niveau mondial	<u>Action 1.1.3.2.</u> Renforcement des initiatives de création/aménagement des forêts communautaires et forêts sacrées	Progrès vers la gestion durable des forêts	- Nombre de forêts communautaires créées	- 0	01	02	- 03	- 05	- 10	
				- Nombre de forêts sacrées aménagées	- 0	- 01	- 02	- 03	- 04	- 05	
	16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables à tous les niveaux	<u>Action 1.3.1.1.</u> Renforcement de l'effectif et des capacités de l'administration communale	16.6.1 Dépenses publiques primaires en proportion du budget initial approuvé, par secteur	- Au moins 01 plan quinquennal de recrutement et de renforcement des capacités de l'administration communale	01	02	03	04	05	06	
			16.6.2 Proportion de la population dont dernière expérience avec les services publics a été satisfaite	- Nombre d'agents des collectivités locales renforcées	0	01	5	10	15	20	
				- Nombre d'agents des collectivités locales recrutés/ mis à disposition	0	1	2	03	04	05	
				- Nombre de thématiques de	0	05	10	15	20	30	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				renforcement des capacités							
				- Nombre d'évaluation du personnel réalisées	1	02	03	04	05	06	
				- Nombre d'équipements/ matériels acquis au profit du personnel	365	390	395	400	405	410	
				- Nombre d'actions de RC sur le manuel des procédures	0	01	02	03	04	05	
		<u>Action 1.3.1.2.</u> Densification de la digitalisation de l'administration communale, de l'assurance du système de sécurité et de protection des données personnelles		- Nombre de plan d'actions de sécurité	0	01	02	03	04	05	
				- Nombre de site WEB et d'applications de gestion administrative et d'applications mobiles de communication	0	01	02	03	04	05	
				- Nombre de canaux digitaux de diffusion d'information	2	04	06	08	10	15	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				- Nombre d'interaction sur les divers canaux digitaux	5600	5700	6700	7700	8700	9700	
				- Nombre d'actifs existants et de dispositifs de traitement des données	1	3	04	05	06	07	
				- Nombre d'équipements/ matériels d'information et de communication	1	02	03	04	05	06	
				- Nombre de plan de communication	0	0	1	0	0	0	
				- Nombre d'actions de communication mises en œuvre	0	1	02	03	04	05	
				- Nombre de dispositifs de sécurité environnemental e des systèmes d'information	0	1	02	03	04	05	
				- Nombre de mentions d'information sur	0	01	02	03	04	05	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				les documents officiels (listes de présence, fiches de collecte, courriels, etc.)							
				- Nombre d'affiches d'information sur les droits des personnes concernées	1	02	03	04	05	06	
				- Nombre de processus de gestion des réclamations	0	01	02	03	04	05	
				- Nombre de processus de notification de violation des données personnelles	0	1	02	03	04	05	
		<u>Action 1.3.1.3.</u> Planification locale et dynamisation du système de suivi-évaluation, de redevabilité et de participation citoyenne		- Nombre de documents de planification (PTA, PAI, Budgets, Plans d'entretien, Plan de contingence, comptes administratifs, etc.) élaborés	07	15	23	31	39	47	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				- Nombre de séances de reddition de comptes	02	04	06	08	10	12	
				- Nombre de consultation(s) initiées à l'endroit de la population sur divers sujets	05	07	09	12	15	18	
				- Nombre de projets conduits sous l'approche du développement conduit par les communautés (DCC)	0	09	18	27	36	45	
				- Nombre de citoyens participant aux sessions du CC	00	45	90	135	180	225	
		<u>Action 1.3.1.4.</u> Mise en place d'un dispositif d'information et de suivi-évaluation des projets communaux et des ODD		- Nombre d'aspects transversaux et spécifiques (sécurité humaine, genre, digitalisation, changements climatiques, attractivité)	03	08	13	18	23	28	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				territoriale, 10 cibles ODD)							
				- Nombre de fiches signalétiques des projets (prise en compte des aspects transversaux et spécifiques)	07	10	14	16	18	22	
				- Nombre de mises à jour du SISE	01	02	03	04	05	06	
				- Nombre de soumissions aux appels à projets	01	06	011	16	21	26	
		<u>Action 1.3.1.5.</u> Amélioration du mécanisme de mobilisation, de gestion et de sécurisation des ressources financières		- Nombre de matières imposables	28	29	30	32	34	36	
				- Nombre de plans de mobilisation élaborés, revus et mis en œuvre	1	02	03	04	05	06	
				- Nombre de séances du comité de mobilisation tenues	4	08	12	16	20	24	
				- Nombre de séances du	1	5	9	13	17	22	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				comité de trésorerie							
				- Nombre de conventions signées entre mairie-CIPE	1	2	3	4	5	6	
				- Nombre de conventions signées et mairie-TC	0	1	2	3	4	5	
				- Nombre de matières imposables recouvrées par TPE	1	2	3	04	05	06	
				- Nombre d'agents collecteurs assermentés	0	15	21	24	27	30	
				- Nombre de dispositifs mis en place	4	8	12	16	20	24	
		<u>Action 1.3.1.6.</u> Amélioration du fonctionnement des organes communaux et infracommunaux		- Nombre de sessions du CC	04	08	12	16	20	24	
				- Nombre de sessions du CS	07	19	31	43	55	67	
				- Nombre de sessions du CA	00	12	24	36	48	60	
				- Nombre de sessions de	0	8	12	16	20	24	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				concertation avec les CA							
				- Nombre de sessions des conseils de village ou de quartier de ville	0	8	12	16	20	24	
				- Nombre de sessions du cadre de concertation avec les SDE	00	02	04	06	08	10	
				- Nombre de séances de cadres de concertation (cadre intégrateur et cadre SDE-Commune)	00	02	04	06	08	10	
				- Nombre de sessions du cadre intégrateur	01	05	09	13	17	21	
				- Répertoire des entreprises de terroir	0	01	02	03	04	05	
				- Nombre de cadre(s) institutionnel(s) de conduite du processus de labellisation	0	01	02	03	04	05	
		<u>Action 1.4.2.7.</u> Création d'un mécanisme communal de labellisation, de digitalisation et de compétitivité des TPE/MPME/PMI									

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
		<u>Action 1.3.2.2.</u> Amélioration de la visibilité de la commune à travers le développement des mass média et autres canaux de communication		- Nombre de concertations initiées en vue de définir la forme de collaboration avec la radio communautaire KONÉ FM	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre de convention(s) de partenariat signée(s)	00	01	02	03	04	05	
				- Montants de la subvention accordée à la radio communautaire KONÉ FM	00	100 000	600000	900000	1100000	1300 000	
				- Nombre de reportages diffusés	00	50	100	150	200	250	
				- Nombre d'enquêtes diffusées	00	10	20	30	40	50	
				- Nombre de documentaires diffusés	00	10	20	30	40	50	
				- Nombre d'interviews diffusées	00	10	20	30	40	50	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
				- Nombre de communiqués et d'émissions interactives diffusés	00	10	20	30	40	50	
				- Nombre de publi-reportages diffusés	00	10	20	30	40	50	
				- Nombre de spots, audios et audiovisuels diffusés	00	10	20	30	40	50	
				- Nombre conceptions graphiques diffusées	00	10	20	30	40	50	
16	16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice	<u>Action 1.5.1.1.</u> Renforcement de la couverture intégrale du territoire communal par la police républicaine	16.3.1 Proportion de victimes de violences au cours des 12 mois précédents ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	- Nombre d'actions de plaidoyer faites en vue de l'ouverture de commissariats	00	01	02	03	04	05	
				- Subventions	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre de moyens roulants	00	- 01	02	- 03	05	- 06	
				- Nombre de matériels informatiques et mobiliers	00	- 01	02	03	04	05	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
		<u>Action 1.5.1.2.</u> Planification de la sécurité locale	16.3.2 Proportion de la population carcérale en instance de jugement	- Nombre de sensibilisation	01	03	04	05	06	07	
				- Plan de sécurité locale	00	- 01	02	- 03	- 04	05	
				- Nombre de comités locaux de sécurité	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre d'actions de police communautaire	00	01	02	03	04	05	
				- Nombre d'actions de coproduction de sécurité	00	02	04	06	08	10	
				- Nombre de sensibilisation	01	02	04	06	08	10	
		<u>Action 1.5.1.3.</u> Renforcement de la police communautaire		- Police municipale	0	01	02	03	04	05	
17	17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de	<u>Action 1.3.2.1.</u> Dynamisation des associations locales, de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, du partenariat avec la diaspora, ONG	17.17.1 Montant des ressources alloués aux partenariats public-privé et aux partenariats avec la société civile	- Nombre d'associations formalisées	02	03	05	06	07	08	
				- Nombre d'actions de RC en vie associative exécutées au profit des associations formalisées	0	3	6	8	10	11	

ODD	Cibles spatialisées	Projets / Actions	Indicateurs mondiaux	Indicateurs domestiques/ Proxy	Valeur de référence	Valeurs cibles					Services responsables (voir Plan d'actions)
						2024	2025	2026	2027	2028	
	financement appliquées en la matière	et autres institutions		- Nombre de conventions de coopération intercommunale signées	00	2	03	04	05	06	
			- Nombre de conventions de coopération décentralisées signées	00	02	03	04	05	06		
			- Nombre de conventions de partenariat signées avec des associations de la diaspora, fondations, ONG et autres institutions	00	02	04	06	08	10		

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, mai 2023

1.15.2 DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-ÉVALUATION

Plusieurs organes sont prévus par la loi n°2020-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PDC. Pour une meilleure appropriation et un pilotage efficient du PDC4, il s'avère judicieux de mettre en place un dispositif institutionnel participatif et inclusif qui regroupe tous les acteurs stratégiques de la commune. Ce dispositif sera chargé de coordonner l'opérationnalisation du PDC4, le suivi de sa mise en œuvre ainsi que son évaluation. A l'ordre du jour des réunions de différents organes prévus, on inscrira systématiquement la question de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du PDC4. On distingue plusieurs niveaux en ce qui concerne ces organes :

a. Au niveau de village ou quartier de ville

Il s'agit du Conseil de village ou de quartier de ville qui doit se réunir tous les deux mois et qui est habilité à faire des propositions sur l'administration du village ou du quartier de ville. Le Conseil de village ou de quartier de ville se préoccupera en plus des autres points ordinaires désormais, de la gestion des ouvrages, du suivi des travaux en cours, des points de vue sur les études de faisabilité, du suivi de l'exécution des projets prévus pour le village ou le quartier, de la mobilisation des ressources, de l'entretien et de la maintenance des ouvrages réalisés. Les recommandations et suggestions seront contenues dans le procès-verbal et/compte rendu élaboré à cet effet.

b. Au niveau arrondissement

L'organe en charge de cette question à ce niveau est le Conseil d'Arrondissement qui devra se réunir sous la houlette du Chef d'Arrondissement (CA). Il est prévu au moins deux réunions par an. Il peut être élargi aux Services Déconcentrés de l'Etat (SDE), aux Organisations de la Société Civile (OSC) présents dans l'arrondissement. Il est habilité à faire des propositions sur le développement de l'arrondissement. Il peut aussi faire le point d'exécution du PDC4 dans chaque arrondissement et apprécier les effets et impacts des projets réalisés et prendre connaissance des conclusions des Conseils de village ou de quartier de ville. Il sera appuyé dans l'animation par le Responsable du Développement Local et de la Planification (RDLP) .

c. Au niveau communal

Plusieurs acteurs clés et organes sont prévus : le Maire de la commune, le Secrétaire Exécutif (SE), le Conseil Communal (CC), le Conseil de Supervision (CS), le Cadre Fédérateur, le RDLP.

Le cadre Fédérateur des Acteurs de Développement (CFAD) de la commune de Sinendé créé par arrêté communal, est un organe de dialogue entre les élus locaux et l'ensemble des acteurs de développement intervenant dans la commune. Il est, par ailleurs, un organe consultatif du Conseil communal et une force de proposition pour ce dernier sur les différentes questions de développement. C'est un creuset fédérateur de tous les acteurs de développement à la base et un canal de circulation de l'information pour une gestion concertée des actions de développement au niveau local. Le CFAD a pour mission de :

- contribuer à l'amélioration de la gouvernance concertée en vue de la formulation des services de base de qualité aux populations de la commune ;
- promouvoir l'échange d'informations entre divers acteurs socioprofessionnels ;
- proposer des orientations au Conseil communal dans la prise de décision sur les questions de développement local ;
- contribuer à l'élaboration, à la vulgarisation, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation du PDC4 et des autres outils de planification ;
- étudier les questions et problèmes d'actualité relatifs au développement local.

1.15.3 MATRICE DE SUIVI-ÉVALUATION DU PDC4

Tirant leçon des difficultés de suivi-évaluation du PDC3 lors du bilan évaluatif, il s'avère indispensable de se doter d'une matrice de suivi-évaluation du PDC4. Cette matrice précise pour chaque indicateur retenu,

la situation de référence, la cible à atteindre à l'horizon du PDC4, les cibles à atteindre pour chacune des années de mise en œuvre, la fréquence de collecte de l'information et le responsable de la collecte. Cette matrice servira de base à l'élaboration du plan de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PDC4.

1.15.4 PLAN QUINQUENNAL D' ACTIONS

Pour l'atteinte des résultats, les indicateurs permettant d'apprécier le niveau de mise en œuvre et des actions appropriées seront proposées et planifiées sur les cinq (5) années. Cette planification tient compte de la capacité de mobilisation des ressources, des ressources humaines en charge de la mise en œuvre du plan et de la priorisation des besoins. Les responsables de chaque action, la programmation dans le temps et la localisation sont précisées. C'est ce plan pluriannuel qui servira, par la suite, de base pour l'élaboration du PAI à travers les tranches annuelles prévues ainsi que les reports des activités non-exécutées d'une année à une autre.

1.15.5 ACTIVITÉS ET OUTILS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-ÉVALUATION

Pour assurer la mise en œuvre du PDC4 ainsi que son pilotage à travers le suivi-évaluation, plusieurs activités sont prévues et tirent leur essence du nouveau guide méthodologique d'élaboration du PDC.

a. Planification annuelle des investissements

Pour la mise en œuvre efficace du PDC4, il est nécessaire d'élaborer des plans annuels qui constituent des extraits plus détaillés et plus précis de la programmation pluriannuelle qu'est le PDC4. A partir du point fait sur le PAI précédent, les actions reportées et la tranche annuelle prévue au PDC4 sont exploitées pour élaborer le PAI de l'année en cours. Le PAI doit indiquer clairement les activités envisagées, l'échéancier de réalisation, la précision des coûts, le schéma de financement et les structures d'exécution identifiées.

Les informations sur la disponibilité des financements annoncés, les intentions ou engagements des partenaires, la capacité de mobilisation de ressources de la commune seront combinées pour tailler le PAI en conséquence. Il est élaboré par une cellule technique avec le RDLP comme cheville ouvrière et il est soumis au cadre intégrateur pour avis au plus tard en novembre de chaque année sous forme d'avant-projet de PAI. Le cadre est invité à se pencher sur l'avant-projet et a validé un projet de PAI qui sera transmis au CC pour adoption. Une fois adopté, le PAI servira de base à l'élaboration du budget de l'année à venir.

b. Plan trimestriel de suivi des indicateurs de résultats

Sur la base de la programmation de la cible à atteindre pour chaque année, un plan de suivi des indicateurs sera élaboré également pour permettre de planifier au cours d'une année, la progression vers l'atteinte de la cible fixée pour l'année en cours. Ainsi, trimestre par trimestre, une prévision de la cible à atteindre sera programmée pour permettre à l'issue de chaque trimestre, d'effectuer un suivi des indicateurs et s'assurer de la progression vers l'atteinte de la cible de l'année. Il s'agira d'un plan de suivi des indicateurs sur les 4 trimestres de l'année.

Ce suivi portera aussi bien sur les activités que sur les indicateurs et sera conduit sous la responsabilité du SE de la mairie, coordonnateur des services communaux avec la modération du RDLP.

Pour le suivi des activités : un plan opérationnel trimestriel sera élaboré au début de chaque trimestre en vue de mieux maîtriser la mise en œuvre du PAI. Ce plan opérationnel trimestriel prévoit les activités et/ou les tâches, les indicateurs de suivi des activités, la programmation par semaine et les responsables de chacune des activités. Il sera accompagné d'un cadre de suivi des activités. Le cadre de suivi des activités permettra tous les 3 mois d'apprécier le niveau d'exécution de chaque activité du trimestre, le niveau atteint par rapport à l'indicateur de chaque activité, de diagnostiquer les raisons de la non-performance et d'envisager des mesures correctives. C'est sur la base de ce point que le nouveau plan opérationnel trimestriel sera élaboré pour prendre en compte les activités en cours et reportées et les activités prévues pour le trimestre dans le PAI.

Pour le suivi des indicateurs : au terme de chaque trimestre, un suivi systématique des indicateurs au regard des prévisions faites sera effectué. Cela permettra d'apprécier les réalisations de chacun des indicateurs au cours du trimestre et de les comparer aux prévisions pour la même période. Par ailleurs, ce suivi mettra en exergue le niveau atteint pour cette cible pour l'année, mais aussi par rapport à toute la durée du PDC4. L'effort de progression vers l'atteinte des résultats est suivi et les risques de retard sont décelés à temps et partagés avec le SE afin que des mesures correctives soient prises à temps.

Le suivi budgétaire : il consiste à assurer le suivi de l'exécution du budget pour chaque trimestre et pour toute l'année en cours. Ainsi, la qualité et l'efficacité de l'utilisation des ressources financières mobilisées pour la mise en œuvre du PDC4 sont suivies. Le tableau conçu à cet effet permettra de suivre l'évolution de la mobilisation et la consommation des ressources et de procéder aux réajustements nécessaires.

Tous les projets de ces outils seront élaborés par les services communaux compétents (RDLP et C/SAAF) et inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du cadre intégrateur pour validation par l'ensemble des acteurs de développement de la commune qui proposeront surtout les mesures correctives. Au terme de la réunion communale de concertation, une restitution est faite au Maire de la commune par le SE et le RDLP.

c. Bilan annuel

Il s'agit, au terme de l'année, de faire un point portant sur (i) l'ensemble des activités réalisées, (ii) le niveau d'atteinte des indicateurs et (iii) le suivi budgétaire de la mise en œuvre du PDC4 pour une période d'un an. Le cadre de suivi des activités, s'il est tenu tous les trimestres, au 4^{ème} trimestre de l'année permet de disposer du bilan annuel de la mise en œuvre des activités du PDC4.

Vers la fin de l'année (novembre de l'année en cours), une session du cadre intégrateur se penchera sur le cadre de suivi des activités et le tableau de suivi des indicateurs pour faire le point de mise en œuvre du PAI en termes de bilan de réalisation des activités et de progression vers l'atteinte de la cible des indicateurs.

Sur cette base, les activités à reporter, les défis à relever pour l'année nouvelle et les recommandations pour améliorer la situation seront faits par les acteurs en vue de proposer des mesures correctives et d'établir un PAI ajusté assorti d'un cadre de suivi des activités et d'un plan de suivi des indicateurs pour l'année n+1.

d. Evaluation à mi-parcours et finale du PDC4

Lorsque les outils mis en place pour le suivi des activités et des indicateurs sont tenus, une évaluation du PDC4 à mi-parcours conduite par les services communaux est nécessaire pour apprécier le chemin parcouru dans la mise en œuvre dudit PDC.

Une revue annuelle du PDC4 sera tenue de préférence dans le dernier trimestre de chaque année afin de faire le point de mise en œuvre des activités, ressortir les forces, faiblesses, menes et opportunités de façon factuelle et affiner le plan d'action de l'annuelle suivante.

Les actions de reddition de compte seront trimestriellement faites par le Maire avec une préparation préalable devant la garantir la participation effective des différentes couches de la population.

A la fin de la 3^{ème} année d'exécution du PDC4, cette évaluation portera aussi bien sur la mise en œuvre des projets et le niveau d'atteinte des indicateurs. Elle permettra de faire les réajustements nécessaires à la lumière du rythme de mobilisation des ressources et de mise en œuvre des actions telles qu'elles étaient prévues au départ.

Au terme de la mise en œuvre du PDC4, un bilan évaluatif de son application en cours sera conduit pour apprécier son niveau d'exécution. Cette évaluation finale sera conduite par une équipe communale commise à cet effet. Cette évaluation permettra, non seulement de faire le point des réalisations et le niveau d'atteinte des indicateurs, mais aussi d'apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficacité, la durabilité/viabilité des projets et programmes du PDC4. En outre, les effets obtenus de la mise en œuvre du PDC4 seront décrits de même que les leçons tirées. Sur cette base, des recommandations seront

formulées pour une meilleure exécution du PDC de la génération suivante. Cet exercice est un préalable à l'élaboration du PDC5.

1.16. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDC4

La gestion des risques et la mise en évidence des conditions ou facteurs de succès du PDC4 sont développés à travers les titres ci-dessous.

1.16.1 GESTION DES RISQUES

Les principaux risques identifiés et qui pourraient compromettre la mise en œuvre efficace du PDC4 sont documentés dans le tableau n°34 ci-dessous.

Tableau 33 : Analyse des risques liés à la mise en œuvre du PDC4

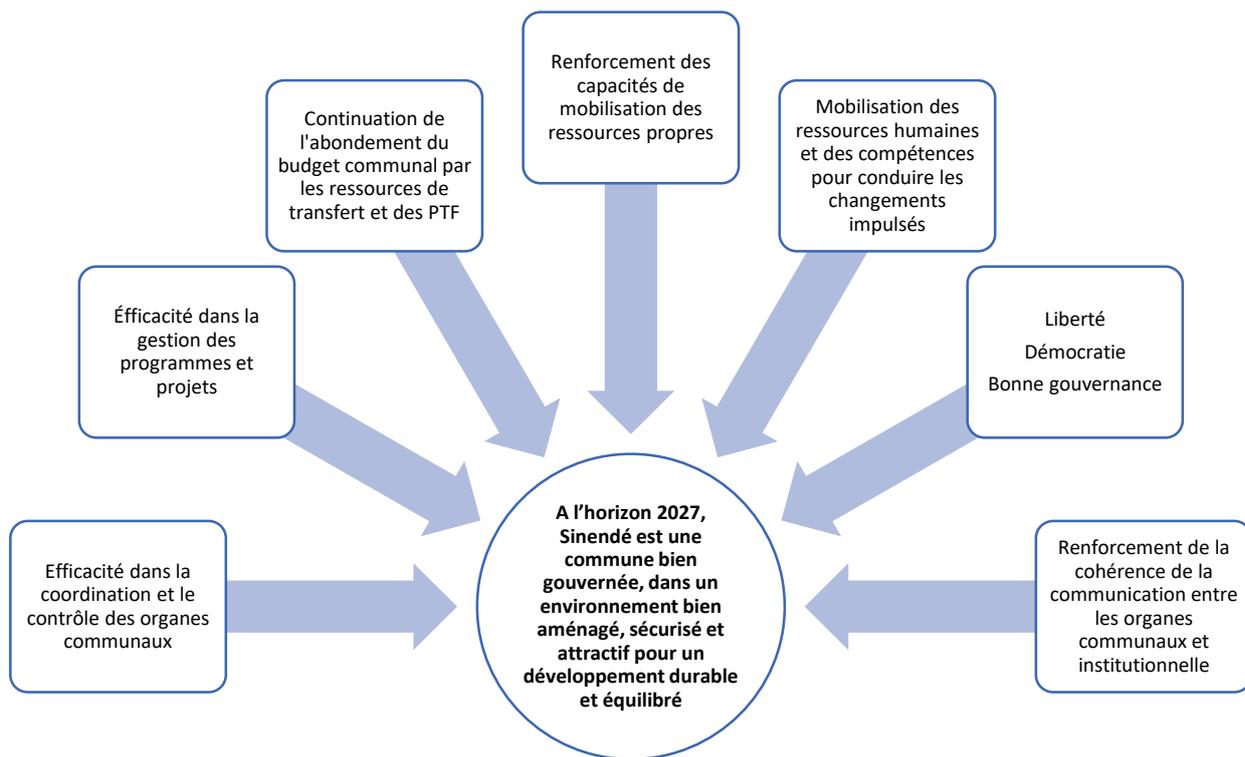
N°	Risques	Probabilité d'occurrence	Moyens de mitigation
1	Conjoncture internationale	Plus ou moins forte (Crise ukrainienne accentuée d'une possibilité de guerre mondiale)	<ul style="list-style-type: none"> - Optimisation des capacités de mobilisation des ressources propres - Bonne gouvernance des ressources disponibles
2	Pandémie, Épidémie	Plus ou moins moyenne (COVID19 notamment)	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien des mesures barrières par endroit - Surveillance épidémiologique - Continuation de la politique vaccinale
3	Changements climatiques	Plus ou moins forte (forte dégradation des terres et effets du bouleversement du cycle climatique dans la commune)	<ul style="list-style-type: none"> - Continuation de l'adoption des mesures de gestion durable des terres (GDT) - Sensibilisation sur les incidences des actions anthropiques
4	Insécurité publique	Plus ou moins moyenne (commune proche de la zone frontalière marquée par quelques actes de terrorisme)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un Plan local sécurité - Renforcement des capacités humaines, financières et opérationnelles des FDS
5	Insécurité politique	Plus ou moins faible (participation de l'opposition aux élections, dialogue politique soutenu)	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du dialogue et des réformes politiques - Organisation inclusive des élections - Gestion pacifique des éventuelles crises post-électorales

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

1.16.2 CONDITIONS DE SUCCÈS

Les principaux facteurs de succès pouvant garantir une mise en œuvre efficace et gagnante du PDC4 sont schématisés dans la figure n°13 ci-dessous.

Figure 13 : Principaux facteurs de succès



CONCLUSION

Le processus d'élaboration du Plan de Développement Communal de 4^{ème} génération de la commune de Sinendé a été un processus participatif, itératif et conduit sous la supervision du Comité de Pilotage avec son bras opérationnel qu'est le Comité Technique d'élaboration du PDC4.

La commune dans ce processus a bénéficié d'une variété d'expertises mobilisées à son profit : (i) le bureau d'études Expertise Territoires SARL pour assurer l'accompagnement technique des processus enclenchés dans ce cadre et l'assurance qualité des livrables produits, (ii) huit (08) personnes ressources thématiques et un cartographe mobilisés par la DDD-B sur financement de la GIZ, (iii) l'équipe technique de l'ADECOP, (iv) la Direction départementale du développement du Borgou (DDD-B), (v) la mairie de Sinendé (notamment, le SE, les Services administratifs, le Comité de Pilotage et le Comité Technique d'élaboration).

Tout a commencé par une évaluation du PDC3 qui a permis de tirer les enseignements afin de faire des recommandations pour un PDC4 beaucoup plus réaliste et porté par l'ensemble des acteurs. Ensuite, un état des lieux permettant d'établir la situation de référence et un diagnostic approfondi et priorisé permettant de mieux appréhender les facteurs d'influence du développement de la commune ont été établis.

La mobilisation sociale lancée au démarrage du processus a été entretenue tout au long du processus et a permis un ciblage et une priorisation consensuelle des besoins des populations.

La vision dont l'atteinte ne serait possible que si l'on mobilise davantage les ressources de financement, a été maintenue.

Une attention particulière a été portée sur de nouvelles thématiques de développement qui prennent de plus en plus de l'ampleur dans la commune et qui pèsent davantage sur son développement. Ainsi, les effets des changements climatiques, la croissance démographique rapide, l'approche genre, l'insécurité publique liée au terrorisme et aux conflits fonciers, etc. ont bénéficié d'un regard particulier pour un développement équilibré et harmonieux de la commune. De même, un regard particulier est porté sur la jeunesse qui constitue la majorité de la population de la commune et qui est appelée à assurer la relève.

Les programmes, projets et activités planifiés dans le PDC4 sont élaborés en conformité avec les ODD, Le PND et le deuxième programme d'actions du gouvernement (PAG2). Un accent a été mis sur le système de suivi-évaluation afin de mieux préparer l'évaluation de ce PDC4 et pour conférer à cet outil une utilité concrète dans le processus de pilotage du développement de la commune.

Des activités de vulgarisation et de diffusion du document s'avèrent indispensables afin de maintenir la mobilisation sociale autour de ce PDC4 et mutualiser les ressources pour sa mise en œuvre.

Dans la même veine, les risques probables qui pourraient entraver la mise en œuvre réussie du PDC4 ont été identifiés d'une part. Leur probabilité d'occurrence a été appréciée et les moyens de mitigation y afférents ont été ressortis, d'autre part. Par ailleurs, quelques facteurs de succès du PDC4 ont été répertoriés afin de guider le processus de mise en œuvre.

ANNEXES

➤ ANNEXE 1 : DONNEES DES ENQUETES D'ETAT DES LIEUX ET DE DIAGNOSTIC SECTORIEL

Tableau 34 : Leçons apprises de la mise en œuvre du PDC3 de la commune de Sinendé

N°	Succès	Échecs
1	Réalisation des actions non prévues dans le PDC 3 et financées par les partenaires (Etat, ONG, etc.)	Faible représentativité des femmes au niveau du Conseil communal et des Conseils de villages
2	Appropriation du PDC3 et des actions réalisées par les différents acteurs	Faible participation/ représentation des femmes aux importantes différentes rencontres organisées par la commune
3	Nette évolution du niveau de mobilisation des ressources par rapport aux potentialités réelles et aux opportunités existantes.	Non-maitrise de la thématique changements climatiques
4	Mise en œuvre du guichet unique	Faible fonctionnement des Conseils de village
5	Mise en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources	Faible investissement de la commune dans les activités d'animation des centres d'alphabétisation
6	Régularité dans les tenues des réunions du conseil communal, de municipalités, de conseils d'arrondissement et le fonctionnement des commissions permanentes du conseil communal	Non-fonctionnalité de l'Espace de Développement du Territoire de Ouénou-Bénou qui devrait apporter des solutions aux nombreux problèmes qui se posent aux communes de Bembéréké et de Sinendé
7	Réalisation de nombreuses infrastructures socio communautaires au profit des populations	Non-tenue de l'évaluation à mi-parcours du PDC 3
8	Maîtrise d'ouvrage du processus de construction des infrastructures par la commune	Incivisme fiscal des populations
9	Paiement à date des cotisations vis-à-vis de l'Association pour le Développement des Communes du Borgou et de l'ANCB	Plaidoyers non-concluants auprès des sociétés telles que la SBEE, la SONEB, les GSM
10	Tenue régulière des redditions de compte	Croissance des conflits domaniaux, agriculteurs contre éleveurs
11	Bonne collaboration entre la radio FM NONSINA et le Conseil Communal	Difficultés de recouvrement de la Contribution au Développement Local (TDL)
12	Mise en place des commissariats de police au niveau des 5 chefs-lieux d'arrondissements	
13	Reconstitution de la théorie de changement du PDC3	

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

Tableau 35 : Phasage du processus d'élaboration du PDC4 et des méthodes, techniques et outils de collecte et d'analyse utilisés

Phases	Opérations	Méthodes, techniques et outils	Acteurs impliqués
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact avec les cabinets adjudicataires - Cadrage méthodologique sur base des TDR de la mission - Définition du calendrier de mise en œuvre du processus ainsi que des périodicités et moyens de suivi-évaluation - Conception de l'outil intégré de collecte des données sous le logiciel KoboCollect - Conception de l'outil de collecte des données cartographiques sous le logiciel KoboCollect - Conception des masques de saisie et d'analyse des données sous le tableur Excel 	<ul style="list-style-type: none"> - Séances en présentiel - Liste de contrôle - TDR de la mission - Calendrier de déroulement de la mission - Principales étapes et livrables - Outils de collecte et d'analyse des données - Outils de collecte des données cartographiques - Masques de saisie et d'analyse des données sous le tableur Excel 	<ul style="list-style-type: none"> - Préfecture - ADÉCOB - Communes (SE et RDLP/DDLP) - DDD-B - Bureaux d'études - Personnes ressources
Analyse diagnostique	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de prise de contact et d'harmonisation avec le Comité de pilotage - Recrutement et formation des agents enquêteurs - Réalisation des enquêtes niveau village - Ateliers de diagnostic au niveau arrondissement - Dépouillement, traitement, analyse, synthèse et documentation des données recueillies - Intégration des thématiques transversales - Consistance du rapport de diagnostic 	<ul style="list-style-type: none"> - Séances en présentiel - Rapport de l'évaluation à finale du PDC3 - Manuels de formation - Outil digitalisé intégré (KoboCollect) - Bases de données digitales - Avis de recrutement des agents collecteurs - Fiche de dépouillement des dossiers des agents enquêteurs - Revue documentaire - Entretien semi-directif - Focus group discussion - Grilles d'analyse des données qualitatives - Matrices et graphiques synthétisant les données quantitatives - Fiches d'intégration des thématiques transversales - Rapport de diagnostic 	<ul style="list-style-type: none"> - Préfecture - ADÉCOB - Communes (SE et RDLP/DDLP) - DDD-B - Bureaux d'études - Personnes ressources - Agents enquêteurs - Enquêtés

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

Tableau 36 : Calendrier de déroulement des principales activités du diagnostic préalable à l'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé

N°	Activités	Dates	Techniques/outils de collecte	Acteurs impliqués
1	- Réunion de cadrage de la mission	- Mercredi 07 septembre 2022 à la préfecture de Parakou	- Présentation PPT - TDR - Planning de déroulement du processus de collecte - Liste des points d'attention et recommandations	- Préfecture - ADÉCOB - DDD-B - Bureaux d'études - Personnes ressources
2	Réunion d'affinement des outils de collecte de données	Jeudi 15 septembre 2022 au siège de l'ADECOB	- Présentation PPT - TDR - Planning de déroulement du processus de collecte - Maquette de l'outil de collecte des données	- Préfecture - ADÉCOB - DDD-B - Bureaux d'études - Personnes ressources - Commune de Sinendé
3	Séance d'échanges et de formation du Comité de pilotage	Mercredi 22 septembre 2021 à la mairie de Sinendé	- Guide d'élaboration du PDC - PPT sur le phasage du processus d'élaboration du PDC - Calendrier de déroulement du processus	- Maire de Sinendé - Comité de pilotage - Comité technique - Expertise Territoires - Cartographe
4	Recrutement et formation des agents enquêteurs	Recrutement : 26-29/09/22 Formation des agents enquêteurs : 30/09/22	- Avis de recrutement - Dossiers de candidature - Grille de dépouillement - Liste des enquêteurs retenus - Outil de collecte KoboCollect	- RDLP/Mairie de Sinendé - Radio Koné - Agents enquêteurs - Expertise Territoires - Cartographe
5	Déroulement des enquêtes de terrain dans les villages	03-09 octobre 2022 poursuivi dans la semaine du 10/10/22 pour les villages non-pris en compte	- Outil de collecte KoboCollect - Planification des enquêtes - Forum WhatsApp de suivi des enquêtes	- RDLP/Mairie de Sinendé - Enquêtés - Agents enquêteurs - Expertise Territoires - Cartographe
6	Tenue d'une séance de bilan des activités de collecte des données sur le terrain	Lundi 17 octobre 2022 à la mairie de Sinendé	- Fiche de planification des enquêtes - Point des activités exécutées	- RDLP/Mairie de Sinendé - Agents enquêteurs - Expertise Territoires - Cartographe
7	Tenue des ateliers de diagnostic de	Mercredi 02 novembre 2022 à la mairie de Sinendé	- Synthèse des données recueillies - Fiche de priorisation des besoins	- RDLP/Mairie de Sinendé - Chefs de villages/quartiers

	niveau arrondissement			de ville et d'arrondissement - Agents enquêteurs - Expertise Territoires - Cartographe
8	Documentation du rapport de diagnostic	07-30 novembre 2022	- Bases de données - Cartes thématiques - Canevas du rapport provisoire de diagnostic	- Expertise Territoires - Mairie de Sinendé - ADECOB
9	Relecture critique et validation du Rapport de diagnostic	13, 14 et 15 décembre 2022		- Élus communaux - Membres du Comité technique - ADECOB - DDD-B - Expertise Territoires

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

Tableau 37 : Calendrier de rédaction et de validation du rapport de diagnostic préalable à l'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé

N°	Activités	Dates	Techniques/outils de collecte	Acteurs impliqués
1	Documentation du rapport de diagnostic	07-30 novembre 2022	- Bases de données - Cartes thématiques - Canevas du rapport provisoire de diagnostic	- Expertise Territoires - Mairie de Sinendé - ADECOB
2	Relecture critique et validation du Rapport de diagnostic	13, 14 et 15 décembre 2022	- Constitution de groupes de travail - Travail en groupes - Restitution en plénière - Formulation de recommandations d'affinement du rapport de diagnostic - Validation provisoire du rapport de diagnostic	- Élus communaux - Membres du Comité technique - ADECOB - DDD-B - Expertise Territoires

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

Tableau 38 : Arbre à problèmes en matière d'environnement et d'aménagement du territoire communal

Causes	Problèmes	Conséquences (Court - moyen - long termes)
Environnement		
<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation forestières frauduleuses - Adoption des mauvaises pratiques culturales (culture itinérante sur brûlis, culture extensive, usage des herbicides - Surpâturage - Feux de végétation tardifs 	<p><u>Problème 1</u> : Destruction du couvert végétal</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appauvrissement et dégradation des sols ; - Accentuation de la variabilité climatique - Disparition des espèces fauniques et des essences forestières de valeur.

- Prolifération et extension des agglomérations.		
- Usage abusif des engrais et pesticides - Mauvaise gestion des eaux usées - Défécation à l'air libre - Usage des pesticides pour la pêche.	<u>Problème 2</u> : Pollution de l'air, des eaux et des sols.	- Appauvrissement des sols - Développement des maladies cancérigènes - Insécurité alimentaire (intoxication alimentaire) - Intoxication de la chaîne alimentaire.
- Absence de structures de pré-collecte et de collecte des déchets solides ménagers (DSM) - Incivisme de la population dans la gestion des ordures.	<u>Problème 3</u> : Dépôt anarchique des ordures ménagères	- Contamination des eaux et des sols ; - Prolifération des maladies notamment des maladies du péril hydro fécal
- Méconnaissance des textes - Non formalisation des exploitations des carrières - Absence de volonté politique.	<u>Problème 4</u> : Exploitation illégale des ressources minières (sable, eau et graviers)	- Dégradation de l'environnement (pistes, sols, etc.).
- Adoption des mauvaises pratiques culturelles	<u>Problème 5</u> : Appauvrissement des terres cultivables	- Baisse de rendement - Insécurité alimentaire.
- Destruction du couvert végétal - Adoption des mauvaises pratiques culturelles - Chasse incontrôlée.	<u>Problème 6</u> : Extinction de la faune et de la flore microbienne	- Destruction de la biodiversité.
Aménagement du terroir		
- Insuffisante sécurisation de la terre - Persistance de la méconnaissance des textes régissant le foncier	<u>Problème 7</u> : Persistance des conflits fonciers	- Pertes de biens et en vies humaines - Affaiblissement de la cohésion sociale - Fragilisation du climat des affaires
- Non aménagement des espaces pastoraux ; - Occupation des espaces pastoraux existants par les agriculteurs et les éleveurs - Analphabétisme - Méconnaissance des textes régissant le pastoralisme	<u>Problème 8</u> : Persistance des conflits entre éleveurs et agriculteurs	- Dégradation de la cohésion sociale ; - Pertes de biens et en vies humaines - Insécurité alimentaire
- Absence du PDU ; - Insuffisance de la mise en œuvre des opérations de lotissement/remembrement - Occupation des réserves administratives et des domaines publics - Faible mise en œuvre du SDAC - Lotissements/remembrements non réglementaires	<u>Problème 9</u> : Occupation incontrôlée de l'espace urbain et péri-urbain	- Enregistrement des casses lors des opérations de lotissement ; - Installation humaine dans les zones impropres à l'habitation ; - Augmentation des coûts des projets par le dédommagement
- Faible matérialisation des réserves (plaques, bornes, clôture)	<u>Problème 10</u> : Insuffisance de sécurisation des réserves administratives	- Occupation (illégale) des réserves ; - Morcèlement des réserves

<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources financières 	<p><u>Problème 11</u> : Insuffisance d'ouverture de voies urbaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Non extension des réseaux (SONEB, SBEE) - Faible viabilisation des espaces de développement
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources financières - Changements climatiques - Faible entretien périodique des pistes 	<p><u>Problème12</u> : Défectuosité des pistes rurales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accès difficile d'une localité à une autre - Délai de trajet plus long, lié à l'impraticabilité des pistes - Insécurité routière (accidents, braquages, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources financières communales - Manque de volonté politique 	<p><u>Problème 13</u> : Insuffisance d'acquisition des terres pour la constitution des domaines privés de la mairie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de terres pour faciliter les investissements
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources financières - Conflits familiaux liés au foncier 	<p><u>Problème 14</u> : Faible lotissement du territoire communal</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Installation anarchique des établissements résidentiels, marchands et sociocommunautaires - Ralentissement des investissements

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

Tableau 39 : Cartographie des acteurs intervenant dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire dans la commune de Sinendé

N°	Interventions	Objectifs	Acteurs de mise en œuvre	Périodes
1	- Sécurisation du foncier rural	- Sécuriser les investissements agricoles des ménages et des couches vulnérables	- Pro PFR/ GIZ - PROSER	Jun 2016 à Juin 2023 Nov. 2022 - 2027
2	- Action recherche sur la gestion de la forêt classée	- Accès au foncier des exploitants de la forêt classée de l'Alibori supérieur et de Ouénou-Bénou - Gestion des ressources naturelles	- Mairie Sinendé - Section communale des eaux, forêts et chasse	Continue
3	- Protection et restauration des ressources naturelles	- Sauvegarder les ressources naturelles (faune, flore)	- Section communale des eaux, forêts et chasse - ProSOL/ GIZ-ADECOB	Continue Octobre 2021-octobre 2022
4	- Gestion durable des ressources naturelles	- Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique, - Appui à l'autonomisation de la femme rurale	- Pro PFR/ GIZ - ProSOL/ GIZ-ADECOB	Octobre 2021-octobre 2022
5	- Protection et réhabilitation des sols	- Améliorer le rendement - Protéger les sols	- ProSOL/ GIZ-ADECOB	Octobre 2021-octobre 2022
6	- Aménagement de la forêt communautaire de Sikki Gando	- Développement des activités génératrices de revenus - Développement des espaces de réalisation des activités ménagères (lessive, vaisselle) - Réalisation des espaces de détente et de loisirs	- ProSOL/ GIZ-ADECOB - Mairie	2019-2020 Octobre 2021-octobre 2022
7	- Coordination de l'aménagement du territoire communal - Suivi des interventions des partenaires locaux - Capitalisation	- Coordonner l'aménagement du territoire communal - Suivre les interventions des partenaires locaux - Capitaliser et pérenniser les bonnes pratiques	- Mairie	Continue

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

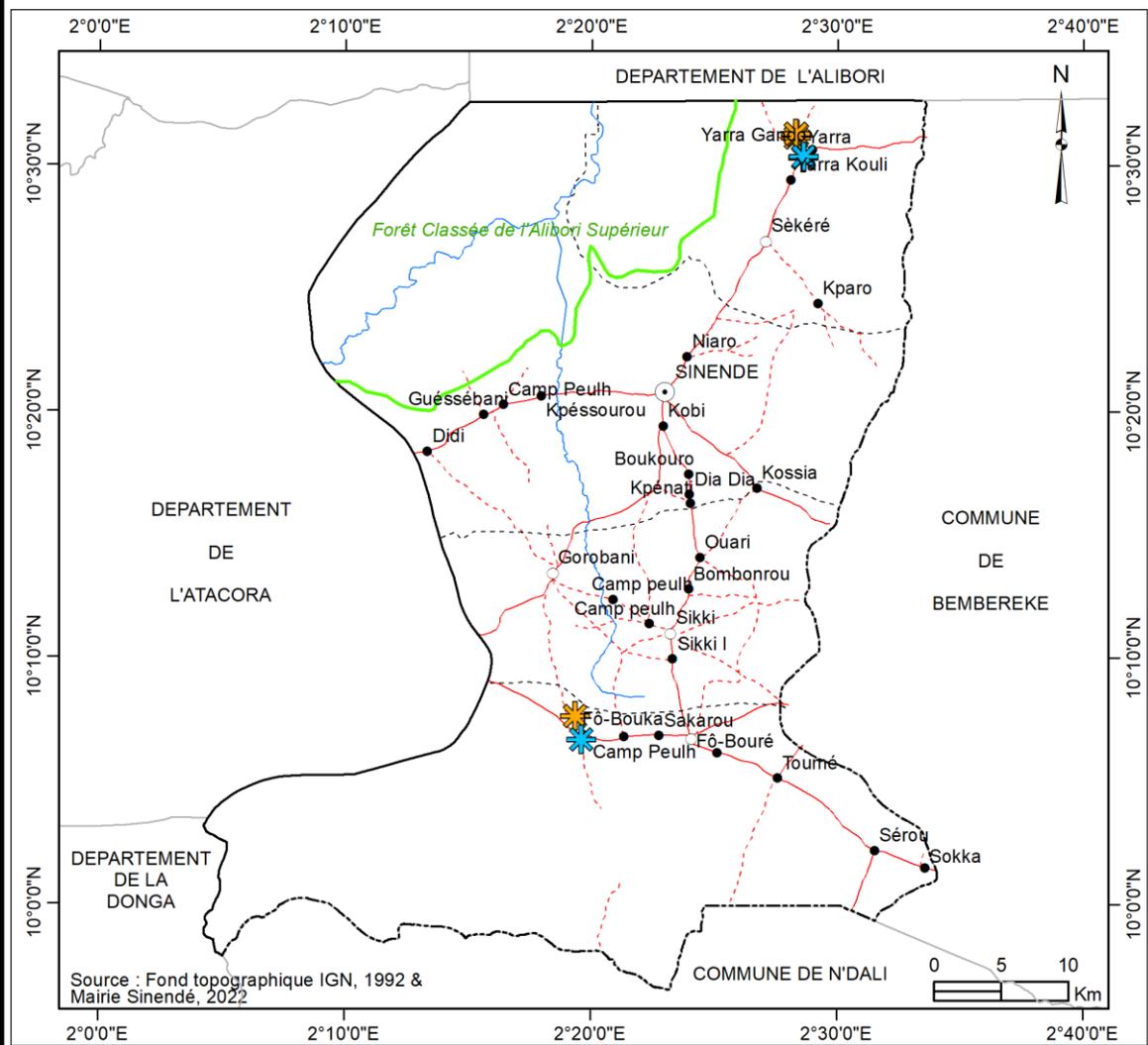
Tableau 40 : Parc des ouvrages d’assainissement de la commune de Sinendé

Arrondissements	Nombre de latrines publiques	Service de ramassage d’ordures	Point de regroupement	Décharge finale
Fô-Bouré	1 lat. à 4 cab. et 48 lat à 2 cab (construits par les prêtes de Fô-Bouré)	00	00	00
Sèkèrè	1 lat. à 4 cab. et 33 lat à 2 cab (construits par les prêtes de Fô-Bouré)	01	01	00
Sikki	1 lat. à 4 cab. et 32 lat à 2 cab (construits par les prêtes de Fô-Bouré)	00	00	00
Sinendé	3 lat à 3 cab et 1 lat. à 4 cab., et 68 lat à 2 cab (construits par les prêtes de Fô-Bouré)	00	00	00
Total	3 lat à 3 cab. et 4 lat. à 4 cab. et 181 lat à 2 cab (construits par les prêtes de Fô-Bouré)	01	01	01

Source : Comité technique d’élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

Figure 14 : Carte de répartition des dépotoirs de la commune de Sinendé

Carte de la répartition des dépotoirs de la Commune de Sinendé.



Source : Fond topographique IGN, 1992 & Mairie Sinendé, 2022

Légende

- | | | | | | |
|---|--------------------------------------|---|-------------------------|---|-------------------|
|  | Dépotoirs géants |  | Village et hameau |  | Limite de forêt |
|  | Dépotoirs à proximité de cours d'eau |  | Limite de commune |  | Route non bitumée |
|  | Chef-lieu de commune |  | Limite de département |  | Piste |
|  | Chef-lieu d'arrondissement |  | Limite d'arrondissement |  | Cours d'eau |

Réalisation : SALIOU A. Rachidi, 2022

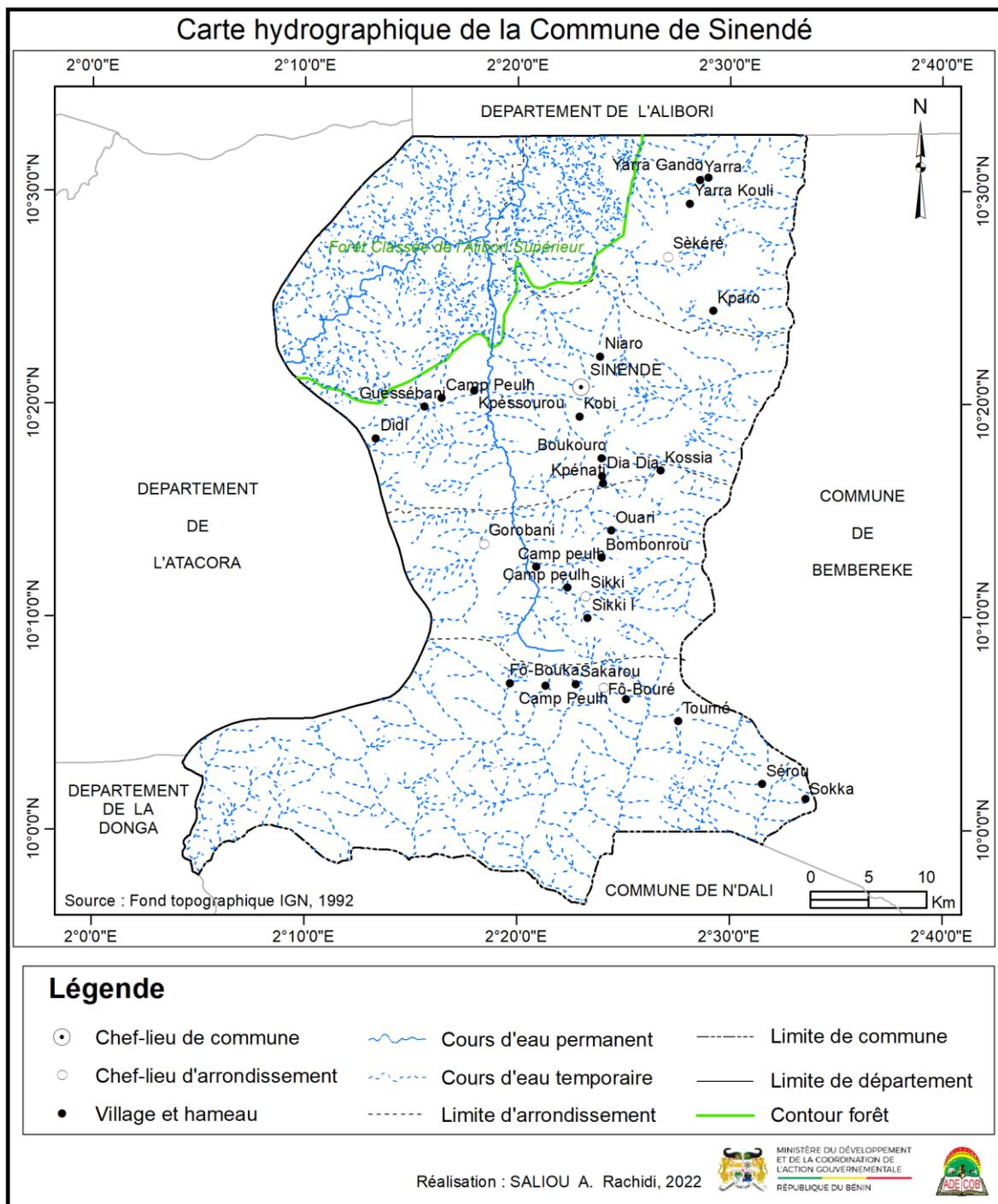


MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION DE
L'ACTION GOUVERNEMENTALE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



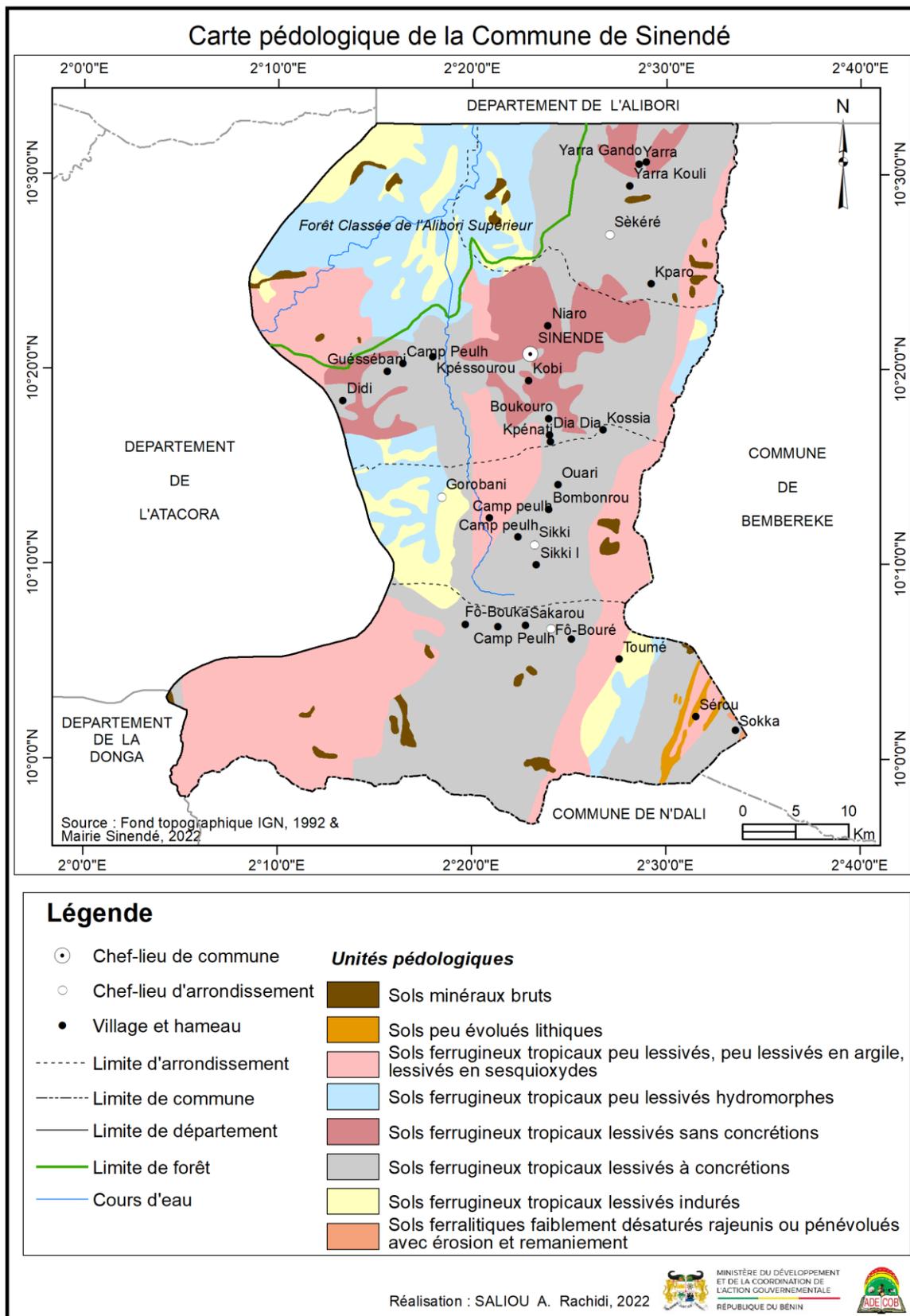
Source : Fond Topographique IGN, 1992 et Mairie de Sinendé, 2022

Figure 15 : Carte du réseau hydrographique de la commune de Sinendé



Source : Fond Topographique IGN, 1992 et Mairie de Sinendé, 2022

Figure 15 : Carte pédologique de la commune de Sinendé



Source : Fond Topographique IGN, 1992 et Mairie de Sinendé, 2022

Tableau 41 : Arbre à problèmes dans les sous-secteurs de l'éducation maternelle et primaire

Causes	Problèmes	Conséquences (court - moyen - long termes)
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources financières 	<p><u>Problème 1</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance/manque d'infrastructures et d'équipements scolaires à la maternelle et au primaire (salles de classes, mobiliers, magasins, cuisines, réfectoires, bibliothèques, manuels, équipements informatiques et technologique...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des rendements scolaires - Offre éducative de faible qualité - Déperdition scolaire
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de recrutement 	<p><u>Problème 2</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'enseignants aux cycles maternel et primaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse du niveau académique des apprenants - Surcharge des parents d'élèves de certaines communautés (paiement des enseignements, prise en charges des enseignants communautaires) - Offre éducative de faible qualité - Déperdition scolaire
<ul style="list-style-type: none"> - Ignorance de certains parents sur le droit à l'éducation des enfants - Mauvaise volonté de certains parents - Mariages précoces - Travaux champêtres (agriculture et élevage) 	<p><u>Problème 3</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible taux d'inscription dans les milieux Gando et Peulh - Abandon précoce des classes par les élèves notamment les filles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de scolarisation - Analphabétisme et illettrisme - Délinquance juvénile - Insécurité
<ul style="list-style-type: none"> - Absence des pièces légales de sécurisation des domaines des écoles - Manque de clôtures des domaines scolaires - Insuffisance des ressources financières de la commune 	<p><u>Problème 4</u> : Non-sécurisation des domaines scolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Menaces d'expropriation - Insécurité foncière - Occupations illégales des domaines scolaires - Circulation des bêtes, des motocyclistes et des piétons dans la cour des écoles aux heures de travail
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources financières (propres) 	<p><u>Problème 5</u> : Absence/insuffisance de lignes budgétaires à la mairie pour accompagner le fonctionnement des cantines, les moyens roulants du corps d'encadrement et les cours de renforcement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de suivi pédagogique - Baisse du niveau académique des apprenants - Déperdition scolaire

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

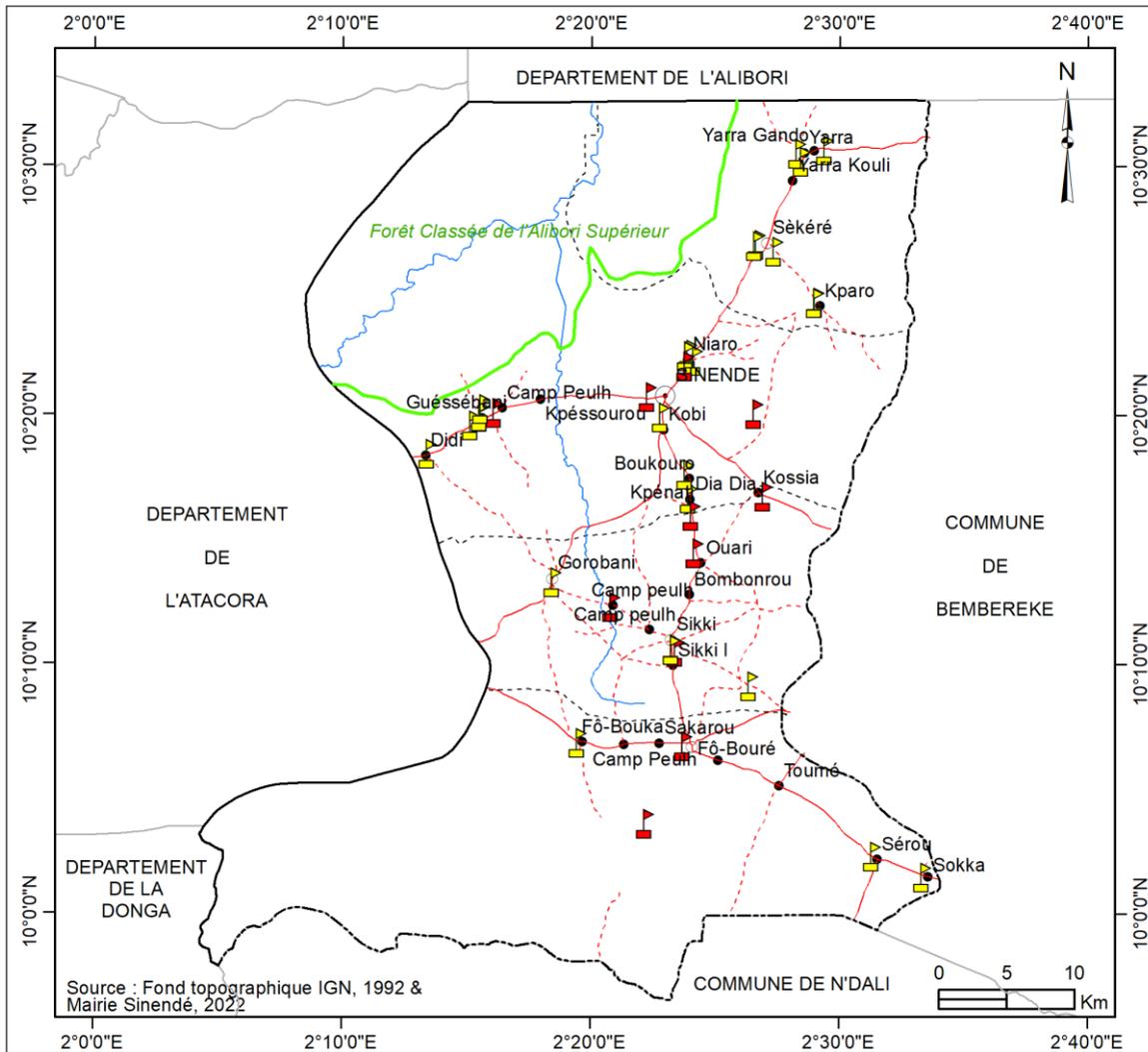
Tableau 42 : Résultats du diagnostic SEPO dans les sous-secteurs de l'éducation maternelle et primaire

Succès (Forces)	Échecs (Faiblesses)
<p><u>Succès 1</u> : Bon taux de réussite aux examens académiques</p> <p><u>Succès 2</u> : Existence d'au moins une école dans tous les villages administratifs de la commune</p> <p><u>Succès 3</u> : 100% des écoles primaires sont dotées de cantines scolaires</p> <p><u>Succès 4</u> : Existence d'au moins un module de salle de classes en matériaux définitifs et équipés dans chaque école</p> <p><u>Succès 5</u> : Mise en œuvre du PAGEDA</p> <p><u>Succès 6</u> : Existence d'écoles privées dans la commune</p>	<p><u>Échec 1</u> : Insuffisance d'enseignants dans les écoles primaires</p> <p><u>Échec 2</u> : Manque d'infrastructures dédiées pour le bon fonctionnement des cantines scolaires</p> <p><u>Échec 3</u> : Insuffisances et mauvais états des infrastructures et équipements scolaires</p> <p><u>Échec 4</u> : Insuffisance de points d'eau et d'électricité dans la plupart des écoles</p> <p><u>Échec 5</u> : Inexistence d'écoles dans les camps peulh de la commune (Yarra peulh, Guessou Bani peulh, Fô-Bouré peulh, Wari peulh, etc.)</p> <p><u>Échec 6</u> : Proximité géographique des écoles arabes avec les écoles publiques</p>
Potentialités (Opportunités)	Obstacles (Menaces)
<p><u>Potentialité 1</u> : Présence de plusieurs partenaires techniques et financiers dans le secteur</p> <p><u>Potentialité 2</u> : Existence du fonds FADeC affecté et des ressources endogènes</p> <p><u>Potentialité 3</u> : Existence d'une couche juvénile aspirante au métier d'enseignant</p> <p><u>Potentialité 4</u> : Gratuité de l'enseignement maternel et primaire</p>	<p><u>Obstacle 1</u> : Raréfaction des ressources externes à cause de la pandémie du COVID19 et du contexte géopolitique actuel</p> <p><u>Obstacle 2</u> : Prolifération des écoles coraniques</p> <p><u>Obstacle 3</u> : Insécurité grandissante dans la région</p> <p><u>Obstacle 4</u> : Fin imminente des programmes financés par certains partenaires techniques et financiers</p> <p><u>Obstacle 5</u> : Inadéquation entre le montant fixé par l'État et les prix des intrants pédagogiques dans les points de vente privés de la commune</p> <p><u>Obstacle 6</u> : Retard dans la mise à disposition des ressources FADeC affecté (Education)</p>

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

Figure 16 : Carte présentant la situation et l'état des infrastructures scolaires de la commune de Sinendé

Carte de présentation de la situation des infrastructures scolaires dans la communes de Sinendé



Légende

Ecoles

- | | | |
|----------------------------|-------------------------|-------------|
| Peu dégradée | Limite d'arrondissement | Piste |
| Dégradée | Limite de commune | Cours d'eau |
| Chef-lieu de commune | Limite de département | |
| Chef-lieu d'arrondissement | Limite de forêt | |
| Village et hameau | Route non bitumée | |

Réalisation : SALIOU A. Rachidi, 2022



Source : Fond Topographique IGN, 1992 et Mairie de Sinendé, 2022

Tableau 43 : Arbre à problèmes du secteur de la santé dans la commune de Sinendé

Causes	Problèmes	Conséquences (Court - moyen - long termes)
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de soutien financier pour la prise en charge des maladies métaboliques - Insuffisance de mécanismes de réduction des facteurs de risques des maladies métaboliques 	<u>Problème 1</u> : Insuffisance de prise en charge des maladies métaboliques chez les personnes âgées (HTA, Diabète)	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du taux de mortalité
<ul style="list-style-type: none"> - Ignorance - Analphabétisme - Pesanteurs socioculturelles - Insuffisance de soutien des époux 	<u>Problème 2</u> : Faible participation aux consultations pré et post natales	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du taux de mortalité maternelle, néonatale et des avortements spontanés
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de personnels de santé - Surcharge de travail - Insuffisance de sanctions - Insuffisance de conscience professionnelle 	<u>Problème 3</u> : Faible qualité de l'accueil dans les centres de santé publics	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise qualité des soins - Plainte des usagers - Hésitation à fréquenter les centres de santé perçus comme des mouroirs
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de volonté politique 	<u>Problème 4</u> : Non-disponibilité de l'eau potable et de l'électricité dans les formations sanitaires périphériques	<ul style="list-style-type: none"> - Faible fréquentation des formations sanitaires - Faible niveau d'évaluation des indicateurs sanitaires
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de planification des investissements et des plans d'amortissement en tenant compte de la démographie 	<u>Problème 5</u> : Insuffisance d'infrastructures et équipements sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise qualité des soins
<ul style="list-style-type: none"> - Manque de culture de prévoyance de la prise en charge des maladies - Mauvaise gestion des mutuelles de santé 	<u>Problème 6</u> : Faible adhésion à la mutuelle de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Faible pouvoir de prise en charge des soins - Recours tardifs aux soins

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

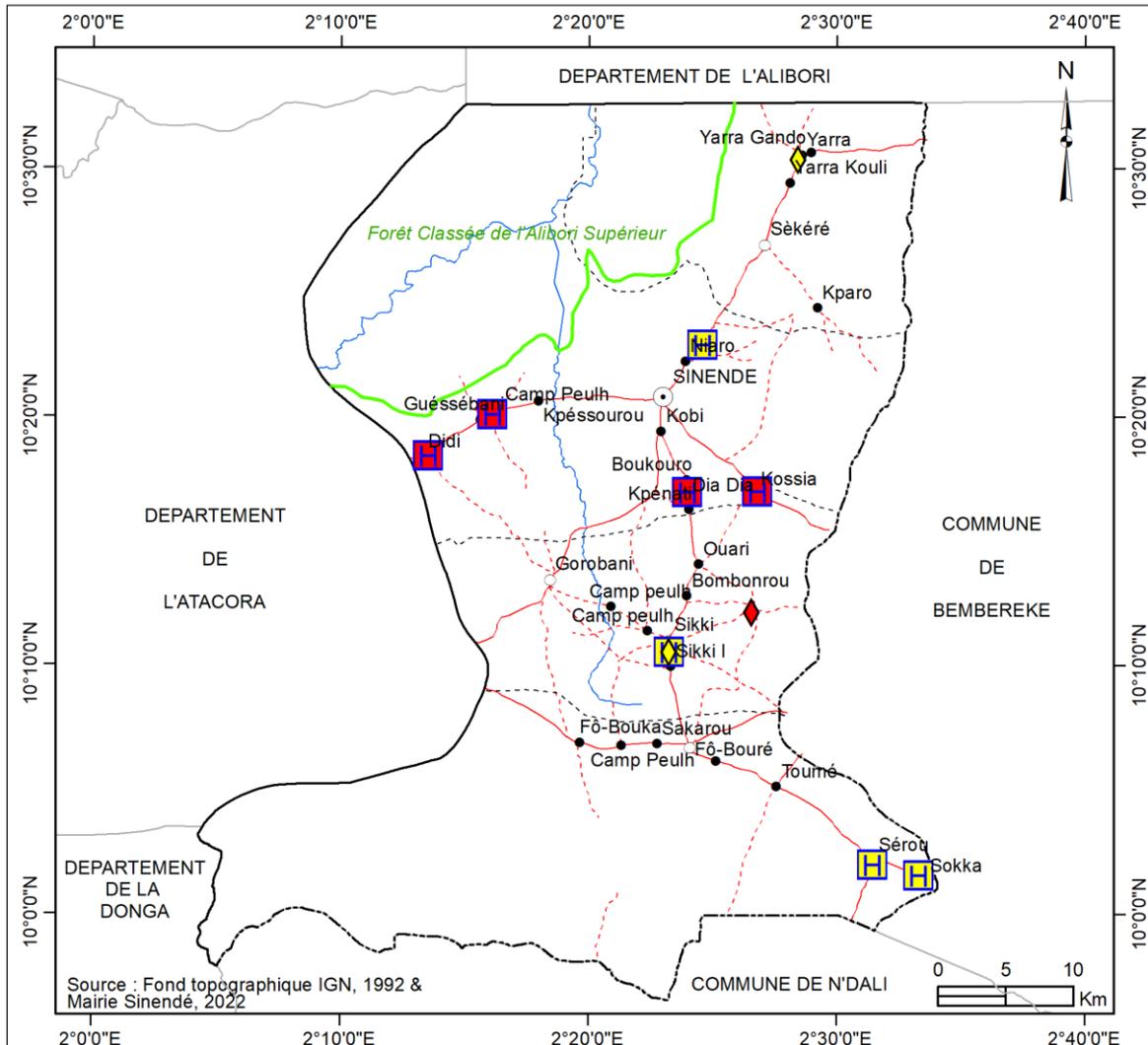
Tableau 44 : Résultats du diagnostic du secteur de la santé dans la commune de Sinendé

Succès (Forces)	Échecs (Faiblesses)
<p><u>Succès 1</u> : Intervention appréciée des ONG et PTF dans le secteur de la santé</p> <p><u>Succès 2</u> : Existence de SDE en ASN (Alimentation, Santé et Nutrition)</p> <p><u>Succès 3</u> : Existence des infrastructures sanitaires de base</p> <p><u>Succès 4</u> : Disponibilité des ressources nutritionnelles locales</p> <p><u>Succès 5</u> : Existence d'une population jeune</p> <p><u>Succès 6</u> : Existence d'au moins 01 Médecin-Chef dans 03 Arrondissements sur 4 de la commune</p> <p><u>Succès 7</u> : Existence d'une mutuelle de santé communautaire</p>	<p><u>Échec 1</u> : Complications et augmentation du taux de prévalence des maladies métaboliques</p> <p><u>Échec 2</u> : Mauvais accueil dans les formations sanitaires</p> <p><u>Échec 3</u> : Mauvaise organisation des structures de veille des services sanitaires</p> <p><u>Échec 4</u> : Absence de spécialistes de santé</p> <p><u>Échec 5</u> : Persistance de la mauvaise hygiène environnementale</p> <p><u>Échec 6</u> : Faible fonctionnalité ou coordination des dispensaires isolés de la commune</p> <p><u>Échec 7</u> : Insuffisance de centres de santé dans la commune et de personnels qualifiés</p> <p><u>Échec 8</u> : Absence d'ambulance dans les centres de santé d'arrondissements et communale</p> <p><u>Échec 9</u> : Inexistence d'énergie électrique dans les dispensaires isolés</p> <p><u>Échec 10</u> : Faible adhésion de la population à la mutuelle de santé</p>
Potentialités (Opportunités)	Obstacles (Menaces)
<p><u>Potentialité 1</u> : Mise à contribution des nouveaux relais communautaires et des ONG dans le suivi sanitaire, alimentaire et nutritionnel</p> <p><u>Potentialité 2</u> : Encouragement de la production biologique</p> <p><u>Potentialité 3</u> : Existence d'une forte production agricole pour l'amélioration de la sécurité alimentaire</p>	<p><u>Obstacle 1</u> : Apparition des maladies émergentes et re-émergentes</p> <p><u>Obstacle 2</u> : Utilisation abusive des engrais et pesticides prohibés</p> <p><u>Obstacle 3</u> : Persistance des maladies endémiques</p>

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

Figure 17 : Carte de la répartition et de la présentation de l'état des centres de santé de la commune de Sinendé

Carte de la répartition et de la présentation de l'état des centres de santé de la Commune de Sinendé



Légende

Centre de Santé (CS)



Peu dégradé



Dégradé

Maternité Isolée (MI)



Peu dégradé



Dégradé

○ Chef-lieu de commune

○ Chef-lieu d'arrondissement

● Village et hameau

--- Limite de commune

— Limite de département

--- Limite d'arrondissement

— Limite de forêt

— Route non bitumée

- - - Piste

— Cours d'eau

Réalisation : SALIOU A. Rachidi, 2022



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION DE
L'ACTION GOUVERNEMENTALE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Source : Fond Topographique IGN, 1992 et Mairie de Sinendé, 2022

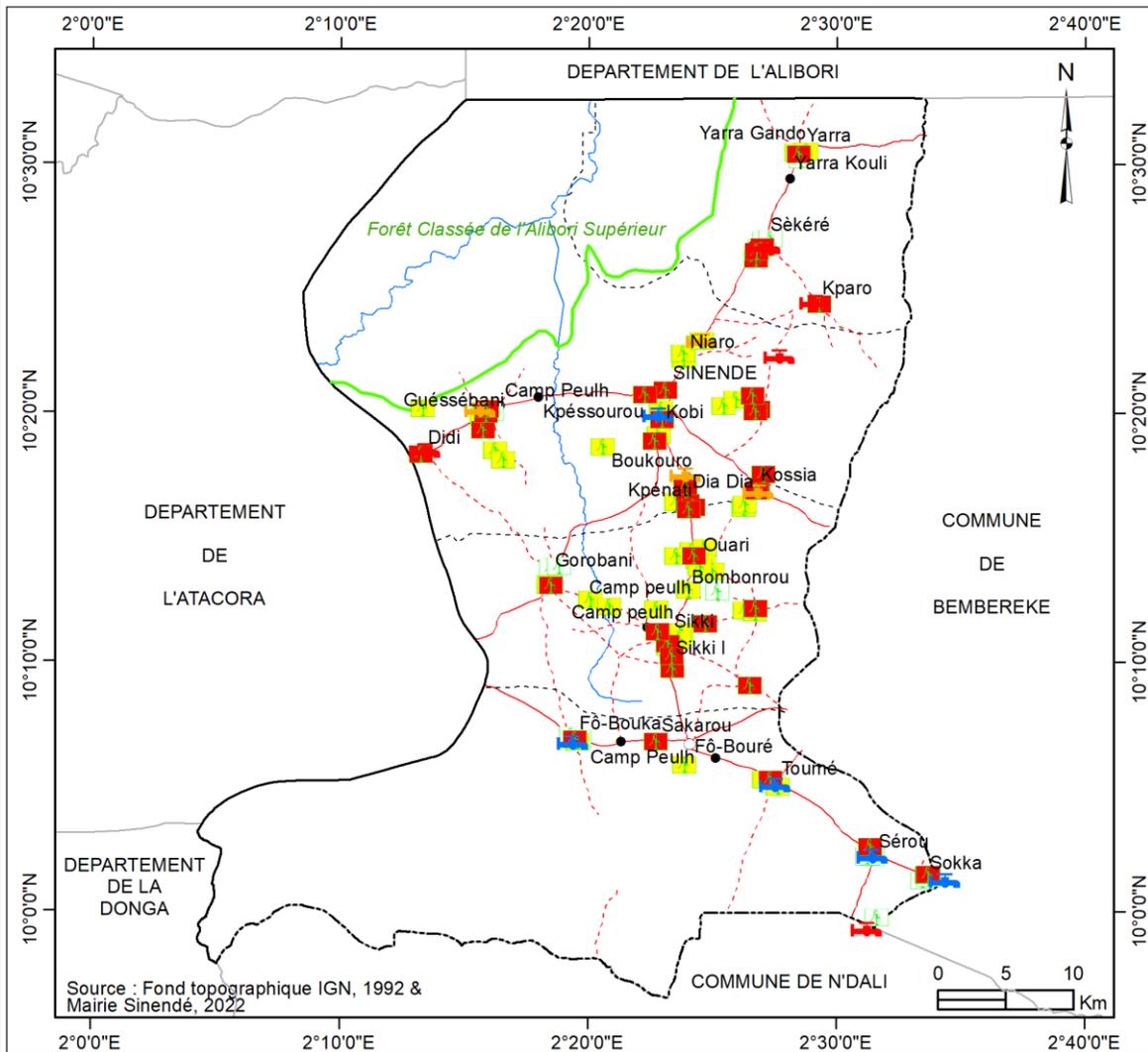
Tableau 45 : Priorisation des Principaux problèmes dans le sous-secteur de l'eau potable

Arrondissements	Principaux problèmes identifiés	Priorisation
Sinendé	Pannes récurrentes des ouvrages	1
	Insuffisance d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable (FPM et AEV)	2
	Faible débit de l'eau en saison sèche	3
Sèkèrè	Insuffisance d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable (FPM et AEV)	1
	Pannes récurrentes des ouvrages	2
	Faible débit de l'eau en saison sèche	3
Sikki	Pannes récurrentes des ouvrages	1
	Insuffisance d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable (FPM et AEV)	2
	Faible débit de l'eau en saison sèche	3
Fô-Bouré	Pannes récurrentes des ouvrages	1
	Insuffisance d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable (FPM et AEV)	2
	Faible débit de l'eau en saison sèche	3

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, Enquêtes de terrain, octobre 2022

Figure 18 : Carte de l'état des infrastructures hydrauliques et de leur répartition dans la commune de Sinendé

Carte de l'état des infrastructures hydrauliques et de leur répartition dans de la Commune de Sinendé



Légende

Pompe à Motricité Humaine

-  Bon état
-  Peu dégradée
-  Dégradée

Borne fontaine

-  Bon état
-  Peu dégradée
-  Dégradée

-  Chef-lieu de commune
-  Chef-lieu d'arrondissement
-  Village et hameau
-  Limite de commune
-  Limite de département
-  Limite d'arrondissement
-  Limite de forêt
-  Route non bitumée
-  Piste
-  Cours d'eau

Réalisation : SALIOU A. Rachidi, 2022



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION DE
L'ACTION GOUVERNEMENTALE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Source : Fond Topographique IGN, 1992 et Mairie de Sinendé 2022

Tableau 46 : Arbre à problèmes du secteur Sport et loisirs

Causes	Problèmes	Conséquences (court - moyen - long termes)
Absence de prise de conscience de la valeur fédérative et unificatrice du sport et des loisirs	<u>Problème1</u> : Faible intérêt et soutien de la collectivité territoriale pour le sport	- Individualisme - Absence de sursaut collectif
- Faible confort des équipements sportifs - Absence de cadre formelle pour la gestion des équipes au sein de la commune - Faible investissement de l'État, de la collectivité territoriale et leurs partenaires	<u>Problème 2</u> : Faible organisation du secteur sportif	- Non détection des jeunes talentueux - Contre-performance des équipes
- Faible investissement communal au profit du sport et des loisirs - Faible exploitation du potentiel sportif et des loisirs	<u>Problème 3</u> : Insuffisance de centres de formation, d'infrastructures et d'équipements sportifs et de loisirs aux normes dans les arrondissements	- Mauvaise condition d'organisation des compétitions dans les différentes disciplines et des spectacles de danses et de chants

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

Tableau 47 : Répertoire des structures offrant des services non-financiers

Structures	Rôles
DEDRAS ONG	- Appui à la filière soja à travers un dispositif de facilitation de l'accès des producteurs aux semences améliorées de soja. Formation des producteurs de soja sur les techniques améliorées de production de soja - Formation des femmes transformatrices de soja sur les techniques améliorées de transformation du soja en divers produits dérivés selon les règles d'hygiène. - RC des capacités des parents d'élèves dans le suivi parental - Appui au RC des capacités et motivation des enseignants, etc.
Union communale de producteurs (UCP)	- Appui aux producteurs de toutes les filières d'origine végétale.
Union communale des organisations professionnelles des éleveurs de ruminants (UCOPER)	- Sensibilisation/suivi pour les campagnes de vaccination ; - Gestion des conflits ; - Ouverture/réhabilitation des infrastructures agro-pastorales (centres de vaccination, couloirs de passage...).

Structures	Rôles
ProSOL	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'amélioration de la fertilité des sols de la commune de Sinendé par le biais de CAPID ONG - Contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire
CMA (chambre de métiers de l'artisanat)	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation et défense en général des intérêts des artisanes et artisans professionnels.
EDUCO	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la performance des enfants dans un environnement protecteur (Dedras, APIDeV, FEE-D et EquiFilles) - Parrainage (dotation de kits scolaires à tous les enfants des classes de CI de toutes les écoles primaires publiques) - Réalisation des FPM dans les EPP à cantines
UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des enfants - Éducation
CAPID ONG	<ul style="list-style-type: none"> - Hygiène, Assainissement et Nutrition
LARES	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien des filles à l'école (SWEED ONG) - Autonomisation des filles
	<ul style="list-style-type: none"> - Santé et reproduction des jeunes
SOLIDEV ONG	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'amélioration de la filière avicole - Promotion des droits des femmes - Lutte contre les violences basées sur le genre
Helvetas Swiss Inter Coopération	<ul style="list-style-type: none"> - PAEFE (Projet d'appui à l'éducation et la formation des enfants exclus du système éducatif)
PAGEDA	<ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation à travers le MESTFP
CNLS-TP	<ul style="list-style-type: none"> - Projet Système de résilience et pérenne de la santé pour améliorer le bien-être de la population à travers les relais communautaires

Source : Comité Technique d'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé, octobre 2022

Tableau 48 : Priorisation des principaux problèmes du secteur de l'agriculture dans la commune de Sinendé

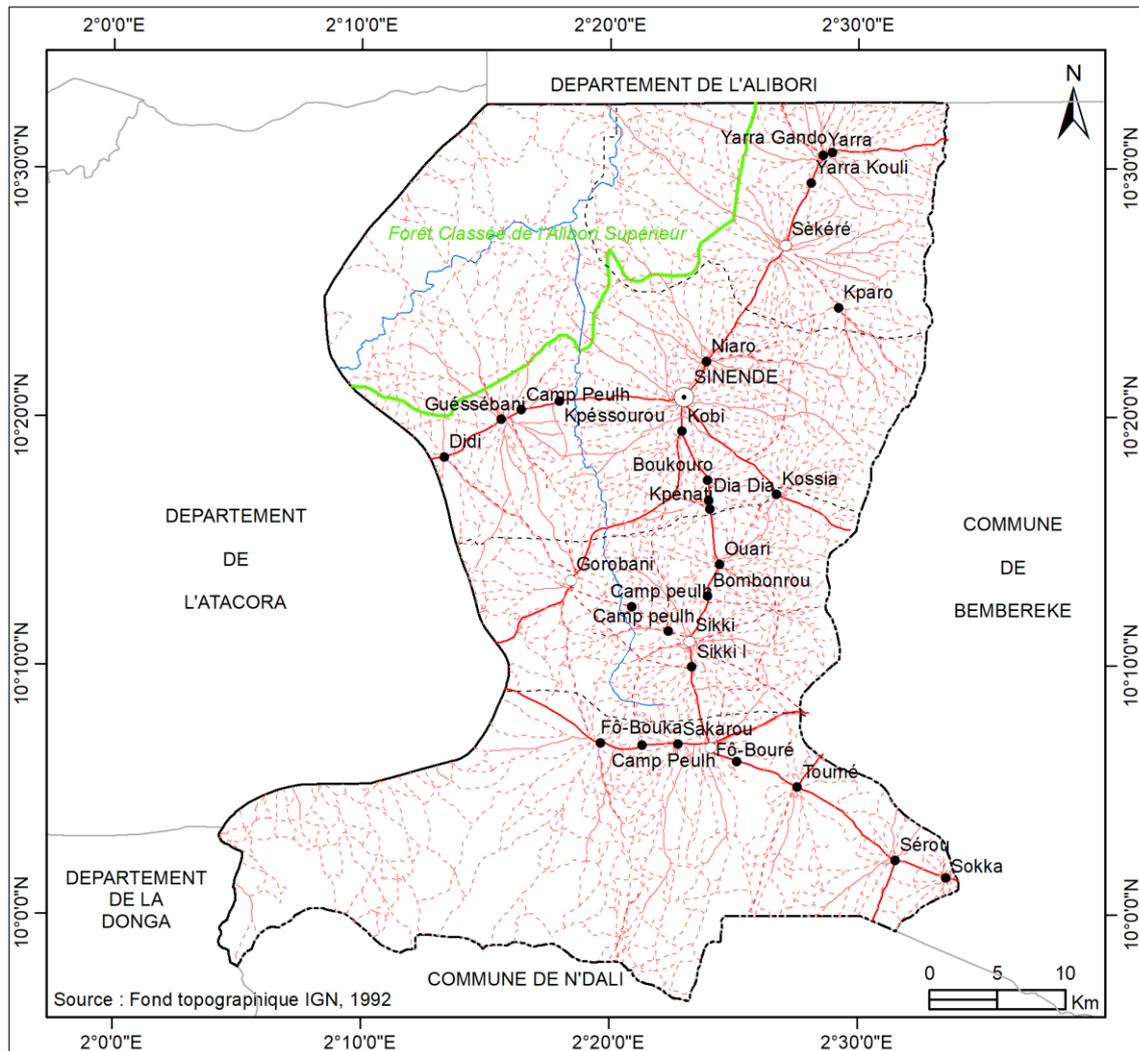
N°	Arrondissements	Problèmes	Ordre de priorité
1	Sinendé	Insuffisance de terres cultivables à cause de la culture extensive	1
		Appauvrissement du sol (faible production de l'igname dans l'arrondissement)	2
		Obstruction des couloirs de passage des animaux	3
2	Sikki	Insuffisance de terres cultivables à cause de la culture extensive	1
		Ensablement des retenues d'eau	2

		Faibles capacités en gestion des organisations de producteurs, de transformateurs, de commerçants et de transporteurs sauf en ce qui concerne le coton	3
3	Sèkèrè	Appauvrissement du sol (faible production de l'igname dans l'arrondissement)	1
		Impraticabilité des pistes rurales	2
		Obstruction des couloirs de passage des animaux	3
4	Fô-Bouré	Faibles capacités en gestion des organisations de producteurs, de transformateurs, de commerçants et de transporteurs sauf en ce qui concerne le coton	1
		Problème de gestion foncière	2
		Ensablement des retenues d'eau	3

Source : Comité Technique d'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé, octobre 2022

Figure 19 : Carte du réseau routier de la commune de Sinendé

Carte du réseau routier de la Commune de Sinendé



Source : Fond topographique IGN, 1992

Légende

- | | | |
|-------------------|-------------------------|----------------------------|
| Route non bitumée | Limite de commune | Chef-lieu de commune |
| Piste carrossable | Limite de département | Chef-lieu d'arrondissement |
| Piste | Limite d'arrondissement | Village et hameau |
| Cours d'eau | Limite de forêt | |

Réalisation : SALIOU A. Rachidi, 2022



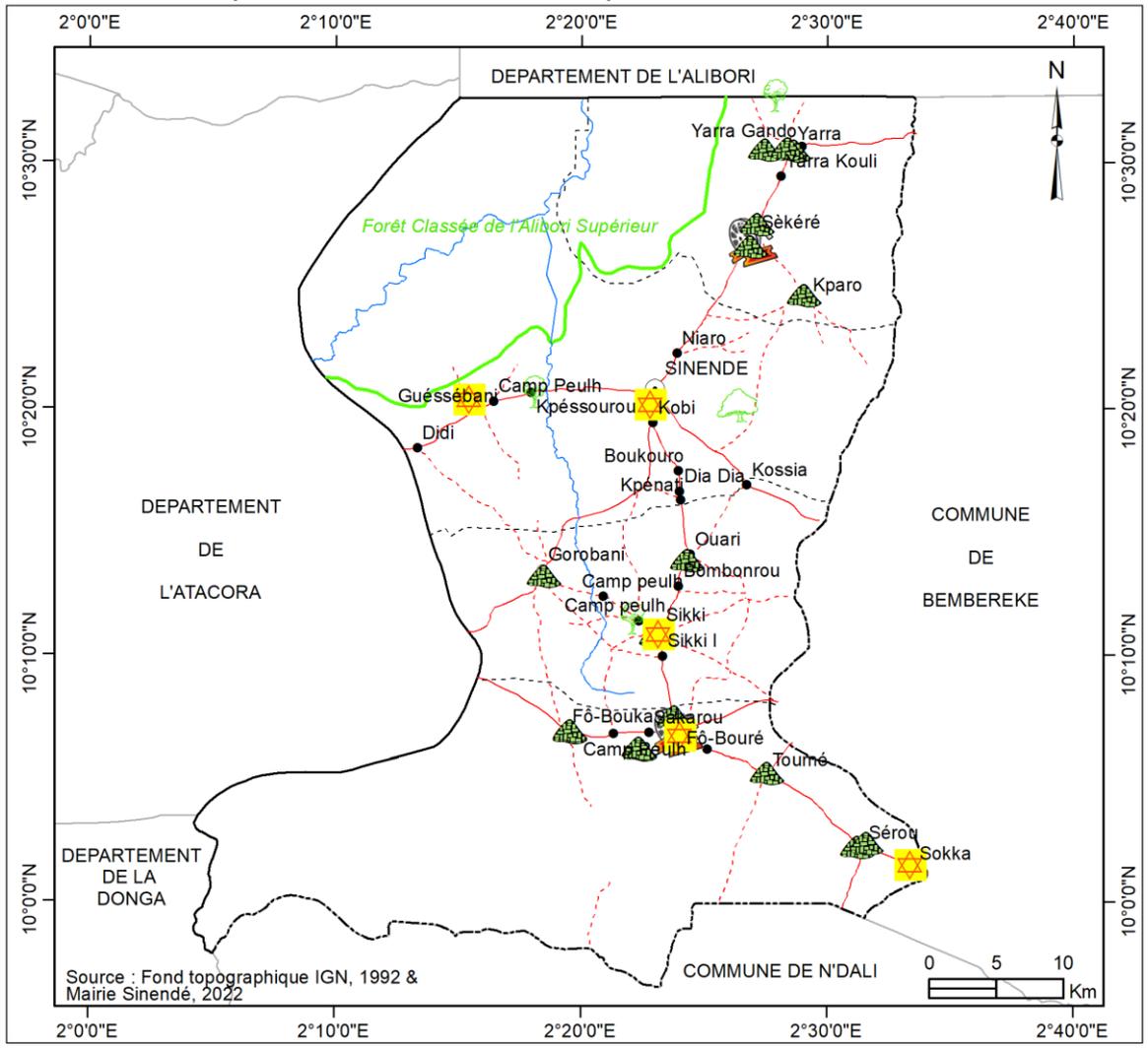
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION DE
L'ACTION GOUVERNEMENTALE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



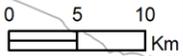
Source : Fond Topographique, IGN, 1992

Figure 20 : Carte de répartition des sites touristiques de la commune de Sinendé

Carte de répartition des sites touristiques de la Commune de Sinendé



Source : Fond topographique IGN, 1992 & Mairie Sinendé, 2022



Légende

Sites touristiques

- | | | |
|------------------|----------------------------|-------------------|
| Forêt | Chef-lieu de commune | Limite de forêt |
| Forêt sacrée | Chef-lieu d'arrondissement | Route non bitumée |
| Palais royal | Village et hameau | Piste |
| site rituel | Limite de commune | Cours d'eau |
| Centre de loisir | Limite de département | |
| | Limite d'arrondissement | |

Réalisation : SALIOU A. Rachidi, 2022

Source : Fond Topographique IGN, 1992 et Mairei de Sinendé, 2022

Tableau 49 : État des lieux des réformes réalisées et en cours et état des lieux comparé dans la commune de Sinendé

N°	Réformes au plan national	État de mise en œuvre au plan communal		Observations
		Oui	Non	
1	En 2016, le taux de pénétration de l'internet était de 25%. En 2022, il est de 35% d'après le point #AskGouvBénin fait par la Ministre du Numérique et de la Digitalisation (MND).	X		Le taux de pénétration de l'internet dans la commune est d'environ 40% calculé sur la base du nombre de quartiers de ville et/ou villages existants sur le nombre de quartiers de ville et/ou villages effectivement pénétrés.
2	Maillage en fibre optique du pays est assez conséquent (réalisation de la dorsale nationale et des boucles).		X	La technologie de la Boucle locale radio est en cours de développement dans la commune en vue de fournir un accès internet fluide à la mairie principalement.
3	Effectivité de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) avec un bouquet de 15 chaînes dont 11 chaînes nationales et 4 chaînes internationales.		X	La TNT n'est pas encore disponible dans la commune.
4	Existence d'un cadre juridique et d'une volonté politique manifeste en matière de soutien aux start-up nationaux		X	Il n'existe pas encore dans la commune de Sinendé des initiatives de soutien aux start-up créés par des entrepreneurs résidents dans la commune.
5	Développement du E-Commerce avec un paquet d'actions associées allant de la mise en œuvre d'un projet spécialement dédié dans le PAG aux stratégies de soutien adaptées aux besoins spécifiques et la lutte contre la cybercriminalité		X	En dehors des transferts digitaux effectués au moyen des réseaux GSM, le E-Commerce n'est pas du tout développé dans la commune.
6	Digitalisation effective de plus de 250 services publics accessibles désormais en ligne (SmartGouv et E-Services)	X		L'accès aux services publics digitalisés est une réalité dans la commune. Il existe quelques opérateurs privés qui offrent des services d'accompagnement aux personnes peu alphabétisées désireuses d'obtenir des pièces digitalisées. Ces offres de services sont toutefois facturées.
7	Lancement effectif de 24 établissements scolaires publics à raison de 2 établissements (1 dans le primaire et 1 dans le secondaire) par département.		X	Aucune école primaire et aucun établissement public de la commune n'ont fait l'objet d'un lancement en vue de servir de cadres au

				développement d'une expérience pilote de digitalisation.
8	Prise en compte de l'économie numérique comme un levier de la croissance économique	X		Dans le secteur du commerce et de l'administration, le numérique est de plus en plus utilisé. En revanche, il semble quasi-inexistant dans le secteur agricole où existe un énorme potentiel (nonobstant l'existence d'une stratégie E-Agriculture initiée par le Gouvernement).
9	Effectivité de la protection des données à caractère personnel	X		La protection des données à caractère personnel est une réalité dans la commune.
10	Dématérialisation effective du Fonds National de Microfinance (FNM) ce qui a permis de digitaliser les micro-crédits aux plus pauvres	X		Effectivité des micro-crédits aux plus pauvres digitalisés dans la commune.

Source : Comité Technique d'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé, octobre 2022

Tableau 50 : Récapitulatif du rattachement des services communaux

N°	Service/Poste occupé	Observations
I	Service des affaires Administratives et Financières (SAAF)	
1	Responsable des Affaires Administratives et Financières (RAAF)	Cumule avec la division en charge des affaires financières
2	Chef division en charge des affaires Générales et promotion de l'emploi	
3	Chef division en charge des affaires économiques en marchandes	
4	Chef division en charge de la comptabilité des matières	
5	Secrétaire en charge du guichet unique	
6	Chef division en charge de l'état civil	
7	Agent de Sécurité	
8	Secrétaire du Bureau d'Arrondissement de Sinendé	
9	Secrétaire d'Arrondissement de Sikki	
10	Secrétaire du Bureau d'Arrondissement de Fô-Bouré	
11	Conducteur de Véhicule Administratif mis à la disposition de la mairie	CVA

N°	Service/Poste occupé	Observations
12	Conducteur de Véhicule Administratif mis à la disposition du Centre de Santé Communal	CVA
13	Conducteur de Véhicule Administratif mis à la disposition de la mairie	CVA
14	Mise à la disposition du Receveur Auxiliaire des Impôts de la commune	
15	Secrétaire mise à la disposition du Receveur Auxiliaire des Impôts de la commune	
16	Secrétaire mise à la disposition de la Cellule Communale de l'ATDA 2	
17	Secrétaire mis à la disposition du Trésorier Communal	
II	Service du Développement Local et de la Planification (SDLP)	
18	Responsable du Développement Local et de la Planification (RDLP)	Cumule avec la division en charge de la planification et du développement
19	Chef division en charge de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité	
20	Chef division en charge des affaires sociales, de la jeunesse et de l'éducation	
21	Animatrice mise à la disposition du Centre de Promotion Sociale	
22	Aide-Soignante mise à la disposition du centre de Santé Communal	
23	Aide-Soignante mise à la disposition du centre de Santé Communal	
III	Service Technique (ST)	
24	Responsable du Service Technique (RST)	
25	Chef division en charge des services techniques excepté le volet urbanisme	
IV	Service des Affaires Domaniales et Environnementales (SADE)	
26	Responsable des Affaires Domaniales et Environnementales (RADE)	Cumule avec divisions des affaires domaniales et de l'urbanisme
27	Chef division en charge des affaires environnementales	
V	Service du Systeme d'Information (SSI)	
28	Responsable du Système d'Information (RSI)	Absent
29	Chef division en charge de la documentation et du pré archivage	
30	Chef division de la radio transmission	

N°	Service/Poste occupé	Observations
31	Chef division de la radio transmission	
32	Chef division du Secrétariat Administratif	
33	Coordonnateur Communal de l'Alphabétisation	Cumule avec la gestion de l'Unité locale pour la promotion de l'emploi

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

Tableau 51 : Synthèse des cibles prioritaires de la commune de Sinendé (1)

Cadre social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.2		- Insuffisance du personnel de l'État mis à la disposition des services déconcentrés.
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie.		
4.1		- Faible participation citoyenne - Taux d'analphabétisation très élevé.
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.		
5.5		- 5% des femmes et groupes vulnérables interviennent au niveau des structures de prise de décision (Administration communale, Conseil communal, Commissions et Comités techniques, Diverses associations) pour un objectif d'au moins 20%.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services d'eau.		
6.2		- Le taux de délégation des ouvrages simples d'eau potable est de 70% - Le taux de délégation des ouvrages simples d'eau potable est de 89,08% - Le taux de panne des AEV est de 24% alors que celui de panne des ouvrages simples est de 15,75%.

Source : Monographie communale, Mission de spatialisation des cibles prioritaires des ODD, 2019, Comité technique d'élaboration du PDC4 de Sinendé, octobre 2022

Légende :

Niveau de priorisation de la cible Intervention urgente Intervention prioritaire Intervention moyenne

Couleur Rouge Marron Jaune

Dominance des cibles à intervention à moyen terme dont les cibles 5.5 et 6.2

Tableau 52 : Synthèse des cibles prioritaires de la commune de Sinendé (2)

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		- Le taux de couverture des villages en électricité est passé à 80% - Le nombre de poteaux électriques est de 100

	Jaune	- Les arrondissements de Sinendé, de Sikki et de Sèkèrè bénéficient d'un réseau de la SBEE qui fournit un service 24H sur 24h.
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2	Marron	- 11 jeunes diplômés des CQM et CQP sont insérés - Le nombre d'entrepreneurs agricoles/artisans insérés est de 106/200 d'entrepreneurs agricoles identifiés sont formés et installés.
ODD 9 :		
9.1	Marron	- Insuffisance des fonds mis à disposition par l'État pour la construction des voies et des infrastructures de qualité.
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1	Marron	- Renforcement des capacités des entrepreneurs artisanaux pour de meilleures prestations.
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables.		
11.1	Jaune	- 3 opérations de remembrement et de lotissement sont clôturées et 80% des terrains sont attribués - 01 SDAC et 07 plans d'urbanisme sont réalisés et 90% des actions d'aménagement sont conformes aux documents d'aménagement du territoire de la commune - Les domaines dans 7 villages de la commune disposent d'un CPF

Source : Monographie communale, Mission de spatialisation des cibles prioritaires des ODD, 2019, Comité technique d'élaboration du PDC4, octobre 2022

Légende:

Niveau de priorisation de la cible Intervention urgente Intervention prioritaire Intervention moyenne

Couleur Rouge Marron Jaune

Dominance des cibles à intervention prioritaire dont les cibles 8.5, 9.1 et 10.1.

Tableau 53 : Synthèse des cibles prioritaires de la commune de Sinendé (3)

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables.		
12.8	Marron	De nombreux cas d'incivisme : déversement des déchets solides ménagers dans les caniveaux.

Source : Monographie communale, Mission de spatialisation des cibles prioritaires des ODD, 2019, Comité technique d'élaboration du PDC4, octobre 2022

Légende :

Niveau de priorisation de la cible Intervention urgente Intervention prioritaire Intervention moyenne

Couleur Rouge Marron Jaune

Une seule cible a été priorisée dont le 12.8.

Table des Matières

LISTE DES TABLEAUX.....	2
LISTE DES FIGURES.....	4
SIGLES ET ACRONYMES.....	5
INTRODUCTION.....	10
PREMIERE PARTIE.....	12
I. CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	12
1.1. PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	12
1.2. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE.....	15
1.3. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE.....	16
1.4. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL.....	17
1.4.1. Grands traits physiques.....	17
1.4.2. Ressources en eau.....	18
1.4.3. Ressources fauniques.....	18
II. DEMARCHE D'ELABORATION DU PDC 4.....	18
2.1.1. De la décision du conseil communal à la formation des membres du conseil communal et du comité de pilotage.....	19
2.1.2. Des autres acteurs du dispositif opérationnel de mise en œuvre.....	19
2.1.3. De l'exploitation Du Rapport Évaluatif Du Pdc3.....	20
2.1.4. De la collecte de données empiriques.....	20
2.2.1. Étape de rédaction du diagnostic préalable à l'élaboration du PDC 4.....	20
2.3.1. Validation technique.....	21
2.3.2. Validation à grand public.....	21
2.3.3. Adoption du pdc4 par le conseil communal.....	21
2.4.1. Avis consultatif du ministère en charge de la planification.....	22
2.4.2. Approbation.....	22
2.4.3. Popularisation.....	22
DEUXIEME PARTIE.....	24
I. ANALYSE DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE de la Commune.....	24
1.1. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	24
1.2. DIAGNOSTIC SPATIAL.....	26
1.2.1. ÉTAT DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE DE LA COMMUNE.....	26
1.3. DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL.....	28
1.3.1. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE L'HYGIÈNE ET DE L'ASSAINISSEMENT.....	28
1.3.2. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE L'ÉTAT DES SOLS.....	29
1.3.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE LA PRODUCTION ET DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE.....	30
1.4. DIAGNOSTIC DES SERVICES SOCIOCOMMUNAUTAIRES.....	30
1.4.1. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE L'ÉDUCATION FORMELLE.....	30

1.4.2	DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE L'ALPHABÉTISATION	32
1.4.3	DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE L'ÉTAT CIVIL	35
1.4.4	DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE LA PROTECTION SOCIALE	39
1.4.5	DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET NIVEAU DU SERVICE	40
1.4.6	DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ CONVENTIONNELLE ET HORS RÉSEAU	41
1.4.7	DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS SPORTS, CULTURE ET LOISIRS.....	42
1.4.8	DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR DE LA TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	43
1.4.8	DIAGNOSTIC DES SECTEURS FINANCIERS ET NON-FINANCIERS	44
1.5.	DIAGNOSTIC GENRE	45
1.5.1	PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE PROMOTION DU GENRE AU PLAN NATIONAL.....	45
1.5.2	DIAGNOSTIC DU PROFIL SOCIOPOLITIQUE DE LA FEMME DANS LA COMMUNE	46
1.5.3	DIAGNOSTIC DE L'INTÉGRATION DES MINORITÉS ETHNIQUES	47
1.5.4	DIAGNOSTIC DU PROFIL MIGRATOIRE DÉPARTEMENTAL ET COMMUNAL	47
1.5.5	DIAGNOSTIC DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES	48
1.5.6	DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DU TROISIÈME ÂGE	50
1.6.	DIAGNOSTIC DES SECTEURS ECONOMIQUES.....	50
1.6.1	DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE	50
1.6.2	DIAGNOSTIC DES SECTEURS ÉLEVAGE ET PÊCHE	54
1.6.3	DIAGNOSTIC DU SECTEUR MINIER ET INDUSTRIEL.....	56
1.6.4	DIAGNOSTIC DES SECTEURS DU RÉSEAU ROUTIER, DU TRANSPORT ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	56
1.6.5	DIAGNOSTIC DES SECTEURS DE L'ARTISANAT, DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE	56
1.6.6	DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE LA DIGITALISATION	57
1.7.	DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL, ORGANISATIONNEL ET FINANCIER DE LA COMMUNE.....	58
1.7.1	DIAGNOSTIC DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE	58
1.7.2	DIAGNOSTIC DE LA GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE	59
1.7.3	DIAGNOSTIC DE LA PARTICIPATION CITOYENNE	62
1.7.4	DIAGNOSTIC DES FINANCES LOCALES.....	63
1.7.5	DIAGNOSTIC DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL PAR L'ÉTAT CENTRAL.....	67
1.7.8	DIAGNOSTIC DE LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE.....	74
1.7.9	DIAGNOSTIC DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE	75
1.7.10	DYNAMIQUE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE.....	75
	PROBLÈMES MAJEURS DE LA COMMUNE	76
	DEFIS ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	82
	Défis majeurs	82
	Enjeux	82
	TROISIEME PARTIE.....	83
	I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET CONDITIONS DE MISE EN œuvre DU PDC.....	83
1.8.	FONDEMENTS, PRINCIPES ET VALEURS DU PDC4	83
1.8.1	FONDEMENTS DU PDC4.....	83
1.8.2	PRINCIPES ET VALEURS DU PDC4.....	85
1.8.3	ENONCÉE DE LA VISION	85
1.8.4	ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PDC4.....	85
1.8.4.1	Arrimage des orientations stratégiques du PDC 4 avec celles de Benin Alafia, du PND, du PAG2, du SDAC et les ODD	87

1.9. RAISON D'ÊTRE DU PDC4	90
1.9.1 RAISON D'ÊTRE	90
1.10. MODELE LOGIQUE DU PDC4	90
1.10.1 THÉORIE DE CHANGEMENT	90
1.10.1 DESCRIPTIF NARRATIF DE LA THEORIE DE CHANGEMENT	94
1.10.2 CHANGEMENTS EN TERMES DES ÉLÉMENTS DE LA CHAÎNE DE RÉSULTATS	97
1.10.3 Matrice d'orientation stratégique du PDC 4.....	107
1.11. CADRE PROGRAMMATIQUE ET DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC4.....	112
1.11.1 CADRE PROGRAMMATIQUE DU PDC4	112
1.11.2 PLAN D' ACTIONS STRUCTURÉ AUTOUR DES PROGRAMMES DU PDC4	189
1.11.3 PLAN D' ACTIONS DÉTAILLÉ PLURIANNUEL DES PROGRAMMES.....	193
1.12. CADRE LOGIQUE DU PDC4.....	255
1.12.1 CADRE LOGIQUE DU PDC4	255
1.13. MECANISME DE FINANCEMENT DU PDC4	274
1.13.1 COÛT DU PDC4.....	274
1.13.2 MÉCANISME DE FINANCEMENT	278
1.14. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DU PDC4.....	279
1.14.1 CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE	279
1.14.2 Cadre opérationnel de mise en œuvre	279
1.15. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	280
1.15.1 CADRE DE PERFORMANCE DU PDC4.....	280
1.15.2 DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-ÉVALUATION	344
1.15.3 MATRICE DE SUIVI-ÉVALUATION DU PDC4.....	344
1.15.4 PLAN QUINQUENNAL D' ACTIONS	345
ACTIVITÉS ET OUTILS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-ÉVALUATION.....	345
1.16. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDC4	347
1.16.1 GESTION DES RISQUES	347
1.16.2 CONDITIONS DE SUCCÈS	347
CONCLUSION	349
ANNEXES.....	350
➤ ANNEXE 1 : DONNEES DES ENQUETES D'ETAT DES LIEUX ET DE DIAGNOSTIC SECTORIEL.....	350

AUTRES ANNEXES

- 1- Fiche de mise en œuvre des observations et recommandations ;
- 2- Délibération 2024 n°53/010/MC-SDE/SE/SDLP/SA du lundi 29 janvier 2024, portant validation du Plan de Développement Communal 4ème Génération (PDC-4) 2024-2028 de la Commune de Sinendé ;
- 3- Procès-verbal de la séance de validation grand public du PDC4 ;
- 4- Délibération 2023 n°53/37/MC-SDE/SE/SDLP/SA du 25 septembre 2023 portant validation du PDC-4 de la Commune de Sinendé ;
- 5- Délibération 2021 n°53/046/MC-SDE-SG/SPDL/SA du 28 juin 2021 portant autorisation de l'évaluation du PDC3 et l'élaboration du PDC4 ;
- 6- Terme de références pour la sélection des cabinets d'étude pour l'accomplissement du processus de l'élaboration des PDC4 des Communes du Borgou ;
- 7- Arrêté 2022 n°53/20/MC-SDE/SE/RDLP/RAAF-SA portant création Attribution et fonctionnement du comité de pilotage d'élaboration du PDC 4 de la Commune de Sinendé ;
- 8- Arrêté 2021 n°53/47/MC-SDE/SG/SDLP/DCLDI/SA portant création Attribution et fonctionnement du comité de pilotage d'élaboration d'évaluation du PDC 3 et d'élaboration du PDC4 de la Commune de Sinendé ;

**9-Procès-verbal de la retraite de pré validation-du
rapport diagnostic du PDC4 de la commune de
sinendé.**

FICHE D'ANALYSE DE COHERENCE DE LA DEMARCHE, DE LA STRUCTURE ET DU CONTENU DU PDC4

Éléments d'Analyse	Observations	Recommandations	Prise en Compte (Oui/non)	Si oui Justifications -Niveau (totalelement, partiellement) -Autres preuves	Si non Justifications -Pourquoi -Perspectives
PHASE DE REDACTION ET DE L'INTEGRATION DES THEMATIQUES TRANSVALES					
Introduction	L'introduction n'a pas annoncé les différentes parties du document	Finir l'introduction par l'énoncé des différentes parties du document	OUI	Totalement Page 11	
Contexte	-il n'existe pas dans le document la présentation du contexte de développement de la commune sur les plans socio-économique et environnemental -le contexte démographique est très superficiel	-présenter le contexte socioéconomique et environnemental	OUI	Totalement Page 16- 18	
		-Approfondir le contexte démographique du développement de la commune	OUI	Totalement Page 15-16	
Problématique	La problématique de développement n'a pas révélé l'analyse causale des	Faire une analyse causale des problèmes majeurs et des tendances lourdes	OUI	Totalement Page 24 -26	



DELIBERATION 2024

n°53610 /MC-SDE/SE/SDLP/SA portant validation du Plan de Développement Communal 4ème Génération (PDC-4) 2024-2028 de la commune de Sinendé

Effectif total du Conseil : 19

Conseillers présents : 18

Absents: 01

1-BAROGUI Arouna.....

Conformément aux dispositions de l'article 67 de la loi 2021-14 du 20 décembre 2021, portant code de l'administration territoriale en République, le conseil communal s'est réuni en session ordinaire suite à la convocation du Président N°53/016/MC-SDE/SE/SA du 25 janvier 2024, régulièrement constitué, le lundi 29 janvier 2024 dans la salle de délibération dudit conseil, sous la présidence effective de Monsieur SANNI Bio Kouri, Maire de la Commune.

Vu: la loi N°90-32 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi 2019-40 du 7 novembre 2019 ;

vu: la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin ;

vu: la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

vu: le décret N°2021-284 du 2 juin 2021 portant nomination de Monsieur Djibril MAMA CISSE MOUSSA en qualité du Préfet du département du Borgou ;

vu: la décision n° 060/CENA/PT/VP/CB/SEP/SP du 20 mai 2020, portant proclamation des résultats des élections communales du 17 mai 2020 ;

vu l'arrêté préfectoral n°4/284/PDB/STCCD/SA du 28 mai 2020 portant constat des résultats de l'élection du maire, des Adjoints au maire de la commune de Sinendé;

Sk

vu: l'arrêté 2023 N°4/241/PDB/SGD/SAF/STCCD du 22 décembre 2023, portant approbation du budget primitif, exercice 2024 de la commune de Sinendé ;

vu: l'arrêté N°53/006/MC-SDE/SG/SAG/SA du 22 avril 2022 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Mairie de Sinendé ;

Considérant: la séance de restitution des observations et recommandations sur le projet de PDC 4 à la Préfecture du Borgou le mardi 19 décembre 2023;

Considérant: la première session extraordinaire du conseil départemental du cadre de concertation du vendredi 19 janvier 2024 dans le cadre de l'approbation du PDC4;

Considérant: la communication du Responsable du Développement Local et de la Planification en date du lundi 29 janvier 2024 sur les observations et recommandations émises par la Préfecture du Département du Borgou.

Le quorum étant atteint comme l'atteste la liste des présents en annexe, le Conseil peut délibérer valablement suivant les dispositions de l'article 71 de la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin.

A l'ouverture de la session, monsieur Hermann Ehuzu GODJO, Secrétaire Exécutif de la Mairie est désigné pour assurer le secrétariat de la séance.

Sur invitation du président, le Responsable du Développement Local et de la Planification a présenté les observations et recommandations émises sur le PDC4 de la Commune de Sinendé par la Préfecture du Département du Borgou recommandant de revoir le montant du PDC 4 à la baisse.

Prenant la parole, le RDLP a présenté les observations de fond, de forme et des recommandations faites par la préfecture. Au terme de cette communication, des questions d'éclaircissement ont été posées. A toutes ces questions, le RDLP et le Président du Conseil Communal ont apporté des éléments de réponses. Le conseil

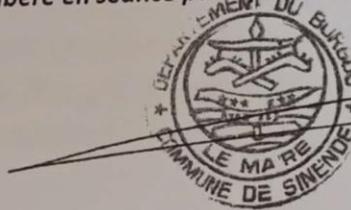


communal, ayant suivi les explications et les réponses apportées aux questions, a amendé et adopté le PDC 4 à un montant de **Six milliards six cent cinquante et un millions cinq cent quarante mille (6 651 540 000)** contre Huit milliards trois cent quatorze millions quatre cent vingt cinq mille (8 314 425 000) initialement prévu, a ensuite délibéré par 18 voix pour, 00 contre et 00 abstention ;

DECIDE:

- 1- Est validé le Plan de Développement Communal 4ème Génération de la Commune de Sinendé à un montant revu à la baisse soit **Six milliards six cent cinquante et un millions cinq cent quarante mille (6 651 540 000) Francs CFA.**
- 2- Le Secrétaire Exécutif est chargé de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance publique à Sinendé, le 29 janvier 2024



The seal is circular with a central emblem featuring a scale of justice and a torch. The text around the emblem reads "DEPARTEMENT DU BURKINA FASO" at the top, "LE MAIRE" in the center, and "COMMUNE DE SINENDE" at the bottom. A signature is written over the seal.

Bio Kouri SANNI
(Maire de Sinendé)



A small, stylized handwritten mark or signature located in the bottom right corner of the page.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE VALIDATION GRAND PUBLIC DU PDC4

L'an deux mil vingt-trois et le Vendredi vingt-six Mai s'est tenu dans la salle de délibération du Conseil Communal de Sinendé l'atelier de validation grand public du Plan de Développement Communal quatrième génération (PDC4).

Ont pris part à cet atelier, tous les membres du comité de pilotage, les cadres et notables de Sinendé, les représentants des différentes couches sociales, les personnes ressources, les partenaires techniques et financiers, la Préfecture du Borgou et certains de ses services déconcentrés (DDD) conformément à la liste de présence en annexe au présent procès-verbal.

Les participants ont travaillé autour des points suivants :

- Présentation du PDC4
- Amendement/observation du cadre programmatique du PDC4
- Validation du PDC4
- Divers

L'assistance a parcouru tout le document, les cinq (05) programmes, les cinquante-sept (57) projets, faire des amendements avant de valider le PDC4 qui sera envoyé aux différents organes du Conseil Communal (Conseil de Supervision et Conseil Communal).

L'ordre du jour étant expiré, la séance a été levée à 18h.

Ont signé

Michel MINGOYI
RASE

Jean S. OUNTENI
RCLP

Anatole M. MIBITTA
RSI



REPUBLIQUE DU BENIN
* * *
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LAGOUVERNANCE LOCALE
* * *
DEPARTEMENT DU BORGOU
* * *
COMMUNE DE SINENDE

☒ : 02 SINENDE
☎ : (00229) 60 70 52 08 / 58 41 74 00
e-mail : mairiesinende@gmail.com
1sindenide@conafil.org



Objet : Atelier de validation grand public du PDC-4 de la commune de Sinendé.

Date : Parakou les, 26 mai 2023.

Lieu : Salle de délibération de la Mairie

Liste de présence des participants

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Fonction	Provenance	Contacts	Emargement
01	SERO Bilo	Directeur	SEKERE	6495 2699	
02	ALAGBE KARIM Salifou	Directeur	SIKKI	65196528	
03	GARBARI Allamaïn	SGA	Sinende	9531 5826	
04	ADJOL Idriss T.	Directeur Especialis leuning	Parakou	9500 7800	
05	ADISSIN A. Victorin	ADP / ADP	Sinanou	9539 1149	
06	LEMOU S. Ephraïm	CAI - PDB	Parakou	9683 8670	
07	LAVANMI Delnoured	Préf. Parakou	Parakou	8635 8845	
08	AIHONNONI Corin	SPSP / ADP - Borgou	Parakou	9586 8188	
09	ABYDULAYE Inoussa	Directeur	NIARO	9488 9443	

10	ZAIROU Rakibou	Directeur	SOKKA	96485549	
11	Kouma D.K. Allassane	R/D. Fodbouré	Fo Bourou	95620228	
12	LAFLIT Moussi Zang	g/cps Smandé	Smandé	97894790	
13	KFONDON Grégoire	Commissaire Police	Soromdo	97630184	
14	KOMBENDE Bientremé	Journaliste EN. NOUNOU	SEMBEREKE	94302040	
15	ZAMBA Kout	Gocheur	Pandou	66729693	
16	FAROUKOU A. B. Bourbouka	Pft UCOPER	SINENDE	94266045	
17	KOUASSI Paul	DEPARTECE	Sinende	67399417	
18	GARRAIME Malesa	RSE/ABCOB	N'Jali	96652190	
19	KARIMOU Thakim	PMP/Membre SdD	Sinende	97209892	
20	LAWANI Abdoulkange	RSI	Sinende	96574693	
21	BELKO Bto Djoko	conseiller communautaire	SIKKI	95748011	
22	MOHAMED Salifou	Secrétaire UCOM	SEKERE	95488105	
23	ABDULAYE ASSAMA	Pré UCF	Sinende	95488495	
24	ZAKARI ADAMOU Foutouci	Conseiller Communitaire	SINENDE	95486737	
25	AGNINGNI Wilfried	Touriste	Pandou	64826209	
26	YAMOUSSA Issifou	CSMAE Reunie	Sinende	96440915	
	YACOUBOU Issifou	CA-SERRE	SERRE	97522801	

28	SPAMU K ^o Kouy	Maime	Simende	95757990	
29	MERE NIMA Idouma	DAM	Simende	95843477	
30	DAN TARA Issiaka	PAH	Simende	96253391	
31	IMOROU Sidou	P/CASSC	Simende	95486704	
32	SIHE DO MARE	CC	SEKERE	81876459	
33	SIKA Orou	CC	Simende	63618571	
34	IDRISSOU BOKKARI Issa Toure	CA/F0-BOURE	F0-BOURE	96584607	
35	OUNTINI S. Jaou	RDLB	Simende	97477353	
36	M'BITTA M. Amadou	RST	Simende	97284220	
37	Sa Majeste Yawa Keim	Rou de Simende	Simende	97618022	
38	S ^u Pelagie KPOKDF	Director F. CELL	Simende	97448410	
39	Bouko Fedine	JOURNAUSTE	Simende	67444890	
40	SINE Saka	CC	SIKEN	94124834	
41	TABOUSSOUKOUY J. Samuel	Coordinateur	Simende	95336896	
42	ASSOUMA Zakani	CA Simende	Simende	9622221	
43	GENI A. Dielamalous	CC/ATAZ	Simende	97317373	
44	DO GUL Sir Gueta	Director KOFRI	Simende	86596311	
	OTOROU B. Samuel	Responsible	Simende	97164147	

46	ABOUBAKARI Adamou	R/SS-SYMAFOTEB-M	Sinende	95604465	Sinende
48	BAKARI MOHAMED ASWOU	R/CAEF	Sinende	95545465	Sinende
49	KOTO Maehoudou	CA-SIKKI	SIKKI	9474753	Sinende
50	SANNI	Stagiaire	Sinende	6323535	Sinende
51	Hou NMENOU Narshe Albonko	MCC	Sinende	97543746	Sinende
52	MIBINGOHI O.M. Michel	RASE	Sinende	96129438	Sinende



DELIBERATION 2023

N°53/037/ MC-SDE / SE/ SDLP/SA Portant validation du PDC-4 de la Commune de Sinendé

Effectif total du Conseil : 19
 Conseillers présents : 16
 Absents: 03
 1-BAROGUI Arouna.....
 2-BOURAIMA Mama Soulémane.
 3-IMOROU Séidou.....

Suite à la convocation N°53/164/MC-SDE/SE/SA du 22 septembre 2023, reportée au lundi 25 septembre 2023 du président, le Conseil Communal de Sinendé, régulièrement constitué, s'est réuni en session extraordinaire le lundi 25 2023 dans la salle de délibération dudit conseil, sous la présidence de Monsieur SANNI Bio Kouri, Maire de la Commune.

- vu la loi N°90-32 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi 2019-40 du 7 novembre 2019 ;
- vu la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret N°2021-284 du 2 juin 2021 portant nomination de Monsieur Djibril MAMA CISSE MOUSSA en qualité du Préfet du département du Borgou ;
- vu l'arrêté préfectoral n°4/284/PDB/STCCD/SA du 28 mai 2020 portant constat des résultats de l'élection du maire, des Adjoints au maire de la commune de Sinendé;
- vu l'arrêté N°4/257/PDB/SG/SAF/STCCD/SA du 22 décembre 2022 portant approbation du budget primitif gestion 2023 de la commune de Sinendé ;

vu l'arrêté N°53/006/MC-SDE/SG/SAG/SA du 22 avril 2022 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Mairie de Sinendé ;

Le quorum étant atteint comme l'atteste la liste des présents en annexe, le Conseil peut délibérer valablement suivant les dispositions de l'article 71 de la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin.

A l'ouverture de la session, monsieur Hermann Ehuzu GODJO, Secrétaire Exécutif de la Mairie est désigné pour assurer le secrétariat de la séance.

Sur invitation de son président, le Responsable du Développement Local et de la Planification a présenté les grands programmes et projets inscrits dans le PDC-4 de la Commune de Sinendé. Au total 05 programmes, 58 projets avec un montant de sept milliard neuf cent dix-huit million cinq cent mille (7.918.500.000) de francs CFA. Après la présentation, des questions telles que la non prise en compte du plan de contingence, du dividende démographique ont attiré l'attention des membres du conseil communal. A toutes ses questions, le RDLP a apporté des éléments de réponses. Le conseil communal, ayant suivi les explications et les réponses apportées aux questions posées, amendé et ensuite en avoir délibéré par 16 voix pour, 00 contre et 00 abstention ;

DECIDE

- 1- Est validé le PDC-4 de la Commune de Sinendé.
- 2- Le Secrétaire Exécutif est chargé de l'application de la présente délibération ;

Fait et délibéré en séance publique à Sinendé, le 25 septembre 2023



Sio Kouri SANNI
(Maire de Sinendé)



DELIBERATION 2021 N°53/046/MC-SDE-SG/SPDL/SA portant autorisation de l'évaluation du PDC3 et l'élaboration du PDC 4

Effectif total du Conseil : ..19

Conseillers présents :19

Absents:00

Suite à la convocation N°53/135/MC-SDE/SG/SA du 23 juin 2021 du président, le Conseil Communal de Sinendé, régulièrement constitué, s'est réuni en sa 2^{ème} session ordinaire les lundi 28 et mardi 29 juin 2021 dans la salle de délibération dudit conseil, sous la présidence de monsieur SANNI Bio Kouri, Maire de la Commune.

- Vu** la loi N°90-32 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi 2019-40 du 7 novembre 2019 ;
- Vu** la loi N°97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l'Administration Territoriale de la République du Bénin ;
- Vu** la loi 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin ;
- Vu** la loi 98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- Vu** le décret N°2021-284 du 2 juin 2021 portant nomination de Monsieur Djibril MAMA CISSE MOUSSA en qualité du Préfet du département du Borgou ;

Vu l'arrêté préfectoral n°4/284/PDB/SG/STCCD portant constat des résultats de l'élection du maire, des Adjointes au maire de la commune de Sinendé en date du 28 mai 2020 ;

Le quorum étant atteint comme l'atteste la liste des présents en annexe, le Conseil peut délibérer valablement suivant les dispositions de l'article 21 de la Loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin :

A l'ouverture de la session, monsieur Ousmane ABDOULAYE, Secrétaire Général de la Mairie est désigné pour assurer le secrétariat de session conformément aux dispositions de l'article 81 de la Loi sus citée.

Sur invitation du président, le Chef service de la planification, du développement local et de la coopération décentralisée a fait une communication sur la nécessité d'évaluer le PDC3 qui est terme en juillet 2021 et apprécier le niveau d'exécution. Il a ensuite souligné la nécessité de l'élaboration du PDC4 qui sera une nouvelle boussole du conseil ;

Les membres du conseil communal, ayant suivi la communication, débattue, amendée et ensuite en avoir délibéré;

DECIDE

- 1- sont autorisées, l'évaluation du PDC3 et l'élaboration du PDC4 de la commune de Sinendé ;
- 2- le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération ;

Fait et délibéré en séance publique à Sinendé, le 28 juin 2021



Le Maire,

[Signature]
Bio Kouiri SANNI



ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES DU BORGOU

Enregistrée sous le N° 2009/032/PDBA/SG/DASCSR du 06 Mars 2009

Référence : N° 05/07/22/ADECOB/DE/CPGDRNAT/AA

**TERMES DE REFERENCE POUR LA SELECTION DES
CABINETS/BUREAUX D'ETUDE POUR
L'ACCOMPAGNEMENT DU PROCESSUS D'ELABORATION
DES PDC4 DES COMMUNES DU BORGOU**

Outcome 1 : Les collectivités territoriales ont des compétences renforcées dans l'ingénierie de production et de délivrance des services de qualité dans un environnement sécurisé, résilient et de coopération transfrontalière

Output 1 : *Les communes disposent des compétences requises pour une conduite efficiente de la maîtrise d'ouvrage communale dans les secteurs d'intervention du programme.*

Activité: 1.14 Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des PDC4 des 08 communes du Borgou

@ Août 2022

I- Contexte et justification

Le processus de décentralisation se poursuit au Bénin depuis bientôt 20 ans à travers l'alternance des conseils communaux/municipaux, l'animation régulière des sessions des conseils communaux/municipaux, l'offre de service de proximité aux populations, l'exercice du pouvoir au niveau local, etc. En 2021, les dispositions réglementaires régissant la décentralisation ont été revues. La loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin a modifié et remplacé l'ensemble des anciennes dispositions sans pour autant remettre en cause les fondamentaux de la décentralisation au Bénin. Les principaux enjeux de la décentralisation y sont conservés : la démocratie à la base et le développement local.

Conformément à l'article 30 de cette loi: « La commune élabore, adopte et veille à la mise en œuvre des documents de planification de développement, en harmonie avec les orientations nationales... Dans ce cadre, elle élabore les documents de planification nécessaires, à savoir : le schéma directeur d'aménagement de la commune (SDAC), le plan de développement communal (PDC) ... ». A cet effet, les communes du Borgou sont à leur 3e génération de Plans de Développement (PDC3) qui sont arrivés à expiration en décembre 2021. Le processus d'élaboration des PDC, 4e génération des communes du Borgou démarré en 2021 avait été suspendu pour diverses raisons à l'étape d'évaluation des PDC3. Cette étape avait bénéficié de l'accompagnement des consultants.

Dans leurs planifications annuelles d'activités, toutes les sept (07) communes du Borgou (sauf Parakou) ont prévu l'élaboration des PDC4. L'accompagnement de cette action de grande portée pour le développement communal sera assuré comme par le passé par l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADECOCB). Expression de la volonté manifeste des Communes membres à se mettre ensemble pour relever les défis des territoires du département, l'organisation née en 2008 des cendres de l'ACOB promeut le développement équitable et solidaire de l'ensemble des collectivités territoriales du Borgou. Elle a pour rôles entre autres de mobiliser des partenaires techniques et financiers (PTF) et de capter des financements pour accompagner la mise en œuvre des activités planifiées des communes du Borgou. A cet effet, l'ADECOCB a négocié et obtenu du Bureau de La coopération Suisse au Bénin à travers le Programme AGORA, un financement dont une partie sera utilisée au titre de 2022 pour soutenir les communes du Borgou dans le processus d'élaboration de leurs PDC4.

A cet effet, il est prévu le recrutement des cabinets/bureaux d'étude pour accompagner les communes du Borgou dans la conduite de ce processus. Aussi, un accent sera-t-il mis sur le « faire-faire » et « faire-ensemble ».

Les présents Termes de références précisent les objectifs, les résultats attendus, la méthodologie à adopter et les tâches des cabinets/bureaux d'étude à recruter pour cette mission.

II- Objectifs de la mission

L'objectif global visé par la présente mission est la fourniture d'expertise aux communes du Borgou dans l'élaboration de leurs PDC4.

Les objectifs spécifiques sont :

- contribuer à former les membres des comités de pilotage et des conseils communaux sur le processus d'élaboration de PDC ;
- élaborer des diagnostics complémentaires pour améliorer l'état des lieux fournis par les rapports d'évaluation des PDC3 et de quelques documents spécifiques disponibles ;
- contribuer à définir les visions, orientations stratégiques et les objectifs de développement de la commune ;
- formuler le plan quinquennal de développement de la commune;
- élaborer les programmes et projets prenant en compte les thématiques transversales (genre, changement climatique, conflits, sécurité communautaire, etc.) et en compte des Schémas Directeurs d'Aménagement des Communes (SDAC) ;
- élaborer le schéma de financement du PDC,
- élaborer la théorie du changement.

III- Résultats attendus

Au terme de la présente consultation, il est attendu pour chaque commune :

- ✓ les membres du comité de pilotage et du conseil communal sont formés sur le fondement, les principes et la méthodologie d'élaboration du PDC ;
- ✓ le rapport de diagnostic complémentaire est validé
- ✓ la vision communale est élaborée ou actualisée ;
- ✓ les orientations stratégiques et les objectifs de développement de la commune sont définis ;
- ✓ le plan quinquennal de développement de la Commune est formulé ;
- ✓ les programmes et projets sont élaborés prenant en compte les thématiques transversales (genre, changement climatique, conflits, sécurité communautaire, etc.) et les Schémas Directeurs d'Aménagement (SDAC) disponibles dans les communes.
- ✓ le schéma de financement du PDC est élaboré ;
- ✓ La théorie de changement du PDC est élaborée.

IV- Consistance de la mission et tâches des prestataires

Les cabinets/bureaux d'études recrutés devront conduire le processus d'élaboration des PDC4.

A cet effet, ils auront pour mission de :

- Contribuer à la conception des outils de collecte de données,
- contribuer au renforcement des capacités des membres des comités de pilotage sur le processus d'élaboration d'un PDC
- faciliter le processus de collecte des données pour le diagnostic des PDC4.
- analyser et interpréter des données collectées;
- rédiger le rapport diagnostic par commune
- prendre en compte des différentes thématiques transversales à travers les appuis des personnes ressources qui seront mises à disposition par d'autres PTFs;
- collaborer avec les différentes parties prenantes du processus ;
- veiller à la régularité des travaux de cartographie y afférente
- modérer les sessions de retraite et les ateliers communaux (de validation rapport diagnostic et du document PDC4) ;
- finaliser l'élaborer les PDC4 et ses annexes

- présenter les documents finaux en sessions de conseils communaux ;
- prendre en compte les observations et amendements issus des différents échanges.

Pour la conduite de l'ensemble du processus, les cabinets/bureaux d'étude se conformeront au guide national d'élaboration des PDC mis à la disposition des acteurs par le Ministère en charge de la décentralisation (version 2016) et veilleront obligatoirement à une cohérence du document avec les SDAC en cours de validité. Ils sont en outre tenus de capitaliser et d'exploiter les résultats des travaux récemment réalisés par les communes notamment les rapports évaluatifs des PDC3 et les différents travaux des partenaires dans des domaines spécifiques.

V- Période et durée

La mission se déroulera dans la période de septembre à décembre 2022 soit sur une durée estimée à quatre (04) mois calendaires dans les communes du Borgou.

VI- Approche méthodologique

Les cabinets/bureaux d'étude qui seront retenus sont tenus de se conformer au guide national d'élaboration des PDC en vigueur au Bénin. Mais au-delà, ils devront tenir compte des grands principes des sciences de la planification et du développement local.

De même, l'approche méthodologique devra faire une place importante à l'implication des différentes couches socio professionnelles notamment les groupes vulnérables tels que les femmes, les migrants et les minorités ethniques. En ce qui concerne l'identification des nouveaux besoins, la méthodologie à mettre en œuvre doit permettre de cibler des projets qui permettront d'impacter effectivement les localités et les personnes les plus pauvres et tenir compte des différents travaux récemment réalisés par les projets/programmes des partenaires intervenant dans la commune. A cet effet, la méthodologie devra décrire clairement comment le cabinet/bureau d'étude entend procéder en vue de prendre en compte le genre, l'intercommunalité, l'attractivité territoriale à travers la promotion de l'économie locale et du secteur privé, la sécurité et la coopération transfrontalière.

Le contexte actuel de l'élaboration des PDC4 des communes de Borgou prévoit une approche mixte de faire-faire qui met les agents communaux au cœur du processus avec l'appui des cabinets/bureaux d'étude qui auront à proposer des drafts des documents et en assurer la qualité. L'intervention de l'ADECOB, des services déconcentrés de l'Etat notamment la Direction Départementale du Développement (DDD) et la Préfecture consistera à veiller au respect des normes décrites dans les présents Tdr et à l'amélioration de la qualité des documents. Toutefois, **les cabinets/bureaux d'étude sont responsables de la qualité des produits finaux.**

VII- Profil Requis

Les cabinets/bureaux d'étude candidats doivent être légalement constitués et en règle avec la législation en vigueur en République du Bénin et avoir des compétences pluridisciplinaires. Les experts suivants sont obligatoires dans la liste des consultants des cabinets/bureaux d'étude :

- un/e spécialiste en animation et planification du développement local, un/e agro économiste ou un économiste (chef de mission);
- un/e spécialiste en suivi-évaluation de projets de développement;

- un/e cartographe

Les cabinets/bureaux d'étude doivent justifier d'une expérience de conduite d'au moins trois (03) missions dont deux (02) similaires. Avoir une bonne notion de coaching d'équipe serait un atout.

VIII-Livrables

A la fin de sa mission, le cabinet/bureau d'étude remettra les livrables ci-après :

- un exemplaire du rapport général de mission ;
- trois (03) exemplaires du/des rapport(s) diagnostic(s) validé(s)
- trois (03) exemplaires du/des document(s) finaux des PDC4
- trois (03) exemplaires du/des document(s) synthèse(s) de présentation du/des PDC4 ;
- la version numérique de chacun des quatre (04) documents suscités sur clé USB

IX- Allotissement des soumissions

Il est prévu quatre (03) lots auxquels les cabinets/bureaux d'étude sont autorisés à soumissionner.

- Lot N° 01: les communes de Bembéréké et de Sinendé
- Lot N° 02: les communes de Kalalé et de Nikki
- Lot N° 03: les communes de N'Dali, de Pèrèrè et de Tchaourou

NB : Aucun cabinet/bureau d'étude ne peut être retenu pour plus d'un lot.

X- Dépôt, ouverture et évaluation des propositions

A- Dépôt des offres

Les propositions sont rédigées en langue française et en deux (02) exemplaires physiques puis déposées séparément dans deux enveloppes distinctes à savoir :

- une enveloppe comportant un (01) original et une (01) copie physiques de la proposition technique, ainsi qu'une version électronique scannée sur clé USB sous format PDF de la proposition technique, (avec mention de la raison sociale, de l'objet du marché et de l'adresse du candidat) portant clairement la mention « **PROPOSITION TECHNIQUE** » ;
- une autre enveloppe comptant un (01) original et une copie physiques de la proposition financière ainsi qu'une version électronique scannée sur clé USB sous format PDF de la proposition financière, avec mention de la raison sociale, de l'objet du marché et de l'adresse du candidat portant clairement « **PROPOSITION FINANCIERE** » suivie de l'avertissement « **NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE** ».

Les deux (2) enveloppes ci-dessus (celle de la proposition technique et celle la proposition financière) doivent être placées dans une même enveloppe fermée extérieure portant l'objet de la soumission avec précision du lot, du numéro de référence, et déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de l'ADECOB sis en face de l'Hôtel de ville de N'Dali, au plus tard le 24 août 2022 à 10h00 (GMT+1).

La Proposition doit contenir :

1^{ère} enveloppe intérieure contenant la proposition technique :

- Lettre de soumission de la proposition technique ;
- Organisation et expérience des experts ;

- Compréhension de la mission avec observations et/ou suggestions sur les termes de référence ;
- Descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposé pour accomplir la mission ;
- Curriculum vitae (CV) des experts ;
- Programme d'activité et calendrier des livraisons. Le planning ne doit pas excéder trois (03) mois ;
- Une copie du diplôme des experts ;
- Les preuves relatives aux références dans les CV (attestation de bonne fin d'exécution).

2^{ème} enveloppe intérieure contenant la proposition financière :

- Lettre de soumission de la proposition financière ;
- État récapitulatif des coûts ;
- Ventilation des coûts par activité ;
- Frais remboursables/autres coûts ;
- une copie de l'IFU du cabinet/bureau d'étude ;
- Le RIB du cabinet/bureau d'étude.

B- Ouverture des offres

L'ouverture des propositions techniques aura lieu à N'Dali, au siège de l'ADECOP

Date : 24 août 2022

Heure : 10h30mn (GMT+1).

C- critères d'évaluation

Les cabinets/bureaux d'étude seront retenus en fonction de la pertinence de leur capacité à réaliser pleinement la mission. Il s'agit fondamentalement de leurs qualifications, expériences et méthodologie. Ainsi, le choix final se fait selon le principe de l'offre optimale, qui résulte d'une pondération de la qualité technique et du prix des offres selon une clef de répartition 60/100 pour l'offre technique et 40/100 pour l'offre financière.

Si l'offre technique se situe en dessous du score de 30/60, elle est immédiatement éliminée sans considération de l'offre financière.

La grille d'évaluation technique est la suivante:

	Critères d'évaluation	Note maximum	cabinets/bureau x d'étude					
			A	B	C	D	E	F
1	Expérience du candidat: - 02 références similaires avec preuves : 07,5pts/preuve - 01 autre référence pertinente avec preuve : 05pts	20						
2	Compréhension de la mission : - Bonne adéquation =10pts - Adéquation moyenne =05pts - Inadéquat =00pts - Inexistant =00pts	10						
3	Approche méthodologique -Très bien cohérente : 15 pts -Assez bien cohérente : 10 pts -Passablement cohérente : 05 pts	15						

	-Pas du tout cohérente : 0 pt							
4	Planning d'intervention et délai des livrables Bonne adéquation (délai de 03 mois) =10 pts Adéquation moyenne =05 pts Inadéquat=00 pts Inexistant =00 pts	10						
5	Qualification de l'expert - Le consultant a la qualification requise: 05 pts - Le consultant n'a pas la qualification requise: 00 pts	05						
	Total	60						

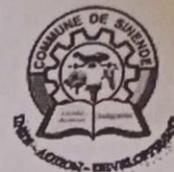
L'offre financière la plus basse (éventuellement corrigée) obtient le nombre de points maximum (40). Les nombres de points des autres offres financières ouvertes résultent de la division du prix global de l'offre la plus basse par le prix global de chaque offre financière, puis multiplié par 40.

Soit $SF = 40 \times Fm / F$, SF étant la note financière, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.



Saka BIO MAMADOU YAROU

Le Directeur Exécutif



ARRETE 2022
**N°53/020/MC-SDE/SE/RDLP/RAAF-SA PORTANT CREATION,
COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET FONCTIONNEMENT
DU COMITE DE PILOTAGE D'ELABORATION DU PDC-4
DE LA COMMUNE DE SINENDE**

LE MAIRE,

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- Vu** la loi n°2018-35 du 05 octobre 2018, modifiant et complétant la loi n° 2015-18 du 1er septembre 2017, portant statut général de la fonction publique en République du Bénin
- Vu** la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- Vu** le décret N°2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret N°2021-284 du 2 juin 2021 portant nomination de Monsieur Djibril MAMA CISSE MOUSSA en qualité du Préfet du département du Borgou ;
- Vu** le décret N°2021-541 du 27 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ;
- Vu** l'arrêté préfectoral N°4/284/PDB/SG/STCCD portant constat des résultats de l'élection du maire, des Adjoints au maire de la commune de Sinendé en date du 28 mai 2020 ;
- Vu** l'arrêté N°4/005/PDB/SG/SAF/SSTCCD portant approbation du budget primitif gestion 2022 de la commune de Sinendé en date du 14 janvier 2022;
- Vu** l'arrêté N°53/006/MC-SDE/SG/SAG/SA portant nomination du Secrétaire

Exécutif de la Mairies.

Considérant les nécessités de service ;

ARRETE

Article 1^{er} : Il est créé dans la Commune de Sinendé, un comité Ad' hoc de pilotage chargé de conduire le processus d'élaboration du Plan de Développement Communal de 4^{ème} génération.

Article 2 : La composition du Comité de pilotage ainsi créé se présente comme suit :

- **Président** : Le Maire de la Commune
- **Secrétaire** : Secrétaire Exécutif de la Mairie
- **Rapporteur** : Le Responsable du Développement Local (RDLP) ;

Membres :

- 1) Président de la commission des affaires sociales, culturelles et sportives (P/CASE);
- 2) Président de la commission des affaires domaniales et environnementale (P/CADE);
- 3) Président de la Commission des Affaires Economiques et Financières (P/CAEF) ;
- 4) Président de la Commission de la Coopération Décentralisée et des relations avec les institutions (CCDRI);
- 5) Deux (02) Adjoints au Maire
- 6) Responsable des Affaires Administratives et Financières (RAAF);
- 7) Responsable des Affaires Domaniales et Environnementales (RADE);
- 8) Responsable des Services Techniques (RST);
- 9) Trésorier Communal (TC);
- 10) Receveur Auxiliaire des Impôts de Sinendé
- 11) Quatre (04) Chefs d'Arrondissement (CA) ;
- 12) Chefs Services Déconcentrés de l'Etat (C/CPS; CRP; C/CCeC-ATDA 2; Chef zone/DDAEP-Sinendé; Médecin Chef ; TS Forêt ; le Commissaire de Sinendé, le Commissaire de Fô-Bouré);
- 13) Présidente de l'Union Communale des Groupements de Femmes;
- 14) Coordonnateur de la Cellule Communale de Participation Citoyenne (CPC);

- 15)Président de la coordination des APE;
- 16)Président du Collectif des Artisans (P/CA);
- 17)Représentant de chaque minorité ethnique (Ibo, Nago, Djerma, Otammaribè);
- 18)Président UCOPER-Sinendé;
- 19) Président UCom CVPC-Sinendé ;
- 20)Président de l'Association Communale des Jeunes de Sinendé ;
- 21)Représentant de l'Association Communale de Développement ;
- 22) Représentant des différentes Organisation Non Gouvernementale intervenant dans la Commune (DEDRAS ONG,) ;
- 23) Personnes ressources : DDPD, C/SPAT, DDCVDD ;
- 24) Représentants des syndicats (UNACOB, UCOTAMOS) ;
- 25) Représentant de l'Association pour le Développement des Communes du Borgou.

Article 3 : Le Comité de pilotage du d'élaboration du PDC-4 a pour attributions de :

- Elaborer et faire adopter le planning de conduite du processus ;
- Elaborer et faire adopter le budget du processus d'élaboration du PDC ;
- Elaborer et faire adopter le plan d'actions de communication du processus ;
- Elaborer et faire adopter le règlement intérieur ;
- Assister le Maire pour le recrutement du prestataire de services en cas de besoin;
- Jouer le rôle d'interface entre les communautés et les consultants ;
- Assurer la mobilisation des communautés autour du processus ;
- Assurer l'organisation des ateliers ;
- Assurer la mise en place de la logistique lors des ateliers ;
- Assurer un accès facile aux informations nécessaires.

Article 4 : Un noyau technique assure la facilitation des activités du comité de pilotage. Ce noyau est composé du :

- 1) Secrétaire Exécutif de la Mairie (SE) ;
- 2) Responsable du Développement Local (RDLP);

- 3) Responsable des Affaires Administratives et Financières (RAAF);
- 4) Responsable des Services Techniques (RST);
- 5) Deux (02) personnes ressources :
 - ✓ Monsieur YAMOUSA Issifou, Ex C/SPDLCDI de la Mairie;
 - ✓ Direction Départementale du Plan et Développement (DDPD-Borgou).

Article 5 : Le Comité technique du processus et d'élaboration du PDC-4 a pour attributions de :

- ✓ Faire le suivi du processus ;
- ✓ Valider les choix des prestataires et les méthodes proposées ;
- ✓ Assurer la prise en compte du cahier de charge de l'appui technique ;
- ✓ Veiller à la prise en compte des thèmes transversaux (genre, gestion des crises, environnement/ressources naturelles, changement climatiques.....)
- ✓ Contribuer aux travaux de groupe inter les ateliers communaux (rédaction, lecture préparation technique....)

Article 6 : Le Comité de pilotage peut faire appel à toutes personnes physiques ou morales dont les compétences sont jugées nécessaires dans l'accomplissement de sa mission.

Article 7 : Les consultants commis à cette tâche d'appui et d'accompagnement des membres du comité de pilotage et technique doivent être entièrement disponible toute la période concernée par le processus d'élaboration du PDC-4 de la commune de Sinendé.

Article 8 : Le profil du consultant

Le consultant commis à cette tâche doit :

- ✓ Etre titulaire d'au moins un BAC + 5 en planification et développement local, en statistiques ou tout autre diplôme équivalent;
- ✓ Avoir une expérience pluridisciplinaire d'au moins sept (07) ans dans les domaines de planification stratégique, le développement local et la

décentralisation, l'analyse des politiques de développement et disposer d'attestations de bonne fin d'exécution de missions similaires;

- ✓ Avoir des connaissances et capacités en analyse sur les thématiques transversales (agriculture durable (foncier rural, GDT), économie locale agricole, environnement/ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques, éducation, formation professionnelle, droit des enfants, genre, gestion des crises, santé, eau et assainissement);
- ✓ Avoir une parfaite maîtrise des cibles des objectifs de Développement Durable (ODD) en l'occurrence les ciblés prioritaires spatialisées/domestiquées dans la commune de Sinendé ;
- ✓ Avoir une expérience avérée dans la production des rapports en relation avec les thématiques concernés par la mission ;
- ✓ Avoir la maîtrise des logiciels informatiques communs (Word, Excel, Power point et autres logiciels de collecte et d'analyse de données) ;
- ✓ Avoir une connaissance avérée des documents cadre de référence (Bénin Alafia 2025, PND, Agenda 2030 et de ces défis et enjeux pour le développement) ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance des acteurs du développement local ;
- ✓ Avoir des capacités de travailler en équipe.

Article 9 : Les frais de fonctionnement du comité sont imputables au budget communal et aux partenaires techniques et financiers de la Commune.

Article 6 : Le présent arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature. Il sera publié partout où besoin sera.

Ampliations:

- PDB.....01
- Tous Maire B.....07
- Adjoint au maire02
- Tous CA Sinendé.....04
- Archives et chrono.....02
- Intéressés.....20

Sinendé, le 02/09/2022

Le Maire,



Bio-Kouri SANNI



ARRETE COMMUNAL 2021

N°53/ ^{A 24 P}047 /MC-SDE/SG/SPDLCDI/SA PORTANT CREATION,
COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET FONCTIONNEMENT DU COMITE
DE PILOTAGE ET DU COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION DU PDC-3
ET D'ELABORATION DU PDC-4 DE LA COMMUNE DE SINENDE

LE MAIRE,

Vu la loi N°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi N°2019-40 du 07 novembre 2019 ;

Vu la loi N° 97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin ;

Vu la loi N° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin ;

Vu la loi N°98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin ;

Vu le décret N°2021-284 du 2 juin 2021 portant nomination de monsieur Djibril MAMA CISSE MOUSSA en qualité du Préfet du département du Borgou ;

Vu l'arrêté N°4/165/PDB-SG-STCCD-SPAT du 23 juin 2017 portant Approbation du Plan de Développement 3^{ème} génération de la Commune de Sinendé ;

Vu l'arrêté préfectoral N°4/284/PDB/SG/STCCD du 28 mai 2020 portant constat des résultats de l'élection du maire et des Adjoints au maire de la commune de Sinendé ;

Considérant les nécessités de service ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Il est créé dans la Commune de Sinendé, un comité de pilotage chargé de conduire le processus d'évaluation du PDC 3^{ème} génération et d'élaboration du Plan de Développement Communal de 4^{ème} génération.

Article 2 : La composition du Comité de pilotage ainsi créé se présente comme suit :

- **Président** : Le Maire de la Commune
- **Vice-Président** : Le 1^{er} Adjoint au Maire
- **Secrétaire** : Le Secrétaire Général de la Mairie
- **1^{er} Rapporteur** : Le Chef du Service de la Planification, du Développement Local, de la Coopération Décentralisée et de l'Intercommunalité (C/SPDLCDI) ;
- **2^{ème} Rapporteur** : Modérateur DDPD-Borgou ;

Membres :

- 1) Le Président de la commission des affaires sociales et culturelles (P/CASC);

- 2) Le Président de la Commission des affaires Sportives, de la Jeunesse et du Loisirs (P/CASJL) ;
- 3) Le Président de la commission des affaires domaniales et environnementale (P/CADE);
- 4) Le Président de la Commission des Affaires Economiques et Financières (P/CAEF) ;
- 5) Le Chef du Service des Affaires Economiques et Financières (C/SAEF);
- 6) Le Trésorier Communal (TC);
- 7) Le Chef du Service des Affaires Générales (C/SAG);
- 8) Le Chef du Service Technique (C/ST);
- 9) Le Chef du Service de l'Informatique, du Pré archivage, de la Communication et de la Documentation (C/SIPCD);
- 10) Le Chef du Service de la Comptabilité des Matières (C/SCMa);
- 11) Le Coordonnateur Communal d'Alphabétisation par Intérim ;
- 12) Les Chefs d'Arrondissement de Sinendé, de Sikki, de Sèkèrè et de Fô-Bouré;
- 13) Les chefs Services Déconcentrés de l'Etat (C/CPS; CRP; C/CCeC-ATDA 2; SSA/DDAEP-Sinendé; Médecin Chef ; TS Forêt ; le Commissaire de Sinendé);
- 14) La Présidente de l'Union Communale des Groupements de Femmes;
- 15) Le Coordonnateur de la Cellule Communale de Participation Citoyenne (CPC);
- 16) Le Président de la coordination des APE;
- 17) Le Président du Collectif des Artisans (P/CA);
- 18) Un Représentant de chaque minorité ethnique (Ibo, Nago, Djerma, Atacora);
- 19) Le Président UCOPER-Sinendé;
- 20) Le Président du Collectif des Jeunes-ANOPER de Sinendé ;
- 21) Le Président UCP-Sinendé ;
- 22) Les Représentants des différentes Organisation Non Gouvernementale intervenant dans la Commune (DEDRAS ONG, CARDSEA ONG, ACGE ONG) ;
- 23) Le Représentant de Pro SOL/GIZ-Sinendé ;
- 24) Les Personnes ressources : DDPD, C/CSPPSP, C/SSID, C/SPAT, Spécialiste GDT/ACC et SDE Borgou (Cadre de vie, etc) ;
- 25) Les représentants des syndicats ;
- 26) les représentants de l'ADECOB.

Article 3 : Le Comité de pilotage du processus d'évaluation du PDC-3 et d'élaboration du PDC-4 a pour attributions de :

- 1) Elaborer et faire adopter le planning de conduite du processus d'évaluation du PDC-3 et d'élaboration du PDC-4;
- 2) Elaborer et faire adopter le budget du processus d'évaluation du PDC-3 et d'élaboration du PDC-4 ;
- 3) Elaborer et faire adopter le plan d'actions de communication du processus d'évaluation du PDC-3 et d'élaboration du PDC-4;
- 4) Elaborer et faire adopter le règlement intérieur;
- 5) Assister le Maire pour le recrutement du prestataire de services en cas de besoin pour la conduite du processus d'évaluation du PDC-3 et d'élaboration du PDC-4;

- 6) Jouer le rôle d'interface entre les communautés et les consultants pour l'évaluation du PDC-3 et l'élaboration du PDC-4;
- 7) Assurer la mobilisation des communautés autour du processus d'évaluation du PDC-3 et d'élaboration du PDC-4;
- 8) Assurer l'organisation des ateliers d'évaluation du PDC-3 et d'élaboration du PDC-4;
- 9) Assurer la mise en place de la logistique lors des ateliers d'évaluation du PDC-3 et d'élaboration du PDC-4;
- 10) Assurer un accès facile aux informations nécessaires pour l'évaluation du PDC-3 et l'élaboration du PDC-4;
- 11) Associer tous les partenaires intervenant dans le département du Borgou dans le processus d'évaluation du PDC-3 et d'élaboration du PDC-4.

Article 4 : Un noyau technique assure la facilitation des activités du comité de pilotage. Ce noyau est composé du :

- 1) Secrétaire Général de la Mairie (SG) ;
- 2) Le Chef du Service de la Planification, du Développement Local, de la Coopération Décentralisée et de l'Intercommunalité (C/SPDLCDI);
- 3) Le Chef du Service des Affaires Economiques et Financières (C/SAEF);
- 4) Le Chef du Service Technique (C/ST);
- 5) Le Chef du Services des Affaires Domaniales et Environnementales (C/SADE);
- 6) Trois personnes ressources :
 - Le Coordonnateur de la Cellule Communale de Participation Citoyenne (CPC);
 - Le Conseiller Technique Agricole de DEDRAS ONG ;
 - La Direction Départementale du Plan et Développement (DDPD-Borgou).

Article 5 : Le Comité technique du processus d'évaluation du PDC-3 et d'élaboration du PDC-4 a pour attributions de :

- 1) Faire le suivi du processus ;
- 2) Valider les choix des prestataires et les méthodes proposées ;
- 3) Assurer la prise en compte du cahier de charge de l'appui technique ;
- 4) Veiller à la prise en compte des thèmes suivantes : (agriculture durable (foncier rural, GDT), économie locale agricole, environnement/ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques, éducation, formation professionnelle, droit des enfants, genre, gestion des crises, santé, eau et assainissement) ;
- 5) Veiller à l'appréciation des cibles spatialisées des ODD et le niveau des indicateurs desdites cibles dans le rapport d'évaluation ;
- 6) Veiller à l'intégration des cibles prioritaires spatialisées des ODD dans les PDC-4 ;
- 7) Contribuer aux travaux de groupe inter ateliers communaux (rédaction, lecture préparation technique....).

Article 6 : Le Comité de pilotage peut faire appel à toutes personnes physiques ou morales dont les compétences sont jugées nécessaires dans l'accomplissement de sa mission.

Article 7 : Les consultants commis à cette tâche d'appui et d'accompagnement des membres du comité de pilotage et technique doivent être entièrement disponible toute la période

concernée par le processus d'évaluation du PDC-3 et d'élaboration du PDC-4 de la commune de Sinendé.

Article 8 : Le profil du consultant

Le consultant commis à cette tâche doit :

- Etre titulaire d'au moins un BAC + 5 en planification et développement local, en statistiques ou tout autre diplôme équivalent;
- Avoir une expérience pluridisciplinaire d'au moins sept (07) ans dans les domaines de planification stratégique, le développement local et la décentralisation, l'analyse des politiques de développement et disposer d'attestations de bonne fin d'exécution de missions similaires;
- Avoir des connaissances et capacités en analyse sur les thématiques transversales (agriculture durable (foncier rural, GDT), économie locale agricole, environnement/ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques, éducation, formation professionnelle, droit des enfants, genre, gestion des crises, santé, eau et assainissement);
- Avoir une parfaite maîtrise des cibles des objectifs de Développement Durable (ODD) en l'occurrence les cibles prioritaires spatialisées/domestiquées dans la commune de Sinendé ;
- Avoir une expérience avérée dans la production des rapports en relation avec les thématiques concernés par la mission ;
- Avoir la maîtrise des logiciels informatiques communs (Word, Excel, Power point et autres logiciels de collecte et d'analyse de données) ;
- Avoir une connaissance avérée des documents cadre de référence (Bénin Alafia 2025, PND, Agenda 2030 et de ces défis et enjeux pour le développement) ;
- Avoir une bonne connaissance des acteurs du développement local ;
- Avoir des capacités de travailler en équipe.

Article 9 : Les frais de fonctionnement du comité sont imputables au budget communal et aux partenaires techniques et financiers de la Commune.

Article 10 : Le présent arrêté qui abroge toute disposition antérieure contraire prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié partout où besoin sera.

Sinendé, le 25 / 06 / 2021

Le Maire,

Ampliations

PDBA.....01 (ATCR)
Tous Maires B.....07
Adjoints au Maire.....02
SG Mairie01
Chrono01
Archives.....01



Bio Kouri SANNI



PROCES-VERBAL DE LA RETRAITE DE PRE VALIDATION DU RAPPORT DIAGNOSTIC DU PDC-4 DE LA COMMUNE DE SINEDE

L'an deux mil vingt-deux et les lundi 7, mardi 8 et mercredi 9 novembre, a eu lieu dans la salle de réunion de la Direction Départementale de la Fonction Publique du Borgou à partir de 09 heures, la retraite de pré validation du rapport diagnostic du PDC-4 de la commune de Sinendé en prélude à l'élaboration du document du PDC-4 horizon 2023-2027 conformément aux dispositions de l'article 93 de la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin.

Présidée par Monsieur **Bio Kouri SANNI**, Maire de la commune et sous la supervision du Secrétaire Exécutif (SE) de la Mairie de Sinendé, Monsieur **Hermann E. GODJO**, la retraite a durée trois (03) jours et a réuni les acteurs dont les noms figurent sur les listes de présence en annexe 1.

L'agenda de la retraite se retrouve en annexe 2.

Après les civilités d'usage, les participants se sont repartis en travaux de trois (03) groupes pour examiner le contenu du rapport diagnostic. Pour ce faire, les participants ont travaillé sur les différents programmes composant le PDC-4 en y ajoutant des données manquantes et rectifiant celles incorrectes à chaque niveau du rapport.

Groupe 1 :

- **Programme 5** : Programme de limitation des impacts et
- **Programme 2** : Programme de développement sociocommunautaire

Groupe 2 :

- **Programme 4** : Programme de développement économique et écotouristique

Groupe 3 :

- **Programme 3** : Programme de développement institutionnel et coopératif et
- **Programme 1** : Programme d'aménagement territorial

Les travaux de groupe ayant été conduit respectivement pendant les trois (03) par :

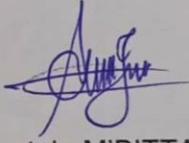
- Monsieur Michel MIDINGOYI, responsable du **Groupe 1** ;
- Monsieur M'BITTA Anatole, responsable du **Groupe 2** et
- Monsieur OUNTENI S. Yaou, responsable du **Groupe 3**.

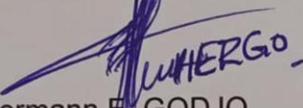
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la retraite de pré validation du rapport diagnostic du PDC-4 a pris fin le mercredi 09 novembre par la présentation et l'adoption de la synthèse des recommandations à 15 heures 26 minutes à la satisfaction de tous les participants.


Yaou S. OUNTENI
RDLP

Ont signé

Michel MIDINGOYI
RADE


Anatole M'BITTA
RST


Hermann E. GODJO
SE

Annexe 1 : Listes de présence de la retraite

Sinende le 07/11/2022

Objet: Retraite de pré validation du rapport
diagnostique du PDC-4

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Qualité	Provenance	Contacte	Signature
01	DANTARA Issiaka	M	PAT	Sinende	96253371	
02	OUATTENI S. Yaou	M	RALP	Sinende	9767738	
03	MIBINGOYI Michel	M	RABE RPT RNF	Sinende	96129438	
04	M'BITTATI Amel	M	RST	Sinende	9728720	
05	GOTJO L. Hermann	TL	SE	SINENDE	9554808	
06	ZANNI Bio Koua	M	llme	SINENDE	6060201	
07	YAMOUSBA Jasi fou	M	Ex SINENDE RNF	SINENDE	64083598	
08	GUANOU S. Germain	M	TC SINENDE	SINENDE	97134641	

Annexe 2 : Agenda de la retraite

Horaires	Activités	Responsables
Jour 1		
08h30 – 09h00	Installation des participants	RDLP/Collaborateur
9h00- 9h15	Propos introductif :	RDLP
09h15– 9h30	Allocution de la SE ;	SE
09h30- 10h	Discours d'ouverture du Maire	Maire
10h00 – 11h00	Pause-café (quartier libre)	
11 h – 11 h15	Présentation du programme, des objectifs de l'atelier et de la méthodologie à adoptée pour adoption	RDLP
11 h15- 11 h 30	Questions d'éclaircissements – Débat	Participants
11h30-12h00	Mise en place des groupes de travail	RDLP/Collaborateur
12 h 00 – 13 h 30	Présentation du projet de rapport	Consultants/RDLP
13h30- 14h30	Pause-déjeuner (quartier libre)	
14 h 30 – 17h30	Examen en 6 Groupe du projet de rapport diagnostic	Membre de groupe
Jour 2		
8 h 30 – 10 h 30	Examen en 6 Groupe du projet de rapport (suite)	Membre de groupe
10 h 30 – 11 h30	Pause-café (quartier libre)	
11 h 30 – 14 h 30	Examen en 6 Groupe des projets (suite et fin)	Membre de groupe
14 h 30 – 15 h30	Pause-déjeuner (quartier libre)	
15h 30 – 16h45	Présentation de la synthèse des travaux de groupes	Rapporteurs de groupe
16h45 – 17h30	Elaboration du projet de synthèse des recommandations	RDLP/Rapporteur
Jour 3		
08 h 30– 10 h 00	Présentation et adoption de la synthèse des recommandations.	RDLP//Collaborateur
10 h 30 – 11 h30	Pause-café (quartier libre)	
11h30-13h30	Présentation et adoption de la synthèse des recommandations (suite)	RDLP//Collaborateur
13h30-14h30	Pause-déjeuner (quartier libre)	
14h30-16h00	Présentation et adoption de la synthèse des recommandations (suite et fin)	RDLP//Collaborateur
16h-16h30	Clôture de l'atelier	Maire
17h00	Départ des participants	participants